TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 845 — MERCREDI 12 DÉCEMBRE 1979

L'or bat tous ses records : plus de 440 dollars l'once

LIRE PAGE 48

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,30 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1,30 DM; Autriche, 13 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,95; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA; Danemark, 4 kr; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 95 rls.; Italie, 500 L.; Liban, 275 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 38 esc.; Sénégal, 190 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 48

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les ministres européens de la défense expriment leur inquiétude face à la croissance continue des forces du pacte de Varsovie

Quand négocier ?

Le conseil de l'OTAN va devoir prendre jeudi et vendredi l'une des décisions les plus importantes depuis sa création : installer ou non, dans plusieurs pays d'Europe occidentale, plusieurs centaines de missiles nucléaires capables d'atteindre le territoire soviétique. Placés sous contrôle américain, ces missiles sont destinés officiellement à faire pièce aux nouvelles armes euro-stratégiques déployées par l'Union soviétique ces dernières années.

Il est normal et sain, vu son enjeu, que cette affaire ait engendré de vives polémiques en Europe occidentale — la France exceptée, puisque Paris se déclare publiquement « non concerné » par un projet qui soulève pourtant le problème de la sécurité de l'Europe.

Deux points de vue s'opposent au sein de l'alliance : pour plusieurs pays, traditionnellement sensibles au danger nucléaire et à la course aux armements, l'OTAN aurait dû saisir au bond les vagues offres de négociations faites par M. Brejnev le 6 octobre dernier à Berlin-Est, et reprises depuis par M. Gromyko : l'alliance, dans cette optique, devrait suspendre pour une période limitée son projet de modernisation de sa panoplie et ouvrir la discussion avec Moscou, ne serait-ce que pour voir jusqu'où l'U.R.S.S. est prête à limiter le déploiement, sinon la production, de ses armes euro-stratégiques. Tel est notamment l'avis des Pays-Bas, du Danemark, de la Norvège dans une certaine mesure, et aussi d'une bonne partie des parlementaires de Belgique, où l'affaire des nouveaux missiles constitue une menace supplémentaire pour un gouvernement déjà considérablement affaibli par les querelles communautaires.

Un autre groupe de pays — les plus influents, puisqu'il s'agit des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne de l'Ouest, de l'Italie — font un raisonnement inverse. Oui, disent-ils, à l'ouverture de négociations avec l'U.R.S.S., mais montrons d'abord notre résolution en prenant la décision de principe de produire et d'installer les nouveaux missiles. Ceux-ci ne pouvant pas être opérationnels avant 1983 — alors que les armes rivales soviétiques, le SS-20 et le bombardier Backfire le sont depuis deux ans, — il restera un délai amplement suffisant pour sonder les intentions soviétiques.

Force est de constater que les tenants de ce dernier point de vue ne manquent pas d'arguments. C'est parce que le projet de modernisation des armes de l'OTAN est venu à l'ordre du jour que M. Brejnev a enfin accepté le principe de négociations sur les SS-20, ces engins mobiles à portée continentale et dont chacune des trois têtes est d'une grande précision.

En proposant des négociations, Moscou cherche bien évidemment à éviter l'installation en Europe occidentale de nouvelles armes capables d'atteindre le territoire soviétique. Mais que resterait-il à négocier, pour les pays de l'OTAN, s'ils donnaient satisfaction à l'adversaire éventuel sur ce point essentiel avant même l'ouverture des discussions ? Et comment, en cas d'enlisement de ces négociations, pourraient-ils prendre la responsabilité de les rompre dans six mois ou dans un an, sans donner alors de nouveaux arguments à la propagande soviétique ?

En l'état actuel des choses, il est pratiquement certain que le conseil de l'OTAN décidera tout à la fois d'installer les nouvelles armes et de proposer des négociations à Moscou. Il faut espérer que ces offres seront le plus crédible possible pour convaincre les Soviétiques qu'ils ne sont pas en face d'un complot diabolique, mais d'inquiétudes légitimes. A ce stade, la France aura, si elle le veut, un rôle important à jouer avec son projet de conférence européenne de désarmement.

Les travaux de l'organisation atlantique — qui doit décider de la modernisation de l'arsenal nucléaire en Europe — ont commencé lundi 10 décembre, à Bruxelles, par une réunion de l'Eurogroupe (les ministres européens de la défense, à l'exception du ministre français). Ils se poursuivent mardi et mercredi par une réunion du Comité des plans de défense (les mêmes, plus les ministres américain et canadien), et jeudi et vendredi par la session plénière du conseil atlantique (les quinze ministres des affaires étrangères).

Les ministres de l'Eurogroupe ont exprimé lundi, dans un communiqué, « leur inquiétude à l'égard de la croissance continue des forces du pacte de Varsovie, nettement supérieures à ses besoins défensifs ».

A Moscou, la Pravda *de ce mardi critique longuement l'attitude des partis socialistes ouest-allemand, italien et français au sujet de l'implantation des nouvelles fusées. Les socialistes français — dit la* Pravda *—* « ont pratiquement éludé la question ».

Nos correspondants à Moscou (lire page 5) *et à Washington exposent les positions soviétique et américaine.*

Une occasion manquée

par MICHEL TATU

La décision que les pays membres de l'organisation militaire atlantique s'apprêtent à approuver à Bruxelles a été présentée par M. Brzezinski, conseiller de M. Carter, comme « *la plus importante de toutes celles que les alliés auront jamais à prendre* ». C'est un peu exagéré, dans la mesure où la moindre situation de crise en Europe appellera des choix encore plus déchirants. Mais il est vrai que la « modernisation des forces nucléaires de théâtre à longue portée », comme on dit dans le jargon OTAN, entraîne pour tout le monde des conséquences politiques et psychologiques de première grandeur.

Les nouveaux missiles de croisière et les fusées Pershing à portée allongée qui seront installés en Europe occidentale changent la qualité, et non plus seulement les aspects quantitatifs, de la dissuasion sur le vieux continent. Le territoire soviétique va être exposé aux frappes nucléaires provenant non plus seulement de l'arsenal stratégique central américain, mais aussi à celles d'engins américains stationnés en Europe. Jusqu'à présent, et malgré la présence de quelque deux cents bombardiers F-111 capables d'atteindre l'U.R.S.S., les Etats-Unis se préparaient à mener en Europe une guerre géographiquement limitée. Selon le sénateur Nunn, les deux tiers des sept mille armes nucléaires tactiques américaines entreposées en Europe aujourd'hui sont associées à des vecteurs d'une portée inférieure à 180 kilomètres. Leurs objectifs « naturels » sont les territoires des amis — essentiellement la R.F.A., où se déroulera la bataille — à la rigueur celui des alliés de l'U.R.S.S. (R.D.A., Tchécoslovaquie), en aucun cas l'Union soviétique. C'est cette donnée que la « modernisation » en cours va changer.

Un renforcement du « parapluie »

Il n'y a rien là de très scandaleux. Il est plus normal que la victime des représailles, en cas d'attaque lancée par le pacte de Varsovie, soit l'agresseur principal et non ses satellites entraînés de force dans la bataille. Mais il faut bien admettre que le changement va au-delà d'une simple réponse au déploiement par les Soviétiques de leurs nouvelles armes, le missile SS-20 et le bombardier Backfire. Tout en ressemblant techniquement à leurs futures contreparties occidentales, ces engins n'ont pas introduit de différence de nature dans l'arsenal soviétique. Sans doute, les pays européens les plus éloignés de la bataille, jusqu'à l'Espagne et au Portugal, sont devenus plus vulnérables, les fusées du plateau d'Albion plus exposées devant la nouvelle précision du SS-20. Mais l'ensemble de l'Europe est habituée à vivre depuis vingt ans sous la menace nucléaire soviétique. Vue de Moscou, la modification du paysage est beaucoup plus fâcheuse.

Une autre conséquence est un renforcement du fameux « parapluie » américain offert à l'Europe. Cette constatation va à l'encontre des idées légitimement professées dans un passé récent, notamment en France, et de celles dont M. Kissinger s'est fait l'écho dans son discours de Bruxelles cet été. Mais il n'en faut pas moins reconnaître l'importance du changement. L'on pouvait faire valoir à bon droit jusqu'à présent que les Etats-Unis se limiteraient, en cas de guerre en Europe, à résister avec ce qu'ils ont sur place, mais qu'ils hésiteraient à frapper l'U.R.S.S. de peur d'exposer leur propre territoire.

(Lire la suite page 4.)

LE NOUVEAU VISAGE DE LA FAIM

A l'occasion de la remise des prix Nobel, le lundi 10 décembre, mère Teresa, animatrice des missionnaires de la charité — à Calcutta, — qui recevait à Oslo le Prix de la paix, a insisté sur le « devoir de solidarité » des pays industrialisés. Elle a assuré accepter la distinction qui lui était conférée au nom des « plus pauvres des pauvres » et a condamné l'avortement, « crime contre les enfants à naître ».

Le thème de la faim dans le monde trouve une illustration particulièrement dramatique à la frontière khméro-thaïlandaise, où sont regroupés près d'un million de réfugiés cambodgiens. Les témoignages cités par notre envoyé spécial font état des entraves mises par les autorités de Phnom-Penh et de Hanoï à la distribution, à l'intérieur du Cambodge, de l'aide alimentaire internationale dans des conditions satisfaisantes (voir page 6).

A Washington, le rapport de la commission présidentielle sur la faim dans le monde, rendu public lundi, rappelle qu'un milliard d'hommes souffrent de malnutrition chronique et propose une refonte du programme d'aide des Etats-Unis dans le cadre d'une priorité à l'assistance alimentaire sans conditions politiques (voir page 6 l'article de Michel Tatu).

par PIERRE DROUIN

Enfin, la cuirasse des Occidentaux se fendille. A force de voir défiler les images des enfants faméliques du Cambodge, de lire les récits provenants de cette face cachée de la Terre, d'entendre les témoignages des rescapés, quelque chose a bougé dans les cœurs et les têtes.

Derrière des pionniers, des missions plus étoffées se constituent, des associations font preuve d'imagination pour ouvrir de nouvelles chances aux malheureux du tiers-monde. Ainsi l'Action internationale contre la faim, dernière-née (1) qui tournant le dos aux discours — ce qui n'est pas sans mérite pour le groupe d'intellectuels qui l'a lancée — veut couvrir la France de comités locaux d'aide concrète au tiers-monde, se servir aussi bien de l'idée du jumelage qui personnalise l'effort, que du style d'Amnesty International pour envoyer sur le terrain des commandos d'investigation chargés de mesurer l'ampleur du « risque » — comme diraient les assureurs — et de contrôler la réalisation des projets, l'acheminement de l'aide, etc.

(Lire la suite page 6.)

(1) 13, rue d'Uzès, Paris-2e. *Le Monde* du 28 novembre.

Le scrutin du 12 décembre

Le double enjeu des élections prud'homales

(Lire page 45.)

La « rébellion » de Tabriz semble avoir fait long feu

M. Vance a exposé à M. Giscard d'Estaing les mesures de rétorsion des États-Unis à l'encontre de l'Iran

Les partisans de l'imam Khomeiny ont réoccupé, lundi soir 10 décembre, les principaux bâtiments publics de Tabriz, où la rébellion de l'ayatollah Chariat Madari semble avoir fait long feu. Rien n'est cependant réglé, et une nouvelle explosion demeure possible. De vives pressions sont exercées sur l'ayatollah Chariat Madari pour qu'il prononce la dissolution du parti républicain du peuple musulman, tenu pour seul responsable des troubles.

A La Haye, la première audience publique consacrée à la demande de mesures conservatoires introduite par les Etats-Unis visant la libération des otages de l'ambassade américaine à Téhéran, a eu lieu lundi en l'absence du délégué de l'Iran.

Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, en quête d'appui des alliés des Etats-Unis face à l'Iran, s'entretien ce mardi, à Rome et à Bonn, avec les dirigeants italiens et ouest-allemands. Il a rencontré lundi, à Londres, le premier ministre britannique, Mme Thatcher, et, à Paris, le président Giscard d'Estaing — auquel il a exposé les mesures de rétorsion envisagées par Washington, — et le ministre japonais des affaires étrangères, M. Okida. Il aurait vivement reproché à ce dernier les achats massifs de pétrole iranien par les Japonais sur le marché libre.

De notre envoyé spécial

Tabriz. — « *Nous ne dissoudrons pas notre parti ; nous n'évacuerons jamais cet endroit ; s'ils nous attaquent, nous nous battrons jusqu'à la dernière cartouche, jusqu'au dernier homme.* » Dans ces termes, mais sur un ton plus résigné que résolu, le porte-parole du Parti républicain du peuple musulman (P.R.P.M.) a admis implicitement, lundi soir 10 décembre, la défaite des insurgés de Tabriz. Après la radiotélévision et les administrations de l'Etat, après les bâtiments de la municipalité et des tribunaux islamiques, après le centre de télévision et les silos de blé, le siège du gouvernorat de la province d'Azerbaïdjan oriental venait d'être évacué par les « pasdarans » (miliciens islamiques) qui se réclament de l'ayatollah Chariat Madari.

Le siège du P.R.P.M., dernier carré de résistance, est transformé en vaste bunker, les grilles de la cour, grandes ouvertes il y a seulement quatre jours à une foule enthousiaste, sont désormais verrouillées. Des miliciens, fusil mitrailleur à la main, guettent aux fenêtres et sur les toits où ils se tiennent derrière des sacs de sable. On n'entre plus au quartier général de l'insurrection que par une porte dérobée donnant sur une ruelle étroite derrière le bâtiment, et seulement après vérification d'identité. Un climat enfiévré règne dans les vestibules, les corridors et les bureaux où vont et viennent des partisans armés, en treillis, barbus ou mal rasés, les yeux rougis par l'insomnie. Des provisions ont été constituées pour soutenir un long siège. Dans la pièce où nous nous trouvons, des galettes de pain, par centaines, s'entassent sur le sol.

La nervosité atteint son paroxysme quand, sur la foi d'un faux bruit, les miliciens bondissent vers les fenêtres et les balcons et se mettent en position de tir pour « *repousser les assaillants* ». Alors que s'installe une véritable psychose collective, les journalistes sont priés de se retirer, l'attaque étant « imminente ». A leur sortie du bâtiment, ils ne trouvent pourtant aucun signe inquiétant au grand carrefour qui fait face aux bâtiments du P.R.P.M. La circulation des voitures est normale et même plus dense que d'habitude. La ville est éclairée *a giorno*, les magasins sont ouverts, les piétons encombrent les trottoirs. La journée de lundi a été relativement calme, les trois victimes des combats de la veille ont été accompagnés à leur dernière demeure par de monstrueux cortèges qui ont traversé la ville, dans l'ordre et presque dans l'indifférence générale.

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

ILLÉGALITÉ

Bien que condamnés pour le mouton par la Cour de justice européenne, nous ne semblons pas vouloir obtempérer. Et bien qu'ayant signé une convention pour l'assainissement du Rhin, nous ne pensons pas l'appliquer.

En somme, étant sans foi ni loi, nous voilà très proches de l'ayatollah qui, lui, nie les lois parce qu'il a la foi.

MICHEL CASTE.

LE FESTIVAL DU CIRQUE DE MONTE-CARLO

Témérité américaine et sophistication de l'Est

Le sixième Festival international du cirque de Monte-Carlo s'est achevé lundi 10 décembre après avoir accueilli en cinq jours vingt mille spectateurs et quarante numéros provenant de vingt pays d'Europe, d'Amérique ou d'Asie.

Clown sans maquillage ni costume de piste, un chapeau rond aux minces rebords couronnant un visage triste et fermé, Georges Carl est né à Chicago il y a soixante-deux ans dans une famille de pauvres fermiers d'origine napolitaine, qui avait de telles difficultés à nourrir treize enfants que le père et la mère laissèrent adopter le petit Georges Carl, sept ans après sa naissance, par un couple de gens du voyage, qui tournait autour de la métropole du Nord avec un petit chapiteau. Georges Carl apprend vite le métier de clown, de jongleur, de sauteur à la bascule, de musicien. Il débute, comme Buster Keaton, dans un numéro d'accrobatie comique à cheval. Trois ans plus tard, il change de cirque, parcourt pendant cinq années les Etats-Unis avec le Cole Bross Circus. Et puis, sans doute sous l'influence du show-business d'alors, du cinéma parlant aussi, qui s'est imposé du jour au lendemain et a profondément bouleversé la vie artistique américaine, Georges Carl abandonne la piste pour les cabarets.

A la manière de Ted Louis, un célèbre chanteur et danseur de l'époque, il adopte un chapeau et une canne et développe un comique de mots agrémenté de chansons et de danses. Au fil des années, il passera dans de multiples boîtes de nuit de l'est et de l'ouest des Etats-Unis.

CLAUDE FLÉOUTER.

(Lire la suite page 24.)

Le Monde

idées

AGRICULTURE

La terre indépendante

par PHILIPPE LAMOUR (*)

LES trente années qui ont suivi la fin de la guerre ont connu *la plus forte et la plus* rapide expansion qui ait jamais été constatée, en France, au cours de l'histoire.

Pendant cette période, l'accroissement de la productivité agricole a été particulièrement élevé; mais *ce fut* au prix d'un exode rural sans précédent. Il a chassé de *leurs terres plus de cinq millions* d'exploitants, avec leurs familles, qui sont venues assurer l'essor des autres secteurs d'activité.

L'histoire ne se refait pas. Il faut être réaliste et tenter de dégager les aspects favorables de *cette situation irréversible* ; c'est-à-dire, concevoir une nouvelle orientation de l'exploitation du sol que permet désormais, dans de nombreuses régions, la disponibilité de larges espaces habités par une population réduite.

Parmi toutes les activités économiques, l'exploitation du sol est *celle qui comporte, pour* le pays, la plus grande part d'indépendance, la seule qui puisse demeurer autonome et relever du seul contrôle national, sans servitude à l'égard du monde extérieur.

L'industrie importe la quasi-*totalité de ses besoins* en *énergie* et une grande partie des matières premières qu'elle utilise ; de plus, et paradoxalement, elle importe aussi une main-d'œuvre étrangère plus nombreuse que le chiffre des chômeurs recensés. Par contre, l'exploitation du sol ne consomme que 1,8 % de la totalité des *besoins nationaux en énergie* ; elle valorise une matière première qui est en place et n'emploie que peu de travailleurs immigrés. Certes, elle utilise des produits industriels consommateurs d'énergie : tracteurs, machines, engrais, produits antiparasitaires ; mais, c'est au service d'une production *de plus en plus orientée vers des* exportations compensatrices, qu'il est nécessaire et possible d'amplifier.

Cette vocation, largement indépendante et largement exportatrice, a été longtemps méconnue par *ceux-là mêmes qui*, aujourd'hui, en découvrent tardivement les vertus ; mais il n'est jamais trop tard pour bien faire. « *Il y a plus de joie dans le ciel...* ».

Une action de grande envergure

Il faut entreprendre une action de grande envergure en vue d'une exploitation plus rationnelle, plus complète et plus efficace des ressources de ce sol national qui est le seul élément économique que *nous contrôlions* à peu près complètement. Cette action ne doit pas concerner seulement la production des denrées alimentaires, mais aussi les productions destinées à l'industrie, aux soins médicinaux, voire à l'allégement *de notre dépendance dans* le domaine de l'énergie.

Il est anormal que la France importe encore un considérable volume de biens alimentaires destinés aux *hommes et aux* animaux, et en particulier la plus grande partie des produits en conserve. Depuis de trop nombreuses années, l'industrie agricole et alimentaire a évolué sans objectifs généraux ni programmes *articulés, au hasard d'initiatives* dispersées et mal ajustées. De ce fait, elle a été livrée à une insupportable compétition sauvage.

Le maïs est devenu, en Europe, un élément essentiel pour l'alimentation animale, comme il l'était depuis longtemps en Amérique du Nord. Il n'y a aucune raison de ne pas satisfaire régulièrement nos besoins en cette matière ; et il n'est pas admissible *de demeurer exclusivement* tributaire de l'étranger pour le soja dont, par ailleurs, la production a été découragée, il y a trente ans, par des administrations qui n'y croyaient pas.

L'extension des équipements de stockage et de transformation des produits agricoles doit permettre de pallier les aléas du marché et d'accroître les exportations, qu'il s'agisse des céréales, des produits laitiers, de la viande, des fruits et légumes ou des vins de qualité ; et la production de semences de sélection doit pouvoir être amplifiée. Il en est de même pour les produits oléagineux — colza, tournesol, carthame, œillette, — aussi bien pour les besoins de l'alimentation que pour les usages industriels.

Est-il admissible, par ailleurs, que le pays qui a donné au monde le modèle de la gestion forestière soit importateur d'un volume aussi *important de bois et ne puisse* couvrir lui-même ses besoins en *pâte à papier* ?

A-t-on sérieusement envisagé l'ampleur qui pourrait être donnée à la culture des plantes médicinales et à la satisfaction des besoins de la pharmacie ? Pourquoi ne *tenterait-on pas d'affranchir* le pays de l'apport, en provenance de l'extérieur, de produits opiacés en évitant ainsi les fraudes profitables au trafic des stupéfiants ; cette production pouvant être surveillée dans des conditions aussi méticuleuses et aussi efficaces que celles qui s'appliquent à la culture du tabac.

On pouvait, jusqu'à présent, opposer un scepticisme souriant aux suggestions relatives à la production d'énergie d'origine végétale. En est-il toujours ainsi devant l'inquiétant accroissement du prix des carburants liquides et, *surtout, devant* les perspectives d'une réduction du volume de leurs *livraisons ? Certes*, il n'y a pas lieu de retenir certains procédés dans la mesure où ils exigent une consommation d'énergie plus élevée que la quantité qu'elle est *destinée à produire* ; mais il en est autrement dès lors qu'il est possible d'utiliser la plante elle-même pour la combustion nécessaire à la distillation.

Il ne s'agit là que de quelques indications générales. Il apparaît nécessaire *d'entreprendre, sans* retard, un inventaire de toutes les possibilités ouvertes pour une meilleure exploitation du sol national et de dresser la liste des produits de *toute nature* dont la culture autochtone permettra d'épargner d'inutiles *importations* et d'augmenter le volume des exportations. Il y aura lieu d'étudier le coût de ces productions et aussi les garanties qu'elles doivent comporter pour les producteurs ; car il faudra sans doute parfois *se résigner* à payer les produits plus cher dans la monnaie nationale dont on dispose plutôt qu'avec des devises dont on ne dispose plus.

Il faudra également établir des programmes de localisation de ces productions, en raison des différentes vocations des sols et des climats.

On pourra ainsi prendre la mesure de la chance exceptionnelle que constitue, pour *la* France, l'existence d'espaces considérables, encore mal utilisés, et qui peuvent être mis en valeur par des moyens autonomes, afin *de satisfaire* les *exigences* alimentaires et industrielles internes et *aussi d'améliorer la balance* des échanges.

★ Président du comité économique *et social de la région* Languedoc-Roussillon.

Nos élevages seront-ils un puits de pétrole ?

par ANDRÉ LAURENT (*)

IL a fallu la guerre d'octobre 1973 entre Israël et *l'Egypte*, et ses conséquences sur les prix mondiaux des matières premières, pour *que les Français prennent* conscience de la nécessité d'une balance des *comptes équilibrée afin que puissent* être achetées les matières premières vitales pour notre activité économique.

Confronté à la nécessité de rééquilibrer notre balance commerciale, le gouvernement dut promouvoir toute une politique de contrats à l'exportation, *d'économies d'énergie, de matières* premières, de recyclage, dont les effets tardent *à se faire sentir*.

C'est dans le même esprit que le *président de la République* déclara que l'agriculture devait être le « pétrole de la France ». Cette déclaration fut faite à un moment où *nos échanges agro-alimentaires étaient* déficitaires à cause des prix élevés *sur les marchés du cacao et du* café et de la sécheresse de 1976, qui avait réduit à fort peu nos exportations de céréales.

Nous pouvons considérer 1978 comme une année plus normale, notamment en matière d'élevage. *Quels résultats enregistrons-nous ?* Quelle contribution l'élevage a-t-il *apportée au rééquilibrage de notre* balance commerciale ?

Le commerce extérieur de l'ensemble de nos produits laitiers, aliments d'allaitement inclus, fait ressortir un solde *positif* de 4,10 milliards de francs en 1978 ; il était de 5 milliards *en 1977. Bien qu'encore favorable* la situation se dégrade nettement.

Les viandes bovines font ressortir un excédent de 1,06 milliard de francs, mais toutes les autres viandes sont déficitaires : *le porc* de 2,8 milliards, le *mouton* de 0,9 et le *cheval* de 0,8. Au total, *le déficit* en viandes de boucherie est de 3,48 mil*liards de francs, soit l'équivalent de* 5,8 % de la facture pétrolière.

Rentabilité et coût de l'alimentation

Les productions avicoles dégagent un excédent de 0,55 milliard malgré *un déficit en œufs de près de 90 millions*.

Globalement, la contribution de l'élevage à l'équilibre de la balance commerciale française est donc de 1,375 milliard de francs. Disons-le tout net, ce montant est ridicule, *pour ne pas dire scandaleux*, quand on pense aux potentialités qui sont *les nôtres*.

La France, de tous les membres de la Communauté, est celui qui dispose de la plus forte surface agricole. Un climat favorable lui permet de *récolter de très importantes* ressources fourragères et de gros excédents *de céréales. La population* agricole disponible est nombreuse, souvent qualifiée et peu disposée, dans la conjoncture actuelle du marché du travail, à quitter l'agriculture.

Toutes les conditions structurelles favorables à un élevage dynamique sont réunies en France, hormis les tourteaux de soja et d'arachide, qui doivent être importés chez nous, comme ils le sont dans les autres Etats membres de la C.E.E.

Dans ces conditions, les déficits ovins et équins sont surprenants. Quant au déficit porcin, dont l'importance, rappelons-le, est de l'ordre de 5 % des importations pétrolières, ce *déficit est choquant. Sans développer* nos exportations, mais en comblant seulement nos déficits, en mouton, en cheval, en porc et en œufs, on ferait quadrupler l'excédent global de *l'élevage, c'est en dire l'intérêt* au niveau national. C'est le minimum *de ce que nous pouvons attendre*.

Les structures, le financement, l'alimentation, la loi sur la pharmacie vétérinaire, la loi sur l'architecture, l'environnement, etc., devraient faire partie *d'une politique globale de l'élevage*, revue et corrigée dans le sens *de l'efficacité, de la compétitivité* et du dynamisme et non pas être ce qu'ils sont actuellement : des empêchements, des coûts, des freins, des contraintes administratives décidées *au coup par coup*, des obstacles purement nationaux qui viennent *s'ajouter aux effets pervers*, déjà dénoncés, des montants compensatoires.

Comment, dans la situation actuelle, promouvoir un élevage efficace ?

La rentabilité de l'élevage français *est conditionnée par le coût de l'alimentation* des animaux et par les *distorsions de concurrence* entre partenaires communautaires. Les coopératives d'alimentation animale se sont à nouveau *penchées sur ce grave* problème.

Contrairement à ce que certains pensent, les produits de substitution *de céréales, le manioc, par exemple*, s'ils permettent d'abaisser le coût des aliments composés en France, favorisent la situation des éleveurs du nord de la C.E.E.

En effet, les produits de substitution, arrivant en Europe par voie *maritime, seront* toujours meilleur marché aux Pays-Bas qu'en France.

Le principe communautaire s'appuie sur la *préférence* aux productions de la Communauté. Favoriser les produits d'importations est contraire à ce principe.

Nous devons donc, en conséquence, nous orienter vers toutes mesures tendant à l'utilisation de nos propres productions, céréalières et autres.

En ce qui nous concerne, les aliments devraient être fabriqués avec des céréales disponibles en France et à un prix équivalent à celui de ces produits de substitution.

Le *F.E.O.G.A. accorde des restitutions* aux céréales communautaires exportées. Une subvention moindre, sur les blés fourragers, ramenant leur prix d'incorporation dans les *aliments au niveau du manioc*, résoudrait le problème et replacerait nos *éleveurs dans des conditions* comparables à celles de nos partenaires sans qu'il en coûte plus à la Communauté.

Simultanément, il faut que les éleveurs *qui récoltent également des* céréales (*ou autres produits pour* l'alimentation des animaux) aient plus de facilités pour les transformer en aliments composés de haute qualité.

La coopérative d'aliments composés est incontestablement le meilleur outil créé par l'éleveur.

En dehors des *élevages exceptionnellement* importants, la création de petites unités de fabrication propres à chaque élevage n'est pas une solution rationnelle.

— *Elle disperse* les investissements, qui, si l'on considère le coût à la tonne d'aliment, sont très élevés ;

— Elle limite les fabrications à de faibles tonnages, rendant les approvisionnements difficiles et onéreux, et *la formulation extrêmement rigide*, non adaptable aux conditions économiques du jour ;

— Elle favorise la consommation de tourteau de soja, au détriment d'autres protéines d'origine française ;

— *Elle occasionne encore* un surcroît de travail à l'agriculteur, dont *la tâche est déjà particulièrement* longue et pénible.

Par contre, l'investissement dans *l'outil collectif* qu'est la coopérative est économiquement et zootechnique*ment* très valable :

— Investissement à la tonne de produit fabriqué plus faible ;

— *Libération* du travail *pour* l'éleveur ;

— *Meilleure souplesse de formulation* des aliments par des approvisionnements plus variés et meilleure qualité des formules. D'où meilleur indice économique sur les animaux ;

— Contrôles plus rigoureux et plus fréquents par analyses de laboratoire *sur matières premières et produits* fabriqués ;

— *Plus grande facilité* pour diversifier et développer l'emploi des matières protéiques françaises.

Pour les animaux de plus en plus performants de nos élevages, il faut des aliments de plus en plus performants pour obtenir un meilleur indice économique et un meilleur équilibre *de santé* des animaux.

Outre l'aide aux blés fourragers, et toujours dans le but d'abaisser le coût de nos productions animales face à nos partenaires du Marché *commun, le SYNCOPAC souhaite* que l'on facilite pour l'éleveur produisant *lui-même une partie* de l'alimentation de ses animaux l'échange céréales aliments dans le cadre de sa coopérative.

La volonté politique

En *adoptant ces différentes* mesures et en les développant, nous supprimerons une grande partie de l'intérêt que présentent certains produits de substitution des céréales et :

— Nous placerons mieux nos éleveurs sur le *terrain de la concurrence* face à nos partenaires ;

— Nous favoriserons les petits et moyens producteurs et contribuerons à relancer l'élevage dans des zones *délaissées du fait des conditions* économiques actuelles ;

— Nous réduirons notre dépendance à l'égard de l'étranger, surtout en matière de tourteaux et de produits de substitution.

Jusqu'à maintenant, le gouvernement *s'est peu soucié des déficits* de notre élevage mais davantage de résorber, au moins partiellement, notre déficit en protéines. Il a fait rédiger deux rapports et nommé un « *M. Protéines* ».

Disons-le nettement : oui aux économies de protéines, mais ne nous trompons pas de combat. La résorption du déficit de 316 000 tonnes de viandes porcines *nécessiterait* avec les techniques actuelles l'importation du même tonnage de tourteaux *de soja, soit une dépense de 400 millions* de francs, mais l'économie sur la viande porcine serait de 2 814 millions de francs, soit exactement sept fois plus.

Ce qui manque sans doute le plus, actuellement, c'est la conviction et la volonté politique. Les éleveurs ont connu tant de désillusions dans les années passées qu'ils ont besoin de reprendre *confiance* en *eux-mêmes*, dans leur avenir et leur rôle néces*saire pour satisfaire* les *besoins* des consommateurs.

★ Président du SYNCOPAC (fédération nationale des coopératives de production et d'alimentation animales).

Installer des nouveaux paysans

par MICHEL FAU (*)

LA loi d'orientation agricole qui va être discutée cette semaine à l'Assemblée nationale fournira-t-elle l'occasion du débat salutaire dont l'agri*culture française a besoin ?* Il serait temps. Beaucoup d'agriculteurs, surtout les jeunes, ne voient pas encore la vie en rose. Loin de là. Et ce n'est pas *l'ambiance de crise permanente* qui règne à Bruxelles à propos *de la politique agricole commune* qui les rassurera.

Pourtant, c'est sur eux essen*tiellement que va reposer* l'aventure agricole de la France. Mais *il ne faut pas l'oublier : 8,20 %* seulement des chefs d'exploitation ont moins de trente-cinq ans. Notre population agricole diminue d'année en année, mais, plus *grave, elle vieillit !*

Curieusement, les possibilités d'installation pour les jeunes n'ont pas augmenté pour autant. *Nous vivons aujourd'hui* un blocage des structures agricoles.

Pour le C.N.J.A., il faut donc *rapidement renverser la vapeur* et *démarrer ce que le président de la République* et le premier ministre appellent « *la seconde révolution agricole* » de cette moitié du siècle.

Ces dernières années, l'agriculture française, dont le potentiel de production est pourtant un des plus forts l'Europe, a perdu des points par rapport à ses principaux partenaires du Marché commun, *par exemple* :

— En 1970, un paysan hollan*dais produisait pour 9 720 unités* de compte de produits agricoles, alors qu'un paysan français en produisait seulement pour 4 090 unités de compte.

— En *1977, ce même paysan* hollandais produisait pour *27 330* unités de compte de produits agricoles ; son collègue français parvenant tout juste à 10 600 unités *de compte*.

On pourrait multiplier les exemples. Ainsi, non seulement notre pays n'a pas réussi à maintenir la distance avec ses prin*cipaux partenaires et concurrents*, mais les écarts se sont accrus.

C'est pourquoi *on ne* peut qu'être d'accord avec le lance*ment d'une seconde croisade* technique pour notre agriculture : tant de possibilités restent inexploitées. Mais l'expérience passée doit nous faire réfléchir.

La politique agricole de ces dernières années est coupable, *parce qu'elle a engendré un phénomène* grave d'inégalités entre les productions, entre les exploitations et entre les régions.

En moyenne, le revenu brut *d'exploitation d'un agriculteur de* Savoie stagnait, en 1978, à *17 930 F*, alors qu'en Lozère il était de 23 600 F, dans le Finistère de 53 940 F et en Seine-et-Marne de 236 400 F. Attention ! Ces chiffres n'indiquent pas le « *salaire moyen des exploitants* ». Il s'agit *d'un revenu brut* dont il *faut déduire l'amortissement* de tous les investissements et même des investissements fonciers. *Néanmoins, les écarts sont parlants*.

C'est pourquoi, pour *les jeunes* agriculteurs, l'effort d'intensifica*tion, qui doit être accéléré, doit* concerner en priorité les exploitations et les départements défavorisés.

Il est grand temps de stabiliser la population rurale, car des régions entières se déser*tifient. Aujourd'hui, entre 10 000* et 11 000 jeunes agriculteurs *s'installent par an*, dont un tiers dans le Grand-Ouest.

A ce rythme, si rien n'est entrepris pour *redresser* la situation, la France ne comptera *guère plus de 300 000 agriculteurs*.

Ainsi, la question fondamentale à laquelle les députés finalement auront à répondre est *celle-ci : veut-on développer* l'agriculture française avec un nombre maximum d'exploitants, avec des jeunes dynamiques et responsables, et cela dans toutes les régions, ou bien seulement avec un petit club de « fermiers » à l'américaine concentrés dans les régions les plus riches ?

Le syndicalisme jeune défend évidemment la première option en se battant pour faire *installer au moins quinze mille* jeunes par an à temps complet.

C'est pourquoi, à son avis, trois grandes actions globales sont à entreprendre :

1) Donner du souffle à notre appareil agro-économique pour *répondre aux défis intérieurs* et extérieurs en développant, notamment au sein des filières de production, une politique contractuelle ;

2) Accélérer les efforts de développement des techniques et *de formation des hommes, des* jeunes en particulier qui auront à répondre à ces *défis. Le* dernier budget de la formation professionnelle n'en montre, hélas ! pas le chemin ;

3) Relancer la politique *d'aménagement des structures* agricoles en prenant notamment des *mesures courageuses* à propos du foncier. Les dispositions contenues dans le projet de loi du gouvernement lancent de nouvelles pistes intéressantes. *Mais il semble* que l'on soit en train de passer à côté *de la grande réforme foncière* de cette fin de siècle. Un peu partout, le prix de la terre, sous l'effet de la concurrence et de la spéculation, déconnecte de plus en plus des réalités économiques. Il faut donc dépous*siérer les mythes et les conservatismes* en abordant la question *foncière en termes économiques*.

Vouloir traiter l'agriculture sur un pied d'égalité avec le reste de *l'économie* ne signifie pas la traiter de la même manière. *L'activité agricole possède ses* spécificités propres dont il faut tenir compte si l'on veut qu'en l'an 2000 il y ait encore des campagnes vivantes et animées, *capables d'accueillir les citadins* et de répondre à leur soif d'espace et de nature.

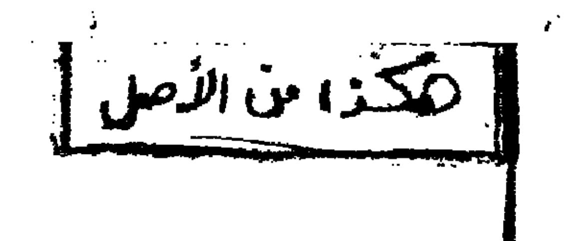
(*) Président du Centre national des jeunes agriculteurs.

Le Monde

LA CRISE

La « rébellion »

Les raisons d'un échec



Le Monde

étranger

LA CRISE EN IRAN ET L'ÉPREUVE DE FORCE AVEC LES ÉTATS-UNIS

La « rébellion » de Tabriz semble avoir fait long feu

(Suite de la première page.)

Des badauds stationnent en permanence devant le portail fermé de la radiotélévision, occupée la veille par les partisans de l'imam Khomeiny. Des soldats de l'armée de terre montent la garde derrière les grilles et, de temps à autre, tirent en l'air pour disperser la foule quand elle s'y gonfle au-delà des limites jugées tolérables. Quand les forces de l'ordre ne parviennent pas à dégager l'issue du bâtiment, la radio lance à la population un appel au secours. Des milliers de personnes accourent aussitôt pour défendre les lieux contre les « factieux », comme ce fut le cas lundi vers 19 heures. Lors d'une autre alerte, le même jour à 13 h. 30, les militaires ont choisi la manière souple, en ouvrant le portail devant un groupe de manifestants favorables à l'ayatollah Chariat Madari et les escortant jusqu'aux locaux de la radiotélévision où ils purent dialoguer avec les occupants khomeinistes, avant de reconduire à la porte les manifestants médusés.

Pour élargir leur audience et l'emporter aisément sur leurs adversaires, les khomeinistes ont appliqué, dès le premier jour de l'insurrection, une tactique habile. Ils ont établi une distinction nette entre le Parti républicain du peuple musulman (P.R.P.M.) et son mentor, l'ayatollah Chariat Madari, allant parfois jusqu'à opposer ce *« respectable chef religieux »* à la *« clique d'agents de l'impérialisme »*. Témoin cet ouvrier d'une usine de tracteurs, rencontré devant le portail de la radiotélévision. *« Certains abusent du nom de Chariat Madari,* nous dit-il sur le ton d'une leçon bien apprise, *pour susciter une guerre civile et affaiblir la République.»*

C'est en brandissant côte à côte des portraits de l'imam Khomeiny et de l'ayatollah Chariat Madari que de cinquante mille à cent mille manifestants ont défilé dimanche dans les rues de Tabriz aux cris de *« Vive l'unité populaire ! »* et d'*« A bas l'impérialisme ! »*. Les deux principaux représentants du gouvernement central, le gouverneur Gharani et l'ayatollah Madani, conduisaient l'imposant cortège, tandis que les militants khomeinistes et leurs alliés communistes incitaient les manifestants à *se diriger vers la radiotélévision pour la « libérer » des « ennemis de l'Islam et du peuple »*, ce qui fut accompli sans coup férir...

L'apparente contradiction n'est que le fruit, nous dit-on ici, de l'*« imagination des Occidentaux »*. La population de Tabriz, elle, ajoute-t-on, comprend parfaitement qu'il est nullement contradictoire de vénérer un chef religieux de la stature de l'ayatollah Chariat Madari et, en même temps, de s'opposer aux menées subversives du *Parti du peuple musulman*. De toute évidence, les insurgés qui se réclament du vieil ayatollah ont subi une défaite politique majeure qui a entraîné l'effondrement de leur entreprise armée.

Les raisons d'un échec

La principale cause de leur échec réside peut-être dans le caractère foncièrement conservateur de leurs dirigeants. Contrairement au mouvement kurde, authentiquement populaire en raison de ses ambitions politiques, sociales et ethniques, le parti de l'ayatollah Chariat Madari s'est abstenu de mener campagne contre l'*« impérialisme américain »*, de dénoncer les *« exploiteurs capitalistes »* et n'a même pas repris à son compte la revendication de l'autonomie qui aurait pu être fondamentale dans cette province turcophone aux traditions révolutionnaires. L'ayatollah Chariat Madari s'étant prononcé explicitement, vendredi, contre le principe de l'autonomie, Radio-Tabriz, alors aux mains des insurgés, cessa dès samedi de se référer à ce problème. Les responsables de la radio étaient allés jusqu'à censurer le message de solidarité que leur avait adressé le cheik Hosseini et dans lequel le dirigeant kurde évoquait en termes généraux le *« droit des peuples à l'autonomie »*.

Le parti de l'ayatollah Chariat Madari a fait de la « démocratie » son cheval de bataille. Il a dénoncé la Constitution et la *« dictature institutionnalisée de Khomeiny »*. Le thème n'est sans doute pas sans écho dans certaines couches « évoluées » de la société. Mais, isolé du contexte ethnique, social et politique, le *« combat pour la démocratie »* n'est pas primordial pour les *mostazafin*, pour les misérables du peuple et des bidonvilles aux yeux de qui le pain est une exigence plus pressante que la liberté.

D'ailleurs, dans un pays qui n'a pratiquement jamais vécu sous un régime démocratique, la majeure partie de la population n'a sans doute pas le sentiment de subir les effets d'une dictature. Pour la première fois dans l'histoire de la Perse, tous les partis sont autorisés ou tolérés. Leurs journaux foisonnent. Les syndicats, les conseils ouvriers, les associations paysannes librement élues, fonctionnent au grand jour et obtiennent des avantages matériels non négligeables. C'est dire que les atteintes aux libertés, parfois sérieuses, dont les intellectuels libéraux sont les principales victimes, n'émeuvent pas outre mesure la plupart des Iraniens, sauf quand la radio et la télévision d'Etat, où est exercée une censure draconienne, heurtent de front leurs intérêts ou leurs aspirations.

De nouvelles explosions ?

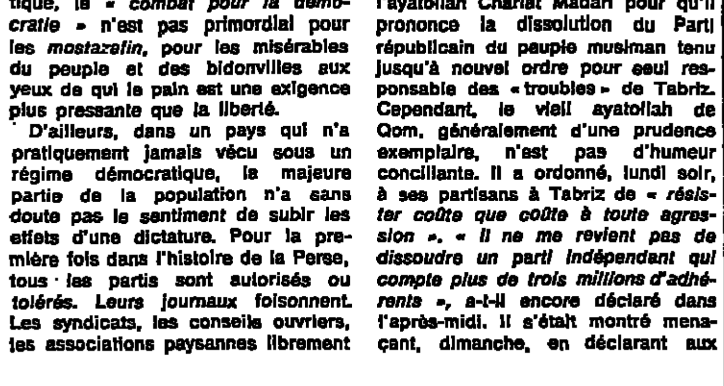
Ainsi à Tabriz on a relevé que le gros des manifestants khomeinistes était constitué ces derniers jours par les *mostazafin*, les petits boutiquiers du Bazar (qui se sont mis spontanément en grève dès que la radiotélévision a été occupée par les partisans de l'ayatollah Chariat Madari) et les étudiants, qui constituent ici le fer de lance du mouvement *« anti-impérialiste »*.

On comprend mieux dès lors pourquoi les insurgés, qui auraient pu être accueillis comme des libérateurs, font figure de factieux, que l'on tentera vraisemblablement d'arrêter ces prochains jours, selon les directives données lundi par l'imam Khomeiny lui-même : de vives pressions sont exercées sur l'ayatollah Chariat Madari pour qu'il prononce la dissolution du Parti républicain du peuple musulman tenu jusqu'à nouvel ordre pour seul responsable des « troubles » de Tabriz. Cependant, le vieil ayatollah de Qom, généralement d'une prudence exemplaire, n'est pas d'humeur conciliante. Il a ordonné, lundi soir, à ses partisans à Tabriz de *« résister coûte que coûte à toute agression »*. *« Il ne me revient pas de dissoudre un parti indépendant qui compte plus de trois millions d'adhérents »*, a-t-il encore déclaré dans l'après-midi. Il s'était montré menaçant, dimanche, en déclarant aux micros d'Europe 1 et de France-Inter : *« J'ai averti le gouvernement qu'à la moindre erreur qu'il commettrait, l'Azerbaïdjan serait le point de départ d'une nouvelle guerre en Iran. »*

Tout se passe comme si chacun des deux adversaires — l'ayatollah Chariat Madari et l'imam Khomeiny — estimait que le rapport de force est en sa faveur. M. Bani Sadr, l'un des trois membres de la délégation du Conseil de la révolution qui est arrivée à Tabriz lundi, a annoncé d'emblée qu'il *« ne venait pas négocier »* un compromis avec les rebelles, mais voulait seulement *« dialoguer avec la population »*. Cette déclaration a mis en fureur l'ayatollah Chariat Madari, qui a accusé, à juste titre, le Conseil de la révolution d'avoir violé un accord conclu vendredi dernier, aux termes duquel ses propres représentants seraient incorporés dans la commission d'enquête envoyée à Tabriz. L'ayatollah a réaffirmé alors que rien ne sera réglé en Azerbaïdjan sans son assentiment personnel.

A moins que l'une des deux parties antagonistes cède, on ne voit pas comment on pourrait éviter de nouvelles explosions.

ERIC ROULEAU.




(Dessin de PLANTU.)

M. Vance s'efforce d'obtenir le soutien des grandes capitales européennes

Le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, est arrivé ce mardi matin 11 décembre à Rome, d'où il devait gagner Bonn dans l'après-midi. Il partira mercredi pour participer à Bruxelles au conseil atlantique.

A la recherche d'appuis face à l'Iran, M. Vance a eu un bref entretien lundi à Londres avec le premier ministre, Mme Thatcher, et le ministre des affaires étrangères, lord Carrington, puis deux entretiens à Paris, d'abord avec son collègue français, M. François-Poncet, puis, au cours d'un dîner de travail, avec le président de la République. Seuls, y assistaient le secrétaire général de l'Elysée, M. Wahl, et l'ambassadeur américain M. Hartman. M. Vance a également rencontré, toujours à Paris, le ministre japonais des affaires étrangères, M. Okida.

Si les entretiens franco et anglo-américains restent entourés de discrétion, les milieux américains autorisés se montrent sévères sur le comportement des Japonais.

En quittant l'Elysée, M. Vance a déclaré :

« Nous avons beaucoup apprécié l'appui que votre gouvernement a donné à l'action des Etats-Unis au Conseil de sécurité afin de permettre le retour des otages sains et saufs. Nous allons travailler ensemble afin d'assurer leur libération. »

Il semble que l'attitude française sur le plan diplomatique tienne en trois points : condamnation de la prise d'otages, maintien d'un contact étroit avec les Etats-Unis, appui à l'action internationale en cours, notamment par l'entremise de M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, action dans laquelle les Etats-Unis placent toujours un certain espoir.

Sur le plan économique la position française paraît plus complexe. Trois cas se présentent : 1°) Le gel des avoirs iraniens dans les banques américaines ne peut être étendu aux filiales de ces banques en France en raison de la législation en vigueur. 2°) Sur ce qui concerne les fournitures à l'Iran, aucun problème sérieux ne se pose à Paris ; la France, par exemple, ne peut évidemment se substituer aux Etats-Unis pour fournir à l'armée iranienne des pièces détachées. 3°) Enfin, en ce qui concerne les achats de pétrole, l'attitude constante de la France a été de restreindre le plus possible les importations et surtout de ne pas s'approvisionner sur les marchés libres. Ce sont plutôt les Américains qui jusqu'ici faisaient à cet égard preuve de laxisme. Leur attitude paraît en train de changer.

Washington reproche au Japon « sa hâte inconvenante » d'acheter du pétrole libre

Aussi ne cachait-on pas, lundi soir, dans les milieux américains les reproches faits au Japon. Les Japonais, estiment les Américains, manquent à la solidarité occidentale par une politique *« ambiguë »* dans l'affaire des otages, en aidant l'Iran à tourner le gel des avoirs iraniens aux Etats-Unis et en s'approvisionnant en pétrole avec *« une hâte inconvenante »* sur le marché libre.

Notre correspondant à Tokyo, Philippe Pons, écrit à ce sujet :

« Selon les milieux pétroliers, en novembre et décembre, les Japonais ont acheté sur le marché libre 3 millions de kilolitres de pétrole qui étaient destinés aux Etats-Unis. Ce volume représente 40 % des exportations vers ce pays. Selon le quotidien Yomiuri, *ces achats avaient évidemment pour but d'augmenter les approvisionnements japonais, mais aussi de faciliter les négociations avec les Iraniens pour la reconduction des accords d'achat direct qui expirent en décembre. Les Japonais affirment que l'Iran a fait de ces achats la condition pour entamer les négociations. A plusieurs reprises en novembre il avait été fait mention à Tokyo de tels achats (le* Monde *du 29 novembre). Le gouvernement avait nié ces « rumeurs », mais mis en garde cependant les compagnies pétrolières contre ces pratiques. Selon les journaux japonais, les Etats-Unis auraient protesté auprès des Japonais, estimant que leur attitude était peu amicale. Les maisons de commerce nippones ont pour leur part annoncé qu'elles avaient repris leurs activités en Iran. »*

EN RÉFÉRÉ

La Banque nationale de l'État iranien se plaint d'être spoliée par la Citibank-Paris

L'instance en référé engagée par la Banque nationale de l'Etat iranien Bank Markazi Iran pour réclamer la restitution des 50 millions de dollars qu'elle a déposés à la Citibank-Paris (établie 60, avenue des Champs-Elysées) a fait l'objet d'une audience tenue collégialement le 10 décembre par Mme Simone Rozès, président du tribunal de Paris, M. Fernand Justafré et M. Pierre Drai, premiers vice-présidents.

Au nom de la Bank Markazi, Me François Chéron exposa que la Citibank-Paris, établissement français, se *« mettait en marge de la législation française »* en obéissant à un ordre envoyé par télex le 19 novembre par la Citibank de New-York qui lui enjoignait de refuser d'exécuter toute opération de quelque nature que ce soit sur le compte de dépôts de la banque d'Etat iranienne, en particulier la conversion sollicitée par cette dernière des dollars en livres sterling.

La loi du 13 juin 1941 oblige tous les établissements bancaires français, tel la Citibank-Paris, énumérés sur une liste publiée au *Journal officiel* et soumise à la surveillance de la commission de contrôle des banques, au Conseil national du crédit et même à la Banque de France, à exécuter sans délai sur les fonds dont ils sont dépositaires tous les ordres des déposants.

L'avocat a souligné que ces 50 millions de dollars font partie intégrante de la masse financière française et qu'il s'agit des fonds d'un Etat souverain sur lesquels aucune saisie n'est possible.

Bref, il s'agit, assure-t-il, d'une *« voie de fait »*, d'une *« spoliation »*, qui autorisent la victime à demander la restitution immédiate de ce qui lui appartient.

En défense, Me Jean-Claude Dubarry a rétorqué que la banque demanderesse ne pouvait pas invoquer en l'espèce un *« intérêt né et actuel »* étant donné qu'un échange de télex du 4 décembre, entre la Bank Markazi et la Citibank-Paris, établit l'existence entre elles d'un contrat de dépôt des fonds du 5 au 19 décembre. Les télex échangés montrent un marchandage sur le taux d'intérêt que les fonds déposés rapporteront, fixé au terme de cette discussion à 13,75 %.

Pour lui, les fonds ne sont donc pas exigibles actuellement. D'ailleurs, d'après la coutume internationale des opérations de banque à banque, les billets représentant matériellement les sommes ne sont pas maniés. Ceux qui représentent les 50 millions de dollars en cause ne sont pas en France, mais aux Etats-Unis...

Il n'empêche, a répliqué Me Chéron, que la Citibank-Paris ne peut se retrancher derrière un ordre émanant d'une autorité étrangère pour se soustraire aux obligations imposées à toute banque française par la loi de 1941.

Mme Rozès n'a pas précisé à quelle date la sentence pourra être rendue.

LA FRANCE ENVISAGE DE RÉTABLIR L'OBLIGATION DE VISA POUR LES IRANIENS

Le gouvernement français, qui a marqué dès le début de la révolution iranienne *« son souci de respecter les choix du peuple iranien, condamne l'attentat commis à Paris le 7 décembre contre une personnalité iranienne »*, déclare un communiqué publié, lundi 10 décembre, par le ministère des affaires étrangères. Respectueuse de la souveraineté des autres, ajoute le communiqué, *« la France ne tolérera pas que l'on ne respecte pas la sienne. Terre d'accueil, elle prendra les mesures nécessaires pour assurer la liberté et la sécurité de ceux qui se placent sous la protection de ses lois »*.

Interrogé sur les mesures qui pourraient être prises, le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré : *« Parmi les mesures que le gouvernement envisage pour éviter le renouvellement de tels actes figurent la mise en œuvre de contrôles aux frontières et, par exemple, le rétablissement, pour une période limitée, de l'obligation de visa pour les ressortissants iraniens. Des contacts vont être pris immédiatement à ce sujet avec les autorités iraniennes. »*

A Bâle

LES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES D'EUROPE ONT CRITIQUÉ LE BLOCAGE DES AVOIRS IRANIENS PAR LES ÉTATS-UNIS.

Bâle *(A.F.P.)*. — La guerre financière que se livrent les Etats-Unis et l'Iran a été au centre des entretiens des gouverneurs des banques centrales au cours de leur réunion mensuelle à Bâle, indique-t-on de source informée. M. Paul Volcker, président de la Réserve Fédérale des Etats-Unis, qui n'assiste que rarement aux réunions des gouverneurs, était d'ailleurs présent le 10 décembre pour défendre la position américaine. Quant à M. Gordon Richardson, gouverneur de la Banque d'Angleterre, il avait quitté Bâle en fin de matinée pour rencontrer lundi après-midi à Londres M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, actuellement en tournée en Europe. Le « gel » des avoirs iraniens aux Etats-Unis et le problème que ce blocage pose pour le règlement de la dette iranienne ont fait l'objet de critiques nombreuses dans les pays européens, souligne-t-on de même source.

Un autre sujet de discussion aura été l'éventuel remplacement du dollar comme monnaie de paiement du pétrole ou plus généralement comme devise de réserve. Ce sujet pourrait être abordé par M. Fritz Leutwiler, président de la Banque nationale suisse, lors de sa prochaine visite en Arabie Saoudite, le franc suisse étant une des monnaies recherchées par les pays actuellement détenteurs de dollars.

● *La date de la visite en Egypte du premier ministre israélien, M. Menahem Begin,* a été fixée au 7 janvier prochain, a indiqué, dimanche après-midi, un communiqué publié simultanément au Caire et à Jérusalem. — *(A.F.P.)*

● *L'Egypte devient producteur d'uranium.* — La première mine d'uranium en Egypte, située dans la région d'El Mascate, dans le désert oriental, va être inaugurée au mois de janvier, annonce le quotidien cairote *Al Ahram*. La production en sera de 30 à 50 tonnes par an, dans un premier temps, avant d'atteindre une centaine de tonnes. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

LES TRAVAUX DU CONSEIL

Les panoplies européennes en présence

Il faut distinguer entre les armes nucléaires tactiques, dites de théâtre des opérations, et les armes eurostratégiques. Les premières armes, d'une configuration généralement très ancienne, sont déjà stockées en Europe de l'Ouest (à raison de sept mille engins explosifs) et en Europe de l'Est (à raison de trois mille cinq cents) depuis les années 50. Elles appartiennent à la panoplie utilisée éventuellement sur le champ de bataille ou dans ses approches.

En revanche, les armes eurostratégiques peuvent être cantonnées très en arrière du champ de bataille proprement dit. Leur apparition — principalement en Union soviétique — est plus récente, comme en témoigne le missile SS-20. Leur grande précision, s'ajoutant à leur moindre vulnérabilité liée à leur stationnement hors des zones de combat, en font une arme très efficace.

Les missiles à courte portée, l'artillerie nucléaire, les mines et la plupart des avions font partie des armes nucléaires tactiques du théâtre. Les missiles à moyenne portée et les bombardiers modernes sont plutôt des armes eurostratégiques.

1) MISSILES A COURTE PORTEE

L'Union soviétique aligne 500 batteries de missiles FROG (un explosif de quelques kilotonnes pour une portée de 20 à 50 kilomètres) et 750 batteries de missiles SCUD et SCALEBOARD (une charge de quelques dizaines à une centaine de kilotonnes pour une portée de 180 à 700 kilomètres). Les pays du pacte de Varsovie disposent, au total, de 300 batteries de missiles FROG et de 130 SCUD.

Les pays de l'OTAN alignent, en Europe, 400 missiles Sergeant, Lance, Pershing-1 et Honest John (dont la puissance destructrice varie de quelques kilotonnes à moins de 400 kilotonnes pour des distances de 40 à 700 kilomètres selon les modèles). La France dispose de missiles Pluton — 5 régiments de 6 lanceurs chacun — capables de lancer à 120 kilomètres de distance une tête de 15 à 25 kilotonnes.

2) ARTILLERIE NUCLEAIRE

L'Union soviétique possède 150 canons de 180 millimètres équipés pour tirer des projectiles nucléaires à 16 kilomètres de portée.

Les pays de l'OTAN ont, dans les armées américaines stationnées en Europe, 200 pièces de 203 millimètres et 300 pièces de 155 millimètres pour lancer des explosifs de 1 à 2 kilotonnes jusqu'à 18 kilomètres.

3) LES MINES

Chacune des deux alliances militaires a, dans sa panoplie, des mines défensives, dont la puissance est inférieure à la kilotonne. Le nombre de ces engins reste mal connu.

4) MISSILES A MOYENNE PORTEE

L'Union soviétique peut aligner 500 *missiles* SS-4 SANDAL (environ 1 800 kilomètres de portée), 100 missiles SS-5 SKEAN (de l'ordre de 3 200 kilomètres de rayon d'action) et, présentement, 120 missiles SS-20 (environ 4 500 kilomètres de portée) qui ont, par rapport aux deux autres systèmes d'armes, la capacité de lancer trois têtes nucléaires. Les charges nucléaires des SS-4 et des SS-5 sont mégatonniques, tandis que celles du SS-20 seraient, *chacune*, *inférieures* à la centaine de kilotonnes.

Les pays de l'OTAN ne disposent pas actuellement d'un matériel équivalent à moins que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, par exemple, ne se décident à *distraire* de leur arsenal, aux fins européennes, les missiles de leurs sous-marins stratégiques en plongée. Mais la précision de ces armes n'est pas telle qu'elles puissent s'appliquer à des objectifs militaires plus ou moins mobiles. De son côté, la France dispose de 18 missiles balistiques SS-2 et SS-3 enfouis en Haute-Provence (450 kilotonnes à 1 mégatonne, selon les modèles, *pour* une portée de 3 000 kilomètres), mais ses armements ne sont pas intégrés dans l'OTAN.

5) AVIONS

L'Union soviétique peut aligner 740 Tupolev-16 BADGER et, aujourd'hui, 100 Tupolev-26 BACKFIRE qui sont équipés de *missiles air-sol nucléaires* (AS-2, AS-5 et AS-6) dotés d'une tête nucléaire pour des distances variant de 160 à 800 kilomètres.

Ravitaillés en vol, ces avions, dont le rayon d'action est respectivement de 4 800 à 5 700 kilomètres, peuvent devenir intercontinentaux.

Les pays de l'OTAN disposent de 68 F-111 américains basés en Grande-Bretagne et de 48 Vulcan B-2 britanniques. Certains des appareils embarqués à bord des porte-avions américains de la VIe flotte en Méditerranée — il en existe 200 environ — peuvent lancer une charge nucléaire, mais leur rayon d'action est très limité.

De son côté, la France possède 36 bombardiers Mirage IV (4 000 kilomètres de rayon d'action avec *un ravitaillement*) porteurs d'une bombe de 70 kilotonnes et 60 avions Mirage III-E et Jaguar dotés d'une arme nucléaire de 25 kilotonnes. Mais ce dispositif n'est pas placé sous un commandement militaire intégré de l'OTAN.

⁂

En 1979, les pays de l'OTAN et, spécialement, les Etats-Unis ne disposent pas d'armes nucléaires capables, directement pour les missiles ou sans ravitaillement en vol pour les avions, d'atteindre le cœur de l'Union soviétique depuis leurs lieux de stationnement en *Europe. Ce pourrait* être le cas, après 1983, avec les missiles de croisière et les missiles Pershing-2 sous contrôle américain, qui mettraient dix-sept minutes, en moyenne, pour le missile balistique Pershing-2, pour atteindre Moscou (au lieu de trente-six minutes aujourd'hui, avec les missiles intercontinentaux depuis les Etats-Unis).

L'Union soviétique, en revanche, peut d'ores et déjà, depuis son propre sol atteindre les pays de l'Europe occidentale avec, en particulier, *l'avion Backfire* et le missile SS-20. Le Backfire peut être produit à 30 exemplaires par an — aux termes des accords SALT 2 — et, si l'on en croit les services de renseignements occidentaux, l'Union soviétique envisage d'aligner jusqu'à *1 200* SS-20.

LES QUATRE SYSTÈMES D'ARMES EN DISCUSSION

Face à face : pour l'OTAN, le Pershing-2 et le missile de croisière G.L.C.M. ; pour l'Union soviétique, le Backfire et le missile SS-20.

● Le PERSHING-2 : missile balistique à deux étages, qui permet de placer à 1 800 kilomètres de distance une ogive nucléaire dirigée par radar. Le Pershing-2 est développé à partir de l'ancien Pershing-1 (700 kilomètres de portée).

● Le MISSILE DE CROISIERE G. L. C. M. (Ground Launched Cruise Missile) : sur une rampe mobile de lancement sont montés quatre missiles. Volant à très basse altitude (une cinquantaine de mètres) et à vitesse subsonique, le G.L.C.M., grâce à son système informatisé de reconnaissance du relief, compare sa navigation avec une carte-radar introduite au moment du lancement dans la mémoire de l'ordinateur. Cet avion sans pilote a un rayon d'action de 2 400 kilomètres.

● Le BACKFIRE : biréacteur à flèche variable, ce bombardier a un rayon d'action de 5 700 kilomètres en altitude (sans ravitaillement en vol) et de 2 700 kilomètres à basse altitude. Il emporte deux missiles nucléaires AS-6 guidés par radar en approche finale sur l'objectif.

● Le SS-20 : missile monté sur une rampe mobile de lancement et pouvant atteindre une distance de 4 500 kilomètres. Le véhicule de lancement est rechargeable, c'est-à-dire qu'il peut tirer trois autres missiles du même type après une première salve. Le SS-20 a trois têtes nucléaires qui frappent des cibles séparées avec une précision de plusieurs dizaines de mètres.

Une occasion manquée

(Suite de la première page.)

Autrement dit, le vieux continent serait ravagé, *entre* la Manche et le Boug, par les armes « tactiques » des deux camps, mais les deux superpuissances, neutralisées par la menace réciproque de leur arsenal stratégique, resteraient des sanctuaires.

Pas de « découplage »

Or, ce que l'on appelait le « découplage » (l'absence de transition entre la dissuasion américaine et la protection de l'Europe) sera fort atténué, ou du moins se posera en termes différents, après l'installation des armes à longue portée. Comme le dit un haut responsable américain : *« Si les Soviétiques reçoivent nos bombes sur leur territoire, il leur importera peu de savoir si elles sont parties d'Europe ou des Etats-Unis. Où est le découplage ? »* De fait, les dirigeants du Kremlin devront considérer comme très crédible, voire inévitable, la mise en œuvre de ces armes en cas d'agression de la punition ayant été qu'elles se trouveront sur le terrain même de leur conquête. Ils auront alors à décider s'ils frappent les Etats-Unis en retour, ce qui les exposera aux représailles beaucoup plus dévastatrices de l'arsenal central américain. Quel que soit leur choix, on peut considérer que la dissuasion générale a été renforcée : le niveau veau de la punition ayant été relevé, une guerre d'agression en Europe devient encore plus improbable.

Une idée du chancelier Schmidt

Il n'est pas sûr que ces conséquences aient été toutes calculées dès le départ par les planificateurs américains. L'idée d'allonger la portée des engins nucléaires en Europe a été d'abord celle du chancelier Schmidt. Elle a plu au Pentagone dans la mesure où les accords SALT renforçaient les disparités géographiques entre les deux systèmes d'alliance : les Soviétiques pouvaient attaquer l'Europe en utilisant des armes en quantités illimitées, mais les Etats-Unis ne pouvaient venir au secours de leurs alliés sans puiser dans leur arsenal central, limité par les traités. Ils se seraient ainsi retrouvés en opsition diminuée par rapport à leur adversaire principal.

Ce qui compte est pourtant le résultat final. Certains Américains en sont si conscients qu'ils estiment que les Soviétiques ont commis une grave erreur en se lançant dans la construction du SS 20 et du Backfire : ces armes dont ils n'avaient pas un réel besoin ont alerté l'opinion et les gouvernements occidentaux, provoquant une réaction en retour fort désagréable pour eux.

La France s'est déclarée dès l'abord non concernée, tant par la modernisation des forces que par les perspectives de négociation avec Moscou sur les problèmes nucléaires européens. *Elle* ne peut néanmoins se désintéresser *du problème, ne serait*-ce que parce que sa force de dissuasion — qui joue le même rôle, stratégiquement parlant, que les futures armes de l'OTAN à longue portée — sera inévitablement comptabilisée dans l'ensemble occidental, à l'insistance des Soviétiques, si un éventuel accord Est-Ouest concernant l'Europe est mis au point dans le cadre de SALT-3. Mais l'événement a d'autres conséquences pour elle, à la fois sur les plans militaire et politique.

D'un point de vue militaire, il ne peut être indifférent pour Paris que l'Allemagne fédérale soit mieux défendue, qu'une attaque contre elle soit davantage dissuadée. Au stade actuel du développement de la force nucléaire française, il est *normal* que les préoccupations portent un peu moins sur la « sanctuarisation » du seul territoire national, un peu plus sur les menaces pesant sur les voisins, autrement dit sur ce que l'on appelle la « sanctuarisation élargie ». Le fait qu'une attaque contre l'Allemagne soit *moins* probable débarrasse Paris de dilemmes embarrassants et réduit quelque peu la portée des querelles passées sur l'emploi du missile tactique Pluton à la défense des alliés.

Cela dit, ce « *lâche soulagement* » devrait être assorti d'importants regrets sur le plan politique. Non seulement la France n'est pour rien dans cette modification du paysage, mais un nouvel obstacle est dressé sur la voie de la défense proprement européenne dont l'effort français est à l'évidence le noyau. Une fois de plus, les Européens se réfugient sous un parapluie américain un peu renforcé certes, mais qui ne peut qu'accentuer leur propre irresponsabilité. Il est caractéristique que les Allemands aient énergiquement *refusé*, en ce qui concerne les nouvelles armes à longue portée, le très partiel système de « double clef » en vigueur pour les armes nucléaires tactiques entreposées par les Etats-Unis en Europe (1). Ils tiennent à laisser au président américain l'entière *responsabilité* de leur emploi et ne veulent surtout pas *d'un droit* de veto qui les exposerait à des pressions soviétiques.

Pourtant, la technologie et les ressources européennes permettaient *de concevoir un* système similaire sur le plan militaire, mais de conception européenne. Des missiles à longue portée installés par la France en Allemagne, sous un authentique système de double-clef franco-allemand (pas d'emploi de ces armes *sans* l'accord des deux gouvernements), auraient réglé tout aussi valablement le problème des SS 20, tout en créant des conditions infiniment plus satisfaisantes pour la dignité et l'avenir de l'Europe. La France aurait réglé à sa manière son problème de la « *dissuasion* élargie », sans risquer pour autant de se laisser entraîner dans une guerre qu'elle n'aurait pas voulue. L'Allemagne aurait ajouté une nouvelle dimension à sa défense tout en ouvrant enfin l'option européenne *sans* laquelle le vieux *continent* n'a aucune chance de s'affirmer dans le monde. A la différence de la « solution » préconisée par M. Sanguinetti et le général Buis, un tel système n'imposerait même pas à Bonn de renoncer à l'OTAN : *il* viendrait *seulement* se superposer aux autres dispositifs et garanties déjà en vigueur outre-Rhin, sans les modifier formellement.

Un rêve irréalisable

Bien entendu, il ne s'agit là que d'un rêve parfaitement irréalisable : la République fédérale ne veut entendre parler que de protection américaine et la France, apparemment, n'entend prendre aucune espèce d'initiative. Le *plan de modernisation des forces* de l'OTAN ira donc de l'avant, accumulant encore un peu plus de responsabilités sur les épaules d'un président américain qui n'en finit plus d'assumer un « leadership » mondial de plus en plus tumultueux. Tout le monde y trouvera son compte à court terme, mais l'Europe aura perdu une nouvelle occasion de prendre son sort en main.

MICHEL TATU.

(1) Ces sept mille armes atomiques tactiques sont toutes sous contrôle du commandement américain en Europe, qui peut, seul, donner l'ordre de leur mise à feu. Toutefois, deux tiers d'entre elles environ sont associées à des vecteurs appartenant aux armées alliées. Les gouvernements européens sont donc en mesure, en bloquant les vecteurs, d'empêcher leur emploi.

« LE CANADA ET LA FRANCE DOIVENT ÊTRE DES PARTENAIRES DE CHOIX » déclare le ministre canadien des affaires extérieures

Mme Flora MacDonald, ministre canadien des affaires extérieures, a, ce mardi 11 décembre, un second entretien — portant sur les questions bilatérales, avec son collègue français, M. François-Poncet.

Leur entretien de lundi a porté sur les réfugiés du sud-est asiatique, la modernisation des forces nucléaires en Europe, la prolifération nucléaire, la sécurité européenne dans la perspective de la conférence de Madrid, et le réarmement.

Recevant à dîner Mme MacDonald, M. François-Poncet a déclaré : *« La communauté de nos préoccupations et le rapprochement de nos points de vue sur la situation internationale sont une caractéristique des relations franco-canadiennes. »*

« Sans que nous nous ingérions dans les affaires d'un pays ami, nous ne pouvons être indifférents à un débat qui concerne la principale communauté de langue française hors de France », a encore dit M. François-Poncet.

Le Canada et la France *« sont et doivent être, l'un pour l'autre, des partenaires de choix »*, a répondu Mme MacDonald, soulignant la *« communauté de vues »* entre les deux pays.

La remise de la médaille NANSEN à M. Giscard d'Estaing

Le montant du prix sera consacré à des actions en faveur des réfugiés du Cambodge et d'Afrique

M. Valéry Giscard d'Estaing s'est rendu, lundi 10 décembre, à Genève, où il a reçu, au cours d'une cérémonie au Palais des nations, la médaille et le prix Nansen (le Monde *du 10 décembre). Le président de la République a annoncé qu'une moitié du montant de ce prix (qui s'élève dans sa totalité à 50 000 dollars) servirait à financer un hôpital de campagne au Cambodge et que l'autre moitié serait consacrée à la construction d'une école dans un camp de réfugiés d'Afrique, au Botswana.*

De notre envoyé spécial

Genève. — Accueilli lundi en fin de matinée par M. Hans Hürlimann, président de la Confédération helvétique, M. Giscard d'Estaing s'est rendu, après déjeuner, au Comité international de la *Croix-Rouge, puis au Palais* des nations. Après avoir rendu hommage au président de la République et à la nation française pour leur action en faveur des réfugiés, M. Poul Hartling, haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, président du comité Nansen, a remis la médaille et le prix à M. Giscard d'Estaing. Celui-ci a déclaré : *« C'est la France que vous honorez. C'est en son nom que je vous remercie. »*

Le chef de l'Etat a rappelé que la France avait accueilli, en quatre ans, plus de soixante-quinze mille réfugiés et a souligné : *« Il s'agit à cet égard davantage de solidarité que d'assistance. »* Il a affirmé ensuite : *« La notion même de réfugié a pris un autre sens (...). Ce sont désormais des populations entières que des bouleversements de la vie internationale précipitent sur les chemins de l'exil. »*

M. Giscard d'Estaing a proposé une *« action mondiale et régionale en faveur des réfugiés ». « La dimension nouvelle du problème*, a-t-il dit, *impose d'agir dans deux directions : il faut obtenir d'abord que tous les membres de la communauté internationale s'engagent à accorder aux réfugiés un asile au moins temporaire. C'est un devoir de solidarité minimum. A plus long terme, il faut régler le problème de l'asile permanent. »* Il a précisé : *« Nous pensons que l'asile permanent doit être recherché de préférence, et lorsque c'est possible, sur une base régionale. Si la solidarité mondiale doit jouer pour aider les régions en difficulté, il est inacceptable que des populations errent de continent en continent à la recherche d'un pays d'accueil. Cet effort de solidarité régional doit être balayé et conforté par une solidarité mondiale. »*

M. Giscard d'Estaing a ensuite indiqué qu'il avait décidé de faire don du montant du prix Nansen *« aux réfugiés d'Asie et d'Afrique »*. Il a déclaré : *« La moitié de ce prix servira au financement d'un hôpital de campagne que des Français se proposent d'envoyer au Cambodge. Mais j'ai voulu que ce prix permette aussi la réalisation d'un projet du Haut Commissariat en Afrique. (...) C'est pourquoi la seconde moitié du prix sera consacrée à la construction d'une école dans un camp de réfugiés du Botswana, qui est une terre d'asile exemplaire. Par ce geste symbolique, je souhaite, non seulement rappeler l'existence de très nombreux réfugiés sur le continent africain, mais aussi exprimer l'amitié et la sympathie qu'éprouve la France à l'égard des victimes de conflits qui déchirent depuis si longtemps l'Afrique australe et notre espoir d'y voir la paix enfin restaurée. »*

Le 10 décembre étant la Journée des droits de l'homme, le chef de l'Etat a traité de cette question et a évoqué les *« conditions générales »* d'un progrès de ces droits : *« le développement de la détente et de la paix »*. Il a proposé trois *« mesures spécifiques »* : le débat public, la recherche de la vérité et l'action internationale. En ce qui concerne le débat public, il a affirmé : *« Aucun régime ne devrait craindre son opinion publique. Accepter d'être contesté est pour tout gouvernement, pour toute démocratie, la condition de la vraie force et de l'adhésion réelle des citoyens. Le bruit des discussions vaut mieux que le silence de la peur. »*

Enfin, à propos du rôle des institutions internationales, il a noté : *« Ces organisations ne sont pas un tribunal, mais elles doivent être un carrefour et une tribune où s'élabore progressivement une morale que chacun de leurs membres se sente tenu de respecter. L'action des Etats n'est pas moins utile, mais elle ne peut emprunter les mêmes voies. Nous devons agir avec la discrétion qui garantit l'efficacité, sans exclure naturellement des initiatives publiques et des actions humanitaires lorsque la défense des libertés ou leur progrès effectif en dépend (...). Nous refusons de nous transformer en juges, mais nous serons les avocats inlassables de la cause des droits de l'homme. »*

NOËL-JEAN BERGEROUX.

⁂

Avant de se rendre à Genève pour recevoir le prix Nansen pour les réfugiés, le président de la République avait adressé aux associations conduisant des actions en faveur des réfugiés la lettre suivante :

« Ce 10 décembre, qui est pour l'Organisation des Nations unies le jour des droits de l'homme, le président de la République reçoit, à Genève, le prix Nansen pour les réfugiés.

» A travers la personne de son président, cette distinction est décernée à la France qui « s'est » fait le champion des droits de » l'homme » et qui, *« fidèle à une » tradition séculaire, pratique une » généreuse politique d'asile et » accorde aux réfugiés un statut » conforme à leur dignité. »*

» Si, en quatre ans, la France a pu recueillir plus de 75 000 déracinés, c'est parce que des associations désintéressées, des communes, des familles, ont joint leurs efforts à ceux des pouvoirs publics pour que chaque réfugié trouve un logement, obtienne un emploi, apprenne notre langue quand il ne la connaissait pas.

» Je tiens à rendre un hommage particulier à toutes les associations et notamment à la vôtre qui assure avec un dévouement exemplaire le sauvetage de tant de vies humaines et en France l'insertion réussie des réfugiés dans la collectivité nationale.

» Leur action honore la France. Ce sont elles, avant tout, qui méritent le prix Nansen.

» Valéry Giscard d'Estaing. »

★ Les associations destinataires de cette lettre sont les suivantes : Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien, Comité français de l'UNICEF, Croix-Rouge française, Secours catholique, CIMADE (service œcuménique d'entraide), France-Terre d'asile, Médecins sans frontière, Comité « Un bateau pour le Vietnam », Hôpital sans frontière, Comité français d'aide médicale et sanitaire à la population cambodgienne, Terre des hommes - France, Secours populaire français, Union des Amis des compagnons d'Emmaüs, Société de Saint-Vincent de Paul.

LE GOUVERNEMENT NÉERLANDAIS DEMANDE A LA FRANCE DE RÉDUIRE « IMMÉDIATEMENT » LES DÉCHARGES DE SEL DANS LE RHIN.

(De notre correspondant)

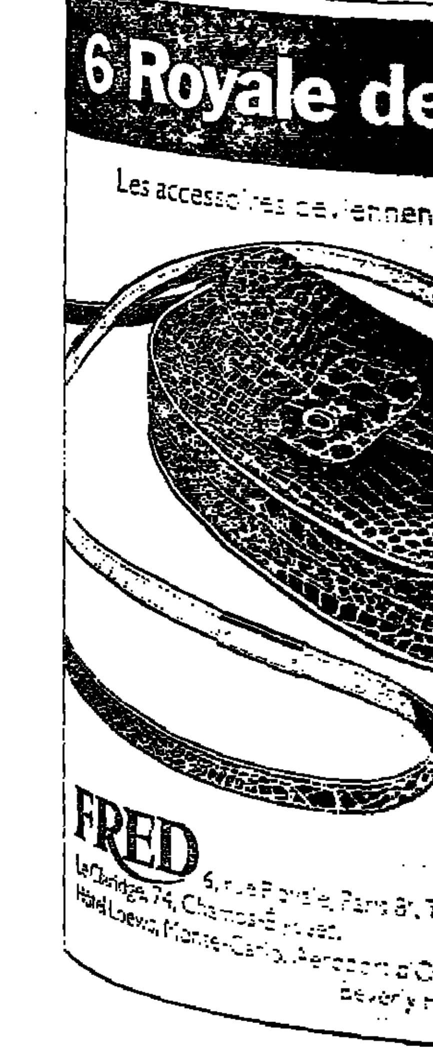
La Haye. — *Le gouvernement* néerlandais demande à la France de s'en tenir à l'obligation du traité sur la pollution du Rhin et de réduire « immédiatement », de 20 kilos par seconde, les décharges de sel des mines de potasse d'Alsace.

La position néerlandaise a été communiquée à la commission *compétente de la Chambre* des députés de La Haye et exprimée le lundi 10 à M. Jean François-Poncet, ministre français des affaires étrangères, par l'ambassadeur des Pays-Bas. Celui-ci, M. de Ranitz, avait été rappelé la semaine dernière en consultation par son gouvernement après le retrait du projet de ratification du traité sur la lutte contre la pollution du Rhin de l'ordre du jour de l'Assemblée française.

M. de Ranitz a fait part à son interlocuteur *« de la surprise et de la déception profondes »* des Pays-Bas devant l'attitude du gouvernement *français*. Dans sa lettre à la commission parlementaire le gouvernement néerlandais dit qu'il prévoit que cette affaire aura des conséquences de plus en plus négatives sur les relations franco-néerlandaises.

Le gouvernement néerlandais, enfin, s'oppose à ce que la France rende les sommes que lui ont fait parvenir *les* autres Etats riverains pour, aux termes du traité, enfouir le sel dans le sous-sol alsacien. La contribution néerlandaise était de quarante-cinq millions de francs. *La Haye* suggère de destiner ces fonds à la recherche de *« projets alternatifs pour réduire les décharges de sel dans le Rhin »*.

RENÉ TER STEEGE.



DIPLOMATIE

ATLANTIQUE

Moscou souhaite devenir un interlocuteur direct de l'Europe de l'Ouest

De notre correspondant

Moscou. — La campagne s'intensifie dans la presse et à la télévision soviétique, à l'approche de la réunion de Bruxelles, contre l'implantation de nouveaux missiles nucléaires de l'OTAN. Moscou poursuit des objectifs à la fois militaires et politiques. La « modernisation » de l'arsenal atlantique a été « découverte » très tardivement sinon par les experts, *du moins* par les moyens d'information soviétiques, à peu près au moment où les Européens de l'Ouest « découvraient » — après la signature de l'accord SALT 2 — que « le roi était nu », que la parité stratégique entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S., la neutralisation réciproque de leurs forces, pouvaient mettre en cause la dissuasion et les placer un jour dans une situation difficile par rapport aux Soviétiques. Cette coïncidence entre la campagne de l'U.R.S.S. contre la modernisation des armes nucléaires « de théâtre » et la découverte à l'Ouest du « danger soviétique » n'est pas due seulement à des artifices de propagande, mais touche au fond même de la question, celle du statut de l'Europe occidentale dans le nouvel équilibre Est-Ouest.

Parmi les objectifs militaires du Kremlin, le plus clair est évidemment d'empêcher en Europe l'implantation de nouveaux missiles américains tout en conservant *« les missiles appelés habituellement en Occident SS 20 »* (pour reprendre l'expression de la presse soviétique). A Berlin-Est, M. Brejnev a seulement envisagé la possibilité d'une réduction du nombre de ces vecteurs comme résultat des négociations qui pourraient s'ouvrir immédiatement en cas d'abandon par l'OTAN de ses plans de modernisation. Mais il n'est pas question pour l'U.R.S.S. de renoncer totalement aux SS-20, puisque, selon elle, ces armes contribuent à l'équilibre « approximatif » existant actuellement entre l'OTAN et le pacte de Varsovie.

A l'appui de leurs affirmations, les Soviétiques développent plusieurs arguments repris, à quelques variantes près, dans tous les commentaires :

● La production et l'installation de Pershing-2 et de missiles de croisière ne constituent nullement une « modernisation » des armes de l'OTAN entreposées en Europe. Il s'agit d'armes qualitativement nouvelles. *C'est vrai surtout* pour les missiles de croisière, fusées volant à très basse altitude et dotées d'une grande précision de tir grâce à leur « mémoire » topographique. Considérés par certains experts comme les armes de l'avenir, ils peuvent inquiéter particulièrement les Soviétiques, qui ne sont peut-être pas en mesure d'en construire à cause de leur retard en informatique ;

● L'Europe de l'Ouest serait transformée en base de lancement américaine dirigée contre l'U.R.S.S., *provoquant* ainsi un déséquilibre puisque les Soviétiques ne possèdent pas de fusées au sol de portée moyenne capables d'atteindre le territoire des Etats-Unis ;

● Or la détente est fondée sur l'équilibre. Les Soviétiques raisonnent de préférence en termes globaux et récusent l'argument selon lequel une parité stratégique pourrait masquer des déséquilibres partiels géographiques ou techniques. Ils ajoutent d'ailleurs qu'il n'existe pas de déséquilibre dans le domaine des fusées *à moyenne portée* car le *nombre* de vecteurs et de têtes installés dans la partie occidentale de l'U.R.S.S. aurait diminué au cours des dernières années (l'argument est peut-être exact, mais il ne tient pas compte des changements qualitatifs introduits par les SS-20).

Les Soviétiques affirment que la modernisation de leur arsenal dans ce domaine a été rendue nécessaire par l'existence du « système avancé » américain en Europe et par l'existence des forces de frappe britannique et française *« qui ne sont nullement pointées vers les Etats-Unis »* (M. Zamiatine, chef de la section internationale du comité central, dans les *Izvestia* du 8 décembre). De plus, ils auraient proposé aux Américains de discuter des armes nucléaires à moyenne portée et des « systèmes avancés », au cours des négociations SALT 1 et SALT 2, mas ils se seraient heurtés à une fin de non-recevoir.

Il y a là un avantage tactique certain pour les dirigeants soviétiques qui arrivent à la table des négociations avec des décisions toutes prêtes, prises sans discussion, au moins sur la place publique, souvent même pas annoncées, bien que déjà appliquées, alors qu'ils peuvent intervenir tout au long du processus — public — de prise de décision au sein de l'alliance atlantique.

La démarche de l'OTAN qui consiste à s'armer avant de proposer des négociations de désarmement est, selon Moscou, particulièrement « absurde » puisqu'elle revient à vouloir mettre à la ferraille des engins fabriqués à grands frais (une telle logique est en effet « absurde ». On remarquera cependant que c'est ce que les Soviétiques seraient amenés à faire pour deux cent cinquante de leurs engins intercontinentaux si SALT 2 est ratifié). A l'appui de sa proposition de négociations immédiates le Kremlin déclare que l'on ne peut pas attendre les pourparlers SALT 3, qui viendront seulement après la ratification incertaine de SALT 2, et dont les thèmes et les participants ne sont pas encore déterminés.

Le deuxième objectif d'ordre militaire est de faire porter aux Occidentaux la responsabilité d'une relance de la course aux armements et des mesures de rétorsion que l'U.R.S.S. pourrait être amenée à prendre. Il sera ainsi plus facile d'expliquer à la population soviétique les conséquences pour son niveau de vie d'un accroissement éventuel des dépenses militaires. (Ce serait cependant une illusion de croire que les dirigeants soviétiques pourraient être amenés à des concessions parce que l'économie de leur pays ne serait pas à même de suivre une course aux armements plus facilement supportée par l'économie américaine ; l'histoire a montré la vanité de telles hypothèses.) C'est certainement pour ne pas perdre cet argument que les commentateurs ont immédiatement tourné en dérision la décision des Etats-Unis de retirer mille têtes nucléaires d'Europe occidentale si la modernisation des armes de théâtre était acceptée par le conseil de l'OTAN.

Troubler les dirigeants européens

Les objectifs politiques de l'U.R.S.S. dans cette affaire sont essentiellement de trois ordres :

● *Moscou visait à troubler les* dirigeants européens et y a au moins partiellement réussi, même si sa cible principale — le gouvernement fédéral allemand — n'a pas été atteinte ;

● Bien qu'ils s'en défendent, les Soviétiques n'auraient sans doute pas été mécontents de voir l'OTAN divisée *sur* cette question et les Américains isolés ou placés dans une position de faiblesse à un moment où leur situation extérieure se détériore ;

● L'obectif à plus long terme n'est pratiquement pas évoqué, même s'il transparait parfois dans les commentaires : c'est que l'U.R.S.S. devienne un interlocuteur direct et privilégié des Européens — ce qui ne veut pas dire de l'Europe occidentale, dont l'unification, surtout si elle touchait aux questions militaires, se heurte toujours à la plus grande méfiance des Soviétiques. Aussi l'U.R.S.S. se présente-t-elle comme une puissance européenne ayant les mêmes intérêts que les autres Etats européens.

Rendant compte d'un forum sur la sécurité et le désarmement qui a eu lieu fin novembre à Bruxelles, M. Zagladine, chef adjoint de la section internationale du comité central, expliquait dans la *Pravda* que les Européens de l'Ouest avaient *« la volonté de trouver les moyens d'assurer une véritable sécurité »* pour ne pas être les otages des Américains, qui veulent *« exporter le danger militaire en Europe »*. Quel meilleur moyen pour assurer cette sécurité que de négocier avec les Soviétiques ? Dans une interview au magazine allemand *Der Spiegel*, M. Zagladine précisait : *« La sécurité de l'Europe est une affaire très importante pour nous, c'est-à-dire la sécurité de la R.F.A., de la France, de l'Union soviétique. Nous sommes là imbriqués les uns dans les autres. Mais si ces nouvelles armes américaines apparaissent en Europe, votre sécurité* (celle de la R.F.A.) *est tout aussi menacée que la nôtre. »*

La campagne contre les euromissiles fait partie de cette politique à long terme : l'U.R.S.S. devrait avoir toujours son mot à dire dans les affaires européennes sans passer obligatoirement par l'intermédiaire des Etats-Unis avec lesquels elle veut traiter d'autres problèmes d'intérêt commun aux deux grandes puissances. Si l'objectif n'est pas atteint cette fois, il ne fait guère de doute qu'il sera repris plus tard sous une autre forme.

C'est pourquoi il ne faut pas s'attendre après la décision de *l'OTAN à des suites dramatiques.*

Outre les protestations verbales, des conséquences sont inévitables. M. Gromyko *a déclaré* à Bonn dans sa conférence de presse que *« la base des négociations serait détruite »* et l'ambassade d'U.R.S.S. en R.F.A. a cru devoir préciser que le ministre des affaires étrangères avait tenu le même langage à MM. Schmidt et Genscher. Cette déclaration n'est guère surprenante. On voit mal M. Gromyko laisser entendre que la décision de l'OTAN n'aurait aucune importance et que de toute façon l'U.R.S.S. était disposée à négocier. *Mais il* est permis de penser que son expression ne s'appliquait qu'aux négociations sur les fusées *à moyenne portée* et aux propositions que M. Brejnev avait avancées à Berlin-Est.

En *attendant* les Soviétiques et leurs alliés prendront vraisemblablement des mesures de rétorsion de nature militaire. Lesquelles ? Les ministres de la défense du pacte de Varsovie en ont peut-être parlé la semaine dernière, mais rien n'a été rendu public. Ils peuvent augmenter leur budget militaire, mettre en chantier la construction de missiles de croisière, prévoir une augmentation de la cadence de fabrication du bombardier Backfire après l'expiration de SALT 2, déployer des fusées SS-20 chez leurs alliés d'Europe de l'Est... tout cela, comme l'indiquait dernièrement l'agence Tass, pour rétablir la parité détruite par l'arrivée des Pershing-2 en Europe occidentale. *« Cela ne signifie pas que l'Union soviétique veuille abandonner la politique de détente,* écrivait Tass, *mais l'occasion d'un progrès possible et rapidement réalisable en matière de détente militaire en Europe aura été manquée. »*

Le communiqué publié à l'issue de la réunion des ministres des affaires étrangères du pacte de Varsovie à Berlin-Est montre, en effet, que l'U.R.S.S. veut aller de l'avant dans les autres domaines : rappel de l'importance de la ratification de SALT 2, SALT 3, négociations sur la réduction des forces en Europe... L'impression prévaut même que, sur la Conférence européenne dont Paris revendique la paternité, le Kremlin a fait un petit pas vers les thèses françaises. C'est ainsi qu'il ne parle plus seulement d'une conférence sur la détente militaire mais aussi sur le désarmement, qu'il évoque la possibilité d'étapes à la suite de l'adoption de *« mesures de confiance »* et qu'il donne un discret coup de chapeau aux *« projets des autres pays »*, ce qui sous-entend que les Soviétiques sont d'accord pour prendre en considération d'autres propositions que les leurs.

DANIEL VERNET.

● *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C.F., a adressé une lettre, publiée ce mardi 11 décembre par *l'Humanité*, à M. Giscard d'Estaing, dans laquelle il invite *« le gouvernement français à entamer immédiatement des démarches pour la conclusion d'un traité franco-soviétique de sécurité mutuelle »*. Selon M. Marchais, *« un tel traité ne contredit pas l'appartenance de la France à l'alliance atlantique »*. Le secrétaire général du P.C.F. ajoute que l'existence de notre force nationale indépendante de dissuasion ne saurait être remise en cause par ce traité.





LA FAIM DANS LE MONDE

Au Cambodge

L'aide internationale ne parvient pas dans d'importants secteurs contrôlés par les Vietnamiens

affirment des réfugiés

Le chef régional de l'information de l'UNICEF, M. Jacques Danois, qui vient de passer une semaine au Cambodge, a déclaré, lundi *10 décembre*, à Bangkok, qu'il n'avait pas observé, durant son séjour, une volonté délibérée des autorités khmères de stocker les secours internationaux, contrairement à ce qui leur a été reproché. M. Danois a dit avoir vu arriver des camions vietnamiens chargés de riz, ainsi que quatre navires vietnamiens débarquer du riz acheté par l'U.R.S.S. en Inde. Il a cependant *reconnu qu'il était impossible de* contrôler totalement la distribution de l'aide.

D'autre part, M. Pol Pot, le chef du régime khmer rouge, a été interviewé au cours du week-end précédent par des journalistes japonais dans son quartier général, situé à quelques kilomètres de la frontière thaïlandaise. Il a *répété qu'il était prêt à s'unir avec n'importe* qui pour lutter contre les Vietnamiens. Il a aussi démenti être responsable des massacres qui ont eu lieu au Cambodge au cours des dernières années, en rejetant la responsabilité sur les Vietnamiens. — (A.F.P.)

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — En l'espace de trois *mois, près d'un million* de Cambodgiens ont fui leur pays pour échapper à la famine et à l'occu*pation vietnamienne. Ils s'agglu*tinent le long de la frontière thaïlandaise parce qu'ils sont *assurés d'obtenir* là *le minimum* alimentaire vital qu'ils affirment ne pas pouvoir obtenir chez eux, *malgré* les envois d'aide internationale au régime pro-vietnamien de Phnom-Penh. Les nouvelles autorités affirment exactement le contraire. Elles prétendent aussi *« contrôler la totalité de la population »*. Pourtant cette masse de paysans et de citadins représente, d'après les chiffres avancés par les Vietnamiens eux-mêmes pour donner la mesure des massacres et des privations sous le régime khmer rouge, le quart de la population du pays. Elle était supposée avoisiner sept millions en 1975. La masse anonyme des déracinés, des familles décimées, éclatées, s'accroît chaque jour de plusieurs milliers de nouveaux arrivants misérables. En trois mois, il en est arrivé en moyenne de huit mille à dix mille quotidiennement.

La quasi-totalité de ceux que l'on interroge invoquent des raisons similaires pour expliquer leur fuite, et leurs récits sont souvent très semblables : l'aide internationale ne parvient pas dans d'importants secteurs contrôlés par les Vietnamiens. Des gens continuent à mourir chaque jour de faim.

Ceux qui font état de distributions de vivres — une minorité — affirment qu'elles leur sont parvenues très irrégulièrement au cours des derniers mois, avec une parcimonie qui ne permettait pas de survivre, et toujours sous forme de maïs, de blé, de patates douces, mais jamais de riz. Seuls, semble-t-il, y ont droit les fonctionnaires du nouveau régime et leurs proches parents, à raison de treize kilos par mois.

Il apparaît, au fil des témoignages, que le riz livré par la communauté internationale est, avant tout, utilisé comme une arme pour forcer l'allégeance et la collaboration politiques. Plusieurs témoins racontent l'histoire suivante : du riz, distribué dans leurs villages en présence de fonctionnaires internationaux censés exercer un contrôle sur l'utilisation des aides, *« a été confisqué dès leur départ et remplacé par du maïs, des haricots et des patates venus du Vietnam »*. Aux villageois qui protestaient, les cadres du nouveau régime auraient répondu : *« Les aides des Nations unies seront distribuées à la population lorsque les Nations unies reconnaîtront notre gouvernement ».*

Un échec

Comme celui de Hanoï, le régime de Phnom-Penh a vivement condamné la résolution de l'ONU demandant le retrait des forces armées vietnamiennes du Cambodge. Il n'a jamais cessé de s'élever contre la distribution d'aide faite le long de la frontière thaïlandaise par l'UNICEF et le C.I.C.R.

Les affirmations des réfugiés s'opposent à celles de certains représentants de l'UNICEF (mais pas du C.I.C.R.) et de l'organisation britannique OXFAM, qui se déclarent satisfaits de la façon dont l'aide est distribuée dans l'ensemble du pays. Pour ces témoins, il y a sous-alimentation mais pas famine : c'est également la version des autorités de Phnom-Penh et de Hanoï, à quelques exceptions près.

Pour sa part, un haut fonctionnaire chargé des secours estimait récemment en privé que *« une partie importante de l'aide est stockée mais pas distribuée »*. Un autre nous a déclaré : *« Il faut bien admettre que, côté Phnom-Penh, nos opérations sont un échec en ce qui concerne le contrôle de la distribution. Il n'est pas normal, dans pareille situation, que nous rencontrions autant d'obstacles de la part de ceux qui nous ont appelé au secours ». « Qu'il s'agisse d'une politique délibérée, ce dont personne n'a la preuve, ou d'autres causes, le résultat est le même pour ceux qui continuent à crever de faim »*, remarque un diplomate.

Pour M. Morton Abramovitz, ambassadeur des Etats-Unis à Bangkok : *« Le rejet par les autorités de Phnom-Penh de l'établissement d'un pont routier au départ de la Thaïlande* (proposé en octobre par trois sénateurs américains) *explique en partie l'exode actuel. Ce que les gens n'ont pu obtenir sur place*, dit-il, *ils sont venus le chercher le long de la frontière. C'est surtout grâce aux opérations de distribution, à partir d'ici que les organisations internationales ont pu sauver un grand nombre de Cambodgiens de la famine. »* Pour le diplomate américain, la communauté internationale, dans son ensemble, doit prendre d'urgence conscience du *« caractère durable du drame cambodgien »*. Elle doit préparer des mesures de financement et d'action bien au-delà de la période initiale de six mois fixée initialement par les Nations unies.

« Tout, ajoute M. Abramovitz, *laisse supposer une persistance de la catastrophe pendant au moins un an dans l'hypothèse la plus optimiste. Jusqu'à la moisson de décembre 1980. La guerre va se poursuivre et l'insécurité aussi dans la partie la plus productive du pays. Tout manque : structures, économie, semences, ustensiles, animaux de trait, insecticides (...) Si les observations des satellites sont exactes, la récolte de cette fin d'année ne représentera pas plus de 15 à 20 % d'une récolte normale. Le Vietnam ne dispose pas des moyens nécessaires pour remédier rapidement à cette situation. Seule une action internationale coordonnée et diverses interventions diplomatiques pour accélérer la distribution d'aide peuvent contribuer à son amélioration. »*

D'après lui, il n'existe pas actuellement de preuves permettant d'affirmer que le Vietnam détourne à son profit une partie de l'aide. *« Il s'agit cependant d'une rumeur persistante chez les réfugiés »*, précise-t-il. Enfin, M. Abramovitz ne voit pas comment *« techniquement »* 200 000 tonnes d'aide soviétique auraient pu être convoyées et distribuées au Cambodge depuis le début de l'année, le Mékong et les ports de Kompong-Som et de Phnom-Penh étant fermés jusqu'à l'été dernier. Il est plus probable que cette aide a été livrée au Vietnam et que les transferts au Cambodge se font peu à peu, parallèlement à l'aide occidentale et depuis la même époque, estime-t-il.

R.-P. PARINGAUX.

● *La Ville de Paris* accueille un certain nombre de réfugiés du Sud-Est asiatique. Parmi eux, de nombreux enfants isolés. L'association Enfance et Partage cherche des familles susceptibles de les accueillir et de les parrainer, même s'ils ne sont pas adoptables.

★ Enfance et Partage, 11, boulevard Arago, 75013 Paris, tél. 707-51-34.

Aux États-Unis

Une commission présidentielle invite le gouvernement à augmenter son aide alimentaire au tiers-monde

De notre correspondant

Washington. — Le rapport de la commission présidentielle sur *la faim dans le monde*, diffusé lundi 10 décembre, risquait fort de ressembler aux nombreux et platoniques documents déjà publiés sur le sujet par les organisations internationales, et auxquels il emprunte largement ses données statistiques. Heureusement, cette commission, établie en septembre 1978 par M. Carter, sous la présidence de l'ambassadeur Linowitz, artisan des traités sur la cession du canal de Panama et aujourd'hui principal négociateur américain pour la paix entre Israël et les pays arabes, ne se contente pas d'attirer l'attention sur la gravité du problème de la malnutrition à l'échelle mondiale. Elle insiste sur le rôle que peuvent jouer les Etats-Unis dans la solution et formule des suggestions concrètes.

Alors que, selon la Banque mondiale, un milliard d'hommes, soit un quart de l'humanité, souffrent de malnutrition chronique, les Etats-Unis, estime la commission, ont une responsabilité particulière. Ils produisent plus de la moitié des céréales qui traversent les frontières internationales, *exportent* les deux tiers de leur blé, la moitié de leur riz et de leur soja. Ces ventes représentent le quart des exportations américaines totales, bien que l'agriculture n'entre que pour 3 % dans le P.N.B. du pays.

Un autre chiffre illustre les données du problème à l'échelle américaine : la quantité de céréales supplémentaires nécessaires pour nourrir les quatre *cent seize millions* d'individus qui, selon la F.A.O., souffriront de la faim en 1990, est de 32 mil*lions de tonnes, dont la production* coûterait 8 milliards de dollars. Or cetet somme est à peine *supérieure à celle que les Etats-*Unis dépensent annuellement pour leur programme de timbres *alimentaires (Food Stamps)* destiné à renforcer l'alimentation pourtant incomparablement *supérieure de leurs propres* pauvres. Elle équivaut encore à trois semaines du budget du Pentagone et à l'achat de cinq sous-marins lance-missiles Trident.

Aussi bien, les conclusions de la commission sont optimistes. *« Aucune raison physique ou naturelle*, explique-t-elle, *ne condamne les hommes, les femmes et les enfants du monde à manquer de nourriture »*, et cette *conclusion* est valable jusqu'à l'an 2000 au moins. Tout en mettant l'accent sur les efforts nationaux *qui doivent être entrepris* par les pays sous-développés eux-mêmes, le rapport propose une refonte du programme d'aide des Etats-Unis.

Sur le plan quantitatif d'abord : au plus fort du plan Marshall, l'Amérique consacrait 2,7 % de son P.N.B. à l'aide internationale. Cette proportion est tombée à 0,22 % aujourd'hui, ce qui classe les Etats-Unis au douzième rang des donneurs occidentaux. Le rapport recommande que ce chiffre soit amené *« le plus rapidement possible »* à 0,7 % et qu'une *« hausse substantielle »* intervienne dès la prochaine année budgétaire. La commission demande encore que cet effort soit consacré sur le plan politique par l'élévation du statut du directeur de l'Agence pour la coopération et le développement international, créée en octobre dernier pour la coordination des divers programmes d'assistance, au rang de membre du cabinet, avec *« accès direct au président »*.

Sur le plan qualitatif ensuite : *le rapport demande que* la priorité soit donnée à l'aide alimentaire en toutes circonstances. *Mais il ne faut pas y attacher* de conditions politiques. *« Les responsables de la politique étrangère américaine*, est-il écrit, *ont souvent vu l'aide à l'étranger comem un outil leur permettant de promouvoir des intérêts politiques à court terme. Pourtant, les pays qui ont le plus besoin d'aide au développement posent rarement une menace militaire directe à la sécurité nationale. »*

Pour des raisons analogues, plusieurs membres de la commission, parlant lundi à la presse, se sont prononcés contre toutes représailles alimentaires contre l'Iran dans la crise actuelle. *« Ce sont toujours les populations du bas de l'échelle sociale qui en souffrent*, ont-il dit. *On n'affamera jamais ceux qui prennent les décisions ou les militaires. »*

M. T.

Le nouveau visage

(Suite de la première page.)

Il est en effet essentiel de faire descendre au niveau de la plus large opinion publique le « senti*ment tragique de la vie »* dans certaines régions du monde. Surtout, il est capital de provoquer des réactions brutales non de compassion mais d'action devant un phénomène aussi scandaleux que la disette d'aliments, face à une société de gaspillage.

La faim a un nouveau visage. Vieille comme le monde, elle n'a pas toujours eu les mêmes caractéristiques.

Nous connaissons aujourd'hui *une autre sorte* de disette que l'on pourrait dire politique et dont le Cambodge est l'exemple type. Après la *perpétration* froide et lucide d'un véritable génocide du fait des Khmers rouges, les survivants se rendent compte — selon les témoignages les plus *dignes de foi — que le Vietnam* se sert de l'alimentation comme d'une arme pour asseoir son pouvoir : cela va de la répartition au compte-gouttes de secours à l'interdiction de l'abattage du bétail et aux retards imposés aux moissons. Comme le disait le *Dr Kouchner au retour de* Phnom-Penh, où il avait apporté 1 000 tonnes de vivres avec *l'Ile-de-Lumière, « la disette et le marché noir sont organisés par les Vietnamiens à leur profit, car l'aide internationale est actuellement incontrôlée »*.

L'« arme alimentaire »

Voici donc que ce fameux *food power*, dont on pensait que seuls les Etats-Unis pourraient se servir parce qu'ils sont en position de vendre au monde le plus de denrées alimentaires, est utilisé par un gouvernement du tiers-monde *contre des populations particulièrement* vulnérables. Le scandale, décidément, n'a pas de drapeau.

Ce qui ne veut pas dire évidemment que l'« arme alimentaire » est et restera dans le même camp. Les Etats-Unis n'ont pas hésité à lier jadis les ventes de blé à l'U.R.S.S. aux problèmes des droits de l'homme dans ce pays, *et le Congrès s'est battu avec* succès pour « échanger » ces livraisons contre des visas pour Israël accordés à des juifs soviétiques.

Les Américains tireront-ils un nouveau parti politique des demandes que leur fera bientôt le Kremlin, si l'on en juge par les résultats catastrophiques de la récolte céréalière de cette année en U.R.S.S. ? Au lieu des 226 millions *de tonnes* de céréales fixés comme objectif par le plan, la récolte n'a atteint que 179 millions de tonnes, soit un déficit de 47 millions de tonnes sur les prévisions et *un recul de 58 millions* par rapport aux 277 millions de la récolte favorable de 1978. L'absence bien connue de maîtrise de la production agricole en U.R.S.S., qui tient à un mélange de nocivité du système politique et du retard technique, servira sans doute longtemps encore d'amorce à l'utilisation par les Etats-Unis d'un « chantage » alimentaire. Et si la guerre du pétrole s'amplifie, c'est une arme véritable *qu'ont* les Américains sur leur panoplie.

Aussi faut-il lire avec un certain scepticisme les sympathiques conclusions du rapport que *vient de publier* une commission présidentielle américaine (voir ci-contre) invitant les Etats-Unis à augmenter *leur aide alimentaire* au tiers-monde et demandant que l'*« on n'attache pas de conditions politiques à cette aide »*.

La vingtième conférence de la F.A.O., qui s'est achevée le 30 novembre dernier, n'a pas caché que si les tendances actuelles se poursuivaient, en l'an 2000, sur 6 *milliards* d'hommes, près de 400 millions continueront de souffrir de la faim. L'éradication de ce fléau est évidemment la seule façon de retirer à la nation la plus riche du monde cette « arme ». Comment y parvenir ?

Deux écoles apparaissent nettement, fondées sur des appréciations politiques différentes, et utilisant des arguments qui, pourtant, devraient se renforcer, au lieu de s'opposer.

La première est illustrée par des auteurs de plus en plus nombreux. *Pour ne parler que d'écrivains* de langue française, citons notamment René Dumont : *la Croissance... de la famine !* (Seuil, 1975) ; A. Provent et P. de Ravignan : *le Nouvel Ordre de la faim* (Seuil, 1977) ; Susan George : *Comment meurt l'autre moitié du monde* (Robert Laffont, 1978). Le dernier en date est celui de Sophie Bessis : *l'Arme alimentaire* (Maspero, 1979).

Pour ces observateurs, et notamment le dernier, la Terre peut nourrir ses habitants, le surpeplement est un faux problème. Sans doute la croissance démographique pourrait un jour constituer un blocage majeur aux tentatives faites pour résorber les déficits alimentaires. Mais, dans la situation d'*aujourd'hui*, la planète peut nourrir quatre milliards d'habitants. Et pourtant ce n'est pas le cas. Pourquoi ? Parce que, à l'échelle mondiale, il y a inégalité de distribution des produits alimentaires disponibles entre les différents groupes de population et parce que chaque pays du tiers-monde déficitaire produit insuffisamment de denrées alimentaires de base et les répartit mal.

Le moins utopique est d'agir au niveau national. Contrairement à la logique, ce sont les cultures d'exportation qui restent prioritaires dans les politiques de développement de la plupart des pays ayant accédé à l'indépendance, qui, au reste, importent de plus en plus de produits alimentaires, et notamment de blé.

Si, au moins, le solde était positif. Mais il n'en est rien, car, dans le commerce mondial, la croissance des *exportations* agricoles des pays industriels est plus rapide que celle des pays en voie de développement. Comme l'écrit Sophie Bessis : *« L'agriculture du tiers-monde ne fait plus vivre et ne donne plus à manger. »*

Du coup l'« aide alimentaire » prend une proportion qu'elle n'aurait jamais dû prendre si les pays concernés s'étaient davantage intéressés aux cultures vivrières. Sophie Bessis entreprend à cet égard un travail de démystification salubre. Elle cite notamment l'ancien secrétaire d'Etat américain à l'agriculture, M. Earl Butz, qui n'hésitait pas à déclarer : *« Je pense que le programme alimentaire pour la paix a été lancé en premier lieu comme moyen d'écouler nos stocks excédentaires. Nous lui avons donné ce nom parce que c'était un bon slogan politique dans ce pays. »*

Le « devoir d'ingérence »

Si du moins cette aide réduisait la misère des masses affamées du tiers-monde ! Sauf *exceptions*, il n'en est rien. Bien avant qu'on parle du drame du Cambodge, les experts n'ignoraient pas que la plus grosse partie des denrées *alimentaires fournies* au titre de l'aide n'étaient pas distribuées mais vendues aux prix du marché ou à un prix subventionné assez proche. Par le fait même, les parties non solvables de la population n'étaient pratiquement pas touchées, les principaux bénéficiaires étant les couches moyennes des villes.

Selon Mme Besis, *« au Bangladesh, un cinquième environ des revenus budgétaires pour l'année fiscale 1977 a été fourni par la vente des denrées acquises au titre de l'aide alimentaire »*.

Seuls les pauvres souffrent de la faim. Mais seuls les pauvres souffrent aussi d'une démographie galopante, répondent les défenseurs de la thèse selon laquelle la famine ne pourra que croître si l'on ne parvient pas à réduire le taux des naissances. Le Club de Rome a insisté beaucoup sur ce point, depuis des années, et l'un de ses membres, M. Maurice Guernier, exposait récemment encore ce point de vue dans nos colonnes (2), en parlant du « drame sournois » de la marée démographique.

Pour répondre au défi alimentaire, *dit-on, il n'y a que deux* méthodes : augmenter les rendements, cultiver les terres nouvelles. Ces deux méthodes sont illusoires, selon M. Guernier : on ne sait pas intensifier les cultures dans les terres arrosées par les pluies sous les tropiques. Quant aux terres nouvelles à mettre en culture, *« si les tribus indiennes, amazoniennes, congolaises, si les gauchos argentins ou australiens avaient découvert des terres fertiles, ils s'y seraient installés depuis longtemps »*.

Pour les uns, il faut d'abord agir sur la production agricole, pour les autres sur la population. On met l'accent sur l'un des paramètres suivant son tempérament, ses recherches, voire son idéologie, mais, dans une situation aussi grave que celle qui se présente aujourd'hui, ne faut-il pas jouer sur tous les claviers à la fois ?

La toute jeune Association internationale contre la faim *parle du « devoir légitime d'ingérence »* qui s'impose dès que les droits les plus élémentaires de l'homme sont bafoués. C'est peut-être en effet la plus urgente des missions à l'heure où la faim sert d'enjeu politique. Il faudrait avoir toute la boursouflure *légaliste* d'un Créon pour ne pas essayer par tous les moyens de faire plier, au nom de la conscience universelle, les Etats qui dosent la nourriture de leurs ressortissants *selon* leur ligne politique ou leur fonction.

PIERRE DROUIN.

(2) *Le Monde dimanche*, daté 30 septembre-1er octobre.

EUROPE

Union soviétique

PLUSIEURS ORGANISATIONS DEMANDENT LA RÉVISION DU PROCÈS DES ARMÉNIENS FUSILLÉS A MOSCOU

La Fédération internationale des droits de l'homme (1) et le Comité de vigilance pour les droits du peuple arménien (2) ont tenu, le lundi 10 décembre, une réunion d'information sur le cas des trois Arméniens fusillés en U.R.S.S. au début de cette année après avoir été convaincus par un tribunal soviétique d'avoir organisé un attentat par explosif dans le métro de Moscou.

Mme Malva Landa, membre du « groupe Helsinki » de Moscou, a préparé un dossier sur cette affaire qui montre que les suppliciés ont été victimes d'une machination policière et judiciaire. Aussi, les organisateurs de la réunion, auxquels s'étaient joints, notamment le Syndicat des avocats de France et le Mouvement d'action judiciaire, ainsi que les dissidents soviétiques émigrés, Léonid Pliouchtch et Victor Fainberg, ont réclamé la révision de ce procès qui équivaut, selon eux, à une « exécution sommaire ». Ils vont créer une commission d'enquête à cet effet.

Ils ont précisé que les trois accusés, Stepan Zatikian, Akop Stepanian et Zoven Bagdassarian, ont été exécutés au terme d'un procès *« clandestin »*. Les avocats commis d'office n'ont, semble-t-il, pas eu de contacts avec eux ni avec les membres de leurs familles. Même la presse soviétique n'a jamais parlé d'aveux de leur part, et lors d'une ultime visite accordée à leurs familles avant l'exécution, ils ont proclamé leur innocence.

Selon les participants, les autorités soviétiques auraient choisi les Arméniens *commes « coupables »* de cet attentat pour discréditer les mouvements nationalistes, *aussi bien en U.R.S.S. qu'à* l'étranger.

(1) 27, r. Jean-Dolent, Paris (14e).

(2) C/o Becard, 34, rue des Abbesses, Paris (18e).

AFIN D'EMPÊCHER UNE MANIFESTATION SILENCIEUSE, LA PLACE POUCHKINE, A MOSCOU, EST FERMÉE « POUR TRAVAUX ».

(De notre correspondant.)

Moscou. — La traditionnelle manifestation silencieuse organisée par les dissidents autour de la statue de Pouchkine, le 10 décembre, Journée internationale des droits de l'homme, n'a pas pu avoir lieu cette année (1). Les policiers en uniforme, qui avaient pris position autour du square, ont interpellé une trentaine de personnes, dont le rédacteur en chef de la revue *Poïski* (Recherches), M. Gleb Pavlovski, et la femme de M. Vladimir Sorokine, autre collaborateur de cette revue non officielle. *La place Pouchkine avait été* officiellement fermée *« pour travaux »*. D'autres dissidents avaient *été empêchés de se rendre à la* manifestation par des policiers qui les ont *« retenus »* à leur *domicile ou sur leur lieu de* travail.

Jusqu'en 1977, la manifestation *avait lieu le 5 décembre, jour* de la Constitution. Les dissidents soviétiques, tête nue, observaient *une minute de silence à 19 heures* au pied de la statue de Pouchkine.

D. V.

(1) A Leningrad, une cinquantaine de manifestants silencieux, réunis devant la cathédrale de Kazan, ont été dispersés par des gaz lacrymogènes.

● *Quatre baptistes ukrainiens*, MM. Ivan Kiriliouk (quarante-*neuf ans*), Viatcheslav Zaiats (trente ans), Victor Litovtchenko (vingt-neuf ans) et Victor Drago (vingt-huit ans), *ont été* condamnés le 3 décembre dernier respectivement à douze, dix, sept et *trois ans de camp* par un tribunal de Kirovograd pour vol de la propriété de l'Etat. En fait, selon *leurs amis*, la *véritable* cause de leur condamnation est leur appartenance à un mouvement religieux. Tous les témoins cités par l'accusation ont fait des dépositions favorables aux accusés. — *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

Brésil

APRÈS LA RÉFORME DU SYSTÈME DES PARTIS

Le prochain Congrès comprendra quatre coalitions parlementaires

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Après l'approbation par le Congrès de la loi de réforme du système des partis, quatre partis et blocs parlementaires sont pratiquement constitués et succéderont à l'ARENA et au M.D.B., qui disparaissent après quatorze ans d'existence.

La nouvelle formation officielle, qualifiée ironiquement d'« ARENAO » par la presse, et qui devrait s'intituler parti démocratique, a une base plus restreinte que l'ARENA. Des défections ont été enregistrées, dues à des querelles entre chefs politiques locaux, qui ont incité certains d'entre eux à profiter de l'apparition d'une opposition modérée. Le gouvernement pourrait même perdre la majorité absolue à la Chambre, ce qui le contraindrait pour la première fois depuis 1964 à une négociation politique au Congrès.

Du côté de l'opposition, si le M.D.B. n'a pas réussi à maintenir son unité, il a néanmoins pu se reconstituer beaucoup mieux que ne l'escomptait le gouvernement. En particulier, l'alliance entre la gauche et le centre libéral réalisée au sein du M.D.B. sera renouvelée avec le nouveau P.M.D.B. (Parti de la mobilisation démocratique brésilienne), sous la présidence de M. Ulysses Guimaraes. Le P.M.D.B. devrait être la seconde force parlementaire du pays.

Comme prévu, le sénateur Tancredo Neves a formé un parti d'opposition « convenable » que le président Figueiredo appelait de ses vœux. Il a entraîné avec lui un groupe de modérés du M.D.B. et a uni ses forces à celles des dissidents de l'ARENA, dirigés par M. Magalhaes Pinto. Leur parti démocratique brésilien (P.D.B.) entend « s'opposer au gouvernement mais pas au régime ». Il court le risque d'apparaître comme un parti officiel secondaire, ce qui diminuerait beaucoup ses perspectives électorales en cette période de crise sociale.

La quatrième formation sera le parti travailliste brésilien de l'ancien gouverneur Leonel Brizola, dont la tâche ne s'annonce guère facile : malgré tous ses efforts, il n'a pu réunir le nombre de parlementaires exigé par la nouvelle loi pour former un parti, et devra se contenter jusqu'aux élections de 1982 d'un simple bloc parlementaire. Le P.T.B. paraît vouloir se constituer lui aussi en parti d'opposition « acceptable » par le régime, plus nerveux, toutefois, que celui de M. Tancredo Neves, mais excluant, contrairement au P.M.D.B., divers courant de gauche plus radicaux.

Les objectifs que le gouvernement poursuivait avec la réforme des partis ont-ils été atteints ? On pourrait à première vue le croire, puisqu'il a réussi à diviser l'opposition. Mais, en fait, le parti de M. Neves a tout autant divisé l'ARENA que le M.D.B. La gauche ne se retrouve pas isolée, grâce à la création du P.M.D.B., qui peut espérer, en 1982, gagner les élections dans des Etats aussi importants que Sao-Paulo, Rio-de-Janeiro et le Pernambouc (Récife).

La manière dont la restructuration politique s'est opérée ne contribuera guère à rehausser le prestige des parlementaires. Depuis deux mois, il n'a été question au Congrès que d'alliances aux objectifs purement électoraux et de manipulations des vieux appareils politiques, toute considération de programmes ou d'idéologies paraissant rigoureusement exclue. Quelques voix isolées affirmaient hier que le régime, avec la loi de réforme des partis, visait surtout à distraire le monde politique des problèmes fondamentaux, comme la crise économique et sociale. Force est de constater que, de ce point de vue au moins, il a pleinement réussi.

THIERRY MALINIAK.

RENTRANT D'EXIL

Le leader du P.C. pro-albanais réaffirme la nécessité de la « lutte armée »

A la suite de la mesure d'amnistie prise par les autorités de Brasilia, les exilés ne cessent de rentrer au Brésil. Après MM. Brizola, ancien dirigeant travailliste, qui vient de fonder le parti populaire brésilien, Arraes, ancien gouverneur de l'État de Pernambouc, et Prestes, secrétaire général du P.C. orthodoxe, c'était le tour, il y a quelques jours, de M. Amazonas, leader du parti communiste du Brésil (P.C. do B.), pro-albanais. Avant son départ, il a rencontré un représentant du « Monde ».

Plusieurs organisations internationales ont d'autre part rendu hommage, le jeudi 6 décembre, à Paris, à Diogenes Arruda, membre du P.C. do B., mort dans son pays un mois après son retour d'exil. Diogenes Arruda, ancien député de Sao-Paulo, était originaire de Pernambouc.

« Il convient de mobiliser les masses afin de créer un courant puissant en faveur de la démocratie, mais on ne saurait pour autant exclure la lutte armée et la violence révolutionnaire. » Le petit homme qui tient ce langage a le maintien modeste et une voix douce. Les tempes grisonnantes, le visage frêle, la silhouette fragile, M. Amazonas, leader du parti communiste du Brésil (P.C. do B.), a pourtant, de toute évidence, l'obstination têtue et la foi des militants qui ne doutent guère. Avant de rentrer, lui aussi, au Brésil après trois années d'exil, il a tenu à réaffirmer le principe de la *« nécessité de la lutte armée »* alors que les militaires de Brasilia n'acceptent déjà qu'avec bien des réticences le retour au pays des dirigeants d'un parti communiste orthodoxe (P.C.B.) qui manifestent un grand souci de discrétion et de compréhension.

M. Amazonas n'en a cure. *« Notre position*, dit-il, *ne dépend pas des menaces ou des opinions des chefs de l'armée »*, et il dénonce les dirigeants du P.C.B., avec lesquels il a rompu dès 1962, et qui ont *« rejoint le camp des forces de la conciliation »*.

Il se proclame, lui, *« marxiste-léniniste conséquent »* et refuse donc d'admettre que *« les moyens pacifiques soient suffisants »* pour ce qu'il appelle *« la solution finale de la question brésilienne »*. A savoir : une société *« où les forces démocratiques auront remplacé les forces réactionnaires »*.

M. Amazonas, originaire de l'Etat de Para, dans le Nord-Est, a vécu, de 1964 à 1976, au Brésil, dans la clandestinité la plus totale, mais n'a jamais été arrêté. *« Nous avons*, dit-il, *payé un lourd tribut à la lutte contre la dictature. Douze membres de notre comité central ont été assassinés. Nous avons fait la preuve que le parti communiste du Brésil* (P.C. do B.) *était une force conséquente, non négligeable, et qu'il pouvait contribuer à l'unification de toutes les forces démocratiques. »*

La dictature est en crise

Il a quitté Rio en 1976, visité la Chine, puis l'Albanie, et résidé surtout en Italie, au Portugal et en France. Aujourd'hui, il est clair que ses sympathies idéologiques vont à la seule Albanie, qui campe sur des positions intransigeantes face à l'Union soviétique et à la Chine. Mais ses « avatars » ont déclenché une polémique au sein du P.C. do B., alors que M. Amazonas confiait ne pas pouvoir apprécier *« exactement »* la force de son parti. Il admet également ne pas pouvoir affirmer que *« le bilan de la lutte armée au Brésil depuis quinze ans est positif »*.

Le leader d'un parti communiste qui fut pro-chinois et ne l'est plus tout à fait n'en maintient pas moins une analyse optimiste de la situation brésilienne. Selon lui, *« la dictature est en crise grave »* et l'ouverture politique décidée par le gouvernement s'explique par *« l'usure du régime, les pressions internationales et l'impasse dans laquelle se trouvait le pouvoir »*.

« L'ouverture à la brésilienne, affirme-t-il, *c'est un peu la solution espagnole : avec 20 % de démocratie et 80 % d'autoritarisme. »* L'objectif immédiat du parti communiste du Brésil est de *« participer à la réunification de toutes les forces de gauche »*, réunification « difficile » puisque le gouvernement *« continue de contrôler le processus de démocratisation »* et que *« certains des courants de la gauche se prêtent au jeu des dirigeants »*.

M. Amazonas réserve ses flèches au parti communiste de M. Luis Prestes et aux partisans de l'ex-gouverneur Leonel Brizola, ancien dirigeant du vieux parti travailliste (P.T.B.), et qui vient de fonder un parti populaire brésilien. En revanche, il estime très positives les prises de position des membres de l'aile « authentique » du M.D.B. (Mouvement démocratique brésilien, dissous à la suite de la réforme du système des partis) et celles de l'ex-gouverneur du Pernambouc, M. Miguel Arraes.

M. Amazonas fonde en fait son optimisme sur l'évolution des groupes sociaux. *« En 1964, il n'y avait que trois millions de travailleurs industriels ; on en compte huit millions aujourd'hui*, explique-t-il. *Il existe maintenant un prolétariat qualifié et combatif. Un élément nouveau et capital. Ce sont en fait les modifications de structures sociales qui imposeront la marche à la démocratie. »*

MARCEL NIEDERGANG.

A travers le monde

Laos

● LE GOUVERNEMENT LAOTIEN a procédé lundi 10 décembre à un changement de monnaie. Le nouveau *« kip »* qui a été mis en circulation, après échange des anciennes coupures, vaut *100 anciens « kips »*, soit environ 1 franc. Cette mesure a provoqué un vif mécontentement chez les commerçants thaïlandais qui ont des activités avec le Laos, et qui n'ont pu changer à temps leurs avoirs en ancienne monnaie laotienne. — *(A.F.P.)*

Mauritanie

● LA MAURITANIE a porté plainte, lundi 10 décembre, contre le Maroc devant le Conseil de sécurité, en raison du maintien de l'occupation par des forces armées marocaines de la localité mauritanienne de Bir-Moghrein. Selon Nouakchott, cette localité aurait dû être évacuée par les forces marocaines lorsque la Mauritanie a renoncé à la portion sud du Sahara occidental. — *(A.F.P.)*

Zimbabwe-Rhodésie

● LA CONFERENCE SUR LE ZIMBABWE-RHODESIE se réunit de nouveau à Londres, ce mardi 11 décembre, pour étudier les dernières modalités d'un cessez-le-feu mises au point par les Britanniques. En cas de progrès, lord Soames, nommé gouverneur de la colonie rebelle, pourrait s'envoler mardi soir pour Salisbury. D'autre part, en visite à Londres, M. Tolbert, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, y a rencontré lundi Mme Thatcher, ainsi MM. Nkomo et Mugabe, coprésidents du Front patriotique.

Pérou

UN APPEL EN FAVEUR DES ENSEIGNANTS EMPRISONNÉS

Un certain nombre d'enseignants français ainsi que diverses personnalités ont signé un appel en faveur des enseignants péruviens emprisonnés à l'occasion de la longue grève de quatre mois qui s'est terminée au début d'octobre (1). Les signataires rappellent que ce mouvement *« avait comme objectif d'obtenir des conditions de vie et des salaires décents pour les enseignants et la reconnaissance des libertés fondamentales d'expression. »*

« La seule réponse du gouvernement a été la répression », poursuivent les signataires. *« Plus de trente morts par balles (treize enseignants, cinq parents, quinze étudiants), des tortures, des licenciements et des arrestations massives »*. Les auteurs de l'appel demandent la libération de tous les enseignants et dirigeants syndicaux emprisonnés, l'arrêt de la répression, l'abrogation des licenciements et le rétablissement des libertées syndicales.

On déjà signé ce texte MM. et Mmes Gilles Aillaud, René Allio, M.-C. Boons, Roland Brunet, André Burguière, Buren, J.-M. Carré, Robert Chapuis, Jacques Chatagner, Chombart de Lauwe, J.-L. Comolli, G. Deleuze, Jean Dénarié, E. Depreux, J. Derrida, Fromanger, Gabriel Gohau, Annie Goldman, Pierre Halbwachs, Hélion, Alain Jouffroy, Denis Langlois, Henri Leclerc, Victor Leduc, Laurence Lentin, F. et L. Lurçat, Jacqueline Marchand, Bernard Martin, Nicole Mathieu, Matieu, Armand Mattelart, Monory, Claude Mauriac, Hélène Parmelin, Jérôme Peignot, Edouard Pignon, Bernard Pingaud, Jacques Rancière, Madeleine Rébérioux, H. Rivière Darc, Michel Rochefort, Sarkis, Jean-Paul Sartre, Evry Schatzman, Toroni, Jean-Pierre Vernant, P. Vidal-Naquet, J.-C. Vernier, Michel Zeraffa.

(1) Les signatures sont recueillies par Mme Andrée Liegey, 6, rue A.-Sorel, 75014 Paris.

AFRIQUE

Algérie

● Le calme est revenu dans les lycées d'Alger
● Les étudiants « arabisants » poursuivent leur grève

De notre correspondant

Alger. — Le calme est revenu lundi 10 décembre dans les lycées d'Alger. La veille, le ministère de l'éducation avait annoncé dans un bref communiqué publié à la « une » d'*El Moudjahid* qu'*« aucune matière nouvelle ne serait introduite aux épreuves du baccalauréat en 1980 »*. Les autorités avaient, semble-t-il, envisagé l'établissement de contrôles en sciences naturelles et physiques pour les candidats des séries littéraires, et en histoire pour ceux des séries scientifiques. Des informations circulant à ce sujet avaient été à l'origine d'un vaste mouvement de protestation qui durait depuis une semaine, et les lycéens avaient tenté à plusieurs reprises de marcher sur le ministère de l'éducation (*le Monde* du 7 décembre).

Ces manifestations constituaient vraisemblablement l'expression d'un « ras-le-bol » général, les rumeurs concernant le baccalauréat jouant seulement le rôle de détonateur. En fait, les lycéens se plaignent de leurs conditions de travail et de vie : classes surchargées, insuffisance des bibliothèques et des salles de travail, manque de manuels, difficultés de transport, faiblesse des bourses, etc. Ils ont pu exprimer toutes ces doléances lundi après-midi au cours d'une réunion de travail organisée par l'Union nationale de la jeunesse algérienne (UNJA) avec la participation d'étudiants et de plusieurs hauts responsables. Les délégués lycéens, dix par établissement, ont présenté leurs revendications et ont déploré l'*« absence d'un cadre d'expression »* capable de prendre en compte leurs problèmes, ce qui condamnait implicitement l'UNJA, qui semble avoir été débordée dans cette affaire.

Le silence continue, en revanche, d'entourer la grève suivie par les 3 000 étudiants arabisants de la faculté de droit d'Alger, qui pourraient bien poursuivre leur mouvement jusqu'à la réunion, vers le 26 décembre, du comité central du F.L.N., organe suprême du parti unique. Celui-ci doit, en effet, examiner, entre autres dossiers, celui de l'enseignement et plus particulièrement le délicat problème de l'arabisation.

Les étudiants grévistes souhaitent que soit établi à cette occasion, un calendrier précis et contraignant de l'arabisation de la fonction publique, seule procédure, estiment-ils, qui soit conforme aux options proclamées dans la Constitution, la charte nationale et les résolutions du dernier congrès du F.L.N., et qui permette d'en contrôler réellement l'application. Ils ont écrit dans ce sens des lettres au président Chadli Bendjedid, au coordinateur du parti, M. Yahiaoui, et au président de la commission éducation et formation du F.L.N., M. Boualem Benhamouda, qu'ils ont demandé, sans succès, de rencontrer. Ils rejettent, par ailleurs, tout accusation d'« intégrisme musulman ». *« Nous nous situons*, disent-ils, *dans le cadre du F.L.N. et nous demandons seulement l'application d'orientations officiellement affirmées. »*

Recruter des enseignants

Il s'agit donc d'un problème politique qui dépasse nettement le cadre du ministère de l'enseignement supérieur. Depuis sa nomination, le nouveau responsable de ce département, M. Berheri, ancien recteur de l'université de Constantine, n'a d'ailleurs pas ménagé ses efforts pour faire progresser l'arabisation de l'université. L'une de ses premières démarches a été au mois de mai dernier de se rendre en Syrie, en Irak et en Jordanie, pour y recruter des enseignants. Là réside, en effet, le principal goulot d'étranglement. Les résultats de cette initiative ont été décevants. Seuls vingt-deux professeurs syriens sont venus renforcer les quelque cinq cents enseignants proche-orientaux (20 % de l'effectif total) déjà en place en Algérie. Le refroidissement des relations avec Le Caire n'a pas arrangé la situation, l'Egypte étant le principal réservoir de coopérants culturels.

Plusieurs décisions ont, cependant, été prises récemment : ouverture le 1er décembre d'un « Centre national de traduction et de terminologie arabe », mise au point, dans le cadre de l'éducation permanente, d'un programme d'arabisation des enseignants algériens francophones, dont certains pourraient aller suivre des stages au Proche-Orient, préparation enfin d'une université d'été en arabe. Des *« perspectives décennales »* ont été élaborées afin de planifier l'arabisation de l'université en commençant par les sciences sociales.

Les mesures prises par le ministère en matière d'arabisation se doublent d'un ensemble de décisions à caractère social, ce qui explique sans doute en grande partie le calme régnant dans les autres secteurs de l'université d'Alger. Les présalaires des futurs enseignants du secondaire et du technique ont été doublés, et toutes les bourses seront majorées de 20 % à partir du 1er janvier. L'accent est mis particulièrement sur les problèmes de logement et le ministère a fait inscrire au prochain plan en ce domaine une trentaine d'opérations.

En attendant, l'université doit faire face à une formidable crise de croissance, et les mouvements de grève, s'ils ont épargné cette fois-ci la capitale, ont affecté à la dernière rentrée plusieurs des centres universitaires créés en province, et notamment celui de Tizi-Ouzou, où les étudiants doivent affronter des problèmes de logement particulièrement aigus.

DANIEL JUNQUA.

Idées en plein vol

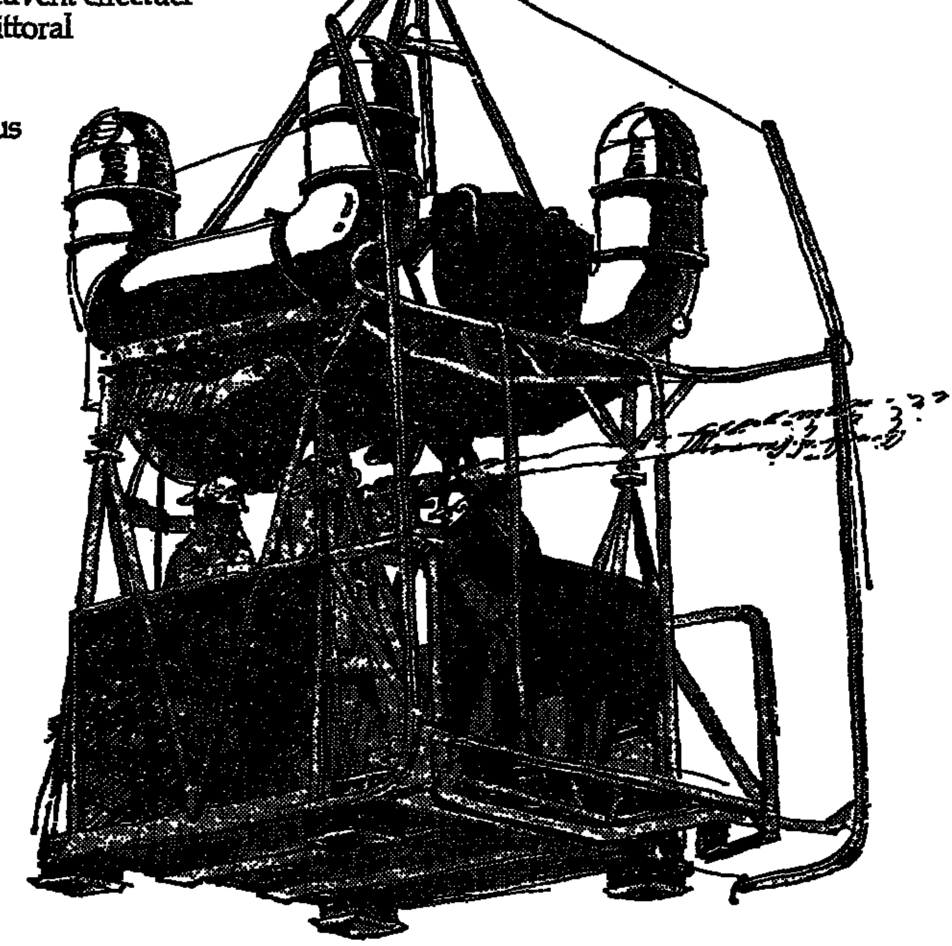
Une pompe à incendie volante.

Au trentième étage, le feu fait rage. Des dizaines de personnes sont prisonnières des flammes et la plus longue échelle ne permet pas de les atteindre. Pourtant, tout espoir n'est pas perdu.

En effet, il existe désormais une pompe à incendie volante. Suspendu à un hélicoptère, cet engin de sauvetage aérien peut se déplacer horizontalement dans toutes les directions, de manière autonome. Il peut s'amarrer à une fenêtre, décharger des sauveteurs et du matériel de lutte contre l'incendie, enfin, transporter les victimes en lieu sûr.

Grâce à cet engin polyvalent, les équipes de secours peuvent effectuer des sauvetages dans des ravins très étroits, le long d'un littoral très accidenté ou dans une zone montagneuse très reculée.

La pompe à incendie volante McDonnell Douglas. Un appareil très astucieux qui pourrait un jour ou l'autre vous sauver la vie.





Des satellites propulsés dans l'espace par une navette de la NASA.

Lorsque la navette spatiale de la Nasa sera lancée dans l'espace, dans les années 80, elle portera avec elle les espoirs et les rêves d'un avenir meilleur. On trouvera à son bord notre fusée d'appoint PAM, porteuse d'un satellite. A faible vitesse orbitale, l'engin jaillit de la navette, tourne sur lui-même comme une toupie pour se stabiliser, puis file comme l'éclair avec son satellite à une vitesse orbitale élevée. Son objectif ? Explorer l'espace. Ouvrir la voie à des possibilités nouvelles dans le domaine des télécommunications, de la météorologie et de la navigation aérienne. Et même contribuer à localiser des ressources naturelles inutilisées jusqu'ici.

Un avion qui vole depuis 450 ans !

Nos DC-10 comptent au total 4.000.000 d'heures de vol, ce qui équivaut à plus de 450 années.

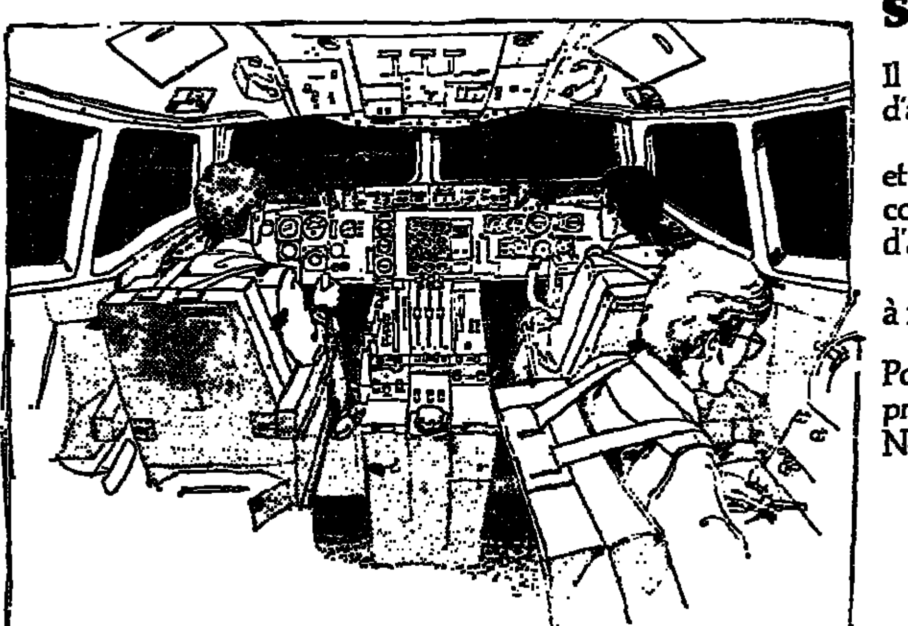
Si considérables soient-ils, ces chiffres ne sont pas aussi impressionnants que le nombre de passagers transportés. Plus de 230 millions de personnes ont voyagé sur nos DC-10 et tous les 10 jours, ce chiffre s'accroît d'un million d'unités.

Les destinations desservies par ces appareils sont plus nombreuses que pour tout autre gros porteur de ligne à réaction : 168 villes dans 88 pays différents et à travers 5 continents. En outre, les vols sont plus fréquents, plus économiques aussi et le confort est plus grand.

Pour votre prochain voyage, soyez vous aussi parmi les millions de clients satisfaits qui volent sur nos DC-10.



Des pilotes qui "volent" vers toutes les destinations sans jamais quitter le sol.



Il fut un temps où il fallait se rendre à La Guardia en avion pour y connaître les conditions d'atterrissage. Ce temps est révolu.

Désormais, un système électronique de simulation visuelle donne une image précise, mobile et en couleurs, de ce que les pilotes voient réellement à l'atterrissage ou au décollage. De jour comme de nuit. Quelles que soient les conditions atmosphériques. Et ce, pour des centaines d'aéroports de par le monde. Ce système, c'est Vital IV.

Vital IV permet de donner aux pilotes une formation efficace et économique. Ce qui contribue à maintenir le coût de l'heure de vol à un niveau acceptable pour tous.

Pour en savoir davantage sur nos idées en la matière et sur la façon dont elles peuvent vous être profitables, écrivez-nous à McDonnell Douglas, P.O. Box 14526 St-Louis, MO 63178. U.S.A. Nous vous ferons parvenir notre brochure intitulée : "Surprising But True".

MCDONNELL DOUGLAS

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

L'ISLAM D'ASIE

II. — Pakistan : l'alibi d'une dictature

De notre envoyé spécial GÉRARD VIRATELLE

Le plus grand nombre — 400 millions — de musulmans au monde se trouvent en Asie et la plus grande masse dans le sous-continent indien, dont 80 millions en Inde (« le Monde » du 11 décembre).

Le Pakistan fondé sur l'islam, en 1947, après le partage de l'ancien Empire britannique des Indes, a éclaté en 1971. Parfois appelé le « Pays des purs », et se présentant jusqu'alors comme « la plus grande nation musulmane du monde », il se voulait le refuge des musulmans aux deux ailes de l'Asie méridionale, mais reposait sur une absurdité géographique. La province orientale (devenue le Bangladesh) s'est séparée de la partie occidentale (le Pakistan d'aujourd'hui), dont elle dénonçait la domination, à l'issue d'une guerre civile de neuf mois et, surtout, d'une rapide intervention armée indienne. Le régime militaire au pouvoir au Pakistan depuis 1977 y poursuit une politique d'« islamisation » derrière laquelle se dissimule une dictature.

Islamabad. — « *L'islam est la plus flexible des manières de vivre. Il ne nous impose pas une forme particulière de gouvernement, et notamment d'avoir un Etat théocratique. Le Coran et les textes islamiques proposent seulement quelques principes de base. L'islam n'est pas né d'aujourd'hui. Il n'y a pas vraiment résurgence. Au Pakistan, c'est la religion d'Etat...* »

On croirait entendre un chef religieux ; mais non ! ces propos étaient tenus récemment par un militaire, le général Zia Ul Haq, au cours de l'une de ses rares rencontres avec la presse étrangère, à Islamabad (la ville de l'islam), capitale du Pakistan. Revêtu, comme à l'habitude, de son uniforme chamarré vert olive, les cheveux soigneusement gominés, le regard étrangement pensif, le président parlait avec aisance du sujet sur lequel il est le plus disert. Le Pakistan aurait-il trouvé son « Khomeiny » ? Le « général-prêtre » n'hésite pas, en tout cas, à se déclarer représentant de Dieu !

Lorsqu'il prit le pouvoir, après en avoir chassé Ali Bhutto, en juillet 1977, il dit : « *Le Pakistan a été créé au nom de l'islam ; il continuera à survivre seulement s'il repose sur l'islam.* » Il proposait alors l'introduction d'un « *système islamique* ». Depuis, et au fur et à mesure qu'il a renforcé son influence (il est chef d'état-major, Administrateur principal de la loi martiale, chef de l'Etat), le général a accentué le côté mystique de son personnage.

Par le passé, les militaires ont fait appel à la religion pour légitimer la mainmise de la grande bourgeoisie d'affaire et terrienne sur l'appareil de l'Etat, et détourner le débat politique (1) ; aujourd'hui, tout en ne perdant pas de vue cet objectif, l'un des leurs, pour la première fois, se pose en propagandiste chauvin de l'islam et va plus loin. Il tente de rendre « *conforme à l'islam* » tout le système politique, judiciaire, éducatif, social et économique du pays, tandis qu'il s'appuie sur l'armée pour garantir du respect « *de la loi et de l'ordre* » (islamique).

Paradoxalement, l'instauration de ce Nizam-I-Islam *se fait* — lentement et au prix de difficultés — en invoquant la mémoire de Jinnah. Or, le fondateur du Pakistan, dirigeant de la Ligue musulmane, qui imposa la création d'une nation refuge pour les musulmans de l'ancien empire des Indes, ne voulant pas se placer sous la houlette de la bourgeoisie hindoue plus dynamique, était une personnalité pétrie de culture britannique, laïque et réformatrice. Il appartenait de surcroît à la communauté minoritaire ismaélienne — qui compte environ deux millions d'adeptes au Pakistan — réputée pour ses capacités d'adaptation au monde moderne.

Les libertés supprimées

Paradoxalement aussi, le Pakistan rassemble, pour l'essentiel, les populations des quatre « nationalités » originaires de son territoire (Pendjabis, Sindhis, Pathans, Baloutches). Les réfugiés — *Muhajirs*, — venus du nord de l'Inde principalement, ne sont guère plus de cinq millions de personnes dans un pays de soixante-dix-huit millions d'habitants. Mais c'est parmi eux que se recrute le gros de la troupe des mouvements religieux. Le président Zia Ul Haq est lui-même originaire d'une modeste famille du Pendjab indien.

Le plus actif et le mieux organisé de ces mouvements, le Jamaat-Islam (Rassemblement islamique) (2), s'opposa à la création du Pakistan — car il eût souhaité que les musulmans dominent le sous-continent après la décolonisation, — puis à l'indépendance, et ensuite à la reconnaissance du Bangladesh parce que cette évolution traduisait l'éclatement de la « *plus grande nation musulmane du monde* » à la suite d'une intervention militaire indienne. Le sentiment islamique pakistanais s'est d'abord nourri d'une *hostilité virulente* à l'égard de l'Inde hindouiste.

La religion demeure le principal facteur commun aux différentes populations pakistanaises. C'est, bien entendu, l'une des raisons pour lesquelles les dirigeants, quels qu'ils soient, exacerbent son contenu émotionnel pour appeler *le peuple à serrer les rangs* aux heures de crise. Celui-ci, encore traumatisé par les deux grandes déchirures de 1947 et 1971, continue d'éprouver un sentiment d'insécurité et demeure à la recherche de son identité nationale. Sans doute la démarche du président Zia Ul Haq et de ses conseillers, au nombre desquels quelques Saoudiens, participe-t-elle un peu de cette recherche.

Mais elle ne fait pas oublier que l'accentuation de l'islamisation représente le second volet d'un train de mesures annoncé le 16 octobre (les plus notables sont l'ajournement *sine die* des élections, l'interdiction de toutes les activités politiques, l'établissement de la censure sur tous les médias, etc.) et assorti d'un renforcement de la loi martiale. « *La situation pourra durer deux ans, quatre ans de plus...* », a dit le chef de l'Etat. « *Grâce à Dieu,* a-t-il assuré, *en vertu de ces mesures, le pays va pouvoir sortir d'une période d'incertitude* » et simultanément « *le gouvernement franchir de nouvelles étapes dans l'application du Nizam-I-Islam.* » Ainsi l' « ordre islamique » est-il imposé par le sommet — et sans qu'il y ait eu la moindre manifestation de soutien au régime — à grand renfort de règlements d'exception. Sa mise en place s'accompagne de la suppression de libertés essentielles. L'islam est ainsi invoqué pour conjurer tantôt une « *menace indienne* » tantôt un hypothétique risque d'éclatement du pays.

Les limites de l' « islamisation »

Renaissance de l'islam, plongée dans l'obscurantisme ou fuite en avant réactionnaire de la classe dirigeante traditionnelle incapable de répondre aux aspirations des masses ? Le régime semble avoir quelque peine à définir la « nouvelle société » pakistanaise. Rares sont les mesures annoncées qui ont été appliquées et même promulguées (*le Monde* du 6 avril 1979). Les châtiments corporels comme ceux appliqués récemment en public à Rawalpindi avec quelque sadisme s'attirent un *succès de curiosité* auprès d'une population frustrée que les autorités veulent sans doute ainsi intimider. Mais les Pakistanais éduqués se refusent en général à assister à ce spectacle « *médiéval, barbare et sauvage qui déshonore notre pays* », comme nous disait l'un d'entre eux. Les cours islamiques — *shariat* — n'ont eu à connaître jusqu'à maintenant que très peu de cas de délits (viols, adultères, vices) devant être jugés selon la loi coranique, car la justice est, pour le moment, encore dominée par le système hérité de la période coloniale britannique et, à la vérité, pour l'heure, les tribunaux militaires font — de façon expéditive — le gros du travail... Ainsi le général Zia se sent-il autorisé à souligner qu'il n'y a pas encore eu d'amputation de la main !

Les taxes islamiques — la *zakat* (l'aumône obligatoire) et l'*ushr* (impôt sur le revenu agricole) introduites en juin, dans un souci déclaré de justice sociale, ont été accueillies de très mauvaise grâce par la population qui n'a pu voir qu'un accroissement des charges fiscales. Le remplacement de l'intérêt par un autre système afin d'atténuer la concentration de la richesse fait encore l'objet d'études tant la question heurte de « puissants intérêts établis ». En revanche, l'enseignement est en voie d'« islamisation » et certains ouvrages scolaires sont refondus de façon que les élèves aient « conscience » d'être musulmans. Une unité de droit et d'études islamiques a, d'autre part, été inaugurée il y a quelques mois à l'université d'Islamabad. Une partie notable des émissions de la télévision présentent un caractère religieux. Enfin, on a peine à trouver, sur les rayons des librairies, des ouvrages autres que ceux portant sur l'islam, Jinnah, la question nationale ou les conflits avec l'Inde.

Une société traditionnelle

La presse participe, de gré ou de force, à l'énorme travail psychologique fait auprès de la population. le *Pakistan Times*, qui fait fonction d'organe officiel, consacre chaque jour plusieurs colonnes à des déclarations, commentaires, articles de fond, sur « *l'ordre islamique* », ou encore « *la signification spirituelle de l'Eid* » ou « *la contribution de l'islam à la civilisation* », etc. « *Les gens sont attachés à la religion, mais ils n'aiment pas que l'Etat leur dicte la façon de faire leur prière* », nous dit un intellectuel. Car les pouvoirs publics interviennent désormais avec outrecuidance dans ce qui relevait, jusqu'à maintenant, du domaine de la morale privée. Dans l'ensemble, les Pakistanais n'ont pourtant pas attendu les dispositions de la loi martiale pour faire leurs cinq prières quotidiennes et, de leur vivant, un pèlerinage à La Mecque (où, fin octobre, soixante-dix mille d'entre eux s'étaient déjà rendus cette année). La société pakistanaise est profondément respecteuse des mœurs et traditions islamiques sur lesquelles veillent d'innombrables mollahs, maulanas, maulvis, pirs (personnages religieux de rangs plus ou moins élevés). Les autorités n'ont guère eu d'efforts à faire pour inviter les jeunes femmes à se recouvrir la chevelure d'un foulard, car le port du tchador (voile noir) est très répandu, surtout en milieu rural ; de même, comme dans beaucoup de sociétés traditionnelles, les mariages sont-ils « arrangés » ; la polygamie, en revanche, est très limitée.

La religion servirait-elle aussi de caution à des opérations de police ? « *Parfois*, nous dit un témoin, *des hommes à barbe* (des religieux) *accompagnent les militaires ou les policiers qui font des raids chez les petits commerçants pour faire baisser les prix. Les Pakistanais ne réalisent pas ce qui leur arrive au nom de l'islam. Si l'armée n'était pas derrière, il y aurait sans doute une réaction populaire contre l'usage qui est fait de la religion. Les dirigeants tentent de faire passer pour un mouvement de renaissance islamique ce qui n'est qu'artifice pour se maintenir au pouvoir...* » Notre interlocuteur a certes peu de sympathies pour le régime, mais il s'inquiète des conséquences d'une politique qui, assure-t-il, va contre les sentiments de la majorité de ses compatriotes. Le parti populaire d'Ali Bhutto proposait de profondes réformes économiques et sociales pour atténuer les inégalités. *N'a-t-il pas obtenu* la majorité absolue aux élections générales de 1970 et 1977, alors que les groupes théocratiques y faisaient piètre figure ? Or, le P.P.P. est un mouvement laïque.

Le général Zia Ul Haq ne veut cependant pas entendre parler de ce plébiscite. Il va répétant : « *Le pays a été fondé sur l'islam et toute autre « idéologie » lui est étrangère.* » N'assure-t-il pas qu' « *il n'y a pas de démocratie dans l'islam* » ? Il est même allé jusqu'à dire que seules les personnes ayant « *un véritable amour pour l'islam* » pourraient participer à des élections. Encore celles-ci, si tant est qu'il y en ait, auraient-elles plutôt lieu au suffrage indirect, comme sous la dictature du maréchal Ayoub Khan (1958-1969), qui fut renversé par une révolte populaire. Devant l'émotion suscitée par ces propos parmi les quelques centaines de milliers de chrétiens, d'hindous et de parsis (3), le président dut faire marche arrière. « *Nous estimons que les chrétiens, par exemple, croient également dans le livre sacré. Les non-musulmans sont également des citoyens pakistanais* », devait-il assurer.

Le discours coranique — parfois contradictoire — du général Zia Ul Haq tente de combler le vide idéologique laissé par l'élimination d'Ali Bhutto. « *Ni l'anarchie, ni l'occidentalisation ne saurait convenir pour le Pakistan* », dit-il par exemple. Dans l'esprit du président, la démocratie ne saurait être ainsi que péché d'Occident porteur d'anarchie. « *L'occidentalisation a ses avantages et ses inconvénients ; nous devons prendre ce qu'elle a de meilleur* », assure-t-il encore. Comment le Pakistan, qui n'a pas de pétrole et dont les dépenses de développement sont très largement financées par l'aide occidentale, pourrait-il rejeter complètement l'Occident ? Pas plus que les précédents, le *régime militaire* n'invite la population à compter sur ses propres forces. Non seulement le chef de l'Etat n'a pas tenté de rogner dans les pouvoirs des « vingt-deux familles » qui contrôlent les trois quarts du secteur industriel et bancaire, comme l'avait fait Ali Bhutto, mais il s'efforce de les encourager à participer à la relance d'une économie stagnante.

Ali Bhutto avait promis à chaque Pakistanais : *rôti* (pain), *kapra* (vêtement) et *makâm* (logement). Il ne tint pas ses promesses, mais contribua à éveiller la conscience populaire. Son successeur semble d'abord vouloir nourrir les esprits des enseignements du Prophète. « *Le problème du Pakistan*, déclare-t-il encore, *n'est pas politique, il s'agit d'exploiter convenablement les ressources nationales.* » Il est vrai que pendant que l'opinion s'interroge sur la portée de l' « islamisation », elle attache moins d'attention à la hausse des prix, à l'injustice économique et sociale, à la médiocrité des approvisionnements sur les marchés, etc.

Depuis la perte de sa province du Bengale, le Pakistan se tourne beaucoup plus vers l'Occident musulman que vers l'Orient. Ali Bhutto avait entrepris ce mouvement de rapprochement. Il accueillit en grande pompe, en 1974, à Lahore le sommet des pays islamiques. Son successeur a poursuivi avec moins de bonheur cette politique. Le Pakistan a vu écarter récemment sa candidature au secrétariat de la conférence islamique. Les liens avec les pays du Golfe, favorisés notamment par le développement économique et la proximité de cette région jouent un rôle vital dans l'économie pakistanaise : les transferts des travailleurs pakistanais qui y ont émigré atteignent 1,2 milliard de dollars par an et compensent en partie le déficit de la balance des paiements ; mais, tout compte fait, l'aide des divers organismes ou pays musulmans ne représente que 6 % de l'aide étrangère inscrite à l'actuel budget ! D'autre part, le président de la commission pakistanaise pour *l'énergie atomique* a émis récemment le souhait d'une coopération entre pays islamiques. Cet appel n'est pas venu démentir les supputations selon lesquelles la Libye soutiendrait financièrement l'effort du Pakistan pour réaliser la première bombe « islamique ».

L'élimination d'Ali Bhutto semble encore porter ombrage aux relations avec certains pays musulmans, mais le général Zia conserve les yeux tournés vers Ryad. Malgré sa surenchère islamique, et peut-être un peu en raison de sa non-arabité, le Pakistan reste toutefois un pays marginal dans l'aire musulmane occidentale. Mais il a une frontière commune avec deux pays en effervescence : l'Iran et l'Afghanistan (4).

Prochain article :

BANGLADESH : LA RELIGION ÉPAULE LE CONSERVATISME

(1) *Two faces of political Islam, Iran and Pakistan compared.* Mohammed Ayoob, Asian Survey, juin 1979, University of California.

(2) Dominé par des réfugiés sunnites tenants de la tradition (wahabites), le Jamaat Islami dispose d'une solide organisation et notamment de cadres permanents rémunérés. Son chef, Maulana Maudoodi, est décédé cette année à l'âge de soixante-seize ans, et une querelle a lieu autour de sa succession. L'Arabie Saoudite fournirait une aide à ce mouvement parfois comparé à celui des Frères musulmans en Egypte.

(3) La secte des Ahmédis, dont les membres se sont heurtés à plusieurs reprises à des musulmans orthodoxes, et qui a été interdite en septembre 1974 sous le régime de Bhutto parce qu'elle « *ne reconnait pas Mahomet comme le dernier prophète de l'islam* », figure également au nombre des minorités religieuses. Elle compterait un million et demi à deux millions d'adeptes.

(4) L'Afghanistan — à la charnière entre le Proche-Orient et l'Asie, — où les partis religieux, qui s'accommodaient auparavant du pouvoir royal, mènent une lutte armée au nom de l'islam contre un régime communiste soutenu par l'U.R.S.S., n'a pas été compris dans cette enquête.

Le Monde

politique

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La Compagnie nationale du Rhône aura la maîtrise d'ouvrage du canal Rhin-Rhône

On était fondé, lorsqu'a été ouverte la séance de l'Assemblée *nationale, à éprouver les pires craintes.* Une quinzaine de députés siégeaient dans l'hémicycle pour décider s'il était opportun de lancer, sur une période de dix ans au moins, le plus grand investissement de travaux publics, de transport, d'aménagement du territoire des vingt dernières années, et d'engager 7 ou 8 milliards de francs au bas mot.

Car, derrière le prétexte de l'examen d'un texte de procédure, — confier à la Compagnie nationale du Rhône (C.N.R.), créée en 1933, la concession de construction et d'exploitation du canal à grand gabarit Rhin-Rhône, de *229 kilomètres de longueur* et 54 mètres de large, — il s'agissait en fait de peser le pour et le contre d'un ouvrage permettant de relier la mer du Nord à Fos et Marseille à la mer Noire, via l'Europe centrale, puisque les Allemands auront, eux, terminé l'axe fluvial Rhin-Main-Danube en 1985.

Cependant, le « saupoudrage » de la représentation parlementaire n'a pas heureusement nui à la qualité des débats puisque pendant près de cinq heures c'est l'intérêt géopolitique, sa place en Europe, *les relations financières entre l'Etat*, l'E.D.F., les régions (qui n'apporteront pas une contribution « exorbitante ») et les (éventuels) investisseurs étrangers, l'écologie des rivières, les avantages comparés des différents modes de transports, enfin les risques d'un basculement de la France vers l'Europe du Nord et de la France vers l'Est qui ont été vitupérés ou plaidés : ce qui permit à l'Assemblée nationale d'adopter un texte qui constitue *l'outil juridique et technique indispensable au lancement des* travaux.

Du coup, le député de l'Isère, M. Christian Nucci, a pu légitimement s'étonner qu'un investissement d'une telle ampleur *soit soumis « dans une certaine discrétion » aux parlementaires.* Mais les communistes, en revanche, manquaient d'arguments sérieux pour soutenir, par les voix de MM. Antoine Porcu (Meurthe-et-Moselle) et Vincent Porelli (Bouches-du-Rhône), que la procédure utilisée « heurtait les exigences de la démocratie » parce que l'on ne savait pas « sur quelles études sérieuses le gouvernement s'appuyait pour donner la priorité à Rhin-Rhône plutôt qu'à Seine-Nord ou Seine-Est ».

Le P.C. semblait ignorer qu'on parle du Rhin-Rhône depuis les empereurs Claude et Néron et que les bureaux des ministères débordent d'études dont la plupart sont connues du public. Hostile au canal parce qu'il n'est pas lorrain et parce qu'il « s'inscrit dans une politique de déclin de la région parisienne », le P.C. s'est retrouvé isolé lorsqu'il dénonça une politique de « soumission » aux sidérurgistes de la R.F.A. et aux cartels du Benelux et un « gage de la bonne volonté giscardienne à l'Europe supranationale ».

Langage qui n'a guère ému M. Gaston Defferre (P.S., Bouches-du-Rhône) dont l'allocution, applaudie par les députés de la majorité, apparut comme un plaidoyer ardent et argumenté pour Rhin-Rhône, un canal utile aux plans régional, national et européen, voire *mondial* (« ce projet contribue à *la détente et* constitue un geste de paix et de progrès »).

Tournée *vers* les grands *espaces méditerranéens* et de l'Europe de l'Est, l'Assemblée ne s'attardait pas aux aspects « hexagonaux » de Rhin-Rhône et pouvait entendre sereinement M. Emile Koehl (U.D.F.) rappeler la position favorable de l'Union de la chambre de commerce rhénane, M. Jean Valleix (R.P.R.), un *homme de l'Ouest, insister sur* l'« enrichissement qui doit aussi profiter à la Lorraine, à l'Ouest ou au Centre », et M. Emmanuel Hamel (U.D.F.) prononcer avec lyrisme des appels vibrants à l'Europe déjà réconciliée jusqu'au rideau de fer... et de l'Atlantique à l'Oural à la fin du siècle » tout en soulignant les « intérêts convergents entre le P.S., l'U.D.F. et le R.P.R. ».

Jouant de ce climat largement unitaire, le ministre des transports, M. *Joël Le Theule, défendit son texte avec une application* d'autant plus méritoire (il serait exagéré de dire avec flamme), *qu'il avait été préparé par des hauts fonctionnaires* qui, pour la plupart, ne cachent pas depuis des années leur scepticisme voire leur hostilité pour un projet, qui n'est d'après eux qu'une survivance attardée du dix-neuvième siècle ou, selon le mot de M. Raymond Forni (P.S.), un « véritable mythe technologique ». Mais la question numéro 1, celle de « Qui paiera et comment *l'Etat* indemnisera les riverains ? » est restée dans l'ombre, et donc, si l'outil *indispensable pour creuser le canal est forgé,* personne, en revanche, ne sait encore quand ni comment on s'en servira.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

***Lundi 10 décembre,* l'Assemblée nationale examinait le projet de loi relatif à la Compagnie nationale du Rhône (C.N.R.). Ce texte a pour objet de confier à cette compagnie la maîtrise d'ouvrage du *canal* Rhin-Rhône entre la mer du Nord et la Méditerranée.**

M. VALLEIX (R.P.R.), rapporteur de *la commission* de la production, rappelle que cette liaison fluviale consiste à raccorder le Rhin, le Rhône et la Saône. Son achèvement permettra d'assurer *la continuité d'une voie de* 1 580 kilomètres entre Rotterdam et Fos-sur-Mer, dont 1 350 kilomètres (85 %) sont déjà accessibles à la navigation à grand gabarit. Le coût de la liaison restant à effectuer était évalué à 6,5 milliards de francs en 1978. L'Etat ne pouvant assurer la maîtrise d'œuvre d'un tel projet, le texte prévoit une participation à sa réalisation par les principaux intéressés, notamment les régions. Le gouvernement *souhaite que cette* participation atteigne 20 % des travaux. Il pourrait en outre être possible d'utiliser pour ce financement des recettes résultant de l'exploitation de la *concession* du Rhône, c'est-à-dire celle provenant de l'hydro-électricité.

Le ministre des transports, M. LE THEULE, indique que le Sénat pourrait examiner ce projet le 18 décembre, ce qui permettrait de l'adopter définitivement avant *la fin de la* session.

Défendant une question préalable, dont l'adoption entraînerait le rejet du texte, M. PROCU (P.C.) souligne *« le coût considérable »* de *cette opération* ainsi que ses conséquences *« économiques, humaines et écologiques »*. Le projet, déclare-t-il, est entièrement sous-tendu par des projets *« antinationaux et d'intégration intereuropéenne »* au profit de la R.F.A. et *« des cartels du Benelux »*.

Le rapporteur de la commission, puis *M. LE THEULE* interviennent pour s'opposer à la question préalable. M. PORCU assure que le gouvernement demande *« un grand effort national pour conduire à une abdication nationale »* et M. MEXANDEAU (P.S.) déclare que son groupe n'est pas opposé à ce projet, à condition *« que notre pays conserve la totale maîtrise »* de l'ouvrage, et que soit conduite *« une politique de compensation vis-à-vis des autres régions »*.

Mise aux voix, la question préalable est repoussée par 387 voix contre 87 sur 478 votants et 474 suffrages exprimés.

Dans la discussion générale M. KOEHL (U.D.F., Bas-Rhin) *se félicite* de l'entrée au conseil d'administration de la Compagnie nationale du Rhône des établissements publics régionaux (E.P.R.).

M. DEFFERRE (P.S., Bouches-du-Rhône) assure que le projet *« est sans doute le seul qui puisse apporter au sud de la France une activité économique qui lui fait actuellement complètement défaut »*. Le maire de Marseille estime, d'autre part, normal qu'un financement européen soit prévu.

M. WEISENHORN (R.P.R., Haut-Rhin) *souligne* le *« prélèvement »* sur les terrains agricoles occasionné par ce projet, de l'ordre de 4 300 hectares. Il déclare que cinq cents exploitations *« seront touchées »*, 20 % d'entre elles *« gravement déséquilibrées »*.

Selon M. PORELLI (P.C., Bouches-du-Rhône), *le seul critère* qui a dicté le choix du président de la République en faveur de la liaison fut celui de *« l'intérêt européen »*.

M. HAMEL (U.D.F., Rhône) déclare que le projet permettrait de compenser le ralentissement du programme de commandes de l'industrie des travaux publics et M. DEPIETRI (P.C., Moselle) estime qu'il s'agit de réaliser *« une très vieille ambition de la grande bourgeoisie allemande, relier par voie fluviale l'Allemagne, en particulier l'industrie lourde de la Ruhr, à la Méditerranée »*.

M. COUSTE (app. R.P.R., Rhône) se félicite de la décision du gouvernement de confier à la Compagnie nationale du Rhône, outre la construction, l'exploitation et l'entretien du canal.

M. NUCCI (P.S., Isère), *et* M. BRUNHES (P.C., Hauts-de-Seine) interviennent également. M. FORNI (P.S., Territoire de Belfort) dénonce enfin le *« chantage »* exercé auprès des régions et des collectivités locales : *« Ou vous payez, ou rien ne se fera ! »*

M. JOEL LE THEULE : une « bonne affaire » pour la France

M. LE THEULE déclare que la liaison Rhin-Rhône est *« un premier pas pour la constitution d'un réseau maillé de voies navigables analogue à ceux dont bénéficient les grands pays industriels de l'Ouest et de l'Est »*.

Estimant que le projet est « une bonne affaire » pour la France, il souligne que celui-ci coûte moins cher que le T.G.V. (train à grande vitesse) et indique que pour en évaluer la rentabilité il faut noter que son amortissement se fera sur une très longue période. M. LE THEULE prend l'engagement de veiller à ce que la C.N.R. prenne des dispositions pour que les paysages existants soient respectés ou remis en état. En ce qui concerne le financement du projet, le ministre des transports rappelle *qu'il n'exclut « aucun apport possible »* et déclare que l'effort de l'Etat portera sur 1,5 milliard de francs sur dix ans. Cet effort, souligne-t-il, doit être accompa*gné par celui « de tous ceux qui bénéficieront de cet investissement »*.

Il ajoute qu'une augmentation de 30 centimes u kWh produit sur le Rhône et qui suffirait, selon certains, à financer l'ensemble de la liaison ne serait pas *« une bonne solution »*

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte un amendement de M. VALLEIX, accepté par M. DEFFERRE qui présentait un amendement semblable, stipulant que les départements, les communes et leurs groupements ainsi que les E.P.R. intéressés par les opérations concernant la construction et l'exploitation de cette liaison seront consultés sur l'implantation des ouvrages dont le canal nécessite la construction. Elle adopte un amendement de M. Defferre *précisant* que la participation des collectivités locales et des Etablissements publics régionaux au financement du canal ne saurait revêtir un caractère obligatoire. *Les députés décident* ensuite, sur proposition de M. DEPIETRI, que le conseil de la C.N.R. comportera trente membres au lieu de vingt-six.

L'Assemblée adopte enfin un amendement de M. DEFFERRE qui indique : *« A l'occasion de la préparation du VIIIe Plan, les conseils généraux et les assemblées des E.P.R. intéressés par les dispositions de la loi seront invités à formuler des propositions spéciales en matière d'aménagement du territoire. Ces propositions auront notamment pour objet de permettre aux collectivités locales et aux régions intéressées de bénéficier d'un programme d'action régionale tenant compte des conséquences économiques et sociales ainsi que celles sur le cadre de vie, l'agriculture et l'environnement de la construction et de l'exploitation des ouvrages. »*

L'ensemble du projet est ensuite adopté par 387 voix contre 88 sur 479 votants et 475 suffrages exprimés.

(Sur 114 députés socialistes, 100 *ont voté pour*, trois *ont* voté contre (MM. Bêche, Chevènement, Forni). Sur 86 députés communistes, 85 ont voté contre et M. Leizour s'est abstenu volontairement.)

**

● CONTRATS D'AFFRETEMENT. — L'Assemblée a adopté, dans le texte du Sénat, le projet de loi modifiant les articles 22, 28 et 30 de la loi du 18 juin 1966 sur les contrats d'affrètement et de transport maritime.

● PRENEURS DE BAUX A FERME. — L'Assemblée a adopté, dans le texte de la commission mixte paritaire, la proposition de loi tendant à permettre l'adhésion des preneurs de baux à ferme à des sociétés d'exploitation agricole (*le Monde* des 4 mai et 8 juin).

Cette possibilité a été étendue aux sociétés dispensées de l'immatriculation au titre de *la loi* de 1978, ainsi qu'aux sociétés en participation, à condition que celles-ci soient régies par des statuts établis par un écrit ayant acquis date certaine.

● CREANCES MARITIMES. — L'Assemblée a adopté le projet *de loi autorisant l'approbation* de la convention sur la limitation de la responsabilité en matière de créances maritimes faite à Londres le 19 novembre 1976.

● EVASION FISCALE. — L'Assemblée a adopté le projet de loi autorisant la ratification de la convention entre la France et les Etats-Unis tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur les successions et les *donations* signée à Washington le 24 novembre 1978.

● PROTECTION DES INVESTISSEMENTS. — L'Assemblée a adopté le projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre la France et le Paraguay sur la protection réciproque des investissements signé à Assuncion le 30 novembre 1978.

● ACCORD INTERNATIONAL SUR LE BLE. — L'Assemblée a adopté le projet de loi autorisant l'approbation des protocoles portant cinquième prorogation de la convention sur le cours du blé et de la convention d'aide alimentaire, constituant l'accord international sur le blé de 1971 ouvert à la signature à Washington du 25 avril au 16 mai 1979.

● ERRATUM. — Le point de vue intitulé : « Rassembler le P.S. autour du meilleur candidat » (*le Monde* du 11 décembre, page 9) était signé de M. Gilbert Baumet, président du conseil général du Gard, et non Gaumet comme nous l'avons écrit par erreur.

RÉUNI A AIX-EN-PROVENCE

Le Recours veut obtenir l'amendement de la loi sur l'indemnisation des rapatriés

De notre correspondant régional

Aix-en-Provence. — Le mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés) qui tenait, le samedi 8 décembre, à Aix-en-Provence, son cinquième congrès national, a annoncé son intention de mobiliser, en 1980, l'ensemble des rapatriés pour obtenir l'amendement de la loi d'indemnisation du 2 janvier 1978. Il a décidé dans le même temps d'en appeler *« solennellement »* au président de la République *« pour qu'il fasse respecter l'esprit du pacte national par lequel il souhaitait assurer harmonieusement la réintégration définitive des Français d'outre-mer dans la communauté nationale »* La réunion d'information qui suivait le congrès a été marquée par une visite impromptu du secrétaire d'Etat aux rapatriés, M. Jacques Dominati.

« Nous sommes dans une situation de quiproquo qui fait que les uns pensent avoir donné beaucoup et que les autres disent : nous n'avons rien reçu », a déclaré M. Guy Forzy, l'un des dirigeants nationaux du RECOURS. Au demeurant, le RECOURS ne méconnaît pas les aspects positifs de la loi d'indemnisation complémentaire du 2 janvier 1978, mais il déplore les nombreuses imperfections qui sont apparues dans l'application du texte. Ses griefs portent en particulier sur l'utilisation et la protection des titres d'indemnisation ainsi que sur l'aménagement des prêts de réinstallation.

Les adhérents du RECOURS n'auront guère obtenu de réponses de M. Jacques Dominati. Vilipendant *« les gueulards qui ne sont pas en général ceux qui se battent »*, le secrétaire d'Etat, chahuté et applaudi tour à tour, a souligné que M. Giscard d'Estaing avait été le premier président de la République à avoir reconnu aux rapatriés le droit à *l'indemnisation*. M. Dominati a cependant admis que la loi d'indemnisation, *« comme toutes les lois »*, est amendable. *« mais on ne peut l'améliorer*, a-t-il dit, *que par le dialogue et non par la contestation vaine qui va jusqu'à une certaine forme de chantage »*.

Sans le dire explicitement, le RECOURS entend bien en fait mettre à profit l'échéance de l'élection présidentielle de 1981 pour obtenir satisfaction. Les dirigeants comptent tenir, dans les *prochains mois*, plusieurs réunions, notamment à Bordeaux, Montpellier et Toulouse. *« L'année 80 sera décisive*, a déclaré M. Forzy. *Passé ce délai, nous n'aurons plus beaucoup d'espoir de voir régler nos problèmes. »*

GUY PORTE.

M. Chirac évoque l'« incapacité » de ceux qui « ont mission de guider le pays »

M. Jacques Chirac, dans le discours qu'il a prononcé dimanche 9 décembre, devant le comité central du R.P.R., et qui n'a été rendu public que lundi soir, évoque non seulement la morosité de l'opinion publique mais aussi la responsabilité de la classe politique. Il met en cause directement les « pouvoirs ordinaires », *c'est-à-dire ceux qui, par prudence, veulent* « gouverner au centre », *pour leur opposer la conception gaulliste. Cette prise de position du maire de Paris accentue encore le malentendu entre ses amis et ceux du président de la République. Pierre Charpy écrit dans l'organe du R.P.R.*, la Lettre de la nation *du mardi 11 décembre :* « Si les gaullistes acceptent d'être une force d'appoint pour le pouvoir actuel, il ne leur restera plus qu'à écrire leurs Mémoires qui ne seront pas des Mémoires d'espoir. »

M. Chirac a notamment déclaré :

« La *préoccupation* dominante des pouvoirs ordinaires est de plaire au peuple, c'est-à-dire de se conformer à son *opinion*, car elle leur permet de durer plutôt qu'elle les fait vivre. A preuve, leur prudence qui les fait gouverner au centre où l'histoire est en berne.

» Notre engagement est d'une autre nature : nous n'avons pas pour préoccupation de plaire ni pour habitude de courtiser l'impuissance déguisée en sérénité. L'histoire de France témoigne, en effet, que, si nous voulons *rester nous-mêmes*, la lutte ne doit jamais cesser contre la fausse fatalité de la résignation au déclin, car il n'y a pas d'autre fatalité que la mort. Il n'y a pas de crépuscule d'une nation, il n'y a pas de crépuscule d'un peuple, tant que la volonté subsiste de *rester debout et de s'appartenir* soi-même. (...)

» En fait, il n'y a que deux manières de concevoir le service du pays, qui correspondent à deux catégories d'hommes d'Etat : il y a ceux qui sont convaincus que, quelles que soient les circonstances, la *volonté* peut et doit changer quelque chose, et il y a ceux qui, n'y croyant pas, s'en remettent en fait à la volonté des autres ou aux humeurs de *l'opinion qu'ils baptisent nécessité*. (...)

» Les Français sont troublés et les difficultés de toutes sortes qui, sur tous les fronts, s'amoncellent et s'aggravent, ne contribuent pas à la sérénité, Elles alimentent une morosité, dont nous aurions tort de sous-estimer les dangers. Apparemment, rien ne se passe. Notre peuple supporte la rigueur des temps avec calme et résignation. Et pourtant, il *faudrait être sourd et aveugle* pour ne pas percevoir l'angoisse lancinante qui grandit.

» Cette angoisse est inquiétante. Je ne crois pas que les *difficultés matérielles, même si* elles sont sérieuses, aient atteint pour le plus grand nombre le seuil de l'intolérable. L'angoisse provient d'ailleurs : les Français doutent d'eux-mêmes, bronchent devant les incertitudes de l'avenir, s'interrogent sur les capacités de la France de faire *face à son destin.*

» Or, ce grand désarroi de la conscience publique coïncide, de la part de ceux qui ont mission de guider le pays, avec l'incapacité quasi générale de répondre aux questions pressantes des Français sur l'avenir qui les attend, *eux et leurs enfants. Il* en résulte un discrédit accru de la classe politique qui, toutes tendances confondues, donne l'impression d'être enfermée dans des jeux stériles de sorte que ses discours, explications et propositions sont de plus en plus mal reçus *par l'opinion.* »

● *Dans les Bouches-du-Rhône,* le président de la fédération R.P.R. du département, M. Maurice Bertrand, maire de Plan-de-Cuques, et les huit secrétaires de circonscription ont été relevés de leurs fonctions par décision de M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R. Celui-ci a chargé le secrétaire départemental, *M. Hyacinthe Santoni, de* convoquer les assemblées de circonscription afin qu'elles élisent de nouveaux secrétaires avant la réunion d'une nouvelle assemblée départementale, qui devra désigner un nouveau président. Les « conflits de personnes » qui, selon *le secrétariat général* sont à l'origine de cette décision, concernent les relations de M. Joseph Comiti, seul député R.P.R. du département, avec certains *responsables locaux.*

● *« L'Humanité »* estime, mardi 11 décembre, que M. Edmond Maire *« élabore une véritable théorie de l'échec »*. Le quotidien du P.C.F. ajoute : *« Dans ses luttes immédiates comme dans ses perspectives d'avenir, le mouvement ouvrier serait incapable d'opposer une résistance victorieuse à la politique d'austérité, d'abandon national et industriel, d'inégalités du pouvoir. On ne saurait mieux justifier par avance la désertion des luttes que la stratégie du « recentrage » de la C.F.D.T. implique. »*

● *M. Georges Filloud,* écrit mardi 11 décembre dans *Riposte*, le quotidien « de poche » qu'il dirige, que, *« contrairement à l'affirmation d'Edmond Maire, le réalisme n'est pas toujours révolutionnaire »*.

APRÈS LE COLLOQUE DU GRECE

Le Parti des forces nouvelles *« s'élève avec indignation contre l'attaque, par un commando casqué et armé, d'une réunion pacifique et légale qui se tenait dimanche au Palais des congrès de Paris. Il réaffirme son attachement à la liberté d'expression pour tous, et demande que les auteurs de cette agression soient rapidement identifiés et jugés. »*

ERRATUM. — Dans notre compte rendu du colloque du GRECE (*le Monde* du 11 décembre), une ligne sautée a modifié le sens d'une déclaration faite par M. Alain de Benoist, à propos du marxisme, et qui était la suivante : *« La théorie marxiste vise à la dévaluation ou à l'anéantissement d'une classe, ou d'une pseudo-classe, tout comme le racisme vise à la dévaluation ou à l'anéantissement d'une race, ou d'une pseudo-race. »*

● *Le M.R.A.P.* (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) organisera, le samedi 15 décembre, au C.H.U. Saint-Antoine (27, rue de Chaligny, Paris-12e), un *colloque* sur « les nouveaux antisémites ».

(Invitations et renseignements : M.R.A.P., 120, rue Saint-Denis, tél. : 233-09-57.)

La loi de finances votée en première lecture par les sénateurs

Le R.P.R. s'est abstenu, menaçant « d'en faire plus »

Mardi 11 décembre, peu après 5 heures du matin, le Sénat, par 145 voix contre 104 (P.C., P.S., radicaux de gauche) et 38 *abstentions* (R.P.R.), a *adopté* l'ensemble du projet de loi de finances pour 1980. Il avait consacré dix-huit jours plus une dernière journée, celle de lundi, à examiner et modifier un budget qui n'était satisfaisant au départ pour aucun sénateur. Au cours de la dernière nuit, dans une seconde délibération, le gouvernement a demandé au Sénat de tirer un *trait sur la moitié au moins* de ses travaux, et de revenir, dans cette proportion, aux dispositions initiales du projet.

Quelques concessions gouvernementales, quelques paroles du premier ministre devant les groupes de la majorité, quelques crédits supplémentaires consentis par M. Maurice Papon, ministre du budget, ont permis au gouvernement de l'emporter, mais à une majorité de « peau de chagrin », s'il est vrai que l'année dernière le projet de loi de finances avait été voté par 180 voix contre 101. La déclaration de M. Jacquet, président du groupe R.P.R. était pleine de menaces pour l'avenir...

Les sénateurs avaient abordé lundi matin les dispositions spéciales figurant dans la deuxième partie du projet de loi, notamment les mesures de lutte contre la fraude fiscale.

Un article additionnel voté par l'Assemblée nationale, *sur proposition du gouvernement*, portait de 40 à 45 % le prélèvement libératoire de l'impôt sur les produits de placement à revenu fixe pour les contribuables qui optent pour un prélèvement forfaitaire libératoire de l'impôt sur le revenu, tout en voulant conserver l'anonymat. *Cette majoration ne concerne* que les créances, dépôts, cautionnements, comptes courants, ainsi que les bons du Trésor, ou les bons de caisse émis après le 1er juin 1978.

Le Sénat a accepté la fraction de l'article additionnel visant à pénaliser les contribuables qui veulent conserver l'anonymat, mais il n'a pas voulu appliquer la majoration de 5 % (45 au lieu de 40 %) aux contribuables qui se font connaître. Il a d'autre part repoussé la partie de l'amendement gouvernemental qui tendait à sanctionner les établissements qui « annoncent » ou « suggèrent » que le remboursement des titres ou le paiement des intérêts « peuvent s'effectuer de manière anonyme ».

Les sénateurs ont ensuite repoussé par 171 voix contre 102 un amendement du groupe socialiste défendu par M. TOURNAN (Ariège), qui visait à étendre aux commerçants et artisans l'abattement de 20 % accordé aux salariés, pour la part de leur revenu considérée comme rémunération du travail.

Ils ont ensuite amendé l'article 58 ayant trait aux droits de succession. Pour éviter les abus de personnes qui contractaient *des assurances-décès afin de préserver leurs héritiers d'une partie* de leurs droits de mutation, le gouvernement avait prévu que le capital versé au titre d'un contrat d'assurance-décès serait assujetti aux droits habituels. Il limitait toutefois grandement la portée de sa réforme en maintenant le régime en vigueur pour les assurés de moins de soixante-cinq ans. Seuls ceux ayant dépassé cet âge au moment du contrat feraient perdre au bénéficiaire de l'assurance, désigné par eux, le droit à l'exonération décidé en 1930 par le législateur.

L'Assemblée nationale avait relevé à soixante-six ans l'âge limite. Le Sénat a ratifié cette disposition. Mais il a établi en plus une franchise de 100 000 francs en faveur des assurés de plus soixante-six ans, ou, plus exactement, de leurs héritiers. (Amendement de M. GUILLARD (R.I., Loire-Atlantique.)

Le Sénat a adopté sous forme d'article additionnel, un amendement socialiste défendu par M. TOURNAN, tendant à instituer la gratuité totale des opérations effectuées par des personnes physiques sur un compte de chèque ouvert lorsque ce compte présente un solde créditeur. Puis, il a repoussé l'article 66 qui permettait à l'administration des impôts de communiquer aux présidents des centres de gestion agréés, ou d'associations agréées des professions libérales, les renseignements recueillis sur un adhérent par l'administration fiscale.

L'article 67, dans le cadre des mesures de lutte contre la fraude fiscale, étendait le droit qu'ont les agents des impôts d'obtenir de certains contribuables (commerçants, artisans, industriels) *communication de leurs livres* comptables, aux notaires, commissaires-priseurs, conseils juridiques, conseils fiscaux, experts comptables. MM. JOZEAU-MARIGNÉ (R.I., Manche) et DAILLY (gauche-dém., Seine-et-Marne), ont obtenu du Sénat, avec l'accord du ministre du budget M. PAPON, que ce droit ne porte que « *sur l'identité du client, le montant, la date et la forme de versement, ainsi que les pièces annexes de ce versement* ».

Régime spécial des provisions pour entreprises de presse : aux termes de l'article 39 *bis* du code général des impôts, les entreprises de presse exploitant soit un journal, soit une revue mensuelle ou bimensuelle consacrée pour une large part à l'information politique sont autorisées à constituer des provisions au moyen des bénéfices réalisés afin de financer leurs investissements.

Le projet adopté par l'Assemblée nationale prorogeait pour deux ans le régime ainsi défini, institué en 1953. Mais il diminuait sensiblement l'avantage fiscal accordé aux entreprises de presse : avantage déjà fortement réduit par la législation en décembre 1976. Par cent quatre-vingt-deux voix contre cent cinq le Sénat a voté un amendement communiste, défendu par M. Schmaus (Hauts-de-Seine), qui a pour objet de réduire la base de calcul des provisions visées à l'article 39 bis « *dans la proportion du chiffre d'affaires correspondant aux impressions réalisées à l'étranger* ».

Un amendement de M. Lombard (Un. centr., Finistère), accentue l'avantage consenti à certaines entreprises qui effectuent un investissement commercial ou industriel à l'étranger. L'article 39 *octies* A du code des impôts prévoyait pour ces entreprises la possibilité de constituer une provision en franchise d'impôts. Le Sénat a transformé en norme ce qui était le plafond de la provision autorisée.

Contre l'avis du gouvernement, les sénateurs ont adopté une disposition qui tiend à lever la règle du secret fiscal en faveur des commissions d'enquête ou de contrôle parlementaires (amendement de M. TOURNAN, P.S., « atténué » sur initiative de M. DAILLY : ce secret fiscal ne figurera pas dans le rapport de ces commissions.

Un réquisitoire du R.P.R.

La première lecture du projet de loi de finances étant achevée, M. PAPON demande aux *sénateurs* d'accepter une seconde délibération. La séance reprend ainsi peu avant minuit. Le ministre du *budget présente une soixantaine* d'amendements, qui tendent généralement à la reprise du texte initialement présenté par le gouvernement et modifié après vingt jours de débats. Les sénateurs refusent néanmoins, par 188 voix contre 73, de rétablir l'article 5 prévoyant l'assujettissement des sociétés de Crédit mutuel à l'impôt sur les sociétés. Ils confirment également leur vote hostile sur le budget des anciens combattants en repoussant le texte gouvernemental par 170 voix contre 111. De même refusent-ils de réduire la portée du dispositif de déduction des versements aux œuvres et organismes d'intérêt général : la possibilité de déduction sur le revenu imposable passe de 0,5 % à 2 % de ce revenu.

[Plus exactement, passera si le gouvernement n'écarte pas cette disposition lors du vote bloqué sur la *conclusion de la commission mixte* paritaire qu'il a convoquée au terme de cette seconde délibération.]

Autre échec du gouvernement : le Sénat refuse de rétablir l'article 8 sur les droits de circulation des alcools. Sur plusieurs autres de ses amendements, il est également battu.

En revanche, le ministre du budget obtient, par 161 voix contre 121, que les sénateurs reviennent sur leur décision première d'ac*corder aux chauffeurs de taxi* une détaxation du prix du carburant. De même obtient-il, par 172 voix contre 92, que soit abrogé l'avantage que le Sénat avait voulu accorder aux V.R.P.

Le Sénat renonce aussi à sa demande première d'une surtaxation des publications ou journaux gratuits, comme il renonce à la gratuité obligatoire des opérations sur comptes chèques.

Contrepartie de ces abandons : M. MAURICE PAPON apporte certaines « enveloppes » complémentaires, notamment pour renforcer la lutte contre les incendies de forêt, aider l'enseignement privé agricole, encourager les sports, développer le tourisme, renforcer la sécurité des établissements scolaires du second degré, augmenter les effectifs de la magistrature (200 emplois nouveaux).

Le gouvernement accepte enfin d'accorder, dans le calcul de l'impôt sur le revenu, une demi-part supplémentaire du quotient familial aux familles de cinq enfants et plus.

Avant le scrutin final sur l'ensemble du projet de loi de finances, plusieurs orateurs viennent expliquer leur vote

M. MARCILHACY (non-inscrit, Charente) votera contre, parce qu'il ne croit pas que ce budget donne au pays les moyens de surmonter les crises qui s'annoncent.

M. CHAUVIN, président du groupe de l'Union centriste, et ses amis voteront un budget sans lequel le gouvernement serait privé des moyens d'agir. Il apprécie le fait que le gouvernement ait renoncé au vote bloqué au terme du débat [les conclusions de la C.M.P. feront, elles, l'objet d'un vote bloqué), mais demande au ministre de renoncer l'an prochain à cette seconde délibération qui a occupé toute la nuit et qui irrite le Sénat.

M. JACQUET, président du groupe R.P.R., prononce un véritable réquisitoire contre la politique gouvernementale. « *Le gouvernement*, déclare-t-il, *aurait pu proposer un plan de redressement authentique, clairement et courageusement exposé à la nation. Il a préféré l'immobilisme et la résignation, attendant des événements extérieurs une éventuelle amélioration. Ce budget est le constat d'échec de la politique menée depuis trois ans. Le dogmatisme monétariste et l'absence de planification pèsent sur notre économie autant que la hausse du pétrole. S'il faut louer la libération des prix industriels, la priorité conservée au nucléaire civil et l'exécution scrupuleuse de la loi de programme militaire, en revanche, il faut déplorer la baisse des équipements civils, la hausse des frais de fonctionnement, le caractère insupportable des charges sociales et l'inadéquation de la taxe professionnelle.*

» *La politique suivie s'inspire fâcheusement de l'idée que le chômage est un moyen de lutter contre l'inflation. Des secteurs entiers de marché restent abandonnés : photo, motocycle (...).* »

Pour cette fois, conclut-il, *le groupe R.P.R. s'abstiendra seulement.* »

M. DE BOURGOING, président du groupe des républicains indépendants, votera, naturellement, ce budget, tout en estimant qu'il représente « *une ponction à la limite du supportable pour les entreprises comme pour les particuliers* ».

M. RIBEYRE, président du groupe du CNIP, souhaite que le budget de 1981 soit un budget d'évolution, mais reconnaît l'effort accompli cette année pour les *collectivités locales*.

M. TOURNAN votera contre, comme l'ensemble du groupe socialiste. Il reproche principalement au budget de maintenir les inégalités et de ne pas tenir les promesses du chef de l'Etat en faveur de l'épargne populaire.

M. LE PORS dénonce, au nom du groupe communiste, « *la parodie de débat à laquelle il vient d'assister* ». Contredisant l'orateur socialiste, il estime néanmoins que « *des dispositions intéressantes ont pu être adoptées, notamment pour l'épargne populaire* ». « *Mais*, conclut-il, *ce budget n'est qu'un budget de classe (...), un instrument de l'absolutisme présidentiel* ».

M. BERANGER annonce que les radicaux de gauche refuseront de suivre le gouvernement, « *dont les choix sont louvoyants* », et qui mène « *une politique désastreuse* ».

M. MAURICE PAPON répond notamment : « *De tant de propos contradictoires, je n'arrive pas à déduire si le gouvernement est trop dur, ou trop mou, s'il fait de l'inflation ou de la déflation (...). On accuse le gouvernement d'immobilisme. Est-ce de l'immobilisme que notre politique du nucléaire civil, que l'application rigoureuse de la programmation militaire, que l'aide à l'industrie, que le rétablissement de nos entreprises, que l'acharnement du premier ministre à défendre le franc, qui conditionne la place de la France dans le commerce extérieur, parce que c'est notre monnaie qui établit le crédit de notre pays dans le monde...* »

L'ensemble du budget est ensuite adopté par 145 voix contre 104 et 38 abstentions. Il est un peu plus de 5 heures du matin. — A.G.

Le maire d'Ivry justifie les mesures qu'il a prises à l'encontre d'un employé municipal

A la suite de l'article publié dans *le Monde* du 22 novembre sur la sanction dont fait l'objet un employé municipal d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), M. Marc Croissant, qui avait exprimé, dans une lettre adressée à *l'Humanité*, des opinions favorables à l'homosexualité et à la pédophilie, M. Jacques Laloë, maire (P.C.) d'Ivry, nous communique l' « *information* » qu'il a adressée à la population de cette ville. Nous en extrayons les passages suivants :

« *M. Marc Croissant s'est prononcé publiquement en faveur des responsables d'une grave affaire de prostitution d'enfants et pour la pédophilie, c'est-à-dire pour l'acceptation de pratiques sexuelles entre adultes et enfants (...)*

» *M. Marc Croissant remplissant jusqu'alors des fonctions éducatives vis-à-vis de milliers de jeunes enfants de notre ville, j'ai décidé de le relever de ses responsabilités au service culturel.*

» *Depuis le 31 mars 1979, j'ai proposé à M. Marc Croissant un changement d'affectation dans l'administration communale pour un service dans lequel il n'aurait pas de responsabilités au contact d'enfants. Seul le refus de M. Marc Croissant de toute proposition n'a pas permis de régler cette situation.*

» *Il ne s'agit donc nullement d'une mesure répressive contre l'homosexualité ni d'une sanction, mais d'une mesure légitime de sauvegarde et de sécurité à l'égard de jeunes enfants et d'adolescents dont j'estime avoir le devoir de préserver l'équilibre physique et moral.* »

M. Croissant, alors membre du parti communiste, avait écrit à *l'Humanité* au mois de janvier dernier pour protester contre la façon dont le quotidien du P.C.F. avait rendu compte d'une affaire de détournement de *mineurs* à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). *L'Humanité* n'ayant pas alors publié cette lettre (elle ne le fera que le 30 mars, après un article du *Monde)*, la prise de position de M. Croissant n'était pas « publique » comme l'écrit M. Laloë, qui omet d'indiquer par quelle voie il avait été informé des opinions émises par M. Croissant : la lettre de celui-ci avait été communiquée par la direction de *l'Humanité* à la section du P.C.F. dont M. Croissant était membre et à la mairie d'Ivry. M. Croissant fut alors relevé de ses responsabilités au service culturel de la municipalité et sa carte du P.C.F. pour 1979 lui fut refusée par sa cellule. Un poste lui a ensuite été proposé au service de l'urbanisme. Cette mutation, comme le confirme l' « *information* » du maire d'Ivry, n'a pas d'autre motif que les idées exprimées par M. Croissant dans sa lettre à *l'Humanité*. M. Laloë, qui a reçu M. Croissant vendredi 7 décembre, lui a proposé de choisir lui-même le service où il travaillera, à condition que ses fonctions ne le mettent pas en relation avec des enfants. Le problème de fond demeure : a-t-on autre chose à reprocher à M. Croissant qu'un fait d'opinion ? — P. J.

AU CONSEIL DE PARIS

Le budget départemental est adopté

Le Conseil de Paris, réuni lundi 10 octobre en formation de conseil général, a adopté, dans la nuit de lundi à mardi, le budget du département proposé par M. Lucien Lanier, préfet de la capitale, préfet de la région d'Ile-de-France. Ce budget s'élève à 3,6 milliards de francs (soit une augmentation de 15 % par rapport à 1979, inférieure à celle des exercices précédents). Les groupes communiste et socialiste ont voté contre.

Le budget départemental est certes un « *budget résiduel* », selon l'expression de M. Georges Sarre, président du groupe socialiste, mais il est important. L'an dernier, son élaboration avait été au centre du contentieux financier entre l'Etat et la Ville de Paris. La capitale est en effet à la fois commune et département, mais le département ne dispose pas d'une fiscalité propre. Aussi le budget départe*mental est-il alimenté, pour* l'essentiel, par une subvention de la Ville.

Les postes de dépenses les plus lourds restent la participation au déficit des transports en commun et la contribution aux dépenses d'aide sociale. En 1979, l'Etat s'est engagé dans une politique d'apurement des dettes de la capitale dans ces deux domaines. Dettes pourtant contractées sous l'ancien statut, c'est-à-dire à l'époque où les préfets étaient à la fois représentants de l'Etat et exécutif municipal.

Cette politique avait conduit à une forte augmentation de la subvention municipale au département et avait entraîné une hausse anormale de la fiscalité, provoquant de vives protestations de la part du maire, qui s'était étonné, à bon droit, de ce soudain souci de rigueur. Ce rattrapage doit se poursuivre en 1980 : les dépenses de transport s'élèvent à 834 millions de francs, chiffre qui comprend le paiement d'arriérés concernant le déficit de la S.N.C.F. de 1971 à 1975. Les dépenses d'aide sociale sont fixées à 2,5 milliards de francs, dont 100 millions de francs au titre des dettes de la capitale.

Dans ces conditions, la contri*bution municipale au budget dé*partemental, qui avait progressé de 40 % en 1979, n'augmente plus que de 16 % (elle atteint 2,3 milliards de francs). Le caractère, cette fois raisonnable, de l'effort d'apurement explique sans doute qu'il n'y ait pas eu d'éclat lors des débats.

M. Jacques Chirac s'est toutefois étonné de cette « *évidente discordance* » entre ces deux pourcentages, avant d'ajouter : « *Je n'ai pratiquement aucun moyen de savoir où se situe la vérité budgétaire que nous devons prendre en compte dans le cadre de notre politique à moyen terme.* »

De son côté, M. Georges Sarre, après avoir constaté que « *l'harmonie règne* », a avancé une explication politique. « *Le préfet applique les directives élyséennes*, a-t-il souligné, *la conjoncture politique ou plus précisément les relations R.P.R.-U.D.F. sont le seul paramètre sérieux : l'exécutif se réserve d'ouvrir, entrouvrir ou de placer sous le boisseau le contentieux financier Etat-Ville.* »

M. SARRE : nous ignorons ce qui justifie certaines demandes de crédits

M. Sarre a également estimé qu'il s'agit d'un budget que les élus de la capitale « *sont invités à voter dans l'ignorance complète de ce qui justifie certaines demandes de crédits* ». Il a jugé « inacceptable » le fait que les crédits destinés à l'aide médicale à l'I.V.G. diminuent (de 1,2 à 1 million de francs). Puis il a mis en cause la constitution d'un fonds de roulement de 8 millions de francs.

Quant à Mme Christiane Schwartzbard (P.C.), elle a justifié l'hostilité de son groupe au budget présenté par le préfet par *le fait* qu'il « *recouvre un insupportable transfert de charges que l'Etat refuse d'assumer en en faisant supporter le poids par la collectivité locale.* » Mme Schwartzbard a ajouté : « *Malgré l'incroyable pression fiscale exercée sur les Parisiens, les incompressibles dépenses relevant de l'aide sociale obligatoire sont loin de recouvrir les besoins de la collectivité.* »

Enfin, M. Philippe Mithouard (C.D.S.) a relevé, au nom de l'inter-groupe U.D.F., l' « *aspect raisonnable* » de ce budget. Il a toutefois regretté que le département ne puisse maîtriser davantage ses dépenses les plus importantes. M. Lucien Lanier a souligné que trois chapitres connaissent une progression importante : l'aide médicale générale (21 %), l'aide aux personnes âgées *(31,8 %) et l'aide aux handicapés* (16,8 %).

J.-M. C.

● *M. Henri Fiszbin*, ancien président du groupe communiste du Conseil de Paris, était présent lundi sur les bancs de l'assemblée parisienne, après dix mois d'absence. Il n'a pas pris la parole au cours de la séance.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Après les diamants, des sondages en or

M. Valéry Giscard d'Estaing attendra-t-il sept semaines pour s'expliquer sur les nouvelles révélations du *Canard enchaîné* (*le Monde* du 6 décembre), comme il l'avait fait pour opposer un « *démenti catégorique* » et « *méprisant* » à la valeur des diamants qu'il « *aurait reçus* » de Bokassa ? Le cadeau que lui fait, semble-t-il, l'opinion publique en rehaussant sa cote de popularité dans les sondages (effectués, toutefois, avant la parution de l'hebdomadaire satirique), ne l'incite peut-être pas à le faire.

Dans *VALEURS ACTUELLES*, François d'Orcival assure : « *L'affaire des diamants aura d'autres développements. Depuis deux mois déjà, elle alimente les coulisses du pouvoir politique. Il y a des raisons à cela. L'organe de débat et de contrôle des affaires publiques, le Parlement, a cessé d'être l'interlocuteur de l'exécutif. La majorité n'y est que fictive. Mais le président se rassure avec les sondages d'opinion.* »

Georges Mamy constate, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR* : « *Et pourtant, il tient bon et porte beau, les sondages ne lui sont pas défavorables et les oppositions ne tirent, pour l'heure, aucun profit de ses pires faiblesses. Telle est, du moins, l'apparence : Valéry Giscard d'Estaing ne semble pâlir ni de la décomposition de sa majorité parlementaire, ni des plus inquiétants errements institutionnels, ni de la médiocrité économico-sociale de la situation française, ni des entêtements de Raymond Barre, ni même de ce persistant parfum de scandale qui environne sa politique africaine ou de ce doute qui plane sur l'évolution de sa fortune personnelle depuis qu'il est, comme on dit, aux affaires. Quels philtres le protègent ? Quelles circonstances le sauvent ? Et jusqu'à quand ?...* » Estimant que les nouvelles révélations du *Canard enchaîné* « *ne peuvent vraiment plus être traitées par un silence hautain* », il relève qu'on parlerait peut-être moins de « *ces cailloux reçus, conservés ou redonnés, en tout cas à un moment empochés, (...) si l'on n'avait pas le sentiment que la position de la France en Afrique — et spécialement en Centrafrique — a été, selon le jugement de François Mitterrand, « obérée » par un type de relations per-» sonnelles et de commodités qui » a lié le sort de la France à » un dictateur des plus insuppor-» tables.* »

Georges Mamy ajoute : « *Ces « douceurs » n'ont représenté que « quelques millions » ? C'est possible. Et on nous dit d'ailleurs que les salariés sont modérément mobilisés par cette affaire parce qu'il leur vient à l'idée que ces faveurs-là sont bien minces par rapport aux superbénéfices qu'empochent souvent leurs anonymes employeurs. Mais, tels qu'ils sont, ces « cadeaux » laissent interdits les observateurs étrangers, qui ne comprennent absolument pas que notre presse — ah ! l'édifiante discrétion des journaux d'Hersant et de l'Humanité... — et nos hommes politiques — oh ! qu'ils sont prudents, ou lâches — n'exigent pas des explications claires, précises : combien de plaquettes, quand, pour quelle valeur, où sont-elles, peut-on les voir ?* » Enfin, il note que « *toutes ces indiscrétions que l'on ne prend même plus la peine de démentir, trahissent elles-mêmes un autre mal et plus profond : c'est quand les pouvoirs perdent pied ou agonisent que les fonctionnaires se mettent à parler, que les polices se font moins sûres, que les consciences se soulagent et que des opportunistes prennent des assurances pour... la suite. On a connu cela dans le passé. En 1958, par exemple... En est-on là ?* »

Sous le titre, « Le temps des crépuscules », André Chambraud, dans *LE POINT*, n'est pas loin de partager cet avis. Il écrit : « *Il est temps de dire que, sous le vernis des immuables rituels, les courants, les idées, les institutions autour desquels s'organisait, depuis vingt ans, notre vie publique sont tous menacés, en ruine ou en danger. Ce n'est pas un constat pessimiste : demain ne sera pas forcément pire, mais c'est un événement si évident que, de la gauche à la droite, il doit être décrit.* »

Pour le président de la République, il relève : « *Dans ce monde de faux-semblants, il devrait être le mieux placé pour incarner l'avenir et organiser la reconstruction politique du pays. Or, voici que devant les nouvelles attaques portées contre lui, son personnage à son tour s'irise d'irréalité. Qu'un empereur africain, alcoolique et pervers, lui ait offert des diamants, qu'il les ait probablement acceptés, n'aurait pas constitué un scandale grave dès lors que Giscard eût consenti, dès le début, de dire tout simplement la vérité. Mais, la souffrance d'orgueil ayant pris le pas sur la raison d'Etat, il ne l'a pas fait et, du coup, le voilà pris dans l'engrenage des demi-silences et des demi-démentis.* »

Dans *L'EXPRESS*, Albert du Roy constate : « *On est entré dans une « drôle de guerre » à coups de documents, tous de la même provenance, l'entourage de Bokassa, c'est-à-dire tous également crédibles, ou suspects. Parole de* Canard *contre parole d'Elysée, l'électeur étant censé, finalement, y retrouver les siens.* » Il relève les changements d'attitude de l'Elysée qui, après avoir nié la valeur prêtée aux diamants, suggère que les documents qui attestent leur existence sont peut-être des faux. Albert du Roy en conclut : « *Dans de telles matières, toute ambiguïté porte en elle le germe de la suspicion. On sait que la loi devrait régler le sort des cadeaux officiels — comme elle devrait organiser le contrôle de la fortune des élus au début et à la fin de leur mandat. Le délégué général de l'U.D.F., dans les colonnes de l'Express, les députés socialistes et un parlementaire R.P.R., dans des propositions de loi, ont demandé une telle législation. Le gouvernement, maître de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, n'y a pas encore donné suite. « Il faut laisser les » choses basses mourir de leur » propre poison », disait le 27 novembre, le chef de l'Etat. Cette phrase reflète l'une des illusions les plus constantes du monde politique : celle des prétendues vertus du silence.* »

Si l'on en croit les sondages, le silence enrichit...

A. CH.

Le Monde

société

A MANTES-LA-JOLIE

Les « nuisances » de la mosquée

Est-ce une conséquence du renouveau de l'islam ? Des *musulmans du Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie* (Yvelines), aimeraient bien avoir leur mosquée. Ils y pensent depuis *longtemps. Leur* actuel lieu de culte, installé au rez-de-chaussée d'une tour, dans un trois-pièces *soigneusement* peint, où la moquette tient lieu de tapis, est devenu en effet trop petit pour *accueillir* les *croyants* d'une communauté forte de près de quatre mille personnes.

Ils ont constitué, le *27 février* 1978, une association, l'Union islamique des Yvelines, avec un *double objet : créer une mosquée* digne de ce nom et revendiquer leurs droits à un cimetière musulman au bois de Rosny. *« On a fait cela pour nos enfants et pour les harkis, qui ne peuvent rentrer dans leur pays »*, explique M. Berka Ali, un des responsables de l'Union. Au début, ils voulaient y *adjoindre une* école coranique et faire de l'ensemble un foyer de culture islamique. L'association a cherché un endroit propice. Un café maure a d'abord retenu leur attention. Mais il fallut y renoncer, la situation juridique et financière de l'établissement n'étant pas claire.

Le choix s'est ensuite porté sur un pavillon, mais les habitants du quartier ont protesté et sont allés trouver le maire, M. Paul Picard (P.S.) : « *C'est un scandale !* »

L'endroit, il est vrai, n'était pas idéal. Il y aurait eu des problèmes de parking. Le bâtiment avait été construit avec des crédits H.L.M. Une nouvelle fois, l'Union islamique abandonna son projet et décida alors de chercher un terrain pour construire la mosquée. Elle le trouva rue Denis-Papin : une petite bande de gazon de 1 500 m2 coincée entre la route et la voie ferrée, un peu à l'écart, *dernier espace libre de cette ZUP* concentrationnaire de vingt-huit mille personnes.

La ville donne son *agrément* fin juin. Immédiatement les riverains protestent. Eux aussi viennent trouver le maire : *« Ça va être une invasion, vous ne vous rendez pas compte. »* Les habitants de la rue Buffon surtout ne sont pas contents. C'est un des plus vieux secteur du Val-Fourré, un quartier de propriétaires. Le maire répond : *« C'est une affaire strictement privée. Je ne peux pas refuser l'agrément pour un lieu de culte. »*

Il propose cependant à l'Union islamique d'autres terrains, dont l'un, plus grand, situé de l'autre côté de la voie ferrée, à quelques centaines de mètres. L'Union islamique refuse : *« On n'est pas des bêtes. On veut notre mosquée dans la cité. »* Les habitants du quartier constituent alors un comité de défense de l'environnement du quartier Denis-Papin. Et les vacances passent.

A la rentrée, le comité devient Association de défense écologique du Val-Fourré. *« La construction d'une mosquée est une véritable provocation contre notre environnement, contre les habitants du Val-Fourré*, déclare le tract. *Nous voulons conserver un des rares espace vert du Val-Fourré, continuer à vivre dans un quartier calme et agréable. »* Le mouvement de protestation s'amplifie.

« Mantes ne sera pas La Mecque »

Le président de l'Association, professeur dans un C.E.S., défend son point de vue : *« Non, je ne suis pas raciste ; d'ailleurs j'ai épousé une Antillaise. Mais il faut voir les choses en face. Je ne suis pas contre la mosquée en tant que telle. Je serais tout autant opposé à la construction d'une église, d'un centre commercial, d'un cinéma. Cela va attirer des milliers de gens et beaucoup de problèmes de parking, de bruit. Ça va être infernal. »* Aucune animosité, *aucune profession* de foi raciste chez cet enseignant devenu apôtre de l'écologie pour *1 500 mètres carrés de pelouse* alors que devant chez lui s'étend un bois. *« On défend*, dit-il, *les conditions de vie dans notre quartier. Au début on a cru que ça allait se régler. Nous sommes pour la concertation tant prônée par le maire, lors de sa campagne électorale. Elle n'a pas eu lieu. »*

Une voisine tout aussi pondérée parle du *« désordre qu'il y aura dans le quartier, des nuisances »*. Une pétition aurait recueilli *près de deux mille* signatures. La bagarre est lancée et bien lancée. Les moyens et les *fonds ne semblent pas manquer.* L'Union islamique, devant cette fronde organisée, a considérablement *remanié* son projet *en ne* proposant plus qu'une mosquée de deux cents places au lieu des *sept* cents prévues, et qui *sera* strictement réservée aux habitants de Mantes-la-Jolie. Mais des tracts anonymes commencent à se répandre : *« Si vous ne voulez pas que demain les fidèles musulmans envahissent par centaines nos rues, nos pelouses... »* Les inscriptions anti-arabes fleurissent : *« Mantes ne sera pas La Mecque. »*

Le débat prend vite un tour politique. On s'en prend au maire, M. Picard, lequel est pied-noir. Une affiche le représente en train de vendre des merguez sur fond de mosquée. Celui-ci réplique et accuse l'ancienne équipe municipale de *« manœuvres politiciennes »*.

Les membres de l'Association de défense écologique, manifestement dépassés par l'ampleur de la bataille, déplorent la tournure qu'ont pris les événements et se disent étrangers à l'exploitation par d'autres de leur *« inquiétude légitime »*. Se rendent-ils compte qu'ils ont lancé le bouchon un peu trop loin ? Ils n'assisteront pourtant pas à la réunion organisée dans un souci d'information et de dialogue, par l'Union islamique le 22 septembre : *« On a eu peur des provocations, des heurts possibles. Il y a des gens qui détestent à mort les musulmans. »* Le président s'y est cependant rendu seul en observateur, après avoir envoyé une lettre qui a été lue devant les cent personnes présentes. Une belle lettre, toute en arrondis, sincère apparemment. Mais le dialogue n'a pas eu lieu. Va-t-il enfin s'amorcer ?

Le président de l'Association, dont les statuts ont été déposés le 19 octobre dernier, a fait un premier pas. Il est allé voir le recteur de la mosquée de Paris, Si Hamza Boubakeur, qui avait reconnu le bien-fondé de ses préventions. Les responsables de l'Union islamique, eux aussi, sont prêts à discuter. Les positions respectives semblent maintenant s'assouplir. L'adjoint au maire, M. Guilleron (P.C.), a prêté une oreille attentive à l'Association de défense écologique. Mais n'est-il pas déjà trop tard ? L'Union islamique affirme avoir déjà versé 100 000 francs pour l'acquisition *du terrain.* L'Arabie Saoudite a promis de verser une subvention pour l'édification de ce lieu du *culte.* Que la *mosquée* se réalise ou non sur l'emplacement contesté, l'affaire qu'elle a fait *naître laissera* de *profondes* cicatrices dans le quartier et au sein de la municipalité. Alors que, de *l'avis de tous les protagonistes*, une entente, aurait été, dès l'origine, possible.

MICHEL BOLE-RICHARD.

JUSTICE

Chaptalisation illicite dans le Beaujolais

UN GROSSISTE EN SUCRE ET CINQ GÉRANTS DE DÉPOTS SONT CONDAMNÉS

(De notre correspondant)

Lyon. — Le tribunal de grande instance de Villefranche-sur-Saône (Rhône), présidé par M. Christian Deléage, vient de condamner M. René Méreaud, cinquante-*quatre ans*, P.-D.G. d'une importante société de commerce en gros de sucre, la SASPA, à 10 000 F d'amende, ainsi que cinq gérants de dépôts de cette société à 5 000 F pour fraudes. Celles-ci portent sur la vente au *détail de 1 540 tonnes de su*cre au détail qui ont permis la chaptalisation illicite du beaujolais.

Tout le sucre destiné à la chaptalisation doit être déclaré à l'administration fiscale et un acquit est nécessaire à partir de 25 kilos. Or la SASPA a vendu au total 3 624 tonnes de sucre et seulement 2 084 tonnes avec acquit pour la chaptalisation autorisée. Le service de la répression des fraudes a pu prouver que la vente au détail s'effectuait en sacs de moins de 25 kilos, le sucre pouvant ainsi prendre la direction des fûts de beaujolais sans que le règlement soit apparemment violé.

L'un des gérants de dépôts, celui de Cogny (Rhône), M. Charles Balligand, a ainsi vendu, au cours de la seule journée du 11 octobre 1978, 9 810 kilos de sucre au détail.

Ces ventes au détail, qui représentent 45 % du total des ventes, *« démontrent l'importance de la surchaptalisation »*, ont estimé les juges, qui ont ajouté que le sucre cristallisé est *« peu utilisé pour la consommation ménagère sinon pour la confiture »*.

Le Syndicat de la magistrature et l'affaire Boulin

Le soliloque du juge d'instruction

La nomination jeudi 6 décembre, par le président de la République, de trois membres du Conseil supérieur de la magistrature, chargés de s'assurer « du *total respect* de l'indépendance judiciaire » dans l'affaire des terrains de Ramatuelle (« le Monde » du 8 décembre), a inspiré à M. Patrice de Charette, vice-président du Syndicat de la magistrature, ces réflexions sous forme de soliloque qu'il prête à M. Renaud Van Ruymbeke, le juge d'instruction chargé du dossier.

« Je suis juge d'instruction, je suis chargé d'une « affaire foncière » *que j'appelle, moi, une information du chef de faux en écritures publiques. Mon affaire se retrouve dans le journal et je suis convoqué par un procureur dont je ne relève pas. J'y vais, et mon président m'accompagne parce qu'il n'apprécie pas du tout qu'on me cherche des poux dans la tête, alors que tout le monde se rend compte qu'ils prolifèrent sur des crânes plus augustes que le mien. Je le dis au procureur et le procureur le dit aussi dans un communiqué.*

» Je recommence à peine à travailler, quand j'apprends que le Conseil supérieur de la magistrature va venir voir si je suis bien indépendant, et qu'il va tenir sur la demande de son président qui est aussi celui de la République. Je me dis d'abord que le président admet donc que son gouvernement peut faire pression sur les juges puisqu'il envoie de hauts personnages s'assurer que ce n'est pas le cas. Ensuite, comme je suis juge, j'ouvre mon code et je vois qu'aucun article ne donne le droit au Conseil d'entreprendre des investigations sur une affaire en cours.

» Je vois même qu'il m'est interdit à moi de lui montrer le dossier de mon affaire foncière. En revanche, je vois dans mon code qu'il existe une personne nommée inspecteur général des services judiciaires et je vois que lui a le droit de m'interroger aussi longtemps qu'il le voudra et aussi le droit de voir tous mes dossiers, sans exception.

» Alors je me dis que si le président, au lieu de m'envoyer l'inspection générale qui a tous les pouvoirs, m'envoie le Conseil supérieur qui n'en a aucun, ce n'est peut-être pas tout à fait par hasard, c'est peut-être aussi parce qu'il a envie de se faire un peu de publicité, sans engager de grands frais. Et je me dis que si c'est vrai, c'est bien triste pour le Conseil parce que tout de même il mérite mieux. Mais je noie ces funestes pensées et je poursuis la lecture de mon code et dans mon code, je voie que ce Conseil qu'on charge, paraît-il, de s'assurer de mon indépendance, c'est lui qui me jugera si je commets une faute disciplinaire. Alors là, je referme mon code et je me dis qu'aujourd'hui en France, quand on est juge, on est décidément peu de chose. »

Le barreau de Paris propose une convention internationale sur les personnes disparues

L'Institut de formation en droits de l'homme du barreau de Paris — créé il y a un an et qui fut le premier au monde — vient de remettre à l'UNESCO un « projet de convention internationale sur la disparition ». L'Institut souhaite que ce texte soit transmis à la commission des droits de l'homme de Genève afin qu'il puisse ensuite être soumis à l'assemblée générale des Nations unies.

La commission d'études de l'institut sur les disparus a estimé qu'*« il fallait tenter de mettre un terme à ce phénomène nouveau, infra-légal, qu'est la pratique de la disparition dans certains Etats depuis quelques années, essentiellement en Amérique latine »*. Pour les autorités des pays où cette pratique s'est répandue, les personnes enlevées n'existent pas. Puisqu'elles n'ont pas été légalement arrêtées, elles sont inconnues.

On a donc pu, jusqu'à maintenant, les torturer, les éliminer, sans revendiquer leur arrestation et *en arguant de leur disparition.* les autorités des pays où cette que telle personne disparue avait *quitté son foyer, telle autre ayant* émigré dans un pays voisin, thèse qui était accréditée par la police du pays en question.

« Il est par conséquent nécessaire, estiment les membres de la commission d'études, *de promouvoir une convention internationale qui mette en place un mécanisme de recherche et de protection — un comité à la disparition composé d'une section qui reçoit les requêtes et d'une section de recherches— et organise le statut social de protection des familles de disparus »*

L'article 6 de la convention indique : *« Aussi longtemps qu'une personne est considérée comme « disparue » au sens de la présente convention, elle est présumée en vie. »* Il s'agit par là d'éliminer une pratique, désormais légale en Argentine, dénoncée par le groupe des avocats argentins en exil en France, *qui estime à plus de* dix mille le nombre des disparus dans ce pays. Lorsqu'une personne disparaît, probablement enlevée, il lui est demandé, par voie de presse, de se présenter au *tribunal dans un certain délai.* Comme, évidemment, elle ne le peut pas et que la loi ne permet *pas au magistrat chargé du dos*sier de faire une enquête sur la disparition, on dresse un acte de décès présumé, la mort juridique annonçant et facilitant l'élimination physique.

La convention devra être accompagnée du projet de l'UNESCO sur la protection des journalistes, ceux-ci pouvant être amenés à collaborer à la recherche des disparus en signalant des cas aux commissions de recherche.

DÉFENSE

LE GÉNÉRAL MÉRY ASSISTE A UN EXERCICE FRANCO - SÉNÉGALAIS

Le chef d'état-major des armées, le général Guy Méry, doit assister à une phase des manœuvres franco-sénégalaises N'Diambour-2, qui ont commencé dimanche 9 décembre au Sénégal.

Sur l'invitation du général Idrissa Fall, chef d'état-major général des armées sénégalaises, le général Méry séjourne, en effet, au Sénégal ; l'exercice auquel *assisteront les deux officiers* généraux met en œuvre trois mille deux cent cinquante hom*mes des forces sénégalaises et* françaises, douze navires de guerre, quarante avions et hélicoptères.

Du côté français, cette opération mobilise, en particulier, le porte-avions *Foch*, la frégate *Tourville* et huit avions de combat Jaguar ravitaillés en vol par un avion-citerne KC-135.

Une manœuvre franco-sénégalaise, non annoncée officiellement, avait déjà eu lieu en octobre dans le sud-ouest du Sénégal.

SPORTS

SPORTS ÉQUESTRES

David Broome gagne le Grand Prix de Bordeaux

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — *Le reproche que l'on pourrait adresser à un compte rendu de la vie hippique semaine après semaine serait d'être à la longue monotone. De temps en temps, un sujet original est le bienvenu. Tel est en particulier le cas du Jumping international de Bordeaux, qui s'est disputé, du 7 au 9 décembre, au Palais des expositions du lac. Précisons que le grand prix comptant pour la Coupe du monde passe, depuis sa création l'an dernier, obligatoirement par la capitale de l'Aquitaine.*

Ne confondons pas la Coupe du monde, dont le circuit européen, pour ne citer que lui, se greffe sur onze concours « indoor » disputés dans dix pays et sur cinq mois, et le Championnat du monde de sauts d'obstacles, qui a lieu tous les quatre ans et couronne, au terme d'épreuves étalées sur quatre jours, un talent hors du commun, en selle sur un cheval à trempe d'acier.

Si nous sommes depuis longtemps familiarisés avec cette grande compétition, nous éprouvons pour la Coupe du monde une timidité profane qui ne nous autorise pas à officier librement.

Du moins jusqu'à ce jour. Et voici que l'étape bordelaise de la Coupe du monde nous incite à réformer profondément cette opinion. D'abord, de nos jours, l'amateurisme étant envoyé aux pelotes, la Coupe du monde, très richement dotée, attire toute une constellation d'étoiles. Citer les noms des cravaches présentes à Bordeaux, c'est citer le pur gratin de l'aristocratie équestre : les Britanniques David Broome, Harvey Smith, Caroline Bradley, Derek Ricketts, les Italiens Graziano Mancinelli et Raimundo d'Inzeo, le Brésilien Nelson Pessoa, l'Irlandais Paul Darragh, l'Australien Kevin Bacon, l'Allemand de l'Ouest Fritz Ligges et son cheval-phénomène *Goya*, l'Espagnol Segovia, etc., sans parler des Français Marcel Rozier, Hervé Godignon, Eric Leroyer, Gilles de Balanda, Christophe Cuyer, Michel Robert.

Onze obstacles, dont un double et un triple, quatorze efforts au total, tel était le tracé de la première manche de la Coupe. La seconde comprenait huit obstacles entraînant onze efforts. Heureuse innovation : 50 % seulement des concurrents étaient admis au deuxième tour ; ainsi nous étions dispensés de voir défiler deux fois les acteurs courant sans espoir après la même carotte... La difficulté majeure du Grand Prix résidait dans le franchissement du triple.

Parmi les « sans faute », au premier tour figuraient les Français Marcel Rozier, Patrick Caron, Michel Robert, Eric Leroyer. Dans la seconde phase, ils connurent des infortunes diverses. Michel Robert, d'abord, très en verve sur l'alezane éruptive *Belle Bleue*, disparaissait au deuxième tour du classement avec 12 points de pénalité. Leroyer s'en tirait avec 8 points, Patrick Caron et Marcel Rozier quittaient la piste avec 4 points.

Il convient de faire rapidement place nette devant ces deux grands du sport équestre que sont les Britanniques David Broome et sa jeune compatriote Caroline Bradley, premier et deuxième du Grand Prix. Classe transcendante tous les deux, avec cette merveilleuse simplicité de moyens qui a toujours été dans leur façon. Ils réalisent les plus parfaits accords, et si légers, si souples, qu'ils n'ont jamais l'air d'y toucher. Tous deux montaient un cheval gris. Cela nous a rappelé le mot d'un jockey célèbre : *« Avec les chevaux gris, c'est tout bon ou tout mauvais. »*

ROLAND MERLIN.

JEUX OLYMPIQUES. — M. Roger-Gérard Schwartzenberg, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche (M.R.G.), a déclaré : *« Puisque les Jeux olympiques sont une opération de prestige pour l'Etat organisateur, il s'agit pour lui d'en payer le prix : c'est-à-dire le prix de la liberté. En respectant la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui, à ses articles 18 et 19, garantit* « la liberté de pensée, » de conscience et de religion », » la liberté d'opinion et d'ex» pression ». *Peser en ce sens, c'est un devoir élémentaire de solidarité. Espérons que notre gouvernement ne manquera pas à ce devoir d'humanité. »*

BOXE

WATBLED ET ZÉNON VAINQUEURS AU CIRQUE D'HIVER

Confirmant leurs bonnes performances du mois dernier à Coubertin, le « lourd-léger » Sylvain Watbled et le welter Ronald Zénon ont gané respectivement, lundi 10 décembre au Cirque d'Hiver, les rencontres qui les opposaient au Jamaïcain Bunny Johnson et au Britannique Horace McKenzie. Résultats acquis aux points en dix rounds sans panache excessif.

RÉSULTATS

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE NATIONALE I (huitième journée)

POULE A

Stella Sport b. *St. Marseil. U.C.	23-21
*U.S.M. Gagny b. Stade Messin E.C.	30-23
SLUC Nancy b. *A.S.P.T.T. Mulhouse	18-15
*A.S.L. Tourcoing b. Villemomble Sports	30-26
*R. C. Strasbourg b. U.S. Altkirch	34-17

Classement : 1. U.S.M. Gagny, 24 points ; 2. Stella Sports, 21 ; 3. Stade Marseillais U.C., 20 ; 4. R.C. Strasbourg, A.S.L. Tourcoing, 16 ; 6. Stade Messin E.C., 15 ; 7. U.S. Altkirch, 14 ; 8. A.S.P.T.T. Mulhouse, SLUC Nancy, Villemomble, 10.

POULE B

*U.S. Ivry b. E.S. St-Martin-d'Hères	19-17
*Paris U.C. b. E.S. Gargan-Livry	32-17
*Stade Toulousain et E.S.M. Gonfreville	26-26
*Thonon A.C. b. APAS Paris	31-18

Classement : 1. Paris U.C., 22 pts ; 2. Stade Toulousain, 19 ; 3. U.S. Ivry, 18 ; 4. E.S. St-Martin-d'Hères, E.S.M. Gonfreville, 16 ; 6. C.S.L. Dijon, A.S.P.T.T. Metz, Thonon A.C., 14 ; 9. C.S.M. Livry-Gargan, 11 ; 10. APAS Paris, 7.

Tennis

BORG BAT CONNORS A MONTREAL

Selon la formule du « Round Robin » — élimination en deux poules. — Bjorn Borg s'est adjugé la Coupe du défi W.C.T. à Montréal que disputaient Jimmy Connors, Tim Gullikson, Pat Dupré, Hans Gildemeister, Ilie Nastase et Peter Fleming. Comme prévu, Borg a battu Connors en finale sur un score sans appel, 6-4, 6-2, 2-6, 6-4, confirmant ainsi ses cinq victoires précédentes sur l'Américain.

Aux obsèques des deux gardiens de la paix parisiens

« Nous poursuivrons contre le crime une lutte sans merci et sans erreurs »

déclare M. Christian Bonnet

Les obsèques de MM. Jean Ruelle et Gérard Croux, les deux gardiens de la paix tués par deux malfaiteurs, à Paris, dans la nuit du 6 au 7 décembre, ont eu lieu, ce mardi 11 décembre, lors d'une cérémonie dans la cour de la préfecture de police. M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, après avoir transmis aux familles les condoléances du président de la République, du premier ministre et du gouvernement, a déclaré : *« L'un des malfaiteurs a payé sa dette. Quant à l'autre, le souci des convenances m'amène à dire seulement — mais chacun me comprendra — que je partage sans aucune réserve le sentiment des fonctionnaires de police ici assemblés. »*

Evoquant la mémoire des deux gardiens de la paix et *« la douleur des deux veuves et de quatre — bientôt cinq — orphelins »*, M. Bonnet a poursuivi : *« Sachez que je suis, avec vous tous, très profondément affligé et malheureux. Dans l'épreuve, c'est par leur manière de réagir que les hommes se montrent faibles ou grands. Rien n'entamera notre volonté de poursuivre contre le crime une lutte sans merci et sans erreurs. L'Etat exige de vous une conduite exemplaire : celle de vos camarades l'a été. Il faut que vous sachiez qu'avec détermination et vigilance, je réclamerai contre ceux qui portent atteinte à votre vie ou à votre honneur, l'application des lois de la République qui vous protègent. »*

● *Corse. Arrestation pour détention d'explosifs.* — Deux hommes ont été récemment interpellés en Corse pour détention d'armes et d'explosifs dans le cadre d'une enquête relevant de la Cour de sûreté de l'Etat. Il s'agit de MM. Jean Orazi, agriculteur-éleveur, demeurant à Guagno, et de Michel Artilly, boucher à Sagone, âgés tous deux de trente ans.

● *Un attentat à l'explosif* contre la direction régionale des *télécommunications a été commis,* dans la soirée du dimanche 9 décembre à Ajaccio.

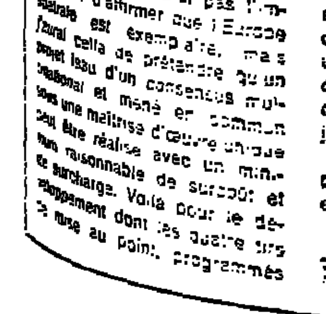
Philippe Maurice écroué à la Santé

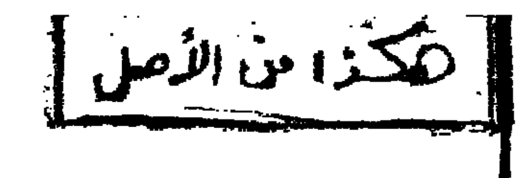
Philippe Maurice, le jeune malfaiteur qui a reconnu être l'un des deux auteurs du meurtre des gardiens de la paix et a avoué avoir pris part au meurtre d'un vigile, dans la nuit du 26 au 27 septembre (*le Monde* du 11 décembre), a été écroué à la prison de la Santé. M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction, l'a inculpé de *« meurtre d'agents de la force publique, de tentative de meurtre sur agent de la force publique »*. Il l'a aussi inculpé de meurtre sur la personne de M. Mohamed Hachemi, le vigile, et de tentative de meurtre sur la personne de M. Mohammed Kaouche. Ce dernier, collègue du vigile tué, avait été grièvement blessé par balles lors de l'affaire du parking du quinzième arrondissement.

Philippe Maurice, qui est l'un des trois enfants d'un inspecteur de police, actuellement en fonctions au S.R.P.J. de Tours (Indre-et-Loire), a choisi pour défenseur M[e] Jean-Louis Pelletier.

M. GISCARD D'ESTAING FAIT PART DE SA « PROFONDE ÉMOTION »

Le chef de l'Etat a exprimé *« la profonde émotion que lui inspire le meurtre des deux policiers lâchement abattus vendredi dernier »* à Paris. C'est ce qu'a déclaré, lundi 10 décembre, M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée, qui a ajouté : *« Le chef de l'Etat a demandé au garde des Sceaux de veiller à ce que la procédure judiciaire relative à ces meurtres soit conduite, conformément à la loi, avec le maximum de diligence pour aboutir le plus rapidement possible à un jugement. »*





Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Le premier lancement d'Ariane

ENGAGEMENT POLITIQUE ET NÉCESSITÉ ÉCONOMIQUE

par HUBERT CURIEN (*)

LE 31 juillet 1973, les ministres européens décidaient d'entreprendre le développement du lanceur lourd Ariane. La France jouait un rôle moteur et décisif dans cette résolution. Elle prenait aussi, avec une part majeure du financement, la responsabilité de la maîtrise d'œuvre du programme. Pourquoi, après les difficultés techniques et surtout les avatars politiques du programme Europa, persistions-nous fermement dans notre conviction et nous attachions-nous à la faire partager par nos partenaires européens ? Six ans plus tard, arrivant à la dernière étape du développement de ce programme, pourrions-nous regretter notre engagement politique et notre effort technique ?

Non. D'abord parce que, à très peu près, nous avons jusqu'ici honoré, aux dates prévues, les échéances du calendrier, et que nous avons maintenu les dépenses à l'intérieur d'une enveloppe financière qui n'accordait que 20 % de marge pour les aléas. Peu de très grands programmes ont donné à leurs commanditaires des satisfactions de cet ordre.

Non, parce que, en 1979 tout autant qu'en 1973, cet engagement politique correspond à une nécessité économique, naguère ressentie et maintenant démontrée. Dès 1973, les négociations difficiles et les conditions contraignantes liées à la fourniture par les Etats-Unis des lanceurs destinés à la mise en orbite des satellites Symphonie, premier système de télécommunications à potentialité opérationnelle réalisé en Europe, avaient mis en pleine lumière le poids d'un monopole et la nécessité de s'en affranchir. Depuis, toutes les interventions commerciales que nous nous sommes attachés à promouvoir nous ont montré que le succès de nos offres était lié à notre crédibilité globale en matière spatiale : lanceurs, satellites et installations au sol. Cette crédibilité est maintenant affermie : les options prises par des clients, en dehors de l'Europe, pour des lancements par Ariane en sont une bonne preuve.

De hautes performances

Certes, le développement d'un lanceur implique un investissement important dont la rentabilité ne peut être évaluée qu'en prenant en compte toutes ses conséquences, directes et indirectes. L'opération serait cependant plus difficile à justifier si elle conduisait à mettre sur le marché un produit dépassé par les techniques concurrentielles ou notablement plus onéreux que les engins déjà disponibles de performances comparables. Il n'en est rien. Ariane est un lanceur, certes moins ambitieux que la navette spatiale américaine, mais cependant conçu pour de hautes performances. Pour les missions auxquelles il est bien adapté et qui devraient constituer une part essentielle du marché spatial dans les années qui viennent, il sera moins cher que les lanceurs actuellement disponibles et son prix restera comparable à celui qui peut être raisonnablement prévu pour des prestations de même nature fournies par le futur système de transport spatial américain.

Si nous nous comparons seulement à la concurrence américaine, ce n'est ni par obnubilation focalisante ni par dépit orienté, mais simplement parce que c'est actuellement la seule référence sur le marché commercial. Nous avons une grande admiration pour les réalisations des Etats-Unis et nous nous réjouissons de pouvoir être leurs partenaires dans de nombreuses opérations scientifiques et techniques, dont la mise en place du système Argos et l'emport d'expériences dans des missions planétaires sont des exemples de réussites récentes. Mais, en matière commerciale et industrielle, la concurrence est la loi de nature. Nos collègues d'outre-Atlantique savent bien d'ailleurs, tout comme nous, que la présence d'un concurrent sérieux est parfois aussi une gêne salutaire.

Du côté de l'Europe, où en sommes-nous ? L'Agence spatiale européenne (ESA), qui a fourni au programme de développement Ariane son cadre européen, est constituée par la conjonction de onze Etats membres dont les intérêts économiques et les politiques industrielles, sans être notoirement divergents, ne sont pas identiques. La diversité dans le volume des participations au programme de chacun des Etats n'est pas non plus un facteur de simplification. Certes, ce n'est pas seulement dans l'espace que l'Europe est confrontée à ces données, et je n'aurai pas l'immodestie d'affirmer que l'Europe spatiale est exemplaire, mais j'aurai celle de prétendre qu'un projet issu d'un consensus multinational et mené en commun sous une maîtrise d'œuvre unique peut être réalisé avec un minimum raisonnable de surcoût et de surcharge. Voilà pour le développement dont les quatre tirs de mise au point, programmés pour les mois à venir, constitueront l'achèvement.

Mais le lanceur a été développé pour être fabriqué, utilisé et vendu. Une structure convenable pour un développement alimenté par des subventions étatiques n'est pas nécessairement adaptée à une activité de fabrication industrielle et de promotion commerciale. Elle ne l'est même certainement pas et c'est pourquoi nous proposons maintenant à nos partenaires d'en changer, en créant une société de droit privé qui groupe les industriels européens, en intéressant aussi des banques au capital. Les firmes qui, à travers l'Euro, e, ont participé au développement du lanceur, ont manifesté d'emblée leur faveur pour ce nouveau montage.

Le passage d'une phase à contrôle étatique direct à une phase de gestion industrielle exige, bien sûr, quelques précautions, dont les Etats membres de l'ESA ont voulu s'entourer. Elles n'étaient pas toutes convergentes au départ mais nous nous sommes attachés à en déterminer le noyau commun de compatibilité. Ainsi Ariane passera de l'état de bel objet technologique à celui de bon objet industriel.

En espérant que le millésime 79-80 sera bon pour Ariane, nous devons dès maintenant penser aussi à la production de l'avenir, et préparer l'évolution du lanceur en fonction de celle, supputée, des satellites. Les premières améliorations vont dans la foulée. D'autres, à plus long terme, impliquent de nouveaux développements dont l'ordre de grandeur sera sans doute comparable à celui qui est maintenant derrière nous. Pour ne pas être en retard, c'est maintenant qu'il faut les étudier. Nous les étudions.

Ce serait une erreur d'évoquer le passé, le présent et le futur du lanceur sans souligner deux grandes chances qui assurent notre confiance et renforcent notre détermination. L'une est Kourou, base de lancement qui conjugue toutes les vertus essentielles. L'autre, primordiale, est la qualité et l'enthousiasme des ingénieurs et des techniciens qui ont fait d'Ariane leur programme.

Dans un an, au terme de la campagne de tirs de qualification, le lanceur Ariane sera définitivement déclaré bon pour le service actif. Il assurera la satisfaction de nos propres besoins, très divers, français et européens. Mais, dès maintenant, il nous permet non seulement de répondre aux appels de la clientèle mais aussi d'assumer un rôle d'acteur de plein exercice sur la scène internationale dans la définition des règles du jeu de l'utilisation de l'espace.

Un jeu nouveau à gros enjeu, politique, économique, militaire et culturel.

(*) Président du Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.).

Un enjeu important pour les Européens

Le 15 décembre prochain, si rien ne vient perturber le déroulement du compte à rebours, *les Européens lanceront, depuis le centre spatial guyanais de Kourou*, le premier exemplaire de vol de la fusée européenne Ariane. Pour cet essai, une mission proche de celle qui sera *confiée plus tard* aux lanceurs opérationnels a été retenue : atteindre une orbite provisoire de 200 kilomètres de périgée et de 36 000 kilomètres d'apogée, à partir de laquelle les satellites de télécommunications, par exemple, peuvent être mis en position géostationnaire : apparemment immobiles au-dessus de l'équateur à 36 000 kilomètres d'altitude. Cette fois, Ariane n'emportera pas de satellite, mais une charge de 1 600 kilogrammes composée d'un lest d'aluminium et d'une capsule technologique *(CAT)* destinée à assurer un certain nombre de mesures de trajectoire et d'environnement (vibrations, bruit acoutisque, accélérations, pollution, etc.).

Près de sept ans se sont écoulés depuis la conférence spatiale de Bruxelles au cours de laquelle la France avait proposé à ses partenaires européens de remplacer l'ambitieux projet Europa-3 par le projet Ariane (ex L-3 S) — adopté en juillet 1973 — pour succéder au programme Europa-2 de triste mémoire. Ce dernier s'acheva, en effet, par l'explosition en vol de la fusée lors de son premier tir...

Pendant six ans, plus de cinquante industriels européens et organismes nationaux de dix pays ont, en dépit des incertitudes budgétaires et des problèmes techniques, bien travaillé à ce programme de l'Agence spatiale européenne (ESA), qui prévoit l'essai en vol de quatre lanceurs entre décembre 1979 et décembre 1980. Ses objectifs : réussir parfaitement au moins deux de ces tirs avant d'engager, dès 1981, les lancements opérationnels pour lesquels une première série de six lanceurs a déjà été commandée. Depuis, l'ESA a autorisé le Centre national d'études spatiales francais (CNES) à commander les premiers éléments d'une nouvelle série de cinq unités.

Ainsi, le programme Ariane semble en voie de tenir ses engagements politiques et économiques, tout d'abord, parce que l'Europe disposera vraisemblablement fin 1980, comme elle se l'était imposé, du lanceur lourd qui devrait lui permettre de briser le trop contraignant monopole américain. Engagements financiers ensuite, puisque le coût à l'achèvement de ce programme pré-opérationnel reste à l'intérieur *de l'enveloppe fixée (4 292 millions de francs* aux conditions économiques de 1978) (1), et que la marge d'aléas autorisée (20 %) n'a été qu'à moitié entamée. Engagements techniques, enfin, du moins sur le papier, en garantissant la mise en orbite de transfert de 1 700 kilogrammes de charge utile, ce qui a permis d'enlever une commande — conclue, il faut en convenir, à un tarif préférentiel — du groupement international INTELSAT dans une compétition contre la navette spatiale américaine.

Dans ces conditions, l'Europe peut-elle se permettre un échec avec ce premier essai ? Psychologiquement non, dans la mesure où les échecs répétés et coûteux des fusées Europa ne sont pas effacés de toutes les mémoires. Techniquement oui, tant il est vrai qu'il s'agit de la première mise à feu d'Ariane. Encore existe-t-il des degrés dans l'échec, et l'on ne cache pas, dans les milieux responsables, que la pilule serait amère si les deux premières étages de la fusée, dont la technologie est relativement ancienne, ne donnaient pas une certaine satisfaction. Sur le troisième étage, plus complexe parce qu'il brûle de l'hydrogène et de l'oxygène liquides, une incertitude demeure, car il n'a pas subi la totalité de ses essais de qualification au sol. De plus, sa séquence d'allumage dans le vide est une opération délicate. La prise en compte de ce risque fait que, contrairement à un lancement opérationnel, l'obtention de l'orbite prévue n'est pas le seul critère de succès de ce vol d'essai.

Nul doute qu'en dépit de la structure industrielle mise en place pour réussir ce programme — un maître d'œuvre unique, le CNES, avec l'Aérospatiale comme architecte industriel et la Société européenne de propulsion comme motoriste — ce tir ne relève quelques imperfections. Les essais sont là pour cela. Mais, quoi qu'il en soit, les Européens sont de toute manière condamnés à réussir Ariane sous peine que leurs industriels, impliqués dans *la construction de satellites*, se voient plus ou moins exclus de l'énorme marché des applications spatiales.

(1) Financé en majeure partie par la France (63,9 %), l'Allemagne (20,1 %), la Belgique (5 %), le Danemark (0,5 %), l'Espagne (2 %), la Hollande (2 %), l'Italie (1,74 %), le Royaume-Uni (5 %), la Suède (1,1 %), la Suisse (1,2 %). L'Irlande ne participe qu'au programme de production.

UN MARCHÉ DE PLUSIEURS MILLIARDS DE FRANCS

IL y a deux ans, lors de la présentation aux autorités de tutelle du dossier Ariane-Espace — la future société de commercialisation du lanceur européen, — le Centre national d'études spatiales (CNES) avait fourni une étude sur le nombre de lancements européens et extra-européens qui pourraient être confiés à Ariane au cours de la prochaine décennie. Trois hypothèses avaient alors été présentées : une estimation basse portant sur vingt-sept lancements, une autre, moyenne, sur trente-six et une dernière enfin faisant état de quarante-cinq lancements.

Même si en matière de prospective rien n'est jamais sûr, il semble cependant que les déboires de la navette spatiale américaine, pour une part, et l'évolution du marché des satellites, de l'autre, aient définitivement écarté la thèse la moins favorable. Ce sont donc trente-six à quarante-cinq exemplaires d'Ariane qui pourraient être vendus dans les dix ans à venir, la différence entre les deux chiffres traduisant de manière un peu rigide le plus ou moins grand succès du lanceur européen à l'exportation. Pour bien des raisons, il est encore trop tôt pour répertorier avec certitude ces ventes en dehors du territoire européen, et il y a fort à parier que les futures commandes ou les demandes d'option se manifesteront surtout après qu'Ariane aura fait ses preuves : en réussissant au moins deux de ses quatre vols préopérationnels.

Dans la course à l'« utilisation de l'espace », l'effet de vitrine est un facteur essentiel de succès. Certes, le fait que le groupement international de télécommunications par satellites Intelsat n'ait pas attendu cette échéance pour passer commande (*le Monde* des 11-12 décembre 1978) est un indéniable argument de propagande. Mais il ne jouera pleinement qu'au cours des années à venir, comme en témoignent les premières approches de certains groupements d'intérêts nord-américains (1). Pour l'instant, seuls les pays arabes, moyennant le versement de 100 000 dollars, ont pris une option ferme sur un lanceur, pour mettre en orbite le satellite Arabsat. Quant aux Indonésiens, ils ont simplement été contactés par les Européens pour lancer Palapa-2.

Ces indices ne manquent pas d'être encourageants, et les promoteurs d'Ariane estiment aujourd'hui qu'ils ont quelques chances de mettre sur orbite entre quarante-cinq et cinquante-six satellites sur les deux cents à deux cent vingt qui seront lancés dans le monde entre 1980 et 1990 (2). Sur ce total, les besoins européens représentent un marché captif que l'on peut estimer à vingt-cinq ou trente satellites. Cette fourchette prudente correspond à une cadence de trois tirs annuels effectués depuis le centre spatial guyanais de Kourou, rythme qui sera celui des vols opérationnels entre 1981 et 1982. Il suffit de consulter les prévisions européennes de lancement de satellites ou de renouvellement d'éléments de systèmes opérationnels pour s'en persuader : satellites scientifiques (un ou deux), de ressources terrestres (trois ou quatre), de météorologie (trois à cinq), de télécommunications européens (quatre), de télécommunications maritimes (trois), de télécommunications français (deux), de télévision directe (sept) et d'application militaire (trois ou quatre).

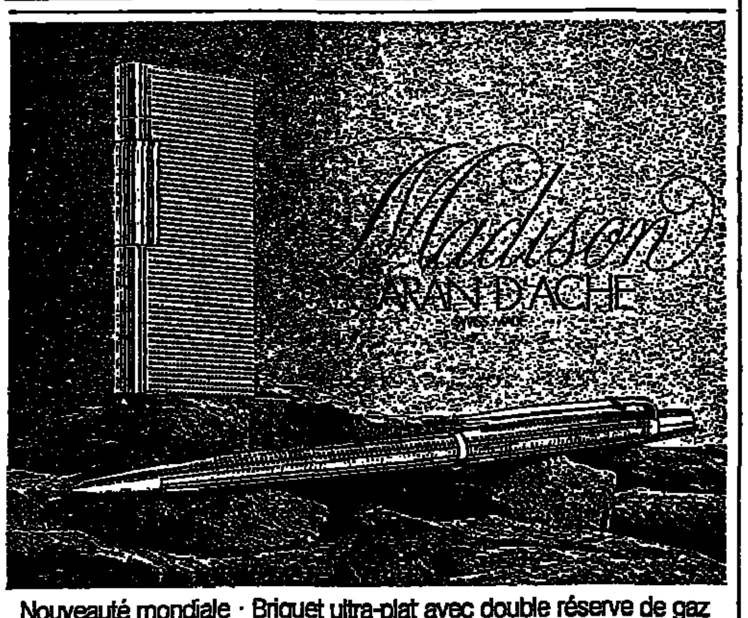
Le marché d'Ariane apparaît donc comme celui des lancements en orbite géostationnaire (télécommunications, télévision directe, météorologie) et celui des lancements héliosynchrones (ressources terrestres), pour lequel il paraît mieux adapté que la navette spatiale américaine. Dans ces conditions, compte tenu du fait que le prix de vente du lanceur Ariane-1, vraisemblablement disponible jusqu'en octobre 1982, pourrait osciller entre 145 millions de francs — prix à l'exportation — et 175 millions de francs (3) — prix pour les utilisateurs européens, — c'est un marché de plusieurs milliards de francs qui est en jeu : celui du lancement des satellites de la classe de 500 à plus de 900 kilogrammes.

(Lire la suite page 14.)

(1) Westar, Comstar, Anik-D, Geosat, etc.

(2) La possibilité de procéder, grâce au système Sylda, développé pour le compte de l'ESA, à la mise en orbite simultanée de deux satellites par un même lanceur, explique les différences entre le nombre des lanceurs Ariane et celui des satellites. Jusqu'en 1985, le tiers ou la moitié des lancements seront des lancements doubles.

(3) Ces prix sont valables à partir du septième lanceur opérationnel. En cas de lancement double, ils ne seraient que de 95 millions de francs pour les Européens.



COIFFE
3ème ÉTAGE
2ème ÉTAGE
1er ÉTAGE

Le lanceur Ariane (210 tonnes au décollage), développé pour donner à l'Europe sa propre capacité de lancement et s'affranchir ainsi de possibles contraintes américaines — la mise en orbite de satellites commerciaux par les Soviétiques est rare — se compose de trois étages baptisés L-140, L-33 et H-8.

Le premier étage mesure 18,4 m. de haut pour un diamètre de 3,8 m. Il pèse 160 tonnes, dont 145 tonnes d'ergols (diméthylhydrazine et peroxyde d'azote) contenus dans les réservoirs séparés (8 et 9 sur le schéma) et brûlés dans quatre moteurs Viking-5 (10) développant une poussée globale de 245 tonnes. Il fonctionnera pendant 145 secondes.

Le deuxième étage mesure 11,6 m. de haut pour un diamètre de 2,6 m. Il pèse 38 tonnes et est équipé d'un moteur Viking-4 (7) brûlant pendant 139 secondes 33 tonnes d'un mélange identique à celui du premier étage. Ces « carburants » sont contenus dans deux réservoirs (5 et 6). La poussée du deuxième étage est d'environ 70 tonnes.

Contrairement aux deux premiers étages, dont le mode de propulsion fait appel à une technologie déjà ancienne mise au point sur les lanceurs français Diamant-B, le troisième étage fonctionne grâce à un moteur cryogénique (4) de 6 tonnes de poussée. Les produits qu'il brûle — hydrogène et oxygène liquides — sont contenus dans deux réservoirs (2 et 3) qui contiennent 8 tonnes d'ergols. L'ensemble pèse 9,3 tonnes et mesure 8,9 m. de haut pour un diamètre de 2,6 m. Il fonctionnera pendant 570 secondes.

L'ensemble de la fusée, qui mesure 47 m. 4 de haut, se termine enfin par la coiffe qui abrite le satellite (1) pendant le vol.

Ce dossier a été réalisé par Jean-François AUGEREAU et Maurice ARVONNY.

Le premier lancement d'Ariane

UN MARCHÉ DE PLUSIEURS MILLIARDS DE FRANCS

(Suite de la page 13.)

Dans cette compétition, dont personne ne doute qu'elle sera rude, les Américains, qui pour l'heure constituent la seule référence, ne seront pas en reste. On en voudrait pour preuve la récente attitude de la NASA qui, *sous la pression* des événements (retards successifs dans la mise au point de la navette), vient de prolonger de *1982* à *1984* la période durant laquelle les *clients* de la navette pourront, pour éviter tout délai supplémentaire, placer la charge utile qu'ils désirent mettre en orbite sur un lanceur américain Thor-Delta.

Ce changement de politique se traduit d'ailleurs *dans les faits* par le démarrage d'un programme d'amélioration du lanceur américain Thor-Delta 3910, incapable d'enlever certaines *charges utiles. Il devrait aboutir*, pour 6 millions de dollars, financés en partie peut-être par la clientèle, à la mise au point d'un Thor-Delta 3920 disponible à partir de la mi-83 et capable de placer sur une orbite de transfert (200 kilomètres de périgée-36 000 kilomètres d'apogée) des charges comprises entre 950 et 1 250 kilogrammes. Elles correspondent à des satellites de la *classe* Anik-D (Canada) et Arabsat (Pays arabes) que les Ariane améliorées seront en mesure de lancer à cette époque à des conditions économiques *intéressantes. La guerre des prix* façonnera le marché.

PRODUIRE EN SÉRIE ET COMMERCIALISER

La France a proposé au début de cette année que soit créée une société, Ariane-Espace (primitivement Transpace), chargée de la commercialisation du lanceur, *du contrôle de sa production*, et des opérations de lancement (*le Monde* des 8 juin et 11 septembre 1979). Le capital de 120 millions de francs (plus *30 millions d'avances par les* actionnaires) sera réparti entre le C.N.E.S. (34 %) et une trentaine d'industriels européens qui participent à la construction du *lanceur. Un protocole d'accord* signé en juin, au Salon du Bourget, assure à 95 % la couverture du capital. Plusieurs banques semblent disposées à fournir le *complément.*

Les partenaires de la France au sein de l'ESA ont, vers la même époque, accepté le principe de la création d'Ariane-*Espace. Mais la définition précise du rôle de la société*, ainsi que celle de ses relations avec l'ESA, a donné lieu à une longue *négociation ; plusieurs réunions du conseil* de l'ESA et de nombreuses discussions bilatérales *ont été nécessaires pour* aboutir à un accord — qui n'est pas encore formellement entériné.

Le projet primitif faisait de la *production d'Ariane* une activité complètement extérieure à l'ESA. Cela a provoqué de nombreuses réserves, et l'on est revenu à une production dans le cadre de *la convention de l'Agence, mais* dans une structure d'activité opérationnelle qui *offre* suffisamment de souplesse pour laisser aux dirigeants d'Ariane-Espace la maîtrise de sa gestion. *De* même, il était prévu de donner à Ariane-Espace la responsabilité complète des lancements. Les objections faites ont conduit à une formule où les opérations techniques sont du ressort de la *société, mais où les Etats* gardent un certain contrôle politique.

Ariane-Espace commercialisera donc le lanceur Ariane auprès *de clients extérieurs à l'Europe*, comme les pays du tiers-monde qui voudront se doter, dans les prochaines années, de systèmes de communication par satellite. *Aussi ses responsables devront*-ils faire des offres comparables à celles de la NASA pour l'utilisation de sa navette spatiale. La France demandait que, pour *leurs besoins propres, les membres* de l'Agence acceptent des prix plus élevés et ne se prévalent pas des *offres* faites par Ariane-Espace aux clients extérieurs. Elle justifie sa position en arguant du fait que toute vente hors d'Europe donne du travail aux industriels européens, et qu'en outre elle allonge les séries sans *diminuer les* coûts unitaires de production. C'était, cependant, demander aux membres de l'ESA un engagement très fort. Une solution s'est dégagée, limitant cet engagement à un certain nombre de commandes, après lesquelles on aboutirait à un prix unique.

LES DÉBOIRES DE LA NAVETTE AMÉRICAINE

« PREMIER lancement du Shuttle reporté à l'été 1979 » ; « Premier vol de la navette fixé au 9 novembre 1979 » ; « Le premier vol improbable avant avril 1980 » ; « Cinquante chances sur cent que le vol ait lieu en août ou septembre 1980 ». Ces *titres, ces* réflexions, reproduits depuis dix-huit mois par la presse spécialisée ou les communiqués officiels, jalonnent cruellement la déjà trop longue histoire de la navette spatiale américaine. Un dernier clou vient d'être enfoncé par la revue américaine *Science*, qui, le 23 novembre, indiquait dans un article au vitriol, que *« certains responsables parlent en privé d'un glissement au premier ou second trimestre de 1981 »* et que jusqu'ici *« seul le coût du programme a pris son envol ».*

La cause initiale de toutes les difficultés est claire : le coût du programme a été dramatiquement *sous-évalué. Le chiffre* initial de 5,15 milliards de dollars (en 1971, réévalué à 6,6 milliards pour tenir compte de l'inflation), était irréaliste et le coût à achèvement est estimé à 8,4 millions de dollars. Des budgets trop serrés ont, plusieurs fois, conduit la NASA à renvoyer à l'année suivante des travaux qui n'étaient pas strictement urgents.

Ce sont les moteurs de la navette qui posent les plus graves problèmes. Ils brûlent de l'oxygène et de l'hydrogène liquides sous une très forte pression.

Or, et c'est sans doute une des erreurs du programme, plusieurs éléments les composant ont été extrapolés — sans grande étude préalable — à partir d'engins fonctionnant à pression plus basse. Aussi n'ont-*ils* pas résisté aux tests et on ne *compte* plus les essais interrompus prématurément : moteur complètement détruit, banc d'essai endommagé, etc. Le dernier incident s'est produit le 4 novembre, *lors d'un allumage simultané* des trois moteurs, le test fut interrompu après neuf secondes — au lieu des 510 secondes prévues — et l'un des moteurs a *été suffisamment endommagé* pour être renvoyé en usine. Un essai précédent, en juillet, s'était aussi mal terminé, causant des dégâts aux installations. A ce jour, les trois *moteurs* de la navette n'ont jamais fonctionné ensemble plus de cent secondes.

Trente mille tuiles de silice

Le bouclier thermique donne aussi des inquiétudes. Les trente mille tuiles de silice dont il est formé pour protéger l'engin de la chaleur intense qu'il subira lors *de sa rentrée dans l'atmosphère* ont été collées à la main. Las, leur fixation n'est pas satisfaisante et un bon nombre d'entre elles ont dû être changées. Sept mille autres devront être vérifiées. Prudente, la NASA fait fabriquer une sorte de scaphandre à moteur qui permettra à un astronaute d'aller vérifier, avant la rentrée dans l'atmosphère, le bon état du revêtement protecteur et de faire, éventuellement, quelques réparations de fortune.

Ces retards successifs ont contraint la NASA à réduire le *nombre des vols* d'essai à quatre ; malgré cette réduction, le premier lancement commercial est prévu pour septembre 1981, mais la navette a perdu trois clients : deux satellites américains (de R.C.A.) ou télématiques (S.B.S.) et le satellite indien Insat-1, qui seront lancés par des fusées Thor-Delta, ce qui est en principe plus coûteux.

Si ce retard gêne et renchérit certains programmes, il est en partie favorable à Ariane, dont *les promoteurs sont discrètement* contactés par ceux qui avaient réservé des places sur la navette, et voient avec inquiétude le temps passer.

Quoi qu'il en soit, trois experts américains extérieurs à la NASA viennent de conclure, dans leur rapport au président Carter, que, la situation de la navette est « fondamentalement saine ». Il faut en accepter l'augure, même si ce n'est pas l'avis général. Il faut aussi prendre conscience *qu'une compétition* entre Ariane et la navette pourrait bien devenir sans objet : les projets de satellites se multiplient si rapidement qu'ils pourraient bien saturer, *d'ici* quelques années, les possibilités de lancement cumulées d'Ariane et de la navette.

EN TOUTE LOGIQUE *logicide*

PROBLEME N° 160

Un voyageur s'égare un jour dans une forêt habitée par deux peuples : les Has et les Bés. Les Has, comme les Bés, ont une *apparence identique à celle* du voyageur. Ils diffèrent cependant entre eux sur le plan moral : les Has disent toujours et systématiquement la vérité, tandis que les Bés mentent systématiquement.

Or le voyageur est *capturé* par un Cé. Les Cés habitent le pourtour et ont entrepris d'exterminer tous les Has et tous les Bés. Ils s'apprêtent *donc à exécuter le voyageur.* Néanmoins, s'ils sont prêts à le laisser prononcer une phrase, le voyageur peut-il prouver qu'il n'est pas de la forêt ?

Solution du problème n° 159

Voici une *manière de passer* d'une rive de la rivière à l'autre, à quatre couples dont les maris sont exclusifs et avec un bateau contenant trois personnes au *plus. Neuf traversées sont nécessaires.*

A1B2C3D4	
A1BCD	234
A1B2CD	*34*
ABCD	1234
A1BCD	234
A1	B2C3D4
A1B2	C3D4
1	AB2C3D4
A1	B2C3D4
	A1B2C3D4

La meilleure *référence* en ce domaine, reste l'ouvrage (épuisé) de A. Sainte-Laguë : *Avec des nombres et des lignes.*

PIERRE BERLOQUIN.

Un lanceur à la carte

DU SATELLITE AU VOL HABITÉ

DEPUIS deux ans déjà, le C.N.E.S., à l'exemple de ce *que les Américains ont* fait avant lui avec les fusées Scout, Thor-Delta et Titan, prépare un programme d'amélioration du lanceur européen, dont le principe a *été adopté par le* conseil de l'Agence spatiale européenne (E.S.A.) du 26 juillet 1979. Celui-ci a d'ailleurs autorisé le démarrage d'une phase préliminaire pour laquelle près de 20 millions de francs (3,6 millions d'unités *de compte) ont été débloqués.*

Satisfaire la demande de mise en orbite de satellites plus lourds et plus volumineux — les vols habités en orbite basse ne sont pas à *exclure,* — réduire au maximum les coûts de production des lanceurs et les frais de lancement de manière à abaisser le prix du kilogramme en orbite géostationnaire (de 180 000 francs, à l'heure actuelle, à moins de 75 000 *francs* avec la version la plus élaborée d'Ariane) ; offrir, enfin, en temps voulu, des moyens de lancement adéquats pour les missions nou*velles : tels sont les trois buts* que s'est fixés le C.N.E.S.

Pour y parvenir, il suffit, tout à loisir, de jouer sur différents éléments du lanceur actuel pour réaliser en quelque sorte un « Ariane à la carte », ce qui se traduirait à court terme (1982-1983) par le développement d'Ariane-2 et 3, à moyen terme (1984-1985), par celui d'Ariane-4 et à *long terme enfin (vers 1990)*, par celui du géant de la famille, Ariane-5. L'étude préliminaire que le conseil de l'ESA a autorisée vise, d'ailleurs, à préparer *la première étape de ce pro*gramme de développement pour lequel une décision devrait être prise au début de 1980 si les Européens veulent disposer, dès *octobre 1982, des premières ver*sions d'Ariane-2 et 3. Dans cette hypothèse, ingénieurs et techniciens envisagent, pour améliorer Ariane, de faire porter leurs efforts sur :

● L'augmentation de la poussée des moteurs Viking des premier et second étages, dont la pression au foyer passerait de 54 atmosphères à au moins 58 atmosphères ;

● L'adjonction au premier étage de deux fusées d'appoint *à poudre (boosters)* de 7,3 tonnes, fournissant une poussée supplémentaire de 140 tonnes pendant les vingt-huit premières secondes de vol ;

● L'accroissement de la masse (de 8 à 10 tonnes) d'hydrogène et d'oxygène liquides *destinée* à alimenter le moteur du troisième étage. Il en résulterait un allongement des réservoirs de 1,25 mètre ;

● L'augmentation de l'impulsion spécifique du moteur du *troisième étage ;*

● La modification de la forme *de la coiffe qui abrite le satel*lite pendant le vol, pour recevoir des charges utiles plus importantes.

En utilisant tout ou partie de ces différentes améliorations, les *responsables du C.N.E.S. pourront* réaliser à partir du lanceur actuel Ariane-1, qui disparaîtrait des catalogues, quatre modèles de lanceurs, baptisés Ariane-2-A, *Ariane-3-A, Ariane-2 et Ariane-3*, capables de mettre en orbite de transfert géostationnaire (orbite elliptique de 200 kilomètres de périgée et 36 000 d'apogée) des *charges utiles comprises entre* 1 850 et 2 400 kilogrammes. L'un des objectifs de ce programme de développement de 320 à 420 millions de francs est de disposer *le plus tôt possible d'Ariane-3-A*, particulièrement bien adapté au lancement simultané de deux satellites.

D'autre part, des études seront menées *sur l'amélioration de la* fiabilité du lanceur, mais aussi sur l'éventuelle récupération et la remise en état pour un nouveau vol de son premier étage, dont le prix (45 millions de francs) représente près du tiers du coût de production du lanceur. Ce programme supplémentaire, dans lequel est incluse la construction d'une station de télémesure en Côte-d'Ivoire, *devrait coûter quelque 80 mil*lions de francs.

Il est vraisemblable que l'évolution des besoins conduira, à *partir de 1985, à lancer des char*ges utiles plus importantes. A cette fin, le programme à moyen terme de développement d'Ariane prévoit la réalisation d'Ariane-4, lanceur puissant, capable de placer entre 3,3 et 3,5 tonnes de *charge utile en* orbite de transfert géostationnaire.

Ce nouvel engin, qui développerait près de 550 *tonnes* de *poussée au décollage, ne pourra* pas être lancé à partir du pas de tir actuel de Kourou. Certes, ce dernier pourrait être adapté au nouveau lanceur, mais la durée des *travaux — plus* d'un an — perturberait considérablement le calendrier de lancement des satellites. Aussi est-il prévu, moyennant quelque 300 millions à *400* millions de *francs*, de construire une nouvelle aire de lancement qui, de surcroît, offrirait une sécurité supplémentaire en cas de destruction ou d'endommagement accidentel d'un pas de tir.

Dernier volet, enfin, des projets du C.N.E.S. : Ariane-5, le lanceur des années *80*. A lui seul, ce nouvel engin est toute une famille, puisque pas moins de cinq versions, allant de la fusée à deux étages au lanceur à quatre étages, sont prêtes dans les cartons.

Schématiquement, Ariane-5 diffère d'Ariane-4 dans sa partie haute. De son prédécesseur, il garde le premier étage et ses quatre *boosters, tandis que* les deux derniers étages sont remplacés par un étage à moteur cryogénique de 60 tonnes de poussée alimenté par 45 tonnes d'hydrogène et d'oxygène liquides. Un tel engin pourrait placer jusqu'à 10 tonnes en orbite basse (200 kilomètres d'altitude). Cette configuration, baptisée Ariane-5/2, surmontée, comme le C.N.E.S. en caresse le projet, d'un *planeur hypersonique* de 10 tonnes, Hermès, pourrait emporter, selon les missions, cinq astronautes ou deux passagers avec 1 tonne et demie de matériel.

Même si des études ont été déjà lancées à ce sujet, la mise au point d'Ariane-5, qui serait particulièrement bien *adapté*, dans ses différentes versions, aux lancements multiples, aux lancements de stations automatiques et aux vols habités, reste pour un temps encore du domaine de l'hypothèse. Ne serait-ce qu'en raison de son coût de développement : au minimum 5 milliards de francs.

CALENDRIER DES LANCEMENTS

N° DE VOL	DATE DU TIR	CHARGE UTILE
L 01	Décembre 1979	CAT + Lest (*)
L 02	Fin mai 1980	CAT + Amsat (R.F.A.) + Firewheel
L 03	Fin septembre 1980	CAT + Apple (Inde) + Meteosat-2
L 04	Décembre 1980	CAT + Marecs - A

(*) Pour les quatre premiers vols opérationnels, une capsule technologique (CAT) de prise de mesure est embarquée sur Ariane. Elle disparaîtra pour L-5, premier vol opérationnel.









LA LENTE PROGRESSION DES RECHERCHES CANCÉROLOGIQUES

Triage des substances antitumorales et nouvelles drogues

par le professeur CLAUDE JASMIN

Le congrès annuel de la Société de médecine oncologique (cancérologie) vient d'avoir lieu à Nice, sous la présidence du professeur Maurice Schneider. Les quelque trois cents participants, français et étrangers, ont fait le point, à cette occasion, des nouvelles thérapeutiques du cancer et des espoirs, parfois encore timides, qu'elles soulèvent. Le docteur Claude Jasmin, professeur agrégé de cancérologie à l'hôpital Paul-Brousse (Villejuif), dégage ci-dessous les principaux enseignements de cette réunion.

La recherche cancérologique se développe dans le domaine expérimental comme sur le plan clinique. Sur le plan expérimental, deux thèmes, au congrès de Nice, auront particulièrement retenu l'attention.

On sait que nous étudions chez l'animal les produits et les méthodes qui doivent nous permettre de progresser dans la compréhension et le traitement des cancers. Pendant longtemps on a utilisé exclusivement des souris, à qui on greffe des cellules tumorales provenant d'autres souris de même race. La tumeur a été produite initialement par un agent chimique ou un virus, par exemple. Très souvent, la tumeur primitive a été obtenue il y a quinze ou vingt ans et transplantée de souris à souris dans de nombreux laboratoires dans le monde. L'avantage est que tous les laboratoires peuvent travailler sur un matériel standardisé, et que, de plus, ces tumeurs transplantées « poussent » vite, donc permettent d'obtenir des résultats rapides.

Malheureusement, on s'aperçoit de plus en plus que ces avantages sont annulés par le caractère très artificiel de ces tumeurs transplantées. Elles ne sont pas représentatives des tumeurs humaines qu'elles sont censées remplacer. Il est devenu évident qu'elles ne peuvent servir, à la rigueur, qu'à trier les produits anticancéreux pouvant être essayés chez l'homme. En revanche, il est impossible d'aller plus loin : de savoir si le produit aura réellement une activité sur les tumeurs humaines, et à plus forte raison de prédire sur lesquelles le produit sera actif. Il n'est même pas possible de comparer l'activité antitumorale des différents produits.

Le docteur A. Goldin, responsable du programme de triage des nouveaux produits à l'Institut national du cancer (N.C.I.) de Bethesda, aux Etats-Unis, est venu illustrer ces problèmes et montrer la nouvelle structure de son système expérimental de triage des substances anticancéreuses. *Le N.C.I. utilise maintenant des tumeurs d'origine humaine greffées sur des souris* spéciales, dites *« souris nues »*, qui ont des défenses immunitaires *congénitalement* anormales, et tolèrent donc la greffe de cellules tumorales humaines. On espère, par ce système, *mieux reconnaître les produits actifs sur les tumeurs* humaines. Celles-ci, greffées chez la souris nue, sont aussi utilisées en France, notamment par le docteur Courdi, de l'équipe du professeur Malaise, de Villejuif, qui étudie particulièrement l'action de substances chimiques dites *« radio-sensibilisantes »*, qui sont capables d'augmenter les effets des irradiations sur des tumeurs.

Les greffes de tumeurs humaines sur des souris nues ne peuvent au mieux que résoudre partiellement le problème des modèles expérimentaux. En effet, ce système artificiel est très éloigné des conditions dans lesquelles se développent les tumeurs spontanées chez l'homme. Le meilleur *modèle* est probablement représenté par des tumeurs animales induites par des substances chimiques, des *irradiations* ou des virus. Non seulement il faut savoir découvrir les drogues utiles, mais, comme chaque tumeur diffère d'un malade à l'autre, il faudrait pouvoir, pour chaque cancéreux, trouver les agents antitumoraux les plus actifs sur la sienne, afin d'avoir les meilleures chances de *la faire régresser.*

L'équipe des docteurs Salmon et Alberts, de Tucson (Arizona), a mis au point une méthode permettant de cultiver en milieu semi-solide les cellules des tumeurs humaines. Dans ce milieu gélifié, on peut obtenir des colonies de cellules développées à partir d'une seule cellule. On peut mesurer l'action des drogues sur le développement de ces colonies et prédire ainsi, pour chaque malade, les substances antitumorales les plus actives sur sa tumeur.

Les progrès de l'immunologie fondamentale

Le groupe d'immunologie de l'Institut de cancérologie et d'immunogénétique de Villejuif a présenté plusieurs résultats intéressants. On sait l'importance accordée depuis de nombreuses années aux défenses immunitaires dans la réaction d'un cancéreux *contre sa tumeur. De ce concept* est née l'immunothérapie, qui consiste à stimuler ses défenses naturelles. Au fil des ans, on commence à mieux reconnaître la grande complexité du système immunitaire et à tenter de le manipuler pour augmenter la réponse de l'organisme dirigée contre les cellules tumorales.

C'est ainsi que Kiger, Olson et Mathé ont décrit une nouvelle catégorie de cellules immunitaires réagissant aussi bien contre les cellules tumorales que contre les cellules normales d'un même individu et qu'ils appellent cellules auto-cytotoxiques. D'autre part, de nombreuses substances naturelles ou synthétiques sont étudiées en détail afin de découvrir celles qui permettraient d'intervenir plus spécifiquement sur telle ou telle branche déficiente de notre système de défense immunitaire.

La possibilité de réduire la fréquence des tumeurs spontanées survenant chez la souris âgée par l'administration systématique d'immunostimulants paraît aussi très intéressante. Parallèlement, *Lucero et un groupe d'immunologistes* de la Fondation Curie (Paris) réuni autour de Henri Fridman ont montré que l'interféron, une substance active à la fois contre les virus et les cellules tumorales, pouvait stimuler certains lymphocytes (dits NK), notamment chez les malades porteurs de tumeurs, et surtout chez ceux dont l'activité des cellules NK est anormalement faible.

Dans le domaine clinique, il y eut à Nice de nombreuses communications intéressantes. Un Suédois, Björklund, s'intéresse plus particulièrement au dosage d'une substance dénommée l'antigène polypeptidique tissulaire (T.P.A.) qui se trouve à des taux anormalement élevés dans tous les cas de cancers humains.

Les problèmes que posent les substances capables de révéler des cellules tumorales dans l'organisme, et qu'on appelle les marqueurs biochimiques du cancer, sont de trois ordres : les réactions de dosage de la substance doivent être spécifiques, c'est-à-dire idéalement n'être positives qu'en cas de cancer, et être négatives s'il n'y a pas de cancer *chez le sujet étudié* ; être très reproductibles afin que tous les laboratoires dans le monde puissent reproduire la technique ; et être très sensibles, car un marqueur biochimique n'a de valeur que s'il permet de détecter un cancer à un stade précoce avant que les méthodes classiques ne soient capables de déceler les cellules tumorales. Björklund et ses collaborateurs ont rapporté la mise au point d'une méthode sensible de détection du T.P.A. La substance est produite par les cellules cancéreuses et par certaines cellules normales à multiplication rapide. Le travail semble donc intéressant, mais l'expérience, en ce domaine, doit toujours dicter une grande prudence tant que l'intérêt de la méthode n'a pas été confirmé par des équipes indépendantes.

Evaluer le pronostic

Les marqueurs biochimiques peuvent aussi servir d'indicateurs pronostics même s'ils ne sont pas spécifiques des cancers. C'est ainsi que plusieurs équipes ont démontré la valeur pronostique de dosages dans le sérum ou dans les cellules tumorales de ces marqueurs biochimiques : antigène carcino-embryonnaire, production de prostaglandines, récepteurs hormonaux, en particulier dans le cancer du sein. Notre équipe a rapporté l'intérêt pronostic d'une méthode physique permettant d'apprécier la fluidité de la membrane des cellules leucémiques. On disposerait, grâce à une méthode simple, d'un nouveau moyen de prédire dans les leucémies les formes qui risquent le plus de rechuter et qui nécessitent donc les traitements les plus intensifs.

Dans le domaine immunologique, Turz et ses collaborateurs de l'Institut Gustave-Roussy, à Villejuif, ont rapporté la mise en évidence dans le sérum de malades porteurs d'une tumeur d'origine placentaire, c'est-à-dire survenant chez la femme enceinte et se développant à partir du placenta, d'anticorps réagissant contre certains lymphocytes trouvés dans le sang du mari de la malade. Ces anticorps pourraient jouer un rôle dans le développement de la tumeur.

Enfin, il y a eu de nouvelles drogues étudiées, de nouveaux immunostimulants et de nouveaux progrès dans le traitement des cancers humains.

Parmi les nouvelles drogues, outre les dérivés du platine, dont on connaît l'importance dans le traitement des tumeurs du testicule et des ovaires, on a parlé du spirogermanium, une nouvelle substance prometteuse dont l'activité dans les cancers de l'ovaire a été rapportée par une équipe suédoise. La vindesine apparaît aussi comme un produit très intéressant dans diverses leucémies et certaines tumeurs solides.

Plusieurs équipes, notamment françaises et américaines, ont confirmé l'intérêt de combiner les drogues antitumorales et l'immunostimulation, surtout par le B.C.G., dans le traitement de diverses tumeurs malignes : les lymphomes ou tumeurs ganglionnaires, les cancers du sein avec métastases, les cancers de l'ovaire. *Les* progrès du traitement dans ces tumeurs, même lorsque la maladie est avancée, sont assez remarquables et démontrent les possibilités importantes de la chimiothérapie lorsqu'on dispose de drogues très actives.

Au total, le congrès de Nice aura montré que la recherche en cancérologie et le traitement des cancers continuent de progresser régulièrement, mais difficilement. Il ne s'agit que d'une lente progression...

(*) Profe[illegible] [illegible] à l'hôpi[illegible]

● PRECISION. — Après notre information sur la mort d'un enseignant de Nancy à la suite d'une greffe de cornée (*le Monde* du 6 décembre), les enfants de Mme Marie-Rose Salama (et non Salima comme nous l'avons écrit par erreur), sur laquelle la cornée avait été prélevée après son décès, nous prient de préciser que leur mère, née de parents français, a toujours conservé sa nationalité française.

M. Farid Salama et Mme Myriam Salama-Carr indiquent, d'autre part : *« Jusqu'à son arrivée en France, en juillet 1979, notre mère résidait en Egypte, contrairement à ce qui a été publié. »*

● *Près de soixante-dix candidats à l'examen de fin de première année du certificat d'études spéciales de gynécologie-obstétrique ont demandé* au président de l'université Paris-V l'annulation de certaines épreuves. Les candidats estiment que ces épreuves — qui ont eu lieu du 14 au 20 septembre dernier — ont été faussées en raison de « fuites », d'une part, et, d'autre part, du fait que certaines questions étaient, selon eux, hors programme. Les responsables de l'université démentent catégoriquement cette interprétation.

ÉDUCATION

La protestation des enseignants contre la dégradation des conditions de travail et de rémunérations

De nombreux lycées et collèges paralysés par la grève

Les professeurs et les personnels non-enseignants des lycées, collèges, universités, écoles normales et des services académiques sont appelés à une journée de grève ce mardi 11 décembre pour protester contre « une dégradation accrue des conditions d'emploi, de travail, de rémunération, de formation et des libertés professionnelles et syndicales ».

Ce mouvement est organisé par des syndicats de la FEN animés par la tendance Unité et action (où militent notamment les communistes), les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de l'éducation, auxquels se sont joints le Syndicat national des collèges (S.N.C., indépendant) et le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC, qui fut affilié à la C.G.C.). Les écoles primaires ne sont pas concernées par ce mouvement, puisque le Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC), dont la majorité nationale — comme celle de la FEN — est animé par la tendance Unité, indépendance et démocratie (proche des socialistes) n'y participe pas.

M. André Henry, secrétaire général de la FEN, déplore les conditions dans lesquelles la grève est organisée. « On peut, *a-t-il déclaré,* s'interroger sur l'efficacité réelle d'une action de grève de vingt-quatre heures fondée sur une plate-forme hétéroclite. »

La Fédération des conseils de parents d'élèves (Fédération Cornec) remarque que « les revendications des parents et des enseignants se rejoignent sur de nombreux points » *et appelle les parents à* « manifester leur compréhension par les formes les mieux adaptées au plan local et départemental ».

En revanche, la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (Fédération Lagarde) « déplore vivement la grève, qui va de nouveau perturber la scolarité des enfants. Tout en reconnaissant les droits de l'action syndicale » *la Fédération Lagarde* « rappelle que, conformément aux textes ministériels, l'accueil des élèves en cas de grève doit être assuré ».

De son côté, l'Union nationale interuniversitaire (UNI) appelle tous les enseignants « à assurer leurs cours et à s'opposer à toute fermeture de fait ou de droit de leur établissement ». *Dénonçant le* « pôle syndical animé par les militants du P.C. » *et les* « accords C.G.T.-C.F.D.T. », *l'UNI* « regrette que deux syndicats modérés se soient égarés » *en participant à cette grève.*

Un front syndical d'une ampleur exceptionnelle

De nombreux cours risquent de *ne pas avoir lieu dans les lycées* et les collèges ce mardi 11 décembre. Un « front syndical » d'une ampleur assez exceptionnelle s'est en effet constitué, qui regroupe la quasi-totalité des *syndicats dont* les adhérents travaillent dans ce secteur.

L'appel à l'arrêt de travail a été lancé par cinq organisations : le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES) et le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP), appartenant tous deux à la FEN, le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), le Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (S.N.E.T.P.-C.G.T.) et le Syndicat national des collèges (S.N.C.-indépendant) (*le Monde* du 5 décembre).

« *Nous menons une action d'utilité publique de sauvegarde de la dignité de l'enseignement et de ses personnels* », ont déclaré lundi 10 décembre les responsables de ces organisations au cours d'une conférence de presse. Précisant qu'ils avaient élaboré une « *plate-forme de revendications urgentes* » et qu'ils allaient « *se battre pour gagner* », les responsables ont annoncé qu'ils étaient prêts à « *étendre et durcir le mouvement* » pour aboutir à une véritable négociation avec le gouvernement.

M. ANDRÉ HENRY : un pot-pourri revendicatif

Le Syndicat général des personnels de l'éducation nationale (S.G.P.E.N.-C.G.T.), le Sqndicat des professeurs d'écoles normales (S.G.P.E.N.-C.G.T.), le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC) se sont joints à cette journée d'action. Selon M. André Zilber, secrétaire national du S.N.C., « *de nombreux professeurs de collèges, même syndiqués au SNI-P.E.G.C., qui n'appelle pas à l'arrêt de travail, participeront à la grève, car il s'agit de défendre les conditions de travail des enseignants des collèges* ».

Le secrétaire général de la FEN, M. André Henry, a, pour sa part, rendu publique, le 10 décembre, une déclaration où il regrette la tournure prise par la grève. « *Une grande action dans le second degré aurait pu être sans doute poursuivie avec une portée beaucoup plus vaste si les forces de division ne l'avaient en définitive emporté* », constate M. Henry, pour lequel la plate-forme du 11 décembre ressemble à « *un pot-pourri revendicatif* » où — lacune jugée très grave par le président en exercice du Comité national d'action laïque (C.N.A.L.) — ne figure « *pas la moindre protestation contre la politique du ministre de l'éducation nationale favorable à l'enseignement confessionnel catholique* ».

M. André Henry a des mots très durs contre « *un front du refus* » qui, à ses yeux, n'est qu'une « *alliance contre nature* » entre des « *groupuscules de droite qui soutiennent le gouvernement* » — le SNALC, — des « *organisations de la division syndicale* » qui réclament « *l'application intégrale de la loi Guermeur* » — la C.G.T. et la C.F.D.T. qui ont des adhérents dans l'enseignement privé, — et « *ces groupes corporatistes dont la complaisance à l'égard du gouvernement empêche la réalisation de l'école fondamentale* » — le S.N.C.

Enfin, M. Henry condamne la « marche sur Paris » prévue pour le mercredi 12, car celle-ci « *n'est qu'une mauvaise copie du 23 mars 1979 organisée par la C.G.T.* » et camoufle « *une politique fractionnelle d'agitation stérile et dangereuse* ». Flétrissant « *une campagne anti-FEN impulsée de l'extérieur* », le secrétaire général estime que « *ceux qui participeront* (à cette marche) *ne feront en quelque sorte qu'apporter de l'eau au moulin des diviseurs de la gauche* ».

Le C.N.A.L. organise précisément ce 12 décembre une « *journée nationale pour la dignité et l'unité de l'école laïque* », avec envoi de délégations auprès des inspecteurs d'académie, recteurs et préfets.

— Libres opinions —

L'unité des enseignants : pourquoi ?

par GÉRARD ALAPHILIPPE (*)

CHACUN sait que, comme ses collègues, M. Beullac a pour *mission, dans le cadre austère du redéploiement,* d'adapter l'école aux objectifs que se donne un régime en crise. Pour avoir une jeunesse acquise à ces objectifs et soumise aux mécanismes de sa future exploitation professionnelle, pour dispenser des « savoirs minimums » et se plier à l'alternance patronale, il faut disposer d'enseignants dont le profil convienne.

Après Joseph Fontanet — qui avait été comme lui un ministre du travail attentif aux demandes du C.N.P.F., — après René Haby, — chargé de couvrir *les projets gouvernementaux d'un voile pédagogique,* — M. Christian Beullac s'emploie à redéfinir la fonction enseignante, à en accroître la durée et la charge de travail, à en étendre les champs d'intervention, à en diluer les contenus de formation, à introduire la discrimination dans les recrutements, à déstabiliser les emplois des titulaires tout en mettant les auxiliaires au chômage total ou partiel. Ces enseignants dont la situation se dégrade et qui sont souvent plus mal payés que leurs élèves au sortir de *leur classe, il entend les soumettre à l'autoritarisme de tous* les instants qu'il attend de personnels de direction et d'inspection auxquels les emplois et les quelques avantages afférents peuvent être à tout moment enlevés pour insuffisance de zèle.

L'accroissement de l'aide publique à l'enseignement privé complète *le dispositif.*

Une telle politique ne peut pas ne pas provoquer le mécontentement. Les réactions les plus vives ont souvent été locales et ont rassemblé *les enseignants, les parents d'élèves, les lycéens eux-mêmes.* Présenter les mobiles de ces actions qui ont longuement marqué les deux dernières rentrées scolaires, comme de simples « points noirs », des « bavures » ou des « insuffisances », c'est masquer la cohérence et la nocivité de la politique qui les sous-*tendent. C'est aussi mettre en doute le bien-fondé et* limiter la portée d'actions qui, secteur par secteur — enseignement supérieur, éducation physique, second degré, recherche — ont mis en cause des projets gouvernementaux particulièrement *nocifs et imposé plusieurs* mesures positives.

Mais en faisant tourner le miroir aux « convergences », auquel tout le monde n'est pas insensible, M. Barre et ses ministres sont, jusqu'ici, parvenus à éviter que ne se constitue, face à leurs agressions *successives et programmées,* le front uni des enseignants.

C'est à réaliser ce front uni que travaille le SNES. En priorité avec les autres syndicats de la FEN. Aussi, *pour la grève du 11 décembre, qui réalise dans le second degré un front sans précédent,* et le 12 décembre, le SNES sera présent dans la marche sur Paris des forces syndicales appartenant à tous les ordres d'enseignements.

A la suite des actions dans lesquelles *la FEN s'est engagée aux côtés de la C.G.T. et de la C.F.D.T.* et avec les autres fédérations de fonctionnaires, les conditions sont donc créées d'une action d'ampleur exceptionnelle dans laquelle la FEN peut *désormais* engager *le considérable potentiel de forces* qu'elle regroupe.

En recherchant, dans le second degré, la plus grande efficacité revendicative, en favorisant, sur des objectifs communs, des convergences sans exclusive, en étant présent aux côtés des autres travailleurs, en *mettant* en *œuvre un syndicalisme unitaire de lutte, le* SNES *permet* à la FEN, qu'il constitue dans le second degré, de jouer le rôle qui doit être le sien.

C'est apparemment ce que ne comprennent pas certains quand ils contribuent à une vaste campagne visant à affaiblir le courant syndical unitaire de la FEN. Il est vrai que d'autres se sont ouvertement donné pour objectif d'en « libérer » la FEN pour qu'elle soit un bastion assuré du consensus social et scolaire. Ceux-là s'efforcent *en particulier d'introduire des clivages entre les militants d'horizons* politiques, philosophiques et religieux différents qui sont rassemblés sur une orientation authentiquement syndicale déjà majoritaire dans d'importants syndicats de la FEN et de nombreuses sections départementales.

Les enseignants ont besoin de l'unité pour donner plus de force à leur action. En déjouant les pièges de la division et de la résignation ils apporteront à M. Christian Beullac et à ses collègues une déception supplémentaire.

Peut-être le ministre de l'éducation, prenant conscience qu'il ne peut espérer obtenir des enseignants qu'ils acceptent sa politique ou qu'ils s'y *soumettent, se résignera-t-il à négocier sur leurs revendications ?*

(*) *Secrétaire général adjoint du Syndicat national des enseignements de second degré* (SNES).

LE TÉMOIGNAGE D'UN PROFESSEUR

« Pourquoi je ne fais pas classe »

Mme Annie Collinet, professeur, habitant à Annecy (Haute-Savoie), nous a adressé ce témoignage sur sa « vie actuelle » qui « justifie », écrit-elle, son « absence sur son lieu de travail » ce mardi 11 décembre.

J'ai trente-quatre ans, un mari, un enfant de quatre ans, je suis certifiée *de lettres modernes depuis avril 1979,* avec une ancienneté de service de onze années dans l'éducation nationale. Depuis 1968, titulaire d'une maîtrise de lettres modernes, j'ai enseigné le français dans une dizaine d'établissements différents, de la sixième à la terminale, en passant *par les classes préprofessionnelles de* niveau, de l'enseignement technique à l'enseignement classique. J'ai accumulé un nombre impressionnant de kilomètres pour me rendre à mon travail, en particulier 100 kilomètres par jour, quatre fois par semaine, pendant trois ans. J'ai eu des services à *tempe complet, des mi-temps* (non sollicités), des périodes de chômage, des heures supplémentaires imposées.

Le bout du tunnel ?

Je pensais naïvement, en passant enfin le CAPES l'an dernier (tout en assurant un service de dix-huit heures), atteindre le bout du tunnel. Ce concours est bien, en effet, le moyen d'être officiellement reconnu comme professeur et d'avoir le droit *d'enseigner dans sa spécialité sans* être à la merci d'un arrangement local : service à compléter dans une autre discipline, remplacement de collègue absent; heures de documentation, etc., toutes charges supplémentaires qui sont le lot quotidien des « adjoints d'enseignement », mon ancien corps, ces auxiliaires devenus titulaires à force d'être là et de tout accepter, et qui ont, les heureux ! la sécurité de l'emploi, mais à quel prix et le plus souvent à quelle distance de chez eux.

Eh bien non, ma « longue marche » n'était pas terminée ! Début septembre, j'ai appris que j'étais affectée à 200 kilomètres de mon domicile, avec *un* emploi du temps partagé entre deux établissements situés à trois quarts d'heure à pied l'un de l'autre, l'après-midi.

(...) *Il y a des soirs où l'on* rêve de tout abandonner, de laisser là un employeur qui vous traite aussi mal. On revoit alors la mine soulagée du chef d'établissement — excédé par les demandes répétées d'aménagement d'emploi du temps qu'on a été contraint de faire — *à qui, au soir du premier jour, on* déclarait : « *C'est fini, c'est trop, je rentre chez moi* » et qui avait répondu : « *Alors, vous démissionnez ! Ça ne fait rien, ne vous inquiétez pas, on trouvera tout de suite quelqu'un pour vous remplacer.* » Alors, on continue, car ce serait trop *simple de régler les problèmes en* profitant de l'écœurement des gens. Et puis, on tient à ce métier, on aime enseigner, on se plaît dans la compagnie des élèves. Mais ces compensations valent-elles la vie familiale détruite, son propre enfant perturbé, qui ne comprend pas pourquoi maman va travailler si loin et l'abandonne alors qu'il y a tant d'écoles dans la ville.

La routine

Quant aux élèves, est-ce vraiment honnête de parler sans cesse de leur intérêt dans les discours officiels alors qu'on ne donne pas *aux professeurs les possibilités* matérielles de s'intéresser à eux : le train est-il le lieu le plus adéquat pour corriger des devoirs qui mériteraient plus d'attention ? Est-il possible de prendre en compte le cas particulier de chaque enfant qui nous est confié alors qu'on ne peut *même pas écouter les questions qu'il* aimerait poser à la fin du cours ? Est-il possible de voir en lui autre chose qu'un numéro alors qu'on vit à des centaines de kilomètres, dans un environnement totalement différent et qu'on ne connaîtra jamais de sa ville que la gare ou l'entrée *de l'autoroute ?*

(...) J'ai tout accepté pendant onze *ans, culpabilisée sans doute par ma* position marginale d'auxiliaire. J'ai travaillé parfois à bout de fatigue. *J'ai plusieurs fois refusé les arrêts* de travail proposés ou même ordonnés par le médecin, car il y avait un conseil de classe ou une réunion avec les parents à ne manquer sous aucun prétexte. J'ai laissé volontairement pour la fin l'aspect financier de la situation, à lui seul suffisamment *scandaleux.* (...)

Est-il normal, après onze ans au service du *premier employeur* de France, de gagner moins d'argent qu'un débutant et de voir ainsi son *niveau de vie baisser un peu plus ?*

Je vais donc repartir, en souhaitant, une fois de plus, ne pas avoir *d'accident.* Les *risques sont* évidemment multipliés dans de telles conditions. Je vais retrouver des élèves pour lesquels j'ai de moins en moins envie d'inventer, de chercher des idées, des exercices nouveaux. L'expérience permet au moins la routine. C'est moins drôle, mais à qui la *faute ? Je ne serai cette année ni* à Annecy, où je ne vois plus mes amis, où je ne participe plus aux *activités habituelles, ni à Mâcon, où* je ne fais que passer dix-huit heures par semaine. Si je supporte cela, physiquement et psychologiquement, j'aurais gagné au bout de ces neuf mois de « double vie » (l'expression exacte serait plutôt de « non-vie ») treize points d'« *éloignement de conjoint* », qui, peut-être, me permettront d'obtenir l'an prochain une affectation plus conforme à mes vœux. aMis rien n'est moins sûr. Que nous réservent encore le redéploiement et l'austérité?

L'Assemblée nationale adopte une modification de la loi d'orientation

Les assistants et les étudiants ne participeront plus à l'élection des présidents d'université

Par 279 voix contre 200, l'Assemblée nationale a adopté, dans la nuit du lundi 10 au mardi 11 décembre, une proposition de loi de M. Séguin (R.P.R.) tendant à modifier la loi d'orientation de l'enseignement supérieur afin de permettre la rééligibilité des présidents d'université qui, actuellement, ne peuvent pas être immédiatement reconduits dans leur fonction au terme de leur mandat de cinq ans. *Mais, sur amendement de M. Rufenacht* (R.P.R.), la proposition adoptée se traduit aussi par une réduction du collège électoral des présidents : désormais ces derniers ne seront plus élus que par les professeurs titulaires et les maîtres de conférence titulaires de l'établissement, membres du conseil, alors que, conformément à la loi d'orientation, les assistants et les étudiants participaient au scrutin. Ce ne sera plus le cas.

M. GISSINGER (R.P.R.), rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, indique que si la non-rééligibilité était « *une précaution utile pour éviter une « pérennisation » de la fonction présidentielle à une époque de bouleversements, il importe maintenant de revenir sur une disposition qui empêche des personnalités remarquables de continuer leur œuvre à la tête d'une université* ».

M. MEXANDEAU (P.S., Calvados) oppose la question préalable dont l'adoption entraînerait le rejet du texte. M. Séguin s'en étonne. Il relève qu'en commission les députés socialistes ne s'étaient pas opposés au texte. La question préalable est repoussée.

Dans la discussion générale, M. Séguin déclare que sa proposition vise à réintégrer dans le droit commun des établissements publics, les dispositions relatives à l'élection de présidents d'université et à renforcer l'autorité de ces derniers.

Une opération contre la loi d'orientation

M. Mexandeau estime, au contraire, que le législateur de 1968 avait eu raison de limiter à cinq ans la durée des fonctions de président d'université. « *Si vous avez des problèmes de renouvellement,* dit-il, *c'est parce que les présidents se découragent devant la médiocrité des moyens qui leur sont accordés et la faiblesse de leurs pouvoirs réels.* » Il critique aussi le fait qu'aucun débat réel sur la situation des universités ne soit possible à l'Assemblée.

M. RALITE (P.C., Saint-Denis) observe que c'est la cinquième fois que « *par un mini-texte législatif* » le gouvernement se livre « *à une opération coup-de-poing* » contre la loi d'orientation et la modifie en en contre-disant l'esprit.

M. GANTIER (U.D.F.) assure qu'aujourd'hui « *le corps électoral est souvent très politisé* » et que « *moins du quart des étudiants participent aux élections. Leurs compétences sont d'ailleurs faibles* », ajoute-t-il. Il se prononce en faveur de la proposition de loi.

Mme SAUNIER-SEITE, ministre des universités, indique qu'elle partage l'analyse de M. Séguin et que « *cette disposition s'inscrit logiquement dans le cadre de la loi d'orientation et dans le cadre de nos institutions* ».

M. RUFENACHT (R.P.R., Seine-Maritime) défend un amendement qui précise que le président d'université est élu « *par les professeurs et maîtres de conférences titulaires de l'établissement, membres du conseil. Il doit avoir le rang de professeur ou de maître de conférences titulaire de l'établissement et être membre du conseil* ». Le député indique que son amendement vise à garantir que les présidents d'université soient « *indépendants, donc responsables* ». « *Bien entendu,* précise-t-il, *rien n'est changé dans les compétences des conseils d'université.* »

M. MEXANDEAU s'élève contre ce qu'il estime être une atteinte à la démocratie, introduite dans les universités par la loi d'orientation.

Mme Saunier-Seïté déclare que « *ce ne sont pas des coalitions éphémères qui peuvent décider du choix des présidents d'universités françaises.* » Elle indique qu'aujourd'hui 11 861 professeurs ou maîtres de conférences de médecine sont éligibles aux fonctions de président d'université sans dérogation que, parmi les titulaires actuels de cette fonction, seuls cinq maîtres assistants ne pourraient plus être réélus si l'amendement de M. Rufenacht était adopté. « *Près de 12 000 éligibles pour pourvoir 76 établissements : je pense que l'amendement est tout à fait raisonnable* », déclare le ministre.

« *Quand il s'agit de porter l'estocade à la démocratie, la majorité et le gouvernement sont solidaires* » déclare M. Ralite.

L'amendement est adopté par 279 voix contre 200 sur 481 votants et 479 suffrages exprimés.

Les directeurs d'U.E.R.

M. Rufenacht *défend un second* amendement indiquant que le directeur d'une unité d'enseignement et de recherche est élu trois ans, qu'il doit avoir le grade de professeur titulaire, de maître de conférences titulaire ou de maître assistant titulaire de l'établissement et être membre du conseil. L'amendement précise que les directeurs d'U.E.R. comprenant des formations de troisième cycle doivent avoir le rang de professeur titulaire ou de maître de conférence titulaire.

MM. Ralite et Mexandeau se prononcent contre cet amendement. « *Bon appétit, messieurs !* » lance le député communiste tandis que M. Mexandeau dénonce « *l'amendement réactionnaire de M. Rufenacht* ».

Cet amendement est adopté, l'opposition votant contre. L'ensemble de la proposition ainsi modifiée est adoptée.

La fin de la participation

« Le ministre des universités qui devrait défendre l'esprit et la lettre de la loi d'orientation de 1968 participe avec une allégresse non dissimulée à sa destruction. » *Cette réflexion amère de M. Mexandeau, député du Calvados (socialiste), clôturait le « débat-surprise » qui a eu lieu dans la nuit de lundi à mardi 11 décembre à l'Assemblée.*

La loi de 1968, votée à la quasi-unanimité dans le soulagement d'après mai 1968, fondait l'enseignement universitaire sur trois piliers : l'autonomie de chaque université, la pluridisciplinarité et la participation. Ce troisième pilier s'est effondré à l'Assemblée nationale. Dorénavant les professeurs de rang magistral seront les seuls à *désigner l'un d'eux pour présider aux destinées de l'université. A quoi serviront désormais les conseils d'université où siègent aussi les usagers que sont les étudiants et les personnels administratifs ?*

Il est vrai que, dans bien des conseils, les étudiants sont déjà absents depuis qu'on a imposé un quorum lors de l'élection de leurs représentants.

Cette nouvelle rédaction des conditions d'élection du président d'université correspond à la revendication maintes fois exprimée par les syndicats autonomes de l'enseignement supérieur et l'Union nationale interuniversitaire (UNI).

SERGE BOLLOCH.

FRANCOPHONIE

OUVERTURE, A LOMÉ, DE LA SIXIÈME CONFÉRENCE DE L'AGENCE DE COOPÉRATION CULTURELLE ET TECHNIQUE

Lomé (*A.F.P., Reuter*). — Au terme des deux journées prévues pour la réunion de son conseil d'administration, la sixième conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.) des pays francophones doit s'ouvrir le mercredi 12 décembre à *Lomé* (*Togo*).

Cent vingt délégués, dont M. Dandicko Dankoulodo, secrétaire général de l'Agence, *sont* arrivés dans la capitale togolaise.

Vingt-six pays sont membres de l'Agence de coopération culturelle et technique : la Belgique, le Bénin, le Burundi, le Canada, les Comores, la Côte-d'Ivoire, Djibouti, la République Centrafricaine, la France, le Gabon, Haïti, la Haute-Volta, le Liban, le Luxembourg, le Mali, l'île Maurice, Monaco, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, les *Seychelles, le* Tchad, le Togo, la Tunisie, le Vietnam et le Zaïre. Il y a deux *Etats associés,* le *Cameroun* et le Laos, et deux « *gouvernements participants* », le Nouveau-Brunswick et le Québec.

هكذا من الأصل

LIVRES D'ETRENNES

histoire

La France et les juifs

Etre juif dans la société française, du Moyen Age à nos jours, de Béatrice Philippe, livre magnifique, précis, nuancé, illustré d'une manière très originale, n'est pas une simple histoire de la communauté juive en France. Une telle histoire serait d'ailleurs impossible, parce que trop discontinue. Les juifs sont expulsés du royaume en 1394, puis divisés, au dix-huitième comme au vingtième siècle, en communautés nettement séparées par leurs origines nationales et culturelles. A la veille de la Révolution et de l'émancipation : séphardim de Bordeaux, grands bourgeois bien intégrés, ashkenazim de Lorraine et d'Alsace, pauvres et orthodoxes du point de vue religieux, plongés dans un milieu beaucoup plus hostile. Au dix-huitième comme au douzième siècle, l'Occitanie, sans être d'une tolérance absolue, est plus douce aux juifs que la France du Nord.

C'est la France elle-même qui donne sa continuité à ce livre, *surtout consacré* au regard porté par la société nationale majoritaire sur les juifs, présents ou absents. Aux seizième et dix-septième siècles, *leur absence presque totale,* effet des expulsions successives, n'empêche aucunement le maintien d'un « antisémitisme sans juifs ».

La France occupe dans l'histoire du peuple juif une position particulière : véritable Dr Jekyll et Mr Hyde, elle fut capable du meilleur comme du pire. En 1791, elle est la première nation d'Europe à poser le principe de l'émancipation des juifs. Et à l'appliquer. Elle transforme les exclus en citoyens à part entière. Attitude fondamentalement ambiguë, du point de vue de l'idée de tolérance, puisqu'elle impose, implicitement, l'abandon par les juifs de toute spécificité culturelle. Attitude acceptée cependant par les communautés juives, qui s'embarquent avec enthousiasme dans l'aventure de l'assimilation. Pour les juifs français, pour tous les juifs d'Europe, France devient synonyme de liberté.

A la fin du dix-neuvième siècle, émerge M. Hyde. Une partie de l'intelligentsia française participe de façon décisive à l'élaboration de la doctrine antisémite moderne, à fondement racial plutôt que religieux. Dans ce domaine, l'avance française éclate au moment de l'affaire Dreyfus.

Le dernier épisode historique, qui mène à Drancy et à la rafle du Vél'd'Hiv', est bien sûr le plus atroce. Parce qu'il est proche. Mais aussi à cause de la mise en perspective historique proposée par le livre : le contraste entre l'espoir juif du dix-neuvième siècle et la névrose antisémite du vingtième est humainement et intellectuellement insupportable. L'obligation de porter l'étoile jaune est en soi monstrueuse. Quand on vient de lire l'histoire du grand rabbin Isaac Levy, elle paraît bête à pleurer. Au lendemain de la guerre de 1870, qui détache l'Alsace-Lorraine de la France, il abandonne son poste dans le Haut-Rhin pour rester français, parce que la France « *était l'instigatrice du progrès, parce que sur son sol germaient les nobles idées de tolérance et de fraternité* ». Parce que « *c'est elle qui a réparé les iniquités dont Israël fut victime pendant des siècles* ».

EMMANUEL TODD.

★ **ETRE JUIF DANS LA SOCIETE FRANÇAISE, DU MOYEN AGE A NOS JOURS, de Béatrice Philippe. Préface de Pierre Emmanuel, postface d'Annie Kriegel. Editions Montalba, 315 pages. Nombreuses illustrations. Environ 250 F.**

photo

Nadar, cet « homme passionnément désordonné »

Félix Tournachon, alias Nadar, domine son siècle. Au propre plutôt qu'au figuré. Cramponné à la nacelle de son superballon le Géant, *une paire de jumelles à la main, il se penche sur le monde qu'il s'évertuera, non sans succès, à photographier de haut. Pour truqué qu'il soit, ce cliché pris en atelier est conforme à la réalité. Mais Nadar le domine de toutes les manières, son siècle, par le dessin et par la lithographie du* Panthéon Nadar ; *par la photo surtout : il a laissé à la postérité une foule irremplaçable de portraits, qui restent son meilleur titre de gloire.*

Caricaturiste, photographe, écrivain, aéronaute, journaliste, voire agent secret malchanceux, quels métiers n'a-t-il pas exercés, ce touche-à-tout ? « Homme un peu, beaucoup, passionnément désordonné », *ainsi le définit Jean-François Bory en tête de la vivante biographie qui sert de longue préface aux deux épais volumes où l'on retrouve, en ses œuvres, tout Nadar. Le voici enfin ressuscité, remuant, jovial et bagarreur, sachant aussi bien amasser une énorme fortune que la liquider en folles entreprises, avant de s'éteindre nonagénaire. Sa dernière joie, l'exploit de Blériot traversant la Manche la lui avait apportée.*

Journaliste, il s'était tourné, dès 1848, vers la caricature. Sans génie peut-être, n'est pas Daumier qui veut, mais avec beaucoup d'humour. En font foi les séries de la Revue comique *à l'usage des gens sérieux, de* Môssieu Réac, *des* Petits Albums pour rire (les Folies parisiennes, On nous écrit de Paris...) *et nul ne se plaindra de les voir intégralement reproduites. Les dernières annoncent un tournant dans une carrière déjà brillante, ainsi celle où apparaît* « le photographe demandant juste une petite place à l'exposition des Beaux-Arts ». *Déjà les dessins préparatoires (charges de Balzac, Baudelaire, Berlioz...), du célèbre* Panthéon, *qui fait défiler deux cent quarante-neuf personnages connus et reconnaissables de l'an de grâce 1854, sont criants de vérité. Préfiguration de l'ambitieux dessein : mettre à profit la nouvelle invention pour immortaliser les traits de ses contemporains. Le résultat est colossal, et les six cents photographies choisies pour cet ouvrage par Philippe Néagu et Jean-Jacques Poulet-Allamagny ne représentent qu'une minime partie du fonds.*

Il faudrait pouvoir énumérer tous les portraits, ne pas se contenter des admirables photos de Baudelaire, de celles de Théophile et Judith Gautier, d'un Victor Hugo moustachu, d'un autre barbu, d'un troisième figé par la mort, d'un Lamartine vieilli, noble et desséché, etc.

Mais Nadar ne s'est pas borné à ce nouveau Panthéon *et à son livre de souvenirs.* Quand j'étais photographe *(1900), dont on retrouve le texte intégral, narre des aventures et mésaventures avec un entrain et une verve qui ont dû rejaillir sur le préfacier, Léon Daudet. L'évocation du* Paris souterrain, *où Nadar procéda à ses premiers essais de photographies artificielles est plus qu'un reportage : un morceau de littérature digne des naturalistes.*

Qu'on ne sacre pas trop vite Nadar grand écrivain. Il a ses faiblesses, sombre dans les pires platitudes, et c'est à bon escient que l'éditeur nous a fait grâce des romans de jeunesse : l'Indienne bleue, la Robe de Déjanire *et de fantaisies sûrement plus croustillantes, vu leurs titres :* la Grande Symphonie héroïque des punaises, le Général Fricassier, *etc. On regrettera peut-être l'absence de ce* Charles Baudelaire intime, *écho d'une amitié sincère. Sans doute les deux tomes qui nous sont offerts étaient-ils déjà assez volumineux.*

Nul ne s'en plaindra. Faire une plus ample connaissance avec ce « personnage brillant et bruyant » *est un plaisir rare.*

JEAN-MARIE DUNOYER.



Autoportrait de Nadar.

★ **NADAR, PHOTOGRAPHIES (tome I). DESSINS ET ECRITS (tome II). Textes et présentation de Jean-François Bory, Philippe Néagu et Jean-Jacques Poulet-Allamagny. Les deux volumes reliés sous jaquette, 1 300 pages. Autour de 340 F. Ed. Arthur Hubschmid, 11, rue de Sèvres, Paris-6e.**

● **A signaler aussi NADAR, PHOTOGRAPHE, CARICATURISTE, JOURNALISTE. Un album conçu et présenté par Catherine et Bertrand Mayer. Edit. Encre, 78 pages, Environ 95 F.**

société

Nos gestes nous trahissent

Lorsque vous prenez vos genoux dans vos bras, savez-vous que vous êtes en quête de vous-même ? Que toucher son nez aide à se concentrer, mais annonce souvent un mensonge ? Savez-vous encore que rajuster sa ceinture avant d'entrer chez quelqu'un est un signe d'inquiétude sexuelle ? Et que se cacher dans des vêtements trop larges peut être un appel érotique inconscient ? Que l'on décèle, à la manière dont vous rassemblez vos mains, si vous dominez vos sentiments ou si vous êtes dominé par eux ?

Desmond Morris, auteur du célèbre Singe nu, *déchire tous les voiles avec sa* Clé des gestes. *Une clé d'or et d'acier alliés, bien plus redoutable que les lasers de notre siècle, puisqu'elle se forge dans le regard. Un regard net et brûlant de voyeur, qui a traqué le plus anodin de nos gestes pour le rendre signe, signal, message. Un regard de voyant. Percevant, à l'ombre d'une caresse, les vibrations destructrices ; décelant, au jeu intime du stylo dans les doigts, le désir qui s'amplifie ; révélant d'intimes conflits à la manière dont se croisent nos jambes ; mesurant l'angoisse qui se cache derrière une cigarette mal éteinte.*

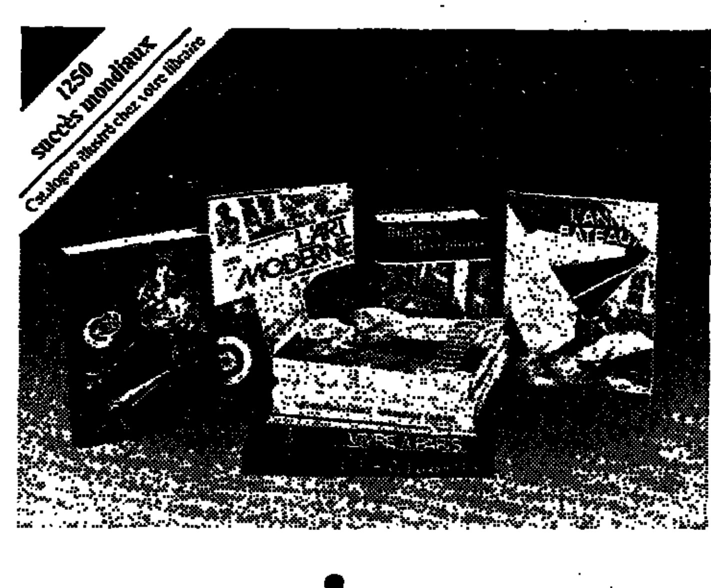
Ce voyant-là, pourtant, n'a rien laissé au hasard. Le moindre de nos mouvements a été repéré, répertorié, analysé, cerné, discerné. Gestes codés, signaux vestimentaires, comportement de protection, regards, mimiques, gestes d'autocontact ou gestes reliques, signaux sexuels ou mouvements d'intention, tout ce qui mobilise nos muscles et notre réseau nerveux devient un révélateur de notre personnalité profonde.

Dix ans. Il a fallu à Desmond Morris dix ans de voyages, de visages, de rivages, que dis-je ? Dix ans de dérives, de qui-vive attentif et visionnaire pour déchiffrer les mystérieux détours de nos émotions, les turbulents parcours de notre pouls, les secrets replis de notre âme.

Alors, quand vous aurez vu-lu-connu ces trois cent vingt pages grand format, ces trois kilos d'illustrations en couleurs, vous en saurez plus « lourd » qu'il est permis sur l'homme ou la femme qui vous approchera tout à l'heure, vous sourira, vous parlera, et qui, peut-être, d'un geste contradictoire, se dérobera...

JOANNE ESNER.

★ **LA CLE DES GESTES de Desmond Morris. Grasset, 320 p., 470 photographies et de nombreux dessins. Environ 170 F.**



société

Les revanches de Chanel

Souveraine, cet adjectif cher à Roger Vailland aurait pu joliment « habiller » Chanel. Si Chanel avait un jour accepté qu'on la vêtisse ou qu'on la définisse. Mais peut-être aurait-on pu l'appeler aussi, à la façon d'Aragon, « la belle étrangère » car échappant à toute règle, à tout système, à toute morale, à toute idée convenue, elle fut vraiment une étrangère à son temps, l'ignorant, l'inventant sans cesse, et le vivant pourtant avec passion.

Le Temps Chanel, *c'est justement ce qu'évoque Edmonde Charles-Roux, à travers plus de six cents photographies, qu'elle a elle-même choisies et réunies dans un somptueux album. Fidèle à celle qui fut déjà l'héroïne de son roman* l'Irrégulière, *paru en 1976 (éditions Grasset), Edmonde Charles-Roux replace Gabrielle Chanel dans son époque. Du monde rural de sa petite enfance au Paris de l'occupation, en passant par le Paris des peintres et des poètes à Montmartre et à Montparnasse, celui bouillonnant des années 30, celui fou de l'avant-guerre, voici Chanel dans un demi-siècle plein d'effervescence : «* La mode, *écrit-elle un jour à Paul Morand,* est dans l'air, c'est le vent qui l'apporte. On la pressent, on la respire, elle tient aux idées, aux mœurs, aux événements. »

Edmonde Charles-Roux nous montre les relations passionnelles de Chanel avec *les hommes, les femmes, les événements de son temps. Amie de Cocteau, de Radiguet, de Picasso, de Morand, de Diaghilev, celle qui deviendrait plus tard « Mademoiselle » allait de fête en fête, de mondanité en bal masqué... et demeurait pourtant, d'abord et avant tout, fidèle à elle-même. Coco Chanel, imprévisible et fabuleuse. Chaque étape de sa vie est une revanche et une victoire.*

Revanche fulgurante sur ses origines de petite Cévenole, née en 1883 dans un hospice, d'un marchand forain, Albert Chanel, et d'une marchande, Jeanne Devolles : Coco Chanel qui connut dans son enfance une misère noire, devait déclarer un jour : « Le luxe est une nécessité, qui commence où s'arrête la nécessité. »

Revanche sur les femmes de son temps qui, d'un œil critique, à Vichy, à Deauville, à Paris, jaugeaient ses audaces, et bientôt l'imitèrent, l'encensèrent.

C'est toujours en rejetant avec désinvolture que Chanel inventait. Chacun de ses gestes créateurs était par définition subversif puisqu'il refusait toute référence. Hors mode, ou anti-mode, elle refusait les perles, les dentelles, les corsets, les chapeaux à plumes des belles d'alors et adoptait des marinières, le jersey — ce tissu mou qui fit son succès. Elle « volait » aux hommes ce que plus tard elle proposerait aux femmes : le béret, les chandails, les capes. Elle ose d'abord et impose ensuite : la mode sport, le bronzage, les cheveux courts, les jupes qui grimpent, c'est Chanel. Chanel, qui, selon Morand « s'est construit sa propre mode suivant ses besoins, comme *Crusoé a construit sa cabane* ».



Chanel par Cocteau.

Chanel, démunie seulement devant l'amour, nous dit Edmonde Charles-Roux dans la présentation du livre : « L'égale des hommes dans sa vie de chef d'entreprise — et souvent supérieure à eux, — Chanel fut dans sa vie privée la plus désarmée des femmes... Si la mode fut au centre de son existence, la grande affaire n'en fut pas moins *l'amour. Un domaine où* elle ne connut que désillusions... »

Mais Chanel, la plus grande, n'était-elle pas aussi la plus fragile ?

FLORENCE THOMAS.

★ **LE TEMPS CHANEL, par Edmonde Charles-Roux. Vol. relié. 354 p. Nombreuses illustrations. Recherche iconographique par Do*minique Paulve.* Ed. du Chêne-Grasset. environ 380 F.**

Tout savoir sur le diamant

Une *véritable encyclopédie* sur la question, question éternelle autant qu'actuelle... Le diamant *n'a pas fini* d'envoûter les hommes, et les femmes, encore qu'elles n'aient commencé à s'en parer que tardivement. La première en Europe fut Agnès Sorel.

La pierre *la plus* dure du monde fascinait déjà les anciens par son « invincibilité » : *sa vertu magique*, son rayonnement mystique, importés d'Inde, qui fut le seul pays producteur *de diamant* jusqu'au dix-huitième siècle. A quels mythes, à quelles légendes cette pierre *n'a-t-elle* pas donné lieu ? La vallée aux diamants gardée par des serpents au regard meurtrier. Alexandre l'a-t-il traversée ? Qu'est-ce que cette histoire d'aimantation qui s'abolit en présence d'un diamant, et que nous contait Rabelais ? Et ces superstitions sur les destins tragiques des possesseurs de telle ou telle gemme célèbre ?

S'il fait une large part à l'histoire, cet ouvrage, très complet, dirigé par Jacques Legrand et auquel ont collaboré des spécialistes internationaux, minéralogistes, ingénieurs, diamantaires et joailliers, ne néglige pas pour autant l'aspect technique de la question. Des reportages sur le terrain font le tour des principaux centres d'extraction de la pierre : Afrique du Sud, Zaïre, Brésil, Venezuela, Sierra-Leone, Bornéo... On nous donne aussi les moyens d'apprécier un diamant, de l'évaluer selon les critères essentiels : poids, pureté, couleur, taille.

Les utilisations multiples de la pierre sont également bien exposées. Saviez-vous que la fenêtre d'observation de la sonde expérimentale Pioneer Venus, lancée en août 1978, était faite à partir d'un diamant de 205 carats, taillé à cet effet en Hollande ?

Des profondeurs de la terre aux espaces interplanétaires, le diamant est décidément partout.

F. W.

★ **LE DIAMANT, mythe, magie et réalité. Sous la direction de Jacques Legrand. Flammarion, 288 pages, 420 illustrations en couleurs. Relié toile sous jaquette illustrée. Environ 250 F.**

en bref

DOMINIQUE et MICHELE FREMY : *Quid.* — Laffont, environ 115 F.

Voici le *Quid* 1980. Les amateurs, ou même les fanatiques du genre l'attendent *chaque année. Depuis sa* naissance, en 1963, *Quid* « a quintuplé », annonce son éditeur : il *comporte* « *plusieurs centaines* de rubriques nouvelles ». Cette encyclopédie, sans cesse remise à jour et *augmentée, offre à l'homme pressé* de notre époque des connaissances facilement accessibles dans les domaines les plus variés. *Quid* est tiré, cette année, à près de quatre cent mille exemplaires.

∴

ENCYCLOPEDIE DU SEXE : sous la direction du Dr Eric Trimmer et du Dr Pierre Simon. Albin Michel, format 19 × 26. 400 illustrations, dont 60 en couleurs. Relié toile sous jaquette en couleurs, environ 95 F.

La sexualité humaine est évoquée tantôt avec humour, tantôt avec science et précision dans ce livre remarquable, conçu par une trentaine des meilleurs spécialistes mondiaux de tous les aspects, physiologique, sociologique, médical ou psychologique, de la question.

Traduit de l'anglais, cet ouvrage luxueux et superbement illustré, n'a pas d'équivalent. Il offre un panorama complet de ce que l'on sait aujourd'hui de la sexualité, de ses modes d'expression les plus courants, de ses déviations, de son intégration par les diverses sociétés.

On y trouve même un étonnant lexique des « argots et graffiti » qui, sous des formes incroyablement imagées, parsèment tant les toilettes publiques que les ouvrages pornographiques...

∴

ALAIN GESGON : *Sur les murs de France.* Vol. relié 24,5 × 32,5 cm, sous jaquette en couleur. 220 pages, 600 reproductions en noir et en couleur. Ed. du Sorbier, 51, rue Barrault, 75013 Paris.

Collectionneur fervent, l'auteur a réuni dans ce volume les « affiches politiques françaises » les plus marquantes. Cela va d'un *Extrait du Bulletin de la Convention nationale* au dessin de Folon, *L'Europe, c'est l'espoir* (juin 1979).

∴

Les ex-voto racontent, par René Creux. — Editions Fontainemore-Flammarion. Suisse et Paris, 224 p. Environ 240 F.

Une autre manière d'approcher l'his*toire chrétienne à travers l'art popu*laire que constituent les ex-voto, c'est-à-dire les plaques apposées dans les *églises par* les fidèles *en remer*ciement d'un vœu exaucé. Avec ses belles reproductions en couleurs, ce *livre met en lumière des faits divers*, des drames de la grande et petite histoire, illisibles dans la pénombre des *chapelles ou ensevelis sous* la poussière du temps.

∴

ALBERTO MARTINEZ et JEAN-LOUP NORY : *les Camions américains.* Editions EPA-Vilo, 190 p., nombreuses illustrations, 122 F.

Le routier américain n'est pas chiche et rien n'est trop beau, à l'extérieur comme à l'intérieur, pour le 38 tonnes qu'il a épousé. Dame, quand le réseau routier n'est qu'une trame de lignes infiniment droites, les subtilités du pilotage perdent toute importance, l'attention se porte sur le confort, et la cabine se transforme inévitablement en garçonnière climatisée, capitonnée, moquettée avec hi-fi, bar, w.-c. et douches sur le marchepied.

Ici, c'est bien l'Amérique ! Les fabricants de moteurs font encore de la retape à coups de centaines de chevaux (un Cummins de 18,9 litres atteint les 600 CV), les émetteurs-récepteurs de bord déjouent les contrôles policiers. Et les outrances esthétiques de quelques camionneurs fous de leurs 18 roues deviennent des modes récupérées par les grands constructeurs.

Le texte de Jean-Loup Nory, illustré magnifiquement par les photos d'Alberto Martinez, présente un portrait passionnant du routier américain.

M. B.

société

La bible des gourmets

Le Courtine de ce monumental « Cuisinier français », pour reprendre un titre un peu archaïque, n'est pas tout à fait le La Reynière du *Monde*. Plus familial, à la portée des bourses et des talents les plus moyens, c'est un recueil de mille et quelques recettes dont beaucoup sont parfaitement réalisables en plein Paris, avec un peu de soin et de méthode.

D'autres, bien sûr, paraissent être plutôt là pour le plaisir du « discours culinaire », tels cette soupe aux (jeunes) corbeaux de l'Orléanais, cette Angélique de Niort « à la sybarite » ou ces pieds de porc à l'ancienne, qui sont la recette de Sainte-Menehould et ne supposent guère, outre beaucoup de savoir-faire, que trois jours de travail. Mais baste ! on n'a rien sans rien.

Classées par province, celles de l'Ile-de-France, qui ouvrent le volume, m'ont paru dans l'ensemble les plus équilibrées et les plus heureuses. De Touraine, on retiendra l'exquise soupe à la citrouille et la tarte des sœurs Tatin, toutes deux de saison et parfaitement dignes d'ouvrir et de fermer un grand repas d'amis ; de Normandie, toujours dans le grand simple, l'omelette de la mère Poulard, pour laquelle, plus généreux que Courtine, vous compterez trois ou quatre œufs par convive en bonne santé ; des Flandres, la carbonade flamande, à la bière ardennaise ou, si vous en trouvez, à la bière de garde de Lille. De Franche-Comté enfin, tout simple, tout bête, et délicieux, le poulet « à la Vésulienne ».

J'en passe beaucoup, et des meilleures. A recommander sans réserve pour une présentation luxueuse alliée à beaucoup de bon sens et de savoir culinographique.

JACQUES CELLARD.

★ **GRAND LIVRE DE LA FRANCE A TABLE, de Robert-J. Courtine. Cuisine des provinces de France, un fort volume de 620 pages, relié pleine toile, environ mille recettes de R.-J. Courtine, notices historiques de D. Bernet, photographies couleurs de Nicole Bordas, éd. Delachaux-Niestlé et Pierre Bordas et fils. Environ 135 F.**

SEMPÉ CHANGE DE REGISTRE




Le rêve de Sempé était d'être musicien. Il n'en a pas eu les moyens, assurait-il : ni dons, ni fonds. Mais avec son pinceau et sa plume, il vient de prendre une belle revanche pour satisfaire sa vieille passion. Pianistes, saxophonistes, violonistes, batteurs, chanteurs, contrebassistes peuplent les pages de son nouvel album, seuls aux prises avec leur instrument ou en formations perdues dans des décors immenses, surpeuplés ou vides. Défilent tous les temples de la musique possibles, les nobles et les populaires, salles de concert ou salons privés, boîtes de nuit ou caf'conc', kiosques des jardins publics ou chambres particulières.

Pas une légende à ces images qui s'attendrissent ou célèbrent plus qu'elles ne raillent. Ici et là, un trait cruel souligne la condition précaire des artistes. Le côté farces et attrapes se réfugie dans la table des matières, qui donne un nom à tous ces solistes, trios, orchestres, orphéons, ensembles de jazz ou fanfares de régiment. On s'étonne de n'en connaître aucun. Parbleu ! Sempé les a tous inventés, rêvant parfois de temps où il n'était pas né.

Un petit air de nostalgie flotte sur ce ravissant album où le dessinateur renonce à peindre les habituels tracas du monde contemporain pour honorer, non sans douce ironie, ceux par qui on les fuit.

JACQUELINE PIATIER.

★ **LES MUSICIENS, de Sempé, Denoël, 98 pages. Format 27×36, 98 illustrations, dont 22 en couleurs. Relié toile sous jaquette couleurs. Environ 155 F.**

L'appel du terroir

Il suffit de se retourner vers la fin du siècle dernier, avant que l'industrialisation brasse la population, pour se rappeler que la France s'est constituée, d'ouest en est, de peuples aussi divers que ses paysages.

Dans *Archives de Bretagne*, Jacques Borgé et Nicolas Vlasnoff proposent une série de thèmes (la mer, la terre, la ville, le mariage, l'alcool, la foi, la « celtitude ») à partir de textes d'écrivains, de journalistes et de chroniqueurs de l'époque. Ces textes concis, sans recherche littéraire, donnent une juste idée de la condition des Bretons des différentes Bretagnes. Si, dès la fin du dix-neuvième siècle, les notables des villes dépêchent déjà leurs familles aux bains de mer, la majorité des Bretons connaît une vie difficile. Le pain forme l'essentiel de l'alimentation. La tuberculose est importante et les habitations paysannes sont des foyers de contagion. A Nantes, la pollution est notée, dès 1901. L'alcool est un fléau presque accepté. Les mendiants sont nombreux : à La Roche-Derrien, près de Tréguier, un chroniqueur en recense six cents en 1886. Leur misère est à peine soulagée par l'aide des possédants soumis à la morale chrétienne. Car la foi est vive et se mesure aux grandes fêtes d'adoration et aux longs pèlerinages. Les superstitions ne sont pas moins grandes et l'on fait davantage appel aux « guérissous » qu'aux médecins. Le malaise des Celtes, reflété par des revendications indépendantiste, se manifeste déjà (ou encore).

Les documents photographiques datant de la fin du dix-neuvième sont remarquables. On est frappé par la dignité et la majesté des visages, par la sobre beauté des vêtements qui ne tiennent pas encore du folklore.

Bien que Michel Raclot ait choisi de raconter lui-même *la Vie d'une campagne au siècle dernier*, sa démarche relève du même désir d'authenticité. Il s'est patiemment documenté sur les hommes de la Trouée de Belfort, sur cette terre de transition entre Vosges et Jura. La vie est aussi rude qu'ailleurs dans ce « carrefour » de l'Europe, lieu de passage des invasions. Croyances et superstitions font partie de la vie quotidienne comme la peur du loup. Dans les maisons massives, le bétail est nettement séparé des hommes. Ceux-ci semblent, sur les photographies, plus souriants que les Bretons d'alors et leurs vêtements sont plus « modernes ». Cela n'empêche pas le terroir d'avoir ses mendiants. Mais la propreté des rues, la fière allure des maisons, l'extrême variété des outils, une bourgeoisie industrielle naissante, préfigurent l'essor de la région.

BERNARD ALLIOT.

★ **ARCHIVES DE BRETAGNE, de Jacques Borgé et Nicolas Vlasnoff. Ed. Balland, 235 pages, format 19,5×28 cm, 200 illustrations en noir. Relié toile sous jaquette couleurs. Environ 180 F.**

★ **LA VIE D'UNE CAMPAGNE AU SIECLE DERNIER, de Michel Raclot, préface d'Edgar Faure. Ed. Jean-Pierre Gyss (Diffusion Weber), 228 pages, format 19,5×28 cm, 229 illustrations dont 16 en couleurs, sous reliure pelliculée. Environ 145 F.**

en bref

LES VINS DE LOIRE ET LES VINS DU JURA, ouvrage collectif sous la direction de Raymond Dumay. Photos en noir et en couleurs. Ed. Montalba, 227 p., environ 150 F.

« Nivernais, Puisaye, Orléanais, Blésois, Touraine, Anjou, que de crus amis de l'homme, amis des rives, de leurs pentes douces, de leurs silex ensoleillés ! » écrit Maurice Genevoix dans cet ouvrage qui termine une collection, où figurent aussi *le Vin d'Alsace, le Vin de Bordeaux, le Vin de Bourgogne, le Vin de Champagne, les Vins du Rhône et de la Méditerranée.* Ces livres documentés, de lecture et de présentation agréables, satisferont les connaisseurs comme les amateurs.

— A signaler aussi *le Nouveau Larousse des vins*, du docteur Gérard Debuigne (336 p., nombreuses illustrations), *les Grands Vins de France*, par Michel Dovaz (246 p., illustrations en noir et en couleurs, Julliard), *le Livre du vin, Tous les vins du monde*, par Bibiane Bell et Alexandre Dorozynski (316 p., nombreuses illustrations en noir et en couleurs, éditions La Boétie).

***

Cuisine d'Auvergne, par l'Amicale des cuisiniers et pâtissiers auvergnats. Avant-propos de Robert Sabatier. Préface d'Annette Pourrat. Volume relié, 276 p., illustrations en noir, Denoël, environ 73 F.

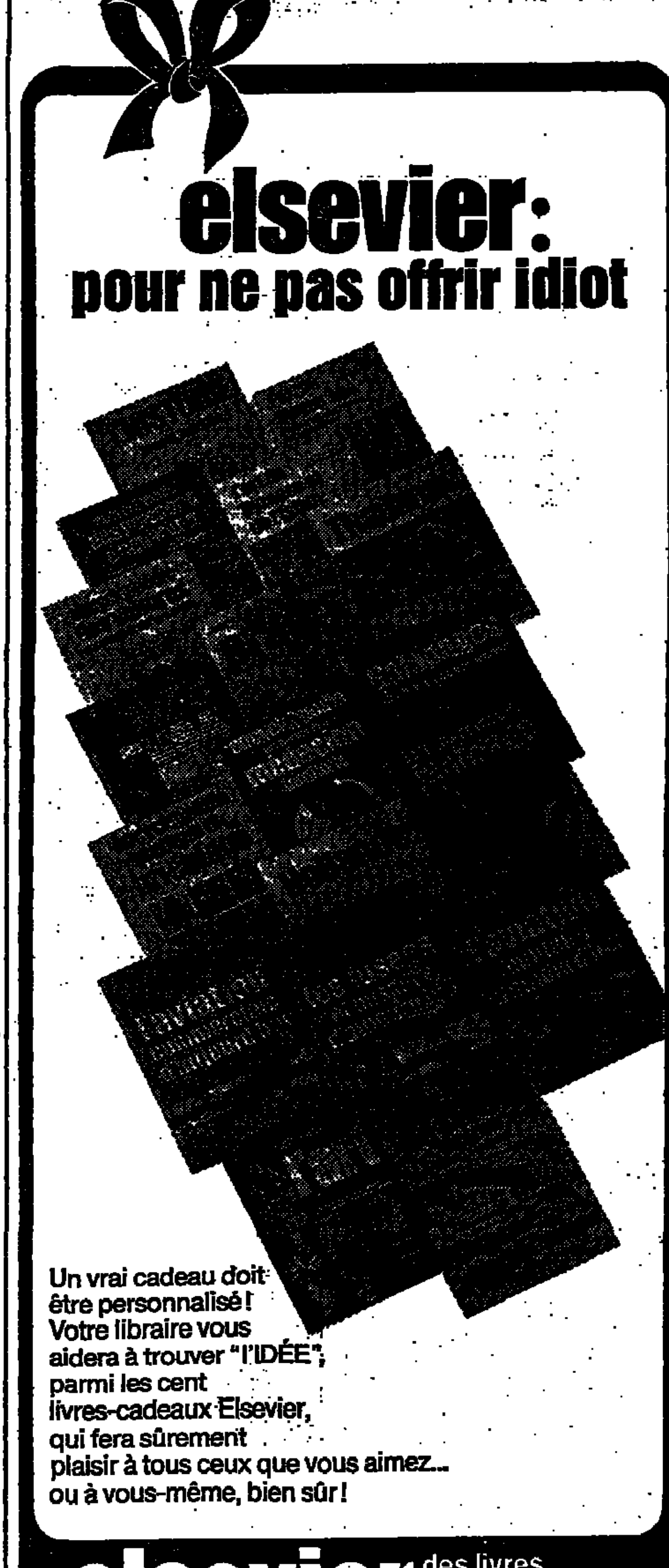
***

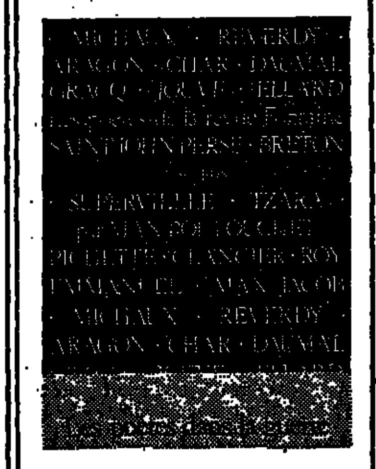
DOMINIQUE WEBER : *les Bonnes Recettes des provinces de France.* — Avec la collaboration de Vincent Weber. 352 p., illustrations en *noir et en couleurs*, Bordas, environ 73 F.

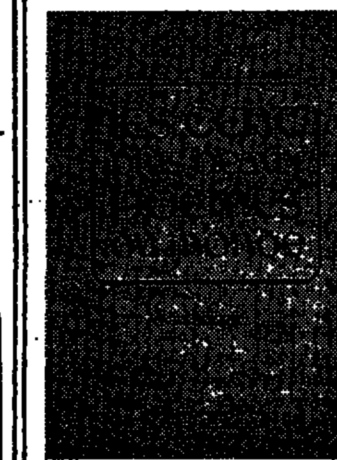
***

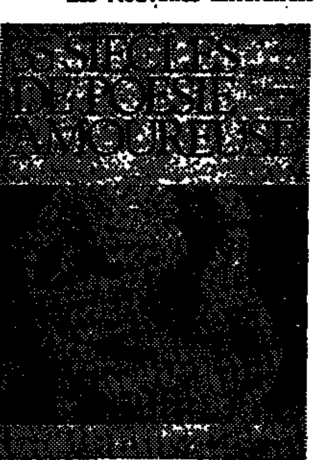
PIERRE GAERTNER et ROBERT FREDERICK : *la Cuisine alsacienne.* — 318 p., illustrations en noir et en couleurs, Flammarion, environ 70 F.

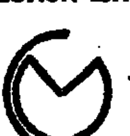






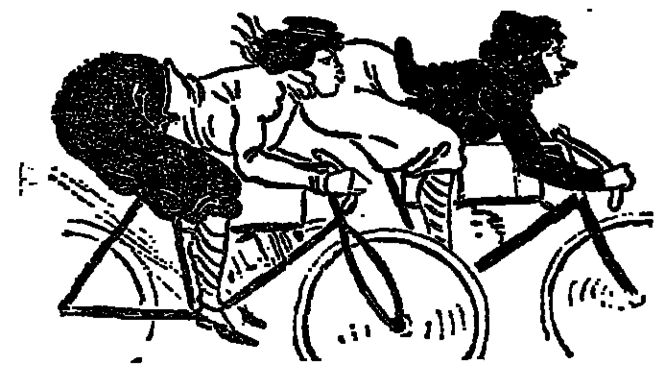






histoire

C'était le « Vél' d'Hiv' »



En 1904, les premières championnes

Tous les spectacles s'y déroulèrent. Tout Paris s'y pressa, du populaire aux « célébrités ».

C'était le Vel' d'Hiv'.

On parle de le reconstruire... ailleurs. Mais pourra-t-on ressusciter une époque, un parfum, une musique ? Le chuintement des pneus sur l'érable, certes, l'odeur de l'embrocation au quartier des coureurs, la fumée des cigares, le fumet des hot-dogs, le bruit des coups sur les épaules des boxeurs, oui, oui, tout cela peut-être. Mais l'engouement, la passion de tout un peuple pour un Georges Carpentier, pour un Cerdan, l'emballement, la fièvre pour aller entendre un Blum, un Thorez, un Doriot, un Poujade et jusqu'à Charles de Gaulle ?

C'était avant « métro-boulot-dodo ».

Le Vel' d'Hiv' est mort de la mort des faubourgs, de l'argot, de la gouaille, de Paname.

Mais ce qui, peut-être, l'a tué plus sûrement, à retardement, ce fut la grande rafle de juillet 1942 que ce livre — et c'est tout à son honneur — n'esquive pas.

Holliday on Ice *put y dérouler, après la guerre, ses arabesques. Les Nuits de l'armée y développer leurs fastes. Le Cirque de Moscou ses acrobaties... Rien ne pouvait plus effacer cette tache.*

On allait encore rire sous les verrières de la rue Nélaton... Mais d'un rire jaune.

PAUL MORELLE.

★ **LE VEL' D'HIV' 1903-1959, de Liliane Grunwald et Claude Cattaert. Ramsay, 150 pages. Nombreuses illustrations. Environ 90 F.**

en bref

LE GRAND ATLAS DE L'HISTOIRE MONDIALE. — *Préface d'Emmanuel Le Roy Ladurie*, Albin Michel-Universalis, 375 p., dont 284 en couleurs, plus de 600 cartes originales, relié sous jaquette, environ 290 F jusqu'à fin décembre, ensuite 340 F.

Il y avait une nouvelle histoire. Il y a aujourd'hui, dans sa foulée, une nouvelle cartographie. *Le Grand Atlas de l'histoire mondiale*, adaptation française d'un ouvrage britannique, rompt nettement avec la représentation traditionnelle du passé.

Trait fondamental de cette entreprise immense et variée : elle ne prend plus l'Etat au *sérieux*. L'objet prioritaire de la carte n'est plus l'histoire des limites territoriales des royaumes et empires. Instrument puissant et *synthétique de représentation du passé*, la carte doit s'attaquer à l'histoire économique — qu'il s'agisse des systèmes agraires du dix-huitième siècle ou de la révolution industrielle — et à l'histoire sociale — qu'il s'agisse des insurrections paysannes européennes du seizième siècle, des guerres indiennes de l'Amérique du dix-neuvième ou des guerres révolutionnaires de l'Asie du vingtième. Ajoutons que cet Atlas, véritable percée conceptuelle, est également une réussite esthétique. — E. T.

LA RUSSIE EN REVOLUTION *1900-1930 d'Harrisson E. Salisbury.* — Pygmalion-Gérard Watelet, format 210 × 300, 280 illustrations noir et couleur, 288 p., relié toile sous jaquette couleur. Environ 150 francs.

Journaliste américain de renom, spécialiste de l'Union soviétique, correspondant à Moscou du *New York Times* pendant de nombreuses années, Harrisson Salisbury, qui connaît bien son sujet, a confectionné un récit percutant afin de mettre la révolution d'Octobre à la portée de tous les publics. Pas d'index, pas de têtes de chapitres, pas de table des matières, la chronologie des illustrations est incertaine, les inexactitudes sont bénignes, les légendes des illustrations souffrent d'imprécisions... Mais la richesse et la variété de l'iconographie font de ce livre un très bel album.

∴

JOURNAL DE L'ANNEE : *Ouvrage collectif sous la direction de Maurice Barrois.* — De juillet 1978 à juin 1979, ce qui a marqué la vie politique, la vie intellectuelle, la vie religieuse, la vie quotidienne. Nombreuses illustrations, 416 p., environ 97 F. Larousse Europe 1.

photo

Trois amoureux de Bordeaux

C'est un portrait de leur ville *que nous donnent* Pierre Veilletet et Alain Danvers ; ce qui va de soi pour le photographe, mais pas moins pour celui qui écrit. Et c'est un portrait amoureux. Seul le premier essaye de s'en défendre avec une pudeur mêlée de cynisme : *la fidélité* n'existe pas plus à l'égard des villes que des femmes, et ceux qui l'affichent sont suspects. Plus ils se déclarent attachés à leur cité, plus ils ont envie d'aller en voir d'autres. D'ailleurs, Bordeaux n'est pas *la sienne : Veilletet* est landais. Ajoutons que Danvers est breton. Voilà de la distance prise : on n'en revient qu'avec plus d'élan.

Il faut regarder les images de ce livre pour découvrir l'incomparable *façade* de la ville sur un fleuve qui est déjà la mer. Mais ce n'est pas un décor : derrière, profondément, presque tout n'est pas moins beau. Ville qui a su se préserver : du béton triomphant, de la peste automobile, *des destructeurs de la* nature. Et les quartiers neufs ont « cet air décourageant du déjà vu depuis vingt ans ». Tel est le nouveau aujourd'hui.

Avec Albert Rèche nous entrons dans l'histoire : celtique d'abord, romaine ensuite, jusqu'à nos jours. L'auteur raconte les quartiers dans leurs métamorphoses.

Vous apprendrez tout dans ce livre, y compris qui est ce Tourny, véritable père des fameuses Allées : il contribua à faire la ville, malgré l'indifférence, ou la résistance au changement des Bordelais. L'illustration du livre est d'une *grande* délicatesse : en gris pur de pointe sèche, pour la reproduction des gravures et des peintures qui la composent presque entièrement.

★ **BORDEAUX, IMAGES FLOTTANTES, d'Alain Danvers, Pierre Veilletet, « Chêne/Hachette », un album 23 × 29 relié toile, 98 pages, 67 photographies en couleurs. Environ 150 F.**

★ **NAISSANCE ET VIE DES QUARTIERS DE BORDEAUX, d'Albert Rèche, un volume 22 × 25 relié toile, 252 pages, 67 illustrations. Seghers. Environ 127 F.**

en bref

AU DONJON DES AIGLES, de Jean-Claude Alberny et Henri Venant. Photographies de Joël Cuenot, Hachette-Réalités, 80 p., 169 illustrations dont 46 en couleurs. Relié toile sous jaquette illustrée en couleurs, environ 130 F.

LA VIE SECRETE DES CHEVAUX, de Robert Vavra. Edita-Vilo, 238 p., *format 22 × 28, 200 illustrations* en couleurs, environ 200 F.

Un site aride et prestigieux : le château de Beaucens, dans les Hautes-Pyrénées. Des ruines dévorées de ronces, un donjon et une tour presque intacts. Un site idéal pour les rapaces. Deux passionnés nous présentent ce « Donjon des aigles ». Les photographies les plus belles de leur *ouvrage ont été prises lors des séances* de dressage. Voir de près un vautour-moine ou un milan noir donne le frisson : ce qu'il y a de solitaire et d'indépendant chez le rapace n'a pas fini de fasciner l'homme.

Il en est de même du cheval sauvage. Quel est son comportement naturel, intime ? L'album de Robert Vavra (350 photographies) nous aide à nous en faire une *idée*, et nous donne à voir ce que précisément nous ne verrons jamais : les bandes de jeunes, leurs jeux, le repos, les combats, les fuites, la parade nuptiale, les jalousies de l'étalon... Réalisé au Far-West, en Andalousie et en Camargue, voici en quelque sorte le premier traité de psycho-sociologie du cheval sauvage. — F. W.

∴

Le Maroc millénaire, texte d'Henri J. Hugot, photos de Maximilien Bruggmann. — La bibliothèque des Arts, 228 p., format 30 × 24, 80 planches en couleurs, 48 illustrations en noir, relié pleine toile, environ 250 F.

Le Maroc est un pays dont la beauté est grave. *On ne peut le saisir* à travers la fascination. Il ne faut pas le regarder, mais y pénétrer, se faire petit et se laisser prendre par sa durée intérieure, celle des êtres et des choses. La pierre est lourde d'histoire et d'orgueil. La nature est pleine de cette lumière insoutenable et de cette épaisseur du temps. Alors, il faut s'y aventurer sur la pointe des *pieds, avoir beaucoup de pudeur* et de retenue.

Les photos de Maximilien Bruggmann sont certes belles, mais manquent souvent d'âme. Nous avons là un beau livre qui raconte le pays, mais il fallait peut-être aller au-delà du visible, au-delà de ce qui se donne à voir. Il manque à ce regard une chose essentielle : la complicité.

T. B. J.

EDGAR FAURE ET FRANÇOIS POLI : *Tunisie, héritière de Carthage.* — Photographies en couleur de Michelangelo Durazzo, 163 p. Ed. J.A., environ 180 F.

∴

SHIRO SHIRAHATA : *Les Alpes*, Denoël, 217 pages, 94 photos en en couleur, relié sous coffret. Environ 300 F.

L'auteur, avec ses *exceptionnelles* photographies, nous laisse rêveur devant les plus célèbres sommets des Alpes du Nord. L'art de Shiro Shirahata est heureusement complété par une préface de Gaston Rébuffat, guide célèbre et notre mentor, pour apprécier ces angles classiques ou moins connus des Alpes, des Dômes de *Miage à la Bernina.*

∴

LES GALAPAGOS : *Préface de Jean Dorst, texte de Roger Lewin, photographies de Sally Anne Thompson.* — Format 31,2 × 24,4 cm, 176 p., 200 illustrations en noir et en couleur. Ed. Elsevier, environ 80 F.

∴

JAMES A. COX : *les Coquillages dans la nature et dans l'art.* — Photos de F.H. Roberts, 252 p., illustrations en noir et en couleur. Larousse. Environ 115 F.

L'EXOTISME SUPRÊME

Deux albums splendides, Voyages en ville, d'Atget, et la France 1900 vue par les frères Seeberger, chez Pierre Belfond, nous montrent pourquoi la photographie ancienne est à la mode. Ces images nous fascinent parce qu'elles sont révolues. Elles sont l'exotisme suprême : celui du temps.

Atget et les frères Seeberger ont vécu à la même époque ; ils ont photographié Paris dans les années 1900, et ils ont pu se croiser plus d'une fois, mais leurs carrières et leurs visions sont absolument différentes. Ancien comédien puis peintre, Atget s'est mis, à partir de quarante ans, à photographier inlassablement les ruelles, les façades, les pas-de-porte du vieux Paris. Selon lui, modestement, ses clichés ne sont que des « documents pour artistes » : des repères, des répertoires pour les peintres, pour les architectes. Comme le fait remarquer Roméo Martinez : Atget n'est pas un « témoin de son temps » ; tout ce qu'il photographie est déjà archaïque. La vision d'Atget est une vision solitaire, dénudée, d'un désespoir presque abstrait, hors du temps, alors que la vision des frères Seeberger est bien ancrée dans leur temps, fourmillante, affairiste.

Bains de mer à Deauville, cures d'eau à Vichy, reportages sur le travail à l'usine ou sur les manœuvres d'un bateau de guerre : les frères Seeberger, qui travaillent pour le compte d'éditeurs de cartes postales, proposent une description efficace de la France du début du siècle, un témoignage qui traverse toutes les classes sociales, et qui englobe aussi bien la mode que l'architecture...

Des années 1910 à 1930, avant la crise économique qui allait provoquer son effondrement financier, un riche banquier, Albert Kahn, à qui l'on doit aussi les jardins chinois à Boulogne, délivrait des bourses à des jeunes gens « choisis dans l'élite intellectuelle et morale de la nation », photographes ou opérateurs de cinéma, pour qu'ils aillent à travers le monde (trente-sept pays, excepté la Russie et les Etats-Unis) rapporter les « archives de la planète ». Après le premier album, limité à la France, Joël Cuénot, aux éditions Hachette - Réalités, poursuit la publication de cette énorme documentation.

HERVÉ GUIBERT.

★ **VOYAGES EN VILLE, d'Atget. Chêne - Hachette, 172 pages noir et blanc, format 21×29,5 cm, 130 photos. Relié sous emboîtage. Environ 160 F.**

★ **LA FRANCE 1900 VUE PAR LES FRERES SEEBERGER, avec un texte d'Hubert Juin-Pierre Belfond, 336 pages, 299 illustrations en noir, format 35×25. Relié toile sous jaquette illustrée. Environ 350 F.**

★ **LES ARCHIVES DE LA PLANETE - LE MONDE. Joël Cunéot - Hachette - Réalités, 128 pages couleurs, format 31,5×25 cm, 101 photos dont 80 en couleurs. Relié sous jaquette illustrée. Environ 168 F.**

pour les jeunes

Family Life

« *Familles, je vous hais* », déclarait Gide dans *les Nourritures terrestres...*

Famille éclatée ou cellule refermée sur elle-même comme une coquille d'huître face au monde moderne hostile et agressif... Que sera la famille des années 80 ?

La production enfantine donne à l'enfant l'occasion d'y réfléchir.

● La vie de famille, c'est d'abord la perception de l'immédiat, du quotidien. Voici dans *la Famille de Pauline* un pêle-mêle d'objets et de visages familiers en photo et en dessin. Pour les tout-petits.

● La vie de famille, c'est encore celle du peintre suédois Carl Larsson qui, en vingt et un portraits aux couleurs tendres, peint ce qu'il appelle lui-même ses « idylles d'atelier » avec sa femme Karine et ses cinq enfants. Pastels, huiles et aquarelles nous content les douceurs *de vivre de ce « foyer » suédois* du début du siècle. Initiation à la peinture, mais aussi à la mélancolie des jours, « *car s'il y avait du bonheur à Sundborn, chez les Larsson... il y avait du chagrin et de la tristesse comme partout où vivent les êtres humains* ». A partir de huit ans.

● La vie de famille, c'est aussi la confrontation douloureuse avec la séparation des parents et cette impression, alors, de fin du monde... Agnès Rosenstiehl dans une bande dessinée en noir et blanc élucide le drame avec tact et dextérité sans jamais l'éluder. Maman, papa, se séparent, mais la vie continue. Après, on vit « chez maman », on va « chez papa », on retourne à l'école, on rigole avec Pomme et l'on aime aussi. Comment réagiront les enfants des couples séparés devant l'album doux-amer d'Agnès Rosenstiehl ? Peut-être avec un certain sourire, car ils ne se sentiront plus ni tout à fait seuls ni tout à fait malheureux. L'auteur invite « *tous les enfants à rajouter des bulles si cela leur chante* ». Parions qu'ils feront de cet album leur confident.

FLORENCE THOMAS.

★ LA FAMILLE DE PAULINE. Illustrations de Sophie Mathey. F. Ruy. Vidal. Editions Hatier (Bibl. de l'Amitié). Environ 23 F.

★ NOTRE FAMILLE de Carl Larsson. Texte de Lennart Rudström. Editions Bonnier (diffusion Garnier). Environ 39 F.

★ LA SEPARATION d'Agnès Rosenstiehl. Centurion Jeunesse. Environ 39 F.



Couverture de « la Séparation ».

Rire de ses malheurs

Une petite fille qui souffre d'être trop grosse, mais qui ne veut pas ressembler aux couverture des magazines, ni aux stéréotypes en vigueur. Le livre dédramatise de manière amusante ce qui aurait pu être ressenti comme douloureux.

★ LA GROSSE PATATE, de Susie Morgenstern. Ed. Léon Faure, coll. « Des contes pour les enfants d'aujourd'hui ». Environ 43 F.

***

A l'hôpital, où il a été opéré une nuit, un petit enfant ne peut pas dormir. Et il découvre sous les lits un hôpital des souris qui ressemble au sien. Un merveilleux petit livre aux drôles de dessins pointus. A partir de cinq ans.

★ SOURIS EN BLANC, de Bernard Stone, ill. de Ralph Steadman. Ed. de la Marelle. Environ 32 F.

Que font-ils donc ?

Vocation, profession, job, boulot ou gagne-pain, qu'est-ce qu'un métier ? Que se passe-t-il en coulisses ? Comment un journaliste de télévision prépare-t-il son journal, un pâtissier ses gâteaux ? Comment un vétérinaire conduit-il sa vie professionnelle ? La journée d'un... *s'est donné pour objectif de répondre à la question :* « Que peuvent-ils donc faire chaque jour ? ». *Chaque album décrit au fil des heures les occupations d'un homme ou d'une femme pendant sa journée de travail et l'envers du décor... Pour réaliser ces ouvrages, Richard et Hélène Dubreuil, accompagnés d'un illustrateur, ont suivi des professionnels renommés pendant l'exercice de leur métier... Démystification ou encouragement, cette nouvelle collection, on n'en doutera guère, est pleine de bonnes intentions... A offrir éventuelle- aux dix-douze ans.*

F. T.

★ LA JOURNEE DU JOURNALISTE DE TELEVISION présentée par Patrick Poivre d'Arvor. Illustrations Christian Blancher.

★ LA JOURNEE DU VETERINAIRE présentée par le docteur Rousselet. Blanc. Illustrations Christian Blancher.

★ LA JOURNEE DE L'HOTESSE ET DU STEWART, présentée par Air France. Illustrations Catherine Beaumont.

★ LA JOURNEE DU BOULANGER-PATISSIER, présentée par François Bastien. Illustrations Claire Nadaud.

Editions Etudes vivantes, 19-21, rue de l'Ancienne-Comédie, 75006 Paris.

Environ 27 F chaque volume.

Le retour d'Heidi

Pourquoi aimions-nous tant Heidi ? Peut-être parce que la si célèbre héroïne de Johanna Spyri était tout ce que nous n'étions pas. Une petite montagnarde au grand cœur, vivant dans les alpages, au milieu des chèvres et des edelweiss, et réussissant des actions extraordinaires. Bref, une héroïne modeste, image d'Epinal pour trois générations, qui forçait *l'admiration de tous les enfants* d'autrefois. Ceux d'aujourd'hui, fous de télé, se passionneront-ils pour Heidi ? Peut-être, si nous leur communiquons notre attachement au mythe.

★ HEIDI ET BRUNO LE CHEVREUIL, HEIDI ET L'OISEAU BLESSE, HEIDI ET LE MOULIN ABANDONNE. G.P. Rouge et Or. Environ 12,50 F chaque volume.

★ HEIDI. Texte intégral en sept volumes. Ed. Flammarion. Environ 29 F chaque volume.

★ HEIDI DEVANT LA VIE. Traduction de Luc de Croustine. Illustrations de Tomi Ungerer. L'Ecole des loisirs. Environ 45 F.

Le portait d'un surdoué

L'arrivée incongrue dans une classe paisible de Bobbie Boulon, enfant surdoué programmé par une veste à deux boutons. En tournant sur le vert, Bobbie est un crack « qui sait tout et ne pense qu'à étudier ». Avec le rouge, Bobbie est « toujours un crack, mais il ne se prend pas au sérieux... ». Conté avec un humour fou, des mots de tous les jours et un ton vraiment neuf, Bobbie Boulon *est le livre le plus gai de cette rentrée littéraire enfantine. A partir de huit ans.*

★ L'INCROYABLE SECRET DE BOBBIE BOULON, de Marie-Raymond Farré. Illustrations Amato Soro. Hachette-Toboggan. Environ 25 F.

Les petites romantiques

Sophie, accompagnée de son amie la lionne Amanda, part à la recherche de l'autre : « *Elle souhaitait que quelqu'un fût auprès d'elle, mais qui ?* » Suivant le chemin de l'arc-en-ciel, elles traversent forêts, bois, canaux et rivières, paysages peints de couleurs tendres et romantiques à la manière rousseauiste. De l'autre côté de l'arc-en-ciel (ou du miroir ?) apparaît une prairie éblouissante : elles y rencontrent leurs doubles... « *Qu'il est bon,* dit Sophie à Amanda, *d'être amie avec soi-même !* » Symbolisme de la réconciliation avec le moi, apprentissage de la solitude, cet album mérite une attention particulière. A partir de six ans.

Dans la même série et du même auteur, *Sophie, Amanda et le petit arbre* : une promenade écologique, où le sauvetage d'un arbrisseau, prisonnier des palissades et privé de soleil donne prétexte aux rencontres, à l'amitié et au bonheur.

★ SOPHIE, AMANDA ET L'ARC-EN-CIEL, d'Harold Nordberg. Traduction Michel Sineux. Edit. Bonnier. Environ 29 F. Diffusion Garnier.

***

Est-ce le texte *charmant*, troublant, ou les illustrations douces, mystérieuses, magiques ? On est immédiatement séduit par cet « anniversaire »... Clémentine, le jour de ses six ans, a le droit d'accéder aux merveilles cachées du « petit meuble » : dentelles, bijoux, rubans et scarabée d'or font ses délices... mais le petit meuble, outre sa beauté et sa musique, recèle peut-être un autre secret...

★ L'ANNIVERSAIRE OU LES SECRETS DU PETIT MEUBLE, d'Hélène Tersac. Illustrations Frédéric Clément. Editions de la Marelle. Environ 39 F.

Petits éditeurs grandes idées

Pour des raisons variées et tout à fait personnelles, mais parce qu'ils avaient envie de *faire « leurs » livres, tout en* partant du principe que la qualité paie (ou paiera), des amateurs de livres pour la jeunesse deviennent éditeurs. Ce défi lancé à la grande édition est difficile à tenir : ils doivent se faire remarquer au milieu de la superproduction actuelle, ils ont toutes les peines du monde à se faire diffuser, leurs livres ne se trouvent pas aisément. Et, souvent, quand leurs illustrateurs se sont fait un nom, quand leurs idées ont fait leur chemin, ils ne sont pas équipés pour en tirer profit. Leurs inventions seront exploitées ailleurs, récupérées.

Citons quelques-uns de leurs livres (ils en font moins de dix par an), *qui, tous, se distinguent* par le soin apporté à leur réalisation :

***

Ayant entendu toutes les histoires, le roi envoie des émissaires à la recherche d'une histoire nouvelle, assez extraordinaire pour ne ressembler à rien. Il découvre l'histoire de Hassan. A partir de neuf ans.

★ A LA RECHERCHE DES ILES WAK-WAK, conte des « Mille et Une Nuits » adapté par Patrick-Michel-Dansac et illustré de papiers découpés par Martine Flère. Coll. « Abracadabra », D'Au éditeur. Environ 48 F.

***

Une histoire sans queue ni tête, faite à la gloire de la typographie, pleine d'astuces, de devinettes, de gags, autour d'un serpent multiforme et *multilettres tout à fait inattendu.* Un livre pas comme les autres.

★ LE LIVRE DU SERPENT, d'Hélène Tersac, illustr. de Pier Brouet. Editions de la Marelle. Environ 39 F.

***

Pas question de raconter rationnellement l'histoire d'Heliacynthe, le petit garçon noir de cinq ans qui a un papa blanc et une maman à Nzenékoré. Pas question de décrire la rivière qui court dans le jardin avec ses trois geysers, ni Léonie la *chatte-femme et ses souris en* brochettes. Il faut rêver sur les images, sur les mots ; certains enfants « marchent », d'autres non. Et quand on demande à l'auteur « *C'est pour quel âge, madame ?* », elle hausse les épaules et n'en sait rien. Pour ceux qui aiment.

★ L'HISTOIRE D'HELIACYNTHE, de Nicole Maymat, illustrations de Frédéric Clément. Edit. Ipomée, 13, avenue Théodore-de-Banville, 03000 Moulins. Environ 70 F.

***

Enfin, pour tous ceux qu'attirent les beaux livres (très) sophistiqués, en anglais ou en français, une adresse : la librairie d'Harlin Quist, 13, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Tous les *grands illustrateurs* français d'aujourd'hui ont commencé à travailler pour lui. Il a inventé le livre d'art pour les enfants (et leurs parents).

NICOLE ZAND.

pour les jeunes

Les écrivains des parents

Les plus grands parmi les romanciers contemporains ne répugnent pas à s'adresser aux enfants. Bien au contraire. Deux Prix Goncourt, la première

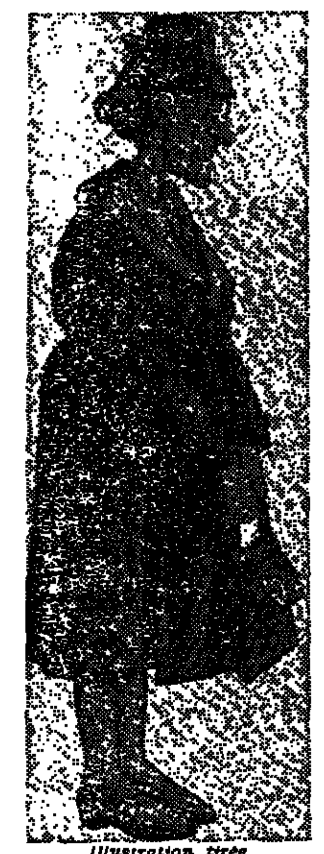


Illustration tirée de Rue de la Chance.

femme de l'Académie française (prévoit-on), des jeunes qui promettent... De quoi inciter les grandes personnes à emprunter les livres des petits.

∴

L'idylle impossible de Marie, la fillette qui n'aime pas l'école, avec un chat tout aussi sauvage qu'elle. A partir de sept ans.

★ **MARIE ET LE CHAT SAUVAGE, de Jacques Chessex. Illustrations de Danièle Bour. Grasset-Jeunesse. Environ 38,50 F.**

∴

Et si Pierrot, mon ami Pierrot de la chanson, était mitron... Et si Colombine était blanchisseuse... L'un vivrait la nuit, l'autre vivrait le jour. Mais la nuit n'est pas ce qu'on croit, explique Pierrot : « *Ma nuit n'est pas noire, elle est bleue,* dit-il à Colombine. *Et c'est un bleu qu'on respire. Mon jour n'est pas noir, il est doré ! Et c'est un or qui se mange.* » Qu'elle doit être savoureuse la Colombine grandeur nature en brioche qui dit, toute heureuse : « *Mangez-moi !* »

★ **PIERROT OU LES SECRETS DE LA NUIT, de Michel Tournier. Illustr. de Danièle Bour. Gallimard. Environ 35 F.**

∴

Un classique de la littérature enfantine, qui vous fera admettre au pays des 36 000 volontés à condition de répondre aux questions saugrenues du corbeau Honteuzékonfu. A partir de huit ans.

★ **LE PAYS DES 36 000 VOLONTÉS, d'André Maurois. Illustr. de Gilles Grimon. Coll. « Tapis volant », Hachette-Jeunesse. Environ 25 F.**

∴

Dans le royaume des Han, personne ne peignait mieux que le vieux Wang-Fo. Un jour l'empereur le fit arrêter et condamner à mort : il lui reprochait de ne pas lui avoir montré la triste réalité de son royaume...

Marguerite Yourcenar, qui n'avait jamais écrit pour les enfants, a adapté une histoire extraite des *Nouvelles orientales* publiées en 1938. Le livre tout entier est une réussite, un petit chef-d'œuvre. De huit à quatre-vingt-huit ans.

★ **COMMENT WANG-FO FUT SAUVÉ, de Marguerite Yourcenar, dessiné par Georges Lemoine. « Enfantimages », Gallimard. Environ 13 F.**

∴

On le connaît mieux encore sous le nom de Patrick Cauvin, célèbre auteur d' « E = mc2 ». Cette fois-ci en compagnie de Michel Guiré Vaka, qui pastiche en images l'atmosphère des films noirs américains, il fait coexister en parallèle, dans les rues de New-York, deux suspenses antinomiques. D'une part, un puissant gangster grec traqué par la maffia. D'autre part, une vieille paysanne perdue dans Manhattan. Excellent « polar » à l'usage des jeunes.

★ **RUE DE LA CHANCE, de Claude Klotz. Illustrations Michel Guiré Vaka. Hachette - Jeunesse (coll. « Eclipse »). Environ 30 F.**

∴

Revues et corrigées par Robert Beauvais, les légendes de la mythologie grecque, pimentées de grains de folie, et assaisonnées de bonne humeur.

★ **MYTHOLOGIE, MYTHOFOLIES, de Robert Beauvais. Illustrations Daniel Henon. Hachette. Coll. « Tapis volant ». Environ 27 F.**

∴

Une histoire simple contée par l'auteur des célèbres *Contes de la Saint-Glinglin.* « *Histoire simple,* écrit l'auteur, *parce que nous sommes des gens simples. Elle est malicieuse parce que nous sommes malins. Elle raconte ce qui est vraiment arrivé à une petite fille de chez nous qui aime sa vallée comme on doit l'aimer, avec son cœur, mais aussi avec son ventre.* »

★ **LE REVEILLON DE SOPHIE, de Robert Escarpit. Ed. Magnard. Environ 20 F.**

Surprises en papier

Des mécanismes en papier extrêmement sophistiqués font surgir des monstres, des fantômes et des araignées dans un grincement sourd qui fera crier de rire plus que de peur.

★ **LA MAISON HANTÉE, de Jean Pienkowski. Fernand Nathan. Environ 32 F.**

∴

L'aquarium, la cage aux fauves, la *charmeuse* de serpents en trois dimensions dans une réédition très soignée des ouvrages de l'éditeur Schreiber d'Esslingen qui s'est affirmé comme le maître de ces livres découpés, à *surprises.*

★ **LA GRANDE MENAGERIE, présentée par Michèle Kahn. Hachette. Environ 55 F.**

∴

Images du temps passé qui tournent, tournent, disparaissent, se transforment, quand on tire un ruban. L'édition originale de cet album a été publiée par Ernest Nister à Londres, en 1892.

(Remarquons que ces trois livres, qui demandent un travail extrêmement long et méticuleux, ont été imprimés dans un pays où la main-d'œuvre est peu coûteuse : la Colombie.)

★ **LA RONDE DES IMAGES. Rouge et Or. Environ 22 F.**

∴

Des petits livres au goût anglais, *qui se déplient* et dont on tourne les pages et les demi-pages comme un film *muet plein de rebondissements* et de drôlerie. Le plaisir de comprendre sans un mot *imprimé. A partir de 4 ans.*

★ **ALBUMS GOODALL. Huit titres parus. Gallimard. Environ 20 F chaque volume.**

∴

De porte en porte, grâce aux découpages amusants qui animent cet album sans paroles, *on pénètre dans l'intimité de* la maman et de son cochonnet espiègle. Prix graphique de la *foire de Bologne 1979. A partir* de 3 ans.

★ **UN JOUR DANS LA VIE DE GALANTINE PETITGROIN, de Tatiana Hauptmann. Gallimard. Environ 59 F.**

∴

Dans le fouillis volontaire et savant du dessin sont cachés les animaux les plus divers qu'il s'agit de débusquer. Ce livre vient de recevoir la Plume d'or 1979 des libraires de France. A partir de six ans.

★ **LOUP Y ES-TU ? de Mitsumasa Anno. Ecole des Loisirs. Environ 32 F.**

— N. Z.

Le goût de l'histoire

Il se passe quelque chose de nouveau dans la production de livres d'histoire pour les jeunes. Alors même que se réduit l'enseignement de cette matière, on assiste, dans l'édition, à la floraison de collections sérieuses les plus variées, *pour* les âges les plus divers. Les enfants aiment l'histoire, mais trop souvent ce *sont* les bases qui manquent le plus. Lire pendant le temps des loisirs pour *suppléer* aux carences de l'école, c'est la possibilité que leur donnent les éditeurs. Mais il vaudrait mieux que les maîtres suivent...

∴

Cette collection nouvelle, destinée aux élèves de huit à dix ans, présente les grands personnages et les grands événements de l'histoire. Le texte est simple et vivant avec de belles images en couleurs qui offrent une idée assez réaliste des différentes époques. Titres parus : *Vercingétorix, Charlemagne, Saint-Louis, Jeanne d'Arc, Henri IV, Louis XIV, la Révolution française, Napoléon, Pasteur, de Gaulle.*

★ **HISTOIRE JUNIORS, collection dirigée par Alain Plessis, maître-assistant à Paris-VIII. Hachette, 32 pages illustrées en couleurs. Environ 17 F chaque volume.**

∴

Après ceux de *Christophe Colomb* et de *Marco Polo,* les enfants pourront suivre les voyages de James Cook, illustrés avec des dessins à la fois précis et évocateurs des lieux traversés. Sur les pages de garde, deux cartes très précieuses aident à suivre l'explorateur au long de ses trois voyages. A partir de sept-huit ans.

★ **LES VOYAGES DE COOK, de Piero Ventura et Gian Paolo Ceserani. Fernand Nathan. Environ 35 F.**

∴

Inégale selon les titres et les illustrateurs, cette collection s'impose comme la plus sérieuse et *la plus attrayante,* permettant aux jeunes de se faire une idée à peu près exacte des civilisations et de la vie des hommes. Parmi les derniers parus, signalons tout particulièrement : *Au temps des anciens Egyptiens* (texte de Pierre Miquel, illustrations de Pierre Probst) et *A bord des grands voiliers du dix-huitième siècle* (texte de P.-H. Sträter, illustrations de Pierre Brochard). A partir de dix ans.

★ **LA VIE PRIVEE DES HOMMES, collection dirigée par Pierre Miquel. Une douzaine de titres parus, depuis les temps préhistoriques jusqu'aux premières automobiles. Hachette-Jeunesse, 72 p. Environ 33 F chaque volume.**

∴

Sous forme de romans d'aventures très illustrés, sur une trame historique sérieuse, ces beaux albums tentent de restituer les rapports quotidiens entre les hommes. La lecture en est agréable. Les trois premiers ouvrages de la collection sont : *les Tournois du chevalier Huon* (la vie quotidienne d'un chevalier du treizième siècle qui n'a que son épée pour vivre) ; *les Mousses de Kernoc'h* (quand la crise de la sardine en 1907 a plongé le sud de la Bretagne dans *la misère*); *la Colline creuse* (cinq jeunes découvrent par hasard une grotte préhistorique en Dordogne). A partir de dix-onze ans.

★ **L'AVENTURE AU COIN DE L'HISTOIRE (*Casterman*). Nouvelle collection dirigée par Annie et Michel Politzer, à qui on devait déjà des « Carnets secrets de Robin des bois » chez Seghers. Environ 20 F chaque volume.**

∴

Les ouvrages de cette collection sont d'un raffinement et d'un réalisme, dans le dessin et la couleur, tout à fait remarquables. Le dernier : *l'Uniforme et les armes des soldats des Etats-Unis - l'infanterie et la marine,* est admirable. On s'y *croirait.* Pour tous les âges.

★ **COSTUMES ET ARMES DES SOLDATS DE TOUS LES TEMPS, *collection dirigée* par Liliane et Fred Funcken. Casterman, nombreuses illustrations en couleurs, 160 pages. Environ 57 F chaque volume.**

∴

Un atlas rapide avec un index et des cartes simples et lisibles. A partir de huit ans.

★ ***ATLAS JEUNESSE.* Edition G.P. Rouge et Or, 128 pages. Environ 63 F.**

∴

Ce grand livre présente surtout un exposé de géographie physique abondamment illustré avec les cartes des continents à grande échelle. A partir de onze ans.

★ **ATLAS ILLUSTRE DE LA TERRE. Nathan. Environ 48 F.**

∴

Les merveilles du monde classées par continent avec des illustrations en couleurs. Pour rêver aux voyages.

★ **ATLAS DES MERVEILLES. Nathan. Environ 37 F.**

Drôles d'albums

Bébé « dans ses meubles » et dans son univers quotidien. Les étapes banales d'une journée sans histoire croquées avec verve, humour et tendresse, dans une cascadeuse bande dessinée. Livre complice pour les moins de trois ans.

★ **UN SAMEDI DE L'AN 2, de Marie Garagnoux et Hélène Tersac. Illustrations Nicole Marquet. Les Editions de la Marelle. Environ 27 F.**

∴

Lecture à deux sur un fauteuil couleur framboise dans une chambre claire. Surgie brusquement d'un imaginaire... fertile, la flore tropicale menaçante, carnivore, envahit la pièce. Conséquences pour les deux jeunes lecteurs : une multitude d'émotions partagées : de l'étonnement à l'amour en passant par la peur. *Album* sans paroles qui s'adresse directement à l'imagination des moins de six ans.

★ **TROPICOFOLIE. Ed. Jean-Pierre Delarge. Environ 35 F.**

∴

Le grand Albert, étrange et touchant, confronté avec un alphabet poétique où le mot est image. Premier contact sympathique avec la lecture.

★ **L'ALPHABET D'ALBERT, de Lionel Koechlin. Editions Jannink (diff. Payot). 32 pages. Environ 24 F.**

F. T.

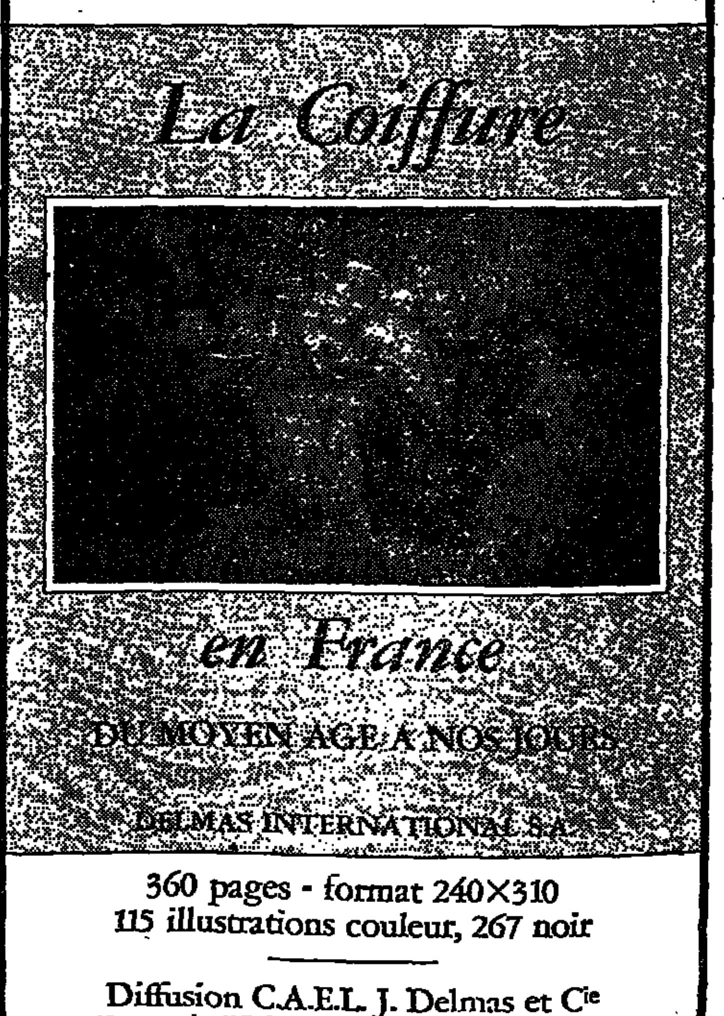
Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1977

Commission paritaire n° 57 437.







هكذا من الأصل

des étrennes joyeuses pour les 3 à 13 ans

GP. ROUGE ET OR

1
GRANDS ALBUMS
De grands écrivains merveilleusement illustrés, en couleurs
MICHEL TOURNIER
La fugue du Petit Poucet
Illustré par Alain Gauthier
JEAN D'ORMESSON
L'enfant qui attendait un train
Illustré par Jacqueline Duhême
GRIMM
Les musiciens de la ville de Brême
Illustré par Tudor Banus

2
ALBUMS TELEVISION
Les aventures des vedettes de la télévision
SAN KU KAÏ
Pour retrouver les héros du grand feuilleton d'Antenne 2
SERIE CASIMIR
Casimir fait ses courses
Casimir cherche Monsieur du Snob
SERIE CASPER ET SES AMIS
Un fantôme sur la lune
Le train fantôme
SERIE GOLDORAK
Alcorak se déchaîne
L'arme secrète de Véga
SERIE EMILIE
Emilie et le petit sapin
Le gâteau d'Emilie
MINI-EMILIE
C'est moi Emilie
Emilie dessine
Les fabuleuses Aventures du légendaire baron de Munchausen
d'après le grand dessin animé de Jean Image
Les malheurs de Sophie
d'après le film de Jean-Claude Brialy

3
ALBUMS HEIDI
Heidi et Bruno le chevreau
Heidi et le moulin abandonné

4
ALBUMS ERIC
Eric le bolide sauvage
Eric et le savant fou
Eric et les avions perdus

5
ALBUMS LOTO
Une souris dans la lune
Le voyage de Monsieur Chat

6
SERIE LE PETIT VILLAGE
Par l'auteur d'Emilie...
Prunella, Oh ! Prunella

7
ALBUMS "EXPLORONS"
Leur première encyclopédie illustrée en couleurs
Les animaux de la nuit
La vie sous-marine
Les soldats et les armes

8
ALBUMS "A VOS MARQUES, PRETS, PARTEZ"
Pour s'amuser, dès 4 ans à observer, à compter, à jouer avec les couleurs
Ton premier ABC
Bleu, Blanc, Rouge
Bienvenue chez nous

9
GRANDS ALBUMS DOCUMENTAIRES
Atlas Jeunesse
Une première approche du monde - 87 cartes et tableaux explicatifs
La grande encyclopédie des jeunes
3 600 mots clés - 600 illustrations
Dis-moi qui c'était...
365 personnages de tous les temps et tous les pays
Partons à la découverte des animaux
La ronde des images

10
L'ENFANT ET L'UNIVERS
Pour mieux connaître les enfants du monde, des albums illustrés de merveilleuses photographies en couleur
JACQUES STEVENS
Nok, la petite fille de Thaïlande
JEAN MAZEL
Anissa, la petite fille de Louisiane
BETTY-PAULE VILLEMINOT
Zap, le petit Papou

11
DAUPHINE
Les premiers vrais romans...
ALF PROYSEN
Mère Brimborion prend la clé des champs
PUJOL-MAURIES
Berce-le, Clémentine !
ASTRID LINDGREN
Julie et Nicolas

SOUVERAINE
Des romans, des documents de tous les temps
FRANÇOIS SAUTEREAU
La cinquième dimension

12
SERGE DUROUSSEAU
Le couguar
HOWARD FAST
Les Habits Rouges

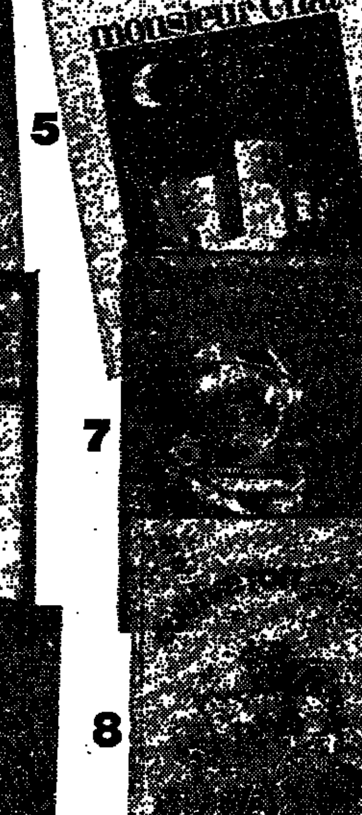
13
SOUVERAINE G.S.
Les grands succès de la littérature enfantine en version intégrale
W. BONSELS
Maya l'abeille
FRANCES BURNETT
Le petit lord Fauntleroy
HECTOR MALOT
En famille

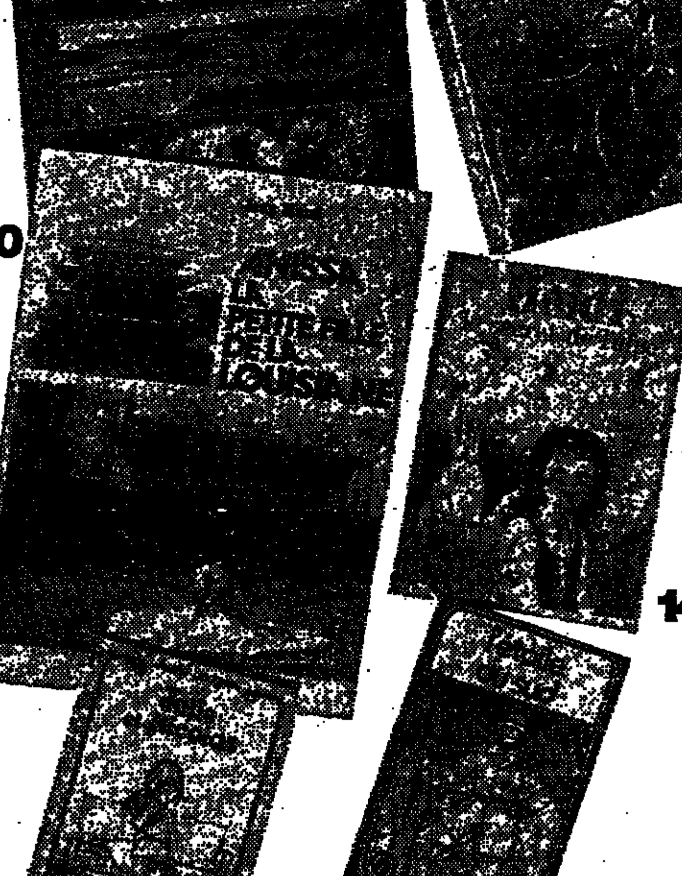
14
HEIDI
Heidi
Heidi revient
Heidi et La grotte mystérieuse
Heidi et le secret de l'Alpe

15
SUPER SPIRALE
Des classiques en version intégrale
ROBERT L. STEVENSON
L'île au trésor
JULES VERNE
L'étoile du Sud
MARK TWAIN
Huckleberry Finn









Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

Busch, un précurseur de la B.D.

Il est des spécialistes pour faire remonter les origines de la bande dessinée à la colonne Trajan, quand ce n'est pas plus haut. Sans aller jusque-là, on peut s'accorder pour reconnaître à l'Allemand Wilhelm Busch, après le Suisse Töpffer, une belle paternité en ce domaine : avec ses histoires en images publiées dans les feuilles humoristiques de Munich à partir de 1854, et notamment Max und Moritz *(1865), pour ne citer que le plus célèbre de ses ouvrages, du « véritable audio-visuel » pour Cavanna, qui s'est amusé à traduire les vers de mirliton racontant les exploits des deux affreux jojos qui finissent broyés menus dans l'entonnoir du meunier.*

Mais Wilhelm Busch (1832-1908), très populaire en Allemagne pour ses presque bandes dessinées, ne fut pas qu'un dessinateur au trait d'humour vif, sans rature et joyeux. Il avait projeté d'être peintre et avait dans sa jeunesse fréquenté les académies des beaux-arts. Jamais de son vivant sa peinture ne fut exposée, une peinture de paysages et de scènes rurales qui se situe dans la tradition néerlandaise, et fait penser à Brouwer par la rapidité du coup de pinceau.

Le Goethe-Institut, avenue d'Iéna, présente un choix de peintures, de dessins et d'histoires illustrées de Wilhelm Busch jusu'au 20 décembre. L'exposition ira ensuite à la bibliothèque municipale de Strasbourg (du 4 au 30 janvier). G. B.

Ivry : la bourse d'art monumental 1980.

Elle est ouverte à tous les plasticiens, peintres, sculpteurs, graveurs... Les dossiers doivent être déposés avant le 31 janvier 1980 au service culturel de la mairie d'Ivry (1, rue Jean-Baptiste-Clément, 94200 Ivry). Une commission composée d'artistes et de critiques sélectionnera sur dossier six candidats dont les œuvres seront exposées par la municipalité d'Ivry en 1980 et désignera parmi les six le boursier. Celui-ci recevra 10 000 francs et il lui sera confié dans les deux ans la réalisation d'un projet monumental pour la ville. La bourse d'art monumental d'Ivry a été créée en 1979. Son premier lauréat était le sculpteur Daniel Pontoreau.

(Renseignements complémentaires à la mairie d'Ivry ; tél. 670-15-71, poste 262.)

Le concours Mobil de l'affiche.

Il a été créé en 1978 par Mobil Oil française avec l'aide de l'Union centrale des arts décoratifs et le patronage de l'Agence pour les économies d'énergie. Il est ouvert aux sections de communication visuelles des établissements français d'enseignement spécialisé. Sont admis à participer les étudiants ayant achevé leur cycle d'étude en 1979 ou devant le faire en 1980. Les projets devront s'inspirer de l'idée suivantes : Un nouveau sport : la conduite économique. *Pour les lauréats, il y aura un voyage d'études d'un mois dans différents pays d'Europe, avec les lauréats des autres pays participants au concours.*

(Renseignements : concours Mobil de l'affiche, relations extérieures, tour Septentrion, 92081 Paris-La Défense, Cedex 09 ; tél. : 776-42-41. Les projets sont à remettre avant le 31 janvier 1980.)

Novembre à Vitry.

Le prix de peinture 1979 de la ville de Vitry-sur-Seine, Novembre à Vitry, *a été attribué à Luis Zarate, né en 1951, et le prix de la Fondation de Vitry qui l'accompagne à Gérard Baldet, né en 1946. Ils recevront chacun 6 000 francs, et auront une exposition particulière organisée par la ville en 1980. Les deux lauréats ont été distingués parmi quatre-vingt-deux artistes sélectionnés (sur trois cent quatre-vingts envois environ) dont les œuvres sont exposées à la galerie municipale de Vitry, rue de la Glacière, et au foyer municipal, place de la Heunière. Jusqu'au 16 décembre.*

PHOTO

Les avatars de Wols

Quand on visite cette exposition *Wols, installée dans le cabinet d'art* graphique du Centre Georges-Pompidou, il faut d'abord laisser de côté quelques préjugés et quelques références, quelques souvenirs photographiques, sinon on n'aimera pas trop. On la trouvera trop tassée cette *exposition*, avec toutes ses photos accolées par bandes, les unes au-dessous des autres, dans cet espace trop étroit. Et on la trouvera donc répétitive, bornée, même un *peu* terne, même un peu sale, la photo de Wols, alors que présentée en livre, dans une récente édition allemande (Schirmer und Mosel), elle donnait l'impression d'une œuvre très forte, très pure.

*Alors, les préjugés. Pourquoi fau*drait-il, après tout, qu'une photo exposée soit bien détachée des autres, sans rien au-dessus, et sans rien au-dessous, que le blanc du mur et un espace de chaque côté, pour la lecture *d'ensemble*, comme *des points ou des virgules* entre les photos, alors que souvent le photographe a travaillé par séries ?

L'exposition à Beaubourg est une véritable *re-création*, un véritable remontage de l'œuvre photographique de Wols, qui n'est pas fait pour la rendre « attrayante », mais *pour* lui donner du sens, un sens, sans doute, dans l'évolution historique de la photographie, pour la placer, pour *l'éclairer (comme l'ouvreuse dans la* salle noire du cinéma), et cela l'assombrit.

Ces photos datent des années 30, quand Wols, venant d'Allemagne et quittant le Bauhaus, vient s'installer à Paris. On a, devant pratiquement chaque série de photos, une impression de déjà vu, passé ou futur. La photo du caniveau pris de haut, Kertész l'a déjà faite, en 1929, il y coulait simplement un peu plus d'eau. Les photos des clochards endormis sur les quais de la Seine, dans l'alignement géométrique des escaliers, *on croirait voir du* Doisneau, de l'Izis, un Cartier-Bresson sans mouvement, gelé, vidé de sa vie. Les photos d'ampoules, et les impressions lumineuses d'objets à même la pellicule sont comme des réexpéri*mentations* des photogrammes et des rayogrammes de Moholy-Nagy et de Man Ray.

Et pour ce qui est du déjà vu futur, les affiches lacérées seront prises, *beaucoup mieux, par Deldi von* Schaewen et par beaucoup d'autres : les carcasses de lapins seront beaucoup *plus* inquiétantes chez Eva Klasson, alors qu'ici elles sont un peu grises et gluantes, elles font un peu trop mauvaises fiches-cuisines détournées par un journal bête et méchant et l'inventaire des petits *objets personnels*, en photos comme en fiches ou en casiers, sera repris, de façon plus *distrayante*, par Boltanski. Seuls les portraits d'acteurs (*Madeleine Robinson, Roger Blin...*), pris au plus près du visage, souvent par-dessus, ont quelque chose de *personnel*, mais d'un *personnel* un peu banal.

Il faut donc regarder ces photos la tête vide, sans souvenirs, sans « culture », comme un ignorant, comme un enfant. Mais telles qu'elles sont présentées ici, les photos de Wols, si on ne peut s'accrocher à ces références, risquent de paraître, *à l'ignorant ou à l'enfant, bien aus*tères, bien rébarbatives, très loin de l'émerveillement, et ils s'enfuiront. On sent Wols qui s'ennuie, dans son atelier, entre deux aquarelles, et qui se met à photographier ses savates, ses pieds ou une boîte à sardines, à *rephotographier ce qu'il vient de* peindre, ou à vider ses poches devant l'objectif. Une pratique solitaire, enfermée et morfondue, proche du désespoir. **HERVÉ GUIBERT.**

★ Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 14 janvier.

CIRQUE

Le Festival de Monte-Carlo

(Suite de la première page.)

En 1973, Georges Bernardin le découvre à Los Angeles, l'engage au Crazy Horse Saloon de Paris où *il y est encore, excepté pour des* escapades en Suède pour le tournage d'un moyen métrage et au Festival de Monte-Carlo où, pour la première fois depuis près de cinquante ans, il est rentré sous un chapiteau, renouant avec *un public qui*, depuis le passage de Charlie Rivel il y a cinq ans, avait oublié ce qu'était un clown.

Il est vrai que le comique est le genre le plus difficile, qu'il évolue constamment avec la vie. Georges Carl a depuis longtemps renoncé à la parole. Quand *il arrive* sur la piste, il n'est pas comme un jongleur qui fait son numéro et s'en va. Il est tout seul. Sans musique. Avec la naïveté, la bonté, la sensibilité des grands clowns, il *va chercher le public* et ne le lâche *plus. Il est un intuitif qui aime* l'improvisation, suscite sur l'instant des séquences, développe un comique de situation, un mélange d'adresse, d'acrobatie et de mime. Oui, vraiment, Carl a été un des bonheurs de ce sixième Festival.

Il y a eu d'autres moments grandioses. Celui de l'Américain Elvin Bale, qui avait remporté le trophée *d'or lors du troisième Festival avec* un exercice de trapéziste et qui, cette année, a évolué sur la roue située à l'extrémité d'un balancier géant tournant à près de 100 kilo*mètres* à l'heure. Celui des deux funambules (Heltig Farrell et Richard Schmidt), réalisant les plus périlleux exercices rendus célèbres autrefois par *les Carillo Brothers*, sur un fil tendu à grande hauteur, sautant par exemple des épaules de son partenaire sur le câble. Ceux de la troupe Kovatchevi, sauteurs à la bascule du cirque d'Etat de Bulgarie, effectuant le saut *périlleux rattrapé* à la septième hauteur, et ceux des perchistes du Soviétique Leonid Kostiuk.

Le *travail* effectué sur la cavalerie par Philippe et Lucien Gruss, les fils d'Alexis Gruss, triomphateur du deuxième Festival, et les héritiers *d'une famille* d'écuyers *alsaciens remontant* à Napoléon III, *a été également* exemplaire sur des étalons arabes à la robe blanche, des palominos dorés et des magnifiques chevaux portugais exécutant des voltes et des virevoltes, des *pas de* valse à trois, des cabrioles avant de sauter un obstacle sur deux pattes. Philippe et Lucien Gruss sont les brillants élèves de leur père. Il est seulement dommage de constater parfois un défaut de synchronisation dans les *exercices* d'ensemble, mais c'est là aussi, semble-t-il, un trait de la famille.

Le sixième Festival du cirque a donc été une réussite marquée par la folle témérité des Américains, la virtuosité, l'invention constante, *la sophistication de plus en plus* poussée des troupes d'Europe de l'Est, l'intrusion des clowns dans nombre de numéros visuels, par ailleurs très vifs et travaillés comme de la dentelle très fine, le retour enfin à certaines vieilles disciplines *de la piste (le danseur de corde du* Mexique).

CLAUDE FLÉOUTER.

LES PRIX

CLOWNS D'OR : Georges Carl et le groupe Kostiuk.

CLOWNS D'ARGENT : Les Kovatchevi, Elvin Bale, les Farrell Brothers, le dompteur Dieter Garrell et les acrobates comiques Les Nicolodis.

L'AMERICAN CIRCUS A PARIS

Ironie du hasard, le festival international de Monte-Carlo *s'est déroulé cette année sous* un chapiteau appartenant à l'American Circus, c'est-à-dire à un cirque que l'Association des cirques français voulait, il y a à peine quinze jours, empêcher de jouer à Paris par crainte *d'une* comparaison qualitative.

Mais en fait, l'American Circus, héritier de la plus illustre famille italienne de cirque (les Togni), et présentant dans son programme le « clown d'argent » (Flavio Togni) du troisième fes*tival* de Monte-Carlo, *ne se* compare pas avec les chapiteaux français de plus en plus tristes, de plus en plus pingres — chez Amar, on a *carrément* supprimé l'orchestre, — de plus en plus figés et faibles. L'Ame*rican* Circus *affiche un air de* fête, *une* organisation parfaite et rutilante, un spectacle copieux qui mélange la tradition et le modernisme, *l'esprit du* champ de foire ancien et celui de la recherche dans le style et le détail.

Tous les numéros sont impeccables — acrobates, jongleurs, équilibristes, dressage de lions, d'éléphants, cavalerie andalouse montée par les Togni juniors, — exécutés sans esbrouffe, avec *rapidité*, avec audace, tendresse et humour, avec une invention continue dans le geste. Enfin, le spectacle est multiplié par les besoins des trois pistes avec une aisance naturelle et met ainsi en valeur les qualités d'un très grand *travail collectif.*

C. F.

★ Pelouse de Reuilly.

LE PALMARÈS DES CHEFS-D'ŒUVRE EN PÉRIL

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a annoncé le palmarès du concours Chefs-d'œuvres en péril 1979.

Premier prix (30 000 F) : le fort de Fermont, un des éléments de la ligne Maginot dont les installations ont été remises en état par une association d'anciens combattants de Longwy sur l'initiative de M. Maistret, ingénieur des mines. — *Deuxième prix :* une ferme du dix-septième siècle, à Saint-Julien-les-Villas (Aube) dont le sauvetage a été organisé par M. Brès, professeur. — *Troisième prix :* le moulin d'Offekerque (Nord) démonté, puis remonté à Villeneuve-d'Ascq, par Me Bruggeman.

Les trois prix suivants récompensent les travaux effectués à l'église de Caumont (Aisne), au château de Chartrené (Maine-et-Loire) et au château de Lavardin (Loir-et-Cher). D'autres prix sont également attribués pour l'abbaye de Trois-Fontaines (Marne), la chapelle de Languivoa (Finistère), le prieuré de Saint-Macaire (Gironde), la chapelle Notre-Dame-du-Faget, à Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques) et le château d'Ozenay, à Tournus.

NOTES

Danse

Le Ballet-Théâtre Français de Nancy

L'Américaine Viola Farber a réglé pour les danseurs du Ballet-Théâtre français de Nancy des Jeux chorégraphiques qui viennent d'être présentés dans la salle expérimentale du centre Georges-Pompidou. *C'était un* bonheur de voir les trente danseurs de la compagnie, soudain libérés des contraintes du répertoire, prendre possession de *l'espace, s'y dilater,* s'y épanouir dans un mouvement changeant, constamment annulé, recomposé. En maillots noirs et blancs, ils *s'affrontent ou s'unissent* au gré d'enchaînements variés propres à mettre en valeur leurs qualités d'élévation ou de parcours. Parfois un soliste émerge du groupe qui le récupère et l'absorbe ; mais déjà le mouvement est reparti ailleurs avec des courses, des gags, des figures acrobatiques où domine le plaisir de danser.

Libre, en apparence décontractée, cette chorégraphie est une mécanique rigoureusement réglée. Ses constructions diverses, ses changements de direction inattendus, le travail simultané de plusieurs groupes, rappellent que Viola Farber fut danseuse chez Cunningham.

Ces Jeux chorégraphiques ont été *répétés intensément* pendant un mois et demi. Ils sont soutenus, oxygénés, par Jean-Pierre Drouet, qui mène un train d'enfer avec ses *percussions. Les photos de* Pierre Petitjean projetées sur les parois irrégulières de la salle, les éclairages dynamiques de John Davis, constituent un *agréable environnement.* Daniel Chompré en a assuré la coordination. Il faudrait couper un quart d'heure pour que ce soit *parfait.*

MARCELLE MICHEL.

« *Ma* » au Festival de Lille

« Les pointes et les tutus sont relégués au magasin des accessoires. *C'est que nous vient d'Amérique* une nouvelle manière de vivre le corps et de faire parler le geste » ; Maurice Fleuret, responsable de la *programmation du Festival de Lille,* explicite ainsi ses choix chorégraphiques : Paul Taylor, Merce Cunningham mais aussi Hideyuki Yano *à qui il a confié le soin de créer* une œuvre spécialement conçue pour la grande salle gothique de l'hospice Comtesse.

Cette commande donne à Hideyuki Yano l'occasion de théâtraliser des expériences menées à Paris avec son groupe Ma (deux Américains, Lila Green et Marc Tompkins ; deux Français, Sidonie Rochon et François Verret ; une Africaine, Elsa Wolliaston). Depuis sept ans, Yano est parvenu à élaborer un langage personnel qui, à l'encontre de la modern dance ouverte sur une gigantesque mise en mouvement, suggère une sorte de microcosme, où les relations entre danseurs procèdent de tropismes. *L'influence du Japon est sensible dans* le caractère rituel, lent, rigoureux, du travail. Le spectacle présenté à Lille, les 7, 8 et 9 décembre, « Hana » (cristal-fleur *en japonais*), *unit* les principaux thèmes évoqués dans ce festival (danse moderne, marionnette, acoustique et espace) en une liturgie *somptueuse. Le chorégraphe y des*sine la beauté déclinante d'une fleur, symbole de l'éternelle transformation de la nature. Et quel art mieux que *la danse — par essence éphémère —* pourrait exprimer la beauté de l'éphémère.

Tout est beau dans ce ballet. *Son cheminement est jalonné de* séquences spectaculaires comme la manipulation d'une femme (femme-fleur ou femme-papillon) par deux *personnalités caparaçonnés de lon*gues cuirasses d'insectes et haussés sur des échasses. Le spectateur, s'il se laisse pénétrer par le jeu des *corps, parvient à saisir le dynamisme* du mouvement dans l'espace ; un espace qui prend son relief sonore grâce à une musique jouée en direct par *Ryo Noda. Les éclairages de* Thierry de Badereau, *les costumes* de Goury Strelnikov, tout est insolite, superbe.

MARCELLE MICHEL.

Cinéma

« *La Femme d'en face* » de Hans Noever

Dans son cycle du jeune cinéma allemand, la salle Le Marais présente un curieux film en noir et blanc, premier long métrage de fiction de Hans Noever. C'est l'histoire d'un homme maladivement jaloux, sans raisons, de sa femme. Il fait semblant de partir en voyage et s'installe, sous un faux nom, dans l'appartement d'un immeuble neuf, sur une place vide. De là, il voit la façade de sa maison et peut observer, avec des jumelles, ce qui apparaît derrière ses propres fenêtres. Il a installé chez lui un système d'écoute pour surprendre les conversations que peut tenir sa femme lorsqu'elle *reçoit des visites. Ce voyeur* ne recueille que des fragments de vie de l'épouse esseulée, des détails qui ne sont pas probants, mais il les *interprète de façon morbide* selon le sens qu'il veut leur trouver.

Hans Noever a filmé de façon non psychologique (tout passe par les comportements, la *surface des choses*, il y a peu de dialogues), les manifestations d'une névrose qui finit par provoquer une double destruction. Le décor réel, gris et comme fantomatique, est celui de Berlin-Ouest, ville encerclée, névrotique selon l'auteur, creuset de la peur, du doute, de la *paranoïa, personnage* essentiel, autant que les acteurs de ce drame oppressant.

JACQUES SICLIER.

★ Le Marais (v.o.).

Rock

Talking Heads

Ils étaient de New-York, et ils en étaient le plus beau reflet. Ils sont apparus en 1977 en pleine explosion punk. Et ils étaient différents. Au point qu'il a fallu, pour eux plus que pour personne, employer le terme de nouvelle vague. Sous des allures propres et anodines d'étudiants sages, les musiciens de Talking Heads — David Byrne (guitare et chant), Tina Weymouth (basse), Jerry Harrison (guitare) et Chris Frantz (batterie) — cachaient toute la puissance d'une expression urbaine, d'une musique qui prend pied directement dans la ville et dans la vie.

Aujourd'hui, Talking Heads (les Têtes parlantes) a enregistré trois albums (« 77 », « More Songs About Buildings and Food », « Fear of Music »), qui résonnent comme l'œuvre la plus achevée, la plus brillante de cette fin de décennie, avec une sérieuse option pour la prochaine. L'univers de Talking Heads est fait de contrastes habilemen pensés, définitivement assumés : le modernisme catégorique et glacé des Etats-Unis, la tradition subtile et chaleureuse de l'Europe. L'esprit rappelle celui de David Bowie, et la collaboration de Brian Eno, musicien anglais, à la production, n'y est pas étrangère.

ALAIN WAIS.

★ Ce mardi 11 décembre, à 20 heures, au Palace. Discographie chez Pathé-Marconi.

AC/DC

Formé il y a cinq ans en Australie, le groupe AC/DC n'a pas peur de reprendre tous les clichés du hard rock, d'assumer sans complexe une musique directe, efficace. En tournée à travers la France, le groupe a séduit justement par cette forme de complicité qui se crée avec lui, par les clins *d'œil à partir* des cris et des fureurs du rock n'roll, par la folle énergie dépensée, par des musiciens survoltés, par le spectacle enfin d'un soliste volubile : Angus Young.

Costumé en écolier anglo-australien, culottes courtes, socquettes blanches, cravate aux couleurs d'une école et casquette, le guitariste Angus Young paraît en transes tout le long du concert, courant de long en large sur la scène, reprenant lui aussi la marche au canard de Chuck Berry, se roulant par terre, se perchant sur un amplificateur ou sur les épaules d'un aide, triturant son instrument, donnant l'impulsion du groupe, exécutant de longs chorus destinés essentiellement à « chauffer » un public qu'il interpelle volontiers. Bon Scott, le chanteur, hurle, crie, concourt activement au rock joué à l'arraché et à un rythme fou par AC/DC. Revu et corrigé non *sans humour* par des fils de prolétaires de Sidney, le hard-rock se découvre ainsi de nouveaux beaux jours.

CLAUDE FLEOUTER.

★ Clermont-Ferrand le 12 décembre, Montpellier le 13, Nice les 14 et 15 décembre. Album publié chez W.E.A. Filipacchi-Music.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie - Française (296-10-20), 20 h. 30 : l'Œuf.
Chaillot (727-81-15), 20 h. 30 : Gilgamesh. — Salle Gémier, 20 h. 30 : le Pic du bossu.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : C'était comment déjà.
T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : On ne badine pas avec l'amour.
Petit T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : Karl Valentin.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : Groupe Contraste (Schubert).
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Alex Métayer ; 20 h. 30 : les Trois Sœurs.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Poivre de Cayenne ; la Fleur à la bouche ; 22 h. : Salle d'attente.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience et vernissage.
Athénée (742-67-27), 21 h. : la Fraîcheur de l'aube.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. : la Famille Deschiens ; les Oubliettes.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto. — Epée-de-Bois (808-39-74), 20 h. 30 : Fuente Ovejuna. — Chapiteau, 20 h. 30 : l'Objet aimé.
Cité internationale (589-38-69), la Resserre, 20 h. 30 : la Tournesol.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : l'Ile-Prison ; 22 h. 30 : Apartheid.
Fontaine (874-82-34), 21 h. : les Trois Jeanne.
Forum des Halles (297-53-47), Chapiteau bleu, 21 h. : Ego.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 45 : No man's land.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-23-92), 21 h. : la Malade par amour.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 20 h. 30 : Dog's Dinner ; 22 h. 15 : Stratégie pour deux jambons. — Théâtre rouge, 19 h. : En compagnie d'A. Artaud ; 20 h. 30 : Série blême ; 22 h. 15 : A la nuit, la nuit.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 30 : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : les Larmes amères de Petra von Kant. — II, 20 h. 30 : S. T. (Garcia Lorca).
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), 20 h. 30 : Wings. — Petit Orsay, 20 h. 30 : le Langage du corps.
Palais des congrès (758-22-53), 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 45 : Lionel Rocheman.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Des hommes et des enfants.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : le Volcan de la rue Arbat.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 11 décembre

Théâtre des Deux-Portes (296-87-86), 20 h. 30 : Miguel Manara.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : Les babouches font du rock mou.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimpin.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : le Bébé de M. Laurent ; 22 h. 30 : la Sainte Trinité.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Comment c'est là-haut ? Est-ce que ça vaut le voyage ?
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Comédie pour un meurtre.
Valhubert (707-30-02), 20 h. 30 : la Tempête.
Variétés (223-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Festival d'automne

(296-12-27)

THEATRE

Chaillot, 20 h. 30 : Gilgamesh.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Andalucia Amarga.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Et pourtant ce silence ne pouvait être vide.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe, 20 h. 30 : Winston Tong.

La danse

Palais des Sports (828-40-10), 20 h. 30 : Manfred.
Espace Cardin (266-17-30), 21 h. : Gigi, Gh. Caciuleanu.
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h. 30 : Danseurs de Mudra.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 17 h. : Ballets Ethery Pagava.

Les comédies musicales

Daunou (261-69-14), 21 h. : S.O.S. Tendresse.
Mogador (285-28-80), 20 h. 30 : l'Auberge du Cheval-Blanc.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : la Perle les Antilles.

Jazz, pop, rock, folk

Bataclan (700-30-12), 20 h. : Steve Hillage.
Caveau de la Huchette (326-60-05), 21 h. 30 : Dany Doriz Sextet.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 22 h. : S. Kessler Bed Delfau.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Quartet Jeanne Lee ; 22 h. 30 : Edja Kungali African Roots in Music.
Palace (246-10-87), 20 h. : Talking Heads.
Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Idir ; 22 h. 30 : les Privés.
Riverbop (325-93-71), 22 h. : Trio F. Janneau, H. Texier, D. Humair.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : Claude Luter.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Golden Gate Quartet.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : le Sucre d'orge ; 22 h. 15 : les Yeux plus gros que le ventre ; 23 h. 30 : Tout pour s'éclater.
Les Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pit et Pick Vankergueluff.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : Solitude et nostalgie du Nord.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 18 h. 30 : Musique plurielle ; 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : Deux Suisses ; 23 h. 15 : Coupe-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du Nord.
Cafessaïon (278-46-42), 20 h. 30 : A. Lugand ; 21 h. 30 : J. Charby.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Silence de la mer ; 23 h. 15 : Les hommes... j'aime ça.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Elle voit des nains partout ; 21 h. 30 : R. Magdane ; 22 h. 30 : Essayez donc nos pédalos.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : R. Bernadac.
Le Fanal, 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Marianne Sergent.
La Grange-au-Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
Petit Casino (278-36-50), 21 h. : Douby ; 22 h. 15 : R. Obaldia. — II, 19 h. 30 : Un Québécois à Paris ; 20 h. 30 : Abadi-don ; 21 h. 30 : R. Marino ; 22 h. 30 : Racontez-moi votre enfance.
Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : J.-L. Guitare ; 22 h. 30 : Clotilde ; 23 h. : Lesser Family.
Point-Virgule (278-67-03), 21 h. 30 : J. Dagano ; 22 h. 30 : Les Pieds-Nickelés sont épatants.
Sélénite (033-53-14), I, 20 h. 30 : *Grandeur et misère du IIIe Reich* ; 22 h. : Strasbourg purée. — II, 21 h. : Chansons dans la rue.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 30 : Ni homme ni bulle.
Splendid (887-33-82), 20 h. 30 : Bunny's Bar ; 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. : les Jumelles.
Théâtre du Marais (278-03-53), 22 h. 15 : Jean Berlac.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : On vous écrira.
Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : la Tournée ; 23 h. : A. Babel, P. Moulina et M. Céline.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. 20 : Y. Mori, M. Hayashi (Schubert, Fauré).
Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble Laetitia Musica, dir. P. Guyot (Bach, Vivaldi, Telemann, Haendel).
Ranelagh, 20 h. 15 : Abu-Hassan (opéra de Weber).
Musée Guimet, 20 h. 30 : Trio Deslogères (Stockhausen, Vercken, Tisné...).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Structures visuelles et sonores de N. Schöffer.
Galerie Nane Stern, 19 h. 30 : D. Simpson, violoncelle (Britten, Hallett, Penderecki...).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine (Mozart, Haydn).
Institut Goethe, 20 h. 30 : S. Collot, P. Strauch (Zimmermann).
Cité internationale, 21 h : Eptachordio (musique ancienne).
Notre-Dame des Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Orchestre de chambre Juventia (Bach).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Haendel : le Messie).

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

INSTITUT NEERLANDAIS 121, rue de Lille Mercredi 12 décembre à 20 h 30 (P.e. Valmalète.)	**Bouw LEMKES et Jeanne VOS** Duo de Violons J.-M. Leclair à H. Badings
SALLE GAVEAU Mercredi 12 décembre à 21 heures (P.e. Valmalète.)	« Pianistes et Concerts » **Bernard RINGEISSEN** SCHUMANN, BRAHMS, SCHUBERT.
SALLE PLEYEL Jeudi 13 décembre à 20 h 30 (Dandelot.)	Unique récital EMIL **GUILELS** Beethoven - Schumann Scriabine - Ravel
SALLE GAVEAU Vendredi 14 décembre à 21 heures (P.e. Werner.)	Pianistes et Concerts **QUATUOR TALICH** BEETHOVEN opus 74, 135 et 59 n° 3
SALLE GAVEAU Samedi 15 décembre à 21 heures (Werner.)	Récital de la pianiste franco-américaine MARYLENE **DOSSE** Messiaen, Schumann, Kodaly, Granados, Ravel
EGLISE des BILLETTES Dimanche 16 décembre à 17 heures (P.e. Kiesgen, Werner.)	**D. LAVAL, piano** **L'ENSEMBLE 12** **Violon solo Ph. BRIDE** Corelli - Haydn Mozart - Britten
SALLE PLEYEL Dimanche 16 décembre à 17 h 45 (P.e. Valmalète.)	CONCERTS LAMOUREUX sous le patronage de l'Association PRESTIGE et BEAUTE de PARIS **J.-Ph. COLLARD** piano **Dir. : J. MERCIER** TCHAIKOVSKY - CHOPIN RAVEL
SORBONNE GD AMPHI Lundi 17 décembre à 20 h 30 Loc. : COUPS 251-69-11 ROYAL TOURISME 266-31-84 FNAC-CROUS (P.e. Werner.)	**NOËLS** des 16e et 17e siècles CHŒUR DE L'UNIVERSITE PARIS-SORBONNE Direction : Jacques GRIMBERT Ens. d'instruments anciens **ARS EUROPEA** Lassus - Praetorius Du Caurroy - Guerrero Merulo - Gabrieli
EGLISE ST-ETIENNE-DU-MONT Place du Panthéon Lundi 17 (20 h 30) Mercredi 19 (20 h 30) Jeudi 20 (21 heures) Décembre (P.e. Werner.)	**J.-S. BACH** ORATORIO DE NOEL CANTATES 1, 2 et 3 CONCERTO pr violon en la m. R. Schaer, D. Galland, H.-P. Blochwitz, F. Vassard, Jean Estournet, violon ENSEMBLE BACH DE PARIS CHORALE J. VON WEBSKY Direct. : JUSTUS **VON WEBSKY**
INSTITUT NEERLANDAIS 121, rue de Lille Mardi 18 décembre à 20 h 30 (P.e. Valmalète.)	**Anner Bijlsma** violoncelle **Anthony Woodrow** contrebasse BACH, GABRIELLI, BOCCHERINI, ROSSINI
CARRE Silvia MONFORT 106, rue Brancion-15e Mo Porte de Vanves Mardi 18 décembre à 20 h 30 (P.e. de Saint-Ours.)	« Mardis Musicaux » **GROUPE CONTRASTE** **Cycle Schubert** Adagio et rondo Auf Dem Strom Octuor fa majeur (Location : 531-28-34.)
PALAIS des CONGRES SALLE BLEUE Mardi 18 décembre à 18 h 30 Location : 758-24-41 (P.e. Dandelot et Mondial Musique.)	**CONCERTS DU MARDI** J.-S. BACH : Air de Cantate Sonata en Trio SCHUTZ : Sinfoniae Sacrae BEETHOVEN : 3 Equales DVORAK : Humoresque et Danse slave Quatuor de trombones de Paris J. Bastin, M. Becquet, C. Cantin, K. Chastain, M. Debost, A. Wallez, J. Fourquet, A. Montrio, G. Millière, M. Morabito

CONCERTS Radio France

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

RADIO FRANCE Grand Auditorium Mardi 11 décembre à 20 h 30	**Dir. : E. KRIVINE** Soliste : Michel Portal MOZART - HAYDN (complet)

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Mercredi 12 décembre à 20 h 30 (Concert télévisé par A 2.)	**Dir. : Lorin MAAZEL** **Sol. : H. Gutierrez** CHOSTAKOVITCH TCHAIKOVSKY - STRAVINSKY (complet)

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Samedi 15 décembre à 17 heures	**Dir. : S. SKROWACZEWSKY** **Sol. : Rafaël Orozco** Chœurs de Radio France PROKOFIEV - CHOPIN - RAVEL

MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO FRANCE Grand Auditorium Lundi 17 décembre à 20 h 30	**BEETHOVEN, CHAYNES SCHUBERT** TRIO A CORDES DE PARIS et C. GIROUX - W. CHODACK G. LAURIDON

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

SALLE PLEYEL Mardi 18 décembre à 20 h 30	**Dir. : Lorin MAAZEL** **Sol. : Yo-Yo Ma** Chœurs de Radio France LALO - LISZT

TRIO - G.R.M. - PLUS

RADIO FRANCE Auditorium 105 Mardi 18 décembre à 20 h 30	**Geslin - Stockhausen** **Moyal - Cuniot** Régie mobile électroacoustique INA-GRM (Entrée libre)

SAISON LYRIQUE

RADIO FRANCE Grand Auditorium Jeudi 20 décembre à 20 heures	HAYDN **LO SPEZIALE** A. AUGER, L. GARCISANZ, B. BREWER, N. JENKINS Nouvel Orch. Philharmonique **Dir. : J. Kaltenbach**

France Musique
JOURNÉE DE L'ENFANT

RADIO FRANCE Grand Auditorium Samedi 22 décembre à 17 heures (Entrée libre.)	**ORCH. NATION. DE FRANCE** Maîtrise Radio France **Dir. : J.-P. Izquierdo** **Sol. : C. Roque-Alsina** MOUSSORGSKY - HAYDN C. ROQUE ALSINA (création)

Location : Radio France, Salles et Agences

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

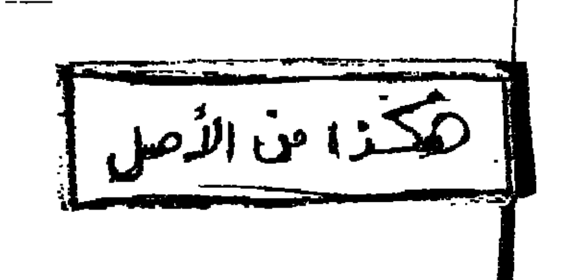
Chaillot (704-24-24), 16 h., Hommage à Marcel L'Herbier : Rose France ; 18 h., Cinéma hongrois : Quand Joseph revient, de Zsolt Kezdi-Kovacs ; 20 h. : la Statue en or massif, de R. Rouse ; 22 h. : Aimez-moi ce soir, de R. Mamoulian. — Petite salle, 18 h. 30 : Feu Mathias Pascal, de M. L'Herbier.
Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).
ALYAM ALYAM (Mar., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Styx, 5e (633-08-40).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
AURELIA STEINER (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
BOBO JACCO (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-82).
LA BOURGEOISE ET LE LOUBARD (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52 43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CAMOUFLAGES (Pol., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), mercr., dim. lundi.
LES CHARLOTS EN DELIRE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93).
CHER PAPA (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11).
CORPS A CŒUR (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
COURAGE, FUYONS (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
DE LA NUEE A LA RESISTANCE (It.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40).
DEMONS DE MIDI (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LA DEROBADE (Fr.) (U.G.C.) Danton, 6e (329-42-62), Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Tourelles, 20e (636-51-98) ; Max-Linder, 9e (770-40-04).
DES MORTS (Fr.-Belg.), Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.
DES NERFS D'ACIER (A.), v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
DON GIOVANNI (Fr.), v.o. it. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
DRACULA (A.), v.o. : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
DUOS SUR CANAPE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (320-89-52).
ET LA TENDRESSE ? BORDEL ! (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Luxembourg, 6e (633-97-77). — V. f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
FIN D'AUTOMNE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE GAGNANT (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-500-32) ; U.G.C.-Danton, 1er (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GALACTICA, LES CYLONS ATTAQUENT (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) (*) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
HAIR (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
IRACEMA (Brés., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90)
LE LAMPION (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LAURA, LES OMBRES DE L'ETE (Fr.), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LA LUNA (It., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46), v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE MALIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40).

LES FILMS NOUVEAUX

GROS-CALIN, film français de Jean-Pierre Rawson : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
CUL ET CHEMISE, film italien d'Italo Zingarelli. V.O. : Marignan, 8e (359-92-82). V.F. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
ALBUM COUNTRY MUSIC, film américain de John Dehayes-Bee. V.O. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LINUS, film suédois de Vilgot Sjöman. V.O. : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
JE PARLE D'AMOUR, film français de Madeleine Hartmann : Epée-de-Bois, 5e (337-54-47).
MANHATTAN, film américain de Woody Allen. V.O. : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). V.O.-V.F. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) V.F : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
JACK LE MAGNIFIQUE, film américain de Peter Bogdanovich (*) V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33). V.F : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).



SPECTACLES

MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Pagoda, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), *sauf* mer. après-midi. — V.F. : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

MOLIERE (Fr.), Bilboquet, 6e (222-87-23).

MOONRAKER (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

NEW-OLD (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99) ; H. Sp.

NORTHERN LIGHTS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME Fr.), Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

L'OCCUPATION EN VINGT-SIX IMAGES (Youg., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33)

LES PETITES FUGUES (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)

LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

RACE D'EP (Fr.) (**) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

RUE DU PIED-DE-GRUE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).

SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), jeu., ven., sam., mar. ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Madeleine, 8e (742-03-13).

SCHUBERT (Autr., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

SIBERIADE (Sov., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Cosmos, 6e (548-62-25) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

S'IL VOUS PLAIT, LA MER ? (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

STILLEBEN (Suis.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47). H. sp.

LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.

LE TAMBOUR (All.) (*), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Balzac, 8e (561-10-60), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Ternes, 17e (380-10-41).

LA TERRE EST PLATE (Dan.-Port.) v. port. : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

TESS (Fr.-Brit.), v. angl., Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE TOUBIB (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44).

LA VILLE DES SILENCES (Fr.), Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES VISITEURS D'UN AUTRE MONDE (A.), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).

Les grandes reprises

A CHILD IS WAITING (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (F.) : Gramont, 2e (296-62-56).

L'AUTRE (A., v.o.) : Maillot Palace, 17e (574-10-40). H. Sp.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BETE (Fr.) (**) : Jean Renoir, 9e (874-40-75).

LES CHASSES DU COMTE ZAROFF (A.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52), Studio Médicis, 5e (633-25-97), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), George V, 8e (225-41-46), Kinopanorama, 15e (306-50-50)

LE DERNIER ROUND (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) — V.f. : Eldorado, 10e (208-18-76).

FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

LA FEMME D'EN FACE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)

LA FIEVRE AMERICAINE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FLESH (A., v.o.) (**) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Club, 9e (770-81-47).

LE GUEPARD (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.o., v.f.) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

MACADAM COWBOY (A., v. o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sauf Mar.).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MUSIC LOVERS (Ang., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LES ONZE MILLE VERGES (Fr., (**) : Balzac, 8e (561-10-60).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

PLAYTIME (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).

LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE PRIVE DE CES DAMES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)

REBECCA (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

REPULSION (A., v.o.) (**) : Cluny Palace, 5e (354-20-12)

RETOUR (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

THE SERVANT (A., v.o.) (**) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

LE SEXE FOU (It., v.o.) (**) : Champollion, 5e (354-51-60).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (v. o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

UN CADAVRE AU DESSERT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

WEEK-END (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).

Les séances spéciales

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All. v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 15.

DETRUIRE, DIT-ELLE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33), 18 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 24 h

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v. o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

MAMA ROMA (It., v. o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

LA MONTAGNE SACREE (Mex v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.

LA MUSICA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

MYRA BRECKINRIDGE (A., v. o) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v. o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

PLAYTIME (Fr.) : Tourelles, 20e (636-51-98), 21 h.

LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (705-04-55), 20 h. 15, 22 h. 15.

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

ZOO ZERO (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30.





RADIO-TÉLÉVISION

VU

Prospective-fiction

Quelconques, les informations de 20 heures sur Antenne 2. On passe à Gicquel. En fin de course, on se lasse. On fait demi-tour. Tiens, voilà que ça se gâte, ça va mal : révolution de palais en Arabie Saoudite. Ryad décide de ne plus envoyer son pétrole par le golfe Persique. Abadan ferme ses robinets. Une série de petites explosions et le monde industriel se réveille en pleine crise, aiguë, ouverte. C'est le drame. Etat d'urgence, conseil des ministre extraordinaire. Et Barre est là pour nous le dire avec ses mots de tous les jours, il parle de désastre, comme d'habitude, et cette fois, pour un peu, on y croirait.

Franchement, ces nouvelles à la Orson Welles, on s'y attend tellement et depuis si longtemps qu'il faut se frotter les yeux devant les rues de Paris et de La Haye, sombres, vides, pas d'éclairage, pas de voitures, pour se rappeler qu'il s'agit de prospective-fiction.

Un jour, demain peut-être, ça pourrait se passer comme ça. Plus d'essence, plus de bagnoles, coupures d'électricité, programmes réduits à la télé, ascenseurs et machines à laver immobilisés aux heures creuses... Enfin, vous voyez le tableau. L'homme de la rue, très habilement interrogé, réagit avec sans-froid, avec humour même. Bonne occasion de faire de la bicyclette ou du patin à roulettes. Nous n'avons rencontré qu'un seul va-t-en-guerre, prêt à envoyer la flotte, les paras, tout ce qu'on voudra pour obliger ces gens-là à nous fournir de l'or noir.

Patrick Poivre d'Arvor égrène les krachs, les dégringolades en Bourse avec le sourire rassurant du steward venant annoncer, en plein vol, que le deuxième moteur a pris feu. De New-York à Zurich, les corbeilles sont vides, désordre indescriptible des monnaies, seule la livre tient le coup grâce à la mer du Nord, et le dollar remonte : les Etats-Unis ont du charbon, du pétrole et des intentions. Demain à 8 heures, heure locale, Jimmy Carter s'adressera à la nation américaine. Nos chaînes retransmettront cette allocution en direct. A demain donc.

A la place des responsables de « Question de temps », je m'en serais tenue là. C'était une excellente introduction aux « Dossiers de l'écran » de ce mardi soir, sur le pétrole justement. La petite enquête menée ensuite auprès des dirigeants d'Elf-Aquitaine, M. Chalandon en tête, témoignait de l'aimable discrétion de mise dans les dîners en ville. Ce n'est pas un micro que ces journalistes tendaient, le petit doigt en l'air, à leurs interlocuteurs, c'est un verre de porto. Pas de liens politiques trop étroits tout de même avec le président Bongo ? Non, n'est-ce pas ? En échange de 80 % de la production nationale de pétrole, nous vendons au Gabon un peu de pâte à papier. Ah bon ! A ce compte-là...

De toute façon, l'Afrique c'est bien joli, mais l'Arabie Saoudite, c'est bien plus beau. Elf-Aquitaine lui achète 40 % de son à un prix inférieur à celui de pétrole. Forcément, elle le vend ses voisins, 3 à 4 dollars de moins par baril. C'est dire si nous prions pour la sécurité d'un trône que l'on a cru menacé à l'occasion de l'attaque contre la mosquée de La Mecque.

CLAUDE SARRAUTE.

M. PHILIPPE HERZOG (P.C.) : une émission indigne.

M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du P.C., juge « *indigne* », dans l'*Humanité* de ce mardi 11 décembre, le magazine *Question de temps* consacré lundi soir au pétrole.

« *Cette émission m'a profondément indigné. D'abord parce qu'elle participe d'une campagne de type raciste et xénophobe vis-à-vis des pays arabes, alors que ce sont les grands Etats impérialistes qui menacent ces pays d'intervention militaire. Ensuite parce qu'elle tourne le dos complètement à la réalité des faits en ce qui concerne les approvisionnements pétroliers. (...)*

» *A une semaine de la réunion de l'OPEP, s'agit-il de préparer le terrain pour une attitude d'affrontement avec les pays producteurs ? Ce serait monstrueux ! En tout état de cause, ce type d'émission s'inscrit dans la panoplie des moyens gouvernementaux pour justifier l'aggravation de la politique d'austérité, l'inflation et les hausses du prix de l'essence, les superprofits des compagnies pétrolières.* »

● *M. Robert Ballanger*, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a protesté, lundi 10 décembre, dans une lettre adressée à *M. Bernard Stasi*, député (U.D.F.) de la Marne, président de la délégation chargée du contrôle de la retransmission des débats de l'Assemblée par la radio-télévision, contre le fait qu'Antenne 2 n'ait donné aucune information, dans son journal du 7 décembre à 20 heures, sur la motion de censure qu'avait déposée le groupe communiste à la suite de l'engagement de responsabilité du gouvernement sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale.

Mardi 11 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 40 Tournoi des jeunes musiciens.
Demi-finales.

19 h 10 Une minute pour les femmes.
Sachez quelles sont les reparations à votre charge.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.

20 h Journal.

20 h 30 Feuilleton : Mon ami Gaylord.
De P. Goutas, avec E. Trembleau, S. Fennec, C Barbier, P. Boutron.

21 h 30 Des hommes sans nom.
Emission de J.-Fr. Chauvel et A. de Boismilon.
La Légion étrangère.
Odeurs de sables ou de Tchad : dans l'intimité de nos « beaux » légionnaires, un reportage qui donne un peu de réalité aux mystères des « hommes sans nom ». Mais tout n'est pas évoqué de la condition des soldats aux casques blancs ni de leur rôle exact.

22 h 45 Les grandes expositions.
L'art européen à la cour d'Espagne au dix-huitième siècle. (Au Grand Palais à Paris.)

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Top club.

20 h Journal.

20 h 35 Les dossiers de l'écran : Le pétrole.
Non pas un film, mais seulement un débat où s'affronteront le cheikh Khalifa Al Sabah, ministre koweïtien du pétrole, le docteur Fadhel Chalabi, secrétaire général adjoint de l'OPEP ; le docteur Ali Ahmed Attiga, secrétaire général de l'O.P.A.E.P. : MM. Francisco R. Parra, directeur de Petroleos de Venezuela à Londres ; Paul-H. Frankel, expert mondial du pétrole ; Mme Helen Avati, journaliste ; M. André Giraud, ministre de l'industrie, ancien directeur du C.E.A. ; M. Pierre Desprairies, président de l'Institut français du pétrole ; M. James Schlesinger, ancien ministre de l'énergie aux Etats-Unis, ainsi qu'un représentant des pays en voie de développement.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Carroyage : A la découverte des animaux

18 h 55 Tribune libre.
Espaces pour demain.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito.

20 h Les jeux.

20 h 30 Dessin animé.
Les Shadoks.

20 h 35 Cinéma pour tous : le Maître de Lassie.
Film américain de F. M. Wilcox (1948), avec E. Gwenn, D. Crisp, T. Drake, J Leigh, E. Williams, R Owen
Un vieux médecin de campagne écossais reçoit en paiement, d'un fermier, un chien qui a peur de l'eau. La bête arrive à vaincre cette peur pour sauver son maître.
Aventure touchante — surtout destinée aux enfants — d'un animal célèbre du cinéma américain. On peut trouver fade cet univers de bons sentiments.

22 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Science et défense : la bombe atomique.
20 h., Dialogues avec... Jean Daniel et Serge July : la violence.
21 h. 15, Musiques de notre temps.
22 h. 30, Nuits magnétiques : guérison et désenvoûtement.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Le royaume de la musique : Jean-Yves Fourmault, saxophone.
20 h. 30, Concert, en direct du grand auditorium de la Maison de la radio : « Symphonie en ré majeur K 297, Parisienne » (Mozart) ; « Concerto pour clarinette et orchestre en la majeur », K 622 (Mozart) ; « Symphonie n° 103 en mi bémol majeur, Roulement de timbale » (Haydn), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Emmanuel Krivine, avec M. Portal, clarinette
23 h., Ouvert la nuit : Shakespeare, musique et magie, œuvres de Verdi, Mozart, Purcell et Britten ; 1 h., Jazz-Forum.

Mercredi 12 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.

12 h 30 Midi première.

13 h Journal.

13 h 35 Les visiteurs du mercredi, de C Izard.
Le tableau bleu : 14 h. 10, La bataille des planètes (dessin animé) ; 14 h. 30, Interdit aux *plus de dix ans* ; *15 h., Feuilleton* : Krempoli ; 15 h. 25, Spécial dix-quinze ans : La petite science (le gaz naturel) ; Les métiers de la télé : le cadreur ; 16 h., Parade *des dessins animés* ; 16 h. 40, Feuilleton : Zorro ; 17 h. 5, Studio 3.

17 h 40 Sur deux roues.

17 h 55 TF 4.

18 h 10 1, rue Sésame.

18 h 40 Tournoi des jeunes musiciens.
Demi-finales.

19 h 10 Une minute pour les femmes.
Le logement.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.

19 h 55 Tirage du Loto.

20 h Journal.

20 h 30 Dramatique : Ne savoir rien.
De G. Farrel, d'après S. Blum, avec C. Marchand, V. Pascale, P. Guers, R. Saint-Cyr, C. Pascadel.

21 h 55 Les apprentis du magicien Boris Vian.
Emission de l'INA, avec Ursula Vian, F. Caradec et les élèves de l'Ecole de l'acteur.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.

12 h 30 Feuilleton : L'automne d'une femme.

12 h 45 Journal.

13 h 25 Sports : football.
Salonique-Saint-Etienne.

15 h 20 Série : Les sentinelles de l'air.
L'éboulement.

16 h 20 Récré A 2.
Maraboud'ficelle ; La panthère rose ; Goldorak ; Wattoo-wattoo, etc.

18 h On we go.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Top club.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : TV music-hall.

21 h 45 Magazine scientifique : Objectif demain.
Les anti-mondes existent-ils ?
Existe-t-il quelque part dans l'univers une anti-Terre, un anti-Soleil, une anti-galaxie, autrement dit un monde fait non pas de matière comme notre monde, mais d'antimatière ? Une enquête de Pierre Kohler réalisée par Jean-Pierre Spiero.

22 h 45 Zig-Zag : Picasso, une ronde de nuit.
De Teri Wehn Damisch.
Déambulation nocturne à l'hôtel Salé, lieu déserté, en attente (que l'on restaure) et qui suscite une rêverie sur Picasso.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
Le fondeur.

18 h 30 Pour les jeunes.
Eurêka !

18 h 55 Tribune libre.
Mouvement d'action et de réflexion pour les réformes socialistes.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : Le vieux canon.

20 h Les jeux.

20 h 30 Dessin animé.
Les Shadoks

20 h 35 Cinéma (un film... un auteur) : Nevada Smith.
Film américain de H. Hathaway (1965), avec S McQueen, K. Malden, B. Keith, A. Kennedy, R. Vallone, J Margolin, S. Pleshette (rediff.).
Fils d'un Blanc chercheur d'or et d'une Indienne un jeune homme poursuit inlassablement trois bandits qui ont assassiné ses parents
Western de facture classique, mais intensément dramatique. Il y a beaucoup de scènes de violence, et Steve McQueen est trop âgé pour son rôle.

22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : de l'ethnologie à la sociobiologie.
8 h. 32, Flaubert à vif
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie.
11 h. 2, Musique et scène (et à 17 h. 32).
12 h. 5, *Agora* : « *Bucard, le fascisme à la française* », d'A. Deniel.
12 h. 45, Panorama : le Sénégal.
13 h. 30, Soliste : N. Eysseric, piano (Haydn, Schubert, Chopin).
14 h., Un livre, des voix : « Première rue à gauche », de D. Manuel.
14 h. 42, L'école des parents et des éducateurs : centres de la petite enfance et environnement.
14 h. 57, Point d'interrogation : civilisations (l'Indonésie).
16 h., Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 15, Les travaux et les jours d'un spécialiste des vertébrés marins.
16 h. 50, Actualité : Comment circule l'information dans les grands systèmes humains.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, La science en marche : un moteur de l'histoire, les techniques.
20 h., La musique et les hommes : le baroque et la mort.
22 h. 30, Nuits magnétiques : contre-envoûtement et exorcisme.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien-Musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 17, *Le matin des musiciens* : *Beethoven*, « Variations Diabelli », par A Brendel ; Musique en vie : Walter Chodak : « Sonate Bagatelle », opus 111 ; Quatuor Talich : « *Quatuor en la mineur* », *opus 132*.
12 h., Musique de table : « Sonate au clair de lune » (Beethoven) ; « Pièces pour harpe » (Nadermann) ; 12 h. 35, Jazz classique : *La chanson de Louis Armstrong* ; 13 h., Les métiers de la musique : les accompagnateurs ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole
14 h., Musiques : « Iberia, 3 et 4 » (Albeniz) ; 14 h 45, « Lost Paradise », « Violon Control », avec J Négyesy ; 15 h. 30, Georges Enesco (II) : la maturité (« Intermezzi », « Quatuors », « Dixtuor », « Sonates pour piano », « Troisième Sonate dans le caractère populaire roumain », « Suites », « Symphonies ») ; 16 h. 30, De la mode à l'intemporel : Rameau
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (de 18 h. 2 à 18 h. 30).
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Concert, en direct du Théâtre des Champs-Elysées : « Ouverture de fête » (Chostakovitch) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 1 » (Tchaïkovski) ; « le Sacre du printemps » (Stravinsky), par l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel, avec H. Gutierrez, piano.
23 h., Ouvert la nuit : Shakespeare, musique et magie (3), « Macbeth : le tragique et son paradoxe », « Macbeth » (Shakespeare), avec Maria Casarès ; « Macbeth », extraits de l'acte III (Ballet des sorcières et Prédictions) (Verdi), avec P Cappuccilli, baryton, les chœurs et l'orchestre de la Scala, dir. C. Abbado ; « Macbeth », extraits de l'acte IV (Verdi), avec M. Callas, soprano, les chœurs et l'orchestre de la Scala, dir. V de Sabata ; et les œuvres de R Strauss, E. Carter, Vaughan-Williams et Berlioz ; 1 h., Douces musiques : T. Mirali (« Mémoire-érosion » ; « C'est un jardin secret, ma sœur, ma fiancée, une fontaine close, une source scellée »).

PRESSE

Une étude d'Henri Fréville

« LA PRESSE BRETONNE DANS LA TOURMENTE (1940-1945) »

Maire de Rennes pendant plus de vingt ans, sénateur d'Ille-et-Vilaine, M. Henri Fréville, agrégé d'histoire, est aussi l'ancien commissaire à l'information pour l'ouest de la France. Sous l'occupation, il prépara pour le compte du comité général d'étude pour la Bretagne les mesures relatives à la presse qui furent mises en œuvre à la libération.

L'ouvrage qu'il vient de publier, *la Presse bretonne dans la tourmente* (1940-1946) s'appuie sur de nombreux documents et témoignages parmi lesquels M. Fréville tente de séparer le bon grain de l'ivraie. Refusant la tentation d'un manichéisme facile, l'auteur s'est efforcé « *d'atteindre à la véritable impartialité* ». Mais sa trop grande mansuétude enlève peut-être à l'ouvrage le piquant qu'un autre y eût mis à sa place.

Il reste que les vicissitudes par lesquelles sont passés des journaux comme le puissant *Ouest-Eclair*, *le Nouvelliste de Bretagne*, *la Dépêche de Brest* et *la Nouvelliste du Morbihan*, sous l'occupation allemande, valaient d'être contées. Surtout à travers le prisme d'un phénomène régional — l'autonomisme breton — dont *la Bretagne* allait être le porte-parole et Yann Fouéré et Jacques Guillemot le « fer de lance ». Les services de propagande nazis, *comme entend le* démontrer M. Fréville, ont tenté d'exploiter les particularismes bretons pour jeter le trouble dans l'esprit de la majorité des populations de l'ouest de la France.

Mais si l'auteur du livre a souhaité apporter sa contribution au tribunal de l'histoire, il n'est certes pas son Fouquier-Tinville.

C. D.

★ « *a Presse bretonne dans la tourmente*, Plon éditeur, 287 pages

● *L'utilisation du contrôle informatique* de la production dans les services techniques des *entreprises de presse régionales* fera l'objet d'une négociation dont la conclusion sera tirée avant le 31 mars 1980. Telle a été l'issue de la rencontre qui a eu lieu le vendredi 7 décembre entre les représentants de l'Union des syndicats de la presse quotidienne régionale et ceux de la Fédération française des travailleurs du Livre-C.G.T.

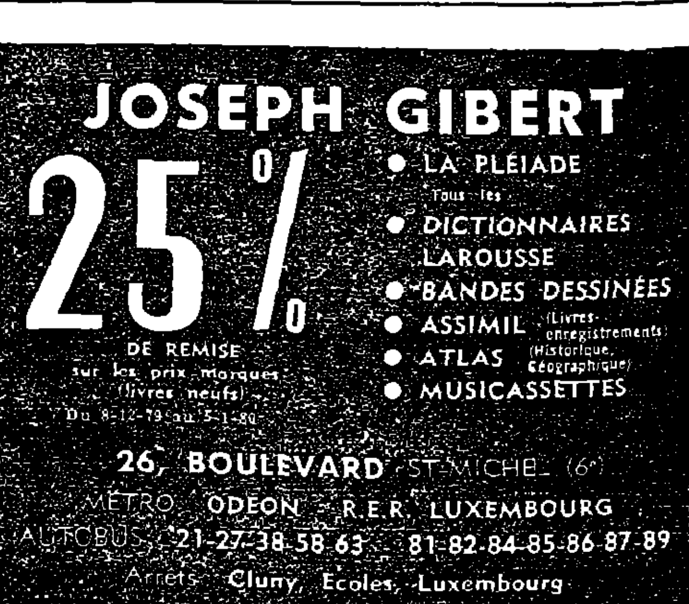
Rappelons que cette entrevue « nationale » faisait suite au conflit qui avait éclaté à *Nice-Matin* le mois dernier.

TRIBUNES ET DÉBATS

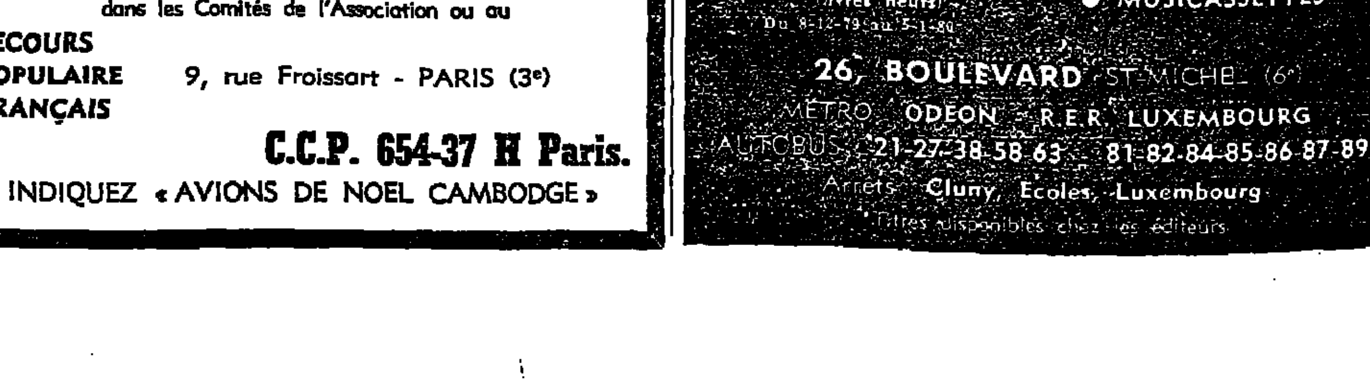
MERCREDI 12 DECEMBRE

— *M. Pierre Méhaignerie*, ministre de l'agriculture, est l'invité du journal de R.M.-C., à 13 heures.

— *M. Yves Guéna*, ancien ministre, député (*R.P.R.*) de *Dordogne*, participe à l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h. 10.







هكذا من الأصل

CARNET

Naissances

— M. John MONTAGUE et Mme, née Evelyn Robson, et Oonagh ont la joie d'annoncer la naissance de

Sybille,

le 5 décembre 1979.
25 Grattan Hill, Cork (Irlande).

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Marie-Carmel DUVAL-ARNOULD,
fille du docteur
Philippe Duval-Arnould
et de Mme, née Françoise
Coupvent des Graviers,
avec
M. Jean-Thaddée DURAND-VIEL,
fils de
M. Guillaume Durand-Viel,
et de Mme, née Odile
Housard de la Potterie.
78000 Versailles.
76210 Beuzeville-la-Grenier.

Mariages

M. Daniel CASTELLE
et
Mme Colette PERCEPIED
font part de leur mariage, célébré dans la plus stricte intimité.
16, rue Henri-Merand,
33200 Bordeaux.

— **Laurent CHEVALLIER**
et
Nicole PHAN CHAN THE
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité le 8 décembre 1979.
14, square Dunois (A 347),
75646 Paris Cedex 13.

— M. Yves Fliche,
M. et Mme Christian FRERE,
M. et Mme Guy FAVRE,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Dominique et Michel,
qui sera célébré le 15 décembre, à 15 h. 30, en l'église Notre-Dame de La Baule.
26, avenue Foch, 44500 La Baule.
86, rue Fontaine-des-Cerdans,
31520 Ramonville-Saint-Agne.

Décès

GASTON LEDUC

On nous prie d'annoncer le décès du professeur
Gaston LEDUC,
professeur honoraire
à la faculté de droit
et des sciences économiques de Paris,
membre de l'Institut,
commandeur
de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance,
survenu le 6 décembre courant, dans sa *soixante-seizième année.*
De la part de Mme Gaston Leduc, de ses enfants et petits-enfants.
Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 27 juillet 1904, Gaston Leduc poursuit, parallèlement à des études de musique couronnées par un premier prix de piano du conservatoire d'Aix-en-Provence, des études de droit et de sciences économiques dans cette même ville. Auteur d'une thèse remarquée sur la « Théorie des prix de monopole » (1927) et pensionnaire de la Fondation Thiers, il devient agrégé de sciences économiques en 1930, le plus jeune dans sa discipline. Il enseigne d'abord à la faculté de Caen, *puis à l'université de* Rio-de-Janeiro et à l'Ecole française de droit du Caire. C'est d'alors que datent ses travaux sur les fondateurs du marginalisme (les deux Walras, le père et le fils, dont il rééditera les œuvres) et sur les méfaits de l'autarcie économique.

Rallié en 1941, de très bonne heure, à la France libre, il est conseiller aux affaires financières et économiques de la France libre au Levant, et en 1945 et 1946 inspecteur général des œuvres françaises au Levant. Elu à la faculté de droit et des sciences économiques de Paris en 1946, il consacre alors, et jusqu'à sa retraite en 1973, ses cours et ses travaux à *l'économie du développement, discipline* qu'il contribuera beaucoup à introduire et à développer en France, notamment dans deux rapports importants présentés en 1952 à l'Institut international de finances publiques et au congrès de l'Association des économistes de langue française.

Sachant *lier étroitement ses activités* à une expérience considérable de terrain (Afrique, Amérique latine, Extrême et Proche-Orient), il a participé aux travaux de nombreux organismes d'aide internationale, bilatérale et multilatérale au développement, où il était tenu en haute estime. Il s'est intéressé à la formation *des hauts cadres administratifs* et économiques de nombreux pays, où on lui vouait une affection due à sa science, à sa simplicité, à la chaleur qu'il mettait dans les relations personnelles.

Elu à l'Institut en 1967 (Académie des sciences morales et politiques qu'il présida peu après), il était notamment président d'honneur de la Société d'économie politique, président de l'Académie des sciences d'outre-mer, et avait été président international de la Société du Mont-Pèlerin, qui se consacre à la défense des idées libérales traditionnelles.]

— Nous apprenons la mort de
Jacques BENZAQUIN,
survenue le 10 décembre, à l'âge de soixante-six ans, à l'hôpital du Val-de-Grâce.
Les obsèques auront lieu le mercredi 12 décembre, à 10 h. 30, au cimetière du Montparnasse, boulevard *Edgar-Quinet.*
6, rue de Cerisoles, 75008 Paris.

[Jacques Benzaquin a combattu dans la Résistance dans le réseau Armée secrète 34 avant de s'évader de France par l'Espagne en janvier 1943. Interné à Lerida, il rejoint ensuite l'Afrique du Nord, *où il s'engage dans la* 2e D.B. (3e régiment de marche du Tchad). Il a fondé en 1960 la Confédération nationale des anciens combattants évadés de France et des internés en Espagne (5, rue Guillaumot, Paris-12e). Jacques Benzaquin était officier de la Légion d'honneur et du Mérite national, titulaire de la croix de guerre, de la médaille militaire et de la médaille des évadés.]

— Mme Maurice Bourion,
Mme Paule Bourion Noirel,
M. Raymond Xenard et Mme, née Michèle Bourion, leurs enfants et petits-enfants,
M. Roger Ottenwaelder et Mme, née Françoise Bourion, leurs enfants et leur petite-fille,
M. et Mme Pierre-Jean Bourion et leur fille,
M. et Mme Maurice Bourion et leurs enfants,
M. et Mme Christian Bourion et leurs enfants,
Mme Paul Gerome, née Jeanne Bourion,
Toute la famille,
Et le personnel des Etablissements Maurice Bourion,
ont la tristesse de faire part du décès de leur époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, parent et ami,
Maurice BOURION,
survenu, à l'âge de soixante-dix-huit ans, le *5 décembre* 1979, à Neufchâteau, où les obsèques ont eu lieu le 7 décembre.
Bagatelle, 88300 Neufchâteau.
4, boulevard Saint-Denis,
92400 Courbevoie.
Les Charmettes, 06600 Antibes.
2, rue des Hortensias,
54130 La Trinité-Saint-Max.

— Mme Lucien Feldmann, son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien FELDMANN,

survenu le 10 décembre 1979, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Les obsèques auront lieu mercredi 12 décembre 1979 au cimetière de Bagneux-Parisien, à 11 heures, où l'on se réunira porte principale.

11, rue du Square-Carpeaux,
75018 Paris.

— Lyon, Bormes-les-Mimosas.

Mme André Ferrari,
M. et Mme Charles Girard, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henri Papet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Serge Ferrari et leurs enfants,
M. et Mme Albert Saureil et leurs enfants,
M. et Mme Miguel Ferrari et leurs enfants,
Les familles Denis et Seisson,
Tous leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André FERRARI,
industriel,

survenu le *9 décembre 1979,* à l'âge de soixante-quatorze ans.
Absoute en la chapelle de l'hôpital de la Croix-Rousse, à Lyon, le mercredi 12 décembre 1979, à 9 h.
Inhumation à Bormes-les-Mimosas, où la messe de funérailles aura lieu en la chapelle Saint-François, le mercredi 12 décembre *1979,* à *16* h.

— M. et Mme Pierre Sallenave et leurs enfants,
M. Claude Spick *et ses enfants,*
M. J.-P. Spick, leurs neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Marcel GIMOND,
née Julie Chorel,
survenu dans sa quatre-vingt-dixième année, le *9* décembre.
Un service sera célébré à la chapelle évangélique de Nogent-sur-Marne, 1 bis, rue Th.-Honoré, le vendredi 14 décembre, à 15 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
27, rue du Général-Faidherbe,
94130 Nogent-sur-Marne.

— Mme Robert Hocq,
Mlle Nathalie Hocq,
Mlle Sophie Hocq,
M. et Mme Eugène Hocq,
Mme veuve Robert Neuhof,
ont la très grande douleur de faire part du décès de
M. Robert HOCQ,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre,
leur époux, père, frère et beau-frère, décédé accidentellement à Paris, le *8 décembre.*

— La direction et le personnel de Cartier S.A. ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert HOCQ,
leur président-directeur général.
13, rue de la Paix, 75001 Paris.

— La direction et le personnel de la S.A. Les Must de Cartier France ont la douleur de faire part du décès de leur administrateur,
M. Robert HOCQ,
7, place Vendôme, 75001 Paris.
Les *obsèques* auront lieu en l'église de la Madeleine, mercredi 12 décembre, à 11 heures.

(Le Monde du 11 décembre.)

— M. Marcel Kilfiger,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Ernest KILFIGER,

survenu à Nice, le 10 décembre, à l'âge de quatre-vingts ans.
La *cérémonie religieuse sera* célébrée en l'église Saint-Barthélemy (montée Claire-Virenque, à Nice), le jeudi 13 décembre 1979, à 14 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
122, boulevard Maurice-Barrès,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Ses enfants et petits-enfants ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Rachel KORNGOLD,
leur regrettée mère et grand-mère, survenu à Lyon, le 8 décembre 1979.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux, le mercredi 12 décembre 1979.
Rendez-vous porte principale, à 15 h. 45.

— Madeleine Will,
Edouard et Hélène Will, leurs *enfants et petits-enfants,*
ont la douleur de faire part du décès de leur sœur, belle-sœur, tante et grand-tante,
Elisabeth WILL,
disparue le 3 décembre 1979, à l'âge de soixante-dix ans.
45, rue de Bâle, 68100 Mulhouse.
114, rue Saint-Dizier, *54000* Nancy.

— Nous apprenons avec peine le décès de
Maurice WINTZ,
ancien collaborateur du « Monde », survenu le 8 décembre 1979.
[Né le 27 avril 1905, *Maurice* Wintz a collaboré au « Temps » et a appartenu aux services administratifs du « Monde » de 1944 à 1970 en qualité de responsable du service affranchissement et *routage.*
« Le *Monde* » présente à son épouse et à sa famille ses sincères condoléances.]

Anniversaires

— Pour le dixième anniversaire de la mort de
M. Robert DALET,
receveur-percepteur des finances,
une affectueuse et pieuse pensée est demandée pour lui à tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.
Montargis, 12 décembre 1979.

— A l'occasion du quatrième anniversaire de la mort de l'artiste-peintre

Ove OLSON,

chevalier
de l'ordre de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
officier de l'ordre de Vasa,
une pensée est demandée à tous ceux qui sont fidèles à son souvenir et à son œuvre.

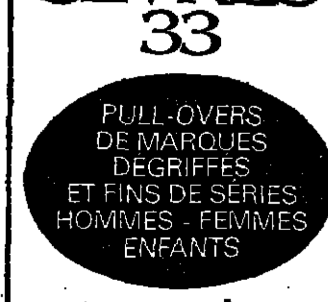
Messes

— A la mémoire de
Francine LEFEBVRE,
ancien député de Paris,
une messe sera célébrée par *Mgr Frossard, évêque auxiliaire* de Paris, le vendredi 14 décembre, à 18 heures, en l'église Notre-Dame-d'Espérance, 4, rue du Commandant-Lamy, Paris (11e).
Métro Bastille ou Bréguet-Sabin.

Communications diverses

— Jacqueline de Savignac-Pellaumail dédicacera sa lithographie « Concorde » vendredi 14 décembre, de 15 heures à 19 h. 30, et samedi 15 décembre, de 11 heures à 19 heures.
« Un moment... en plus »,
1, rue de Varenne, 75007 Paris.
Tél. : 222-23-45, métro Sèvres-Babylone.







ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

O.C.S. MANAGEMENT CONSULTANTS
GROUPE CLAUDE SIGARD

recherche pour développer ses équipes d'intervention dans les pays en voie de développement

3 CONSULTANTS

spécialisés en GESTION, pour missions conception et mise en place systèmes de gestion dans importants groupes industriels en P.V.D.

2 CONSULTANTS

ayant expérience ENGINEERING, pour études et négociations projets industriels en P.V.D.

1 NÉGOCIATEUR

spécialisé dans PROBLEMES TRANSFERT TECHNOLOGIE, ayant large expérience négociation licences, know-how, etc.

Pour tous ces postes, formation supérieure (Ingénieurs grandes écoles, business school, HEC, ESSEC, etc.) et connaissance langue anglaise indispensable.

Adresser C.V. manuscrit et photo à
O.C.S., 17, quai de Stalingrad,
92100 BOULOGNE-SUR-SEINE.

BEMROSE TRANSFER PRINTS
SALES MANAGER FOR WESTERN EUROPE

C. £ 9.000

This new position is within a small but specialised sales team and holds responsibility for marketing our range of fashion fabric prints within *specified key markets.*

We require a self motived achiever with a proven marketing and sales experience in Western Europe, and who is fluent in English and French.

The remuneration package includes a company car, non-contributory pension and life assurance schemes and membership of B.U.P.A.

For job description and application form contact :

CHRIS GAMBLIN
PERSONNEL MANAGER
BEMROSE TRANSFER PRINTS
P.O. BOX 76
RAYNESWAY
DERBY

Tel DERBY 673151.
BEMROSE U K Limited.

GROUPE INTERNATIONAL DE PREMIER PLAN, leader sur plusieurs marchés de produits de grande consommation, propose à un

CADRE FINANCIER

une **CARRIÈRE INTERNATIONALE**, lui permettant d'accéder par des responsabilités croissantes à des **fonctions de haut niveau.**
Il lui sera proposé, dans un premier temps, une formation d'environ 2 ans grâce à des **missions variées dans la filiale française** qui est la plus importante du Groupe.
Le candidat retenu aura :

- une formation supérieure avancée, type HEC, MBA ou équivalent ;
- quelques années d'expérience des problèmes financiers de l'entreprise (comptabilité, contrôle de gestion, budgets, etc.) ;
- une parfaite connaissance de l'anglais et si possible une troisième langue.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo sous réf. DANDE (mentionnée sur l'enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

Fabricant de peintures, résines synthétiques et revêtem. d'étanchéité pour le bâtiment,

recherche

UN COLLABORATEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Le poste à pourvoir se situe à l'île de la Réunion.
La rémunération (supérieure ou égale à 90.000 F/an) sera fonction de la formation et de l'expérience du cadre pressenti.

Adr. rapidement C.V. détaillé et prétentions à : MAUVILAC Z.I. nº 1-97420 LE PORTY LA REUNION.
Les candidats retenus seront contactés par tél. au cours de la 1re semaine de janvier *depuis* Paris pour un entretien avec le directeur.

IMPORT. STE DE PEINTURES ET PRODUITS D'ENTRETIENS située à CASABLANCA
recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE

de préf. ayant plusieurs ann. d'expérience dans la branche. Env. C.V., photo et prétent. à nº 7.158 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

---

wynn's WYNN'S BELGIUM

fabricant et distributeur de huiles spéciales et d'additifs s'appliquant dans le branche automobile, recherche

REGIONAL SALES MANAGER (M/F)

pour le secteur MEDITERRANEE - AFRIQUE.

Celui-ci sera responsable des relations et du développement du réseau des distributeurs. Il négociera les contrats, il devra appuyer son argumentation par des démonstrations. Il aura des contacts à des niveaux variés.

Le candidat idéal est agé d'environ 30 ans, avec quelques années d'expérience du marché international, il s'intéresse à la technique et a l'esprit pratique. Formation assurée par la société.
La fonction exige des abscences d'une semaine au maximum.

Les intéressés sont priés d'envoyer leur candidature avec C.V. complet sous réf. 745 à.
C.B.B. — Coremansstraat 22 — 2600 BERCHEM (Belgique).

DE L'EXPORTATION
A LA DIRECTION COMMERCIALE
PREMIER FRANÇAIS PARMI LES DIX PREMIERS AU MONDE

Nous sommes connus pour la qualité de nos produits et par notre dynamisme à l'exportation. De nouveaux marchés s'offrent à nous en **AMÉRIQUE LATINE et au MOYEN-ORIENT**

Nous voulons réussir ces nouvelles implantations, aussi avons-nous besoin de cadres qui souhaitent s'expatrier et qui connaissent bien ces pays, leur langue et leurs habitudes commerciales, pour devenir

DIRECTEUR DE DÉLÉGATION

dans un premier temps, et pour accéder à la
DIRECTION COMMERCIALE ensuite.
Nous donnerons la préférence aux candidats justifiant d'une *formation mécanique, hydraulique ou* électricité ayant déjà une expérience commerciale à l'exportation.

Envoyer votre C.V., photo et prét. sa numéro 36.968, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

Le **BRESIL,**
vous y avez travaillé au moins **1 an.**
Notre filiale, recrute des

Jeunes Diplômés

(formation supérieure économique et commerciale exigée).

Vous avez travaillé avec les Brésiliens, vous avez peut-être de la famille au Brésil, vous avez un tempérament de leader, nous offrons dans notre Société de Services un métier difficile mais passionnant, qui exige des qualités de manager.

Commentez votre expérience et vos motivations dans une lettre manuscrite (+ C.V.) adressée à No 37075, CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Réponse et discrétion garanties.

---

chef comptable
AFRIQUE NOIRE

Groupe Industriel biens de grande consommation implanté dans plusieurs pays d'Afrique francophone offre à comptable BP ou DECS ayant déjà au moins 4 ans d'expérience, la possibilité de faire carrière outre-mer.

Le candidat retenu assurera des responsabilités opérationnelles dans une Société du groupe et aura la charge d'un personnel africain dont il devra assurer la formation.

Logement assuré - Statut d'expatrié.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 6402-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Sté BAHREINIE

filiale d'un important groupe français spécialiste des études de marchés et négociations de contrats industriels et d'équipements

recherche pour poste de

CONSULTANT ÉCONOMIQUE

— diplômé HEC, ESC ou équivalent ;
— célibataire, parfaitement bilingue français-anglais;
— lieu de résidence BAHREIN avec déplacements permanents sur l'ensemble de la péninsule arabique.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 5501
PUBLICITÉS RÉUNIES
112, boul. Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

A l'Université de la Sarre (D-6600 SAARBRUCKEN), département d'Etudes Romanes, une place de

lecteur (échelle de salaire BAT IIa),

est à pourvoir à compter du 1er avril 1980, (durée du premier contrat 1 an, avec prolongation éventuelle jusqu'à 5 ans). Le (la) candidat (e) aura la responsabilité de cours de langue française et de cours de traduction allemand-français ; il (elle) devra participer aux sessions d'examen. Conditions : français langue maternelle, niveau d'études maîtrise *ou doctorat du troisième cycle*, très bonne pratique de l'allemand, expérience de l'enseignement, connaissances en linguistique théorique. Les lettres de candidature, accompagnées de toute la documentation désirable, sont à faire parvenir avant le 31 décembre 1979 à l'adresse suivante : An den Mittelbewirtschafter der FR 8.2 Romanistik Universität des Saarlandes D-6600 SAARBRUCKEN.

Société située en HOLLANDE

INGÉNIEURS THERMICIENS

expérience souhaitée logiciel thermique SINDA et LOHARP. Envoyer C.V. à SOPRAS, 100, bd Voltaire, Paris (11e).

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

TERRE DES HOMMES

cherche un

RESPONSABLE

pour diriger 2 villages d'enfants Bangladesh. Ce poste conviendrait *à une personne* maîtris. bien l'anglais et ayt déjà une certaine expér. en matière d'éducation et de gestion. · Portant la mention « Field Director North-Bengal », les offres doivent être adressées à

TERRE DES HOMMES
route du Signal, 27,
1018 Lausanne, SUISSE.



emplois régionaux

organisateur informaticien

Promodès est le plus important grossiste en Produits Alimentaires d'Europe et l'un des premiers distributeurs de détail en France,
il recherche pour sa filiale hypermarchés

CONTINENT

17 magasins en France (C.A. Annuel supérieur à 3,250 Milliards de Francs) + 5 à l'étranger.

Un ORGANISATEUR INFORMATICIEN, qui saura mettre en œuvre des solutions d'organisation administratives performantes et commerciales utilisant les possibilités de l'informatique (matériel et système).

Dans un premier temps, ce Collaborateur prendra connaissance, sur le terrain, des hommes, du matériel, des caractéristiques et des besoins propres à l'exploitation des Hypermarchés.

Dans un second temps, il étudiera et proposera des méthodes, des programmes, des matériels devant conduire à l'organisation recherchée. Il sera chargé de la mise en place opérationnelle et du premier suivi des formules retenues.

Ce poste nécessite un sens développé des contacts, une bonne connaissance technique et une grande ouverture aux problèmes d'exploitation. Il aura une formation supérieure et une première expérience. Ce poste sera rattaché au Contrôleur de Gestion de la Société.

Les candidats sont invités à adresser leur dossier (C.V. + prétentions) sous Réf. : M/731 à
M. P. PERIVIER,
PROMODES, B.P. 17,
14120 MONDEVILLE.

HAVAS CONTACT

Promodès

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL
GRANDE VILLE DU SUD-EST
recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

FORMATION GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEURS + SPÉCIALISATION INFORMATIQUE

Expérience de 3 à 5 ans en milieu industriel. Pratique des techniques Temps réels et bases de données.

MISSION

Prendre en charge, en liaison avec les utilisateurs, des projets complexes faisant appel au *télétraitement et aux bases de données du type* système d'information intégrée, d'entreprises industrielles moyennes, depuis leur conception dans le cadre d'un schéma directeur jusqu'à leur mise en place et leur suivi.

LA FONCTION implique, en raison des possibilités d'évolution prévue dans le groupe : une personnalité ferme et dynamique, une grande disponibilité, l'aptitude à diriger et animer une équipe d'analystes et de programmeurs.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. et prétentions sous référence 79.121 à

CABINET J. VITTE PSYCHOLOGIE & PROMOTION
15, bd Maréchal-Leclerc
38000 GRENOBLE

Discrétion professionnelle assurée.

Chef de Personnel
Région Centre — Usine 1600 Personnes

Un grand groupe européen (branche automobile) recherche le CHEF DE PERSONNEL de l'une de ses unités de production.

Rattaché au Directeur de l'Etablissement, il assurera la mise en oeuvre de la politique du personnel définie au niveau du groupe.

A la tête d'un service étoffé, il assumera les différentes tâches inhérentes à la fonction : *relations industrielles, hygiène et sécurité, gestion administrative*, formation, recrutement...

Agé d'au moins 35 ans, il a une formation supérieure et une expérience d'une dizaine d'années dans la fonction personnelle exercée en milieu industriel.

La connaissance de la langue anglaise est indispencable.

Notre Conseil vous remercie de lui faire parvenir un dossier comportant lettre manuscrite, C.V. détaillé et rémunération actuelle sous réf. nº M 379



EN BOURGOGNE

Une importante société de dimension nationale recherche pour un de ses établissements situé dans une ville industrielle près de CHALON S/SAONE,

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN

Connaissances en téléphonie souhaitées

Ecrire avec C.V. détaillé à No 37.203 CONTESSE Publicité 20, Avenue Opéra 75040 PARIS.Cedex 01, qui transmettra.

هكذا من الأصل





هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ingénieur système Rouen

Une compagnie d'assurances a choisi de s'installer dans un parc, à proximité de Rouen. Elle exploite un 370-158/DOS-VS et vous propose de préparer la migration prochaine de ses futurs 4341 vers VSE. Sachez que ce matériel supporte un réseau de 140 terminaux aujourd'hui, 400 demain, et que ce poste doit vous conduire à court terme vers celui de responsable système.

Vous avez une formation d'ingénieur, l'expérience des réseaux et déjà quatre ans de pratique du système sur gros matériels IBM.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 3688 LM) à "Carrières de l'Informatique".

jeune ingénieur télé-informatique Orléans

Une des premières SSCI françaises traitant les applications de ses clients en *télétraitement* vous propose, en liaison avec ses ingénieurs système, de définir et de mettre en place sa nouvelle politique de réseau.

Si vous êtes ingénieur et possédez une première expérience en électronique, mini-informatique ou même sur des réseaux, ou si lors de vos études vous avez acquis de bonnes connaissances en *télécommunications, nous complétons éventuellement votre formation* pour faire de vous notre spécialiste en télétransmissions.

Notre consultant, P. BUCCAÏ, vous remercie de lui écrire à Lyon (réf. 534 LM) à "Carrières de l'Informatique".

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE, - 75008 PARIS
10, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 69001 LYON

MEMBRE DE SYNTEC

responsable organisation industrielle — Réf. P 29

BSN-EMBALLAGE, nº 1 en France de l'emballage en verre, recherche le responsable de l'organisation industrielle de son usine de Masnières (59) qui compte 1 300 personnes et où sont fabriquées chaque année 100 000 tonnes de flacons et de bouteilles.

Sa mission sera de conduire en liaison étroite avec tous les services de l'usine les projets liés à l'évolution technique et sociale – en particulier :

– modernisation et organisation d'ateliers dans le cadre d'un important programme d'investissements ;
– optimisation des manutentions et du stockage (700 palettes de produits finis fabriquées chaque jour).

Sa responsabilité ira du diagnostic jusqu'à la mise en œuvre de réalisations qui devront améliorer les conditions de travail et de sécurité du personnel, la productivité, la qualité des produits.

Cette fonction sera confiée à un ingénieur disposant au minimum de 3 ans d'expérience de l'organisation industrielle en atelier de production.

ingénieurs ou docteurs en biochimie débutants

LE GROUPE BSN-GERVAIS DANONE recrute pour sa filiale EVIAN (Evian, Badoit, Fruité, Sirops Evian ...) des ingénieurs ou docteurs en biochimie. Deux postes sont proposés au sein du Centre de Recherche et de Développement situé à Evian (74) qui est spécialisé dans le domaine des Eaux minérales et des boissons sans alcool :

responsable section "eaux" — Réf. P 30

Avec son équipe de techniciens, il assurera les analyses physiques et chimiques nécessaires à l'étude et au super-contrôle des eaux et de leurs emballages, la mise au point de nouvelles méthodes d'analyse et de tests organoleptiques.

chef de projet — Réf. P 31

Il conduira des projets de recherche et de développement dans le domaine des boissons sans alcool : recherche, conception, mise au point de nouveaux produits et de nouveaux procédés de fabrication, amélioration de la qualité, ... Ses fonctions nécessiteront une collaboration étroite avec les services marketing, production, technique et avec les fournisseurs.

Pour ces 2 postes, des stages ou des travaux de recherche en biochimie appliquée aux boissons ou en chimie des eaux seraient des compléments appréciés à une formation de base : INA, ENSIAA, ENSAIA, ENSBANA, INSA option biochimie, DEA en biochimie ...

Adressez votre candidature, avec c.v. détaillé, sous réf. correspondante, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée à BSN-Gervais Danone – Service Recrutement Cadres – 7, rue de Téhéran – 75008 PARIS.

bsn.gervais danone   bsn.gervais danone • bsn

HAVAS CONTACT



NORMANDIE

Jeunes Ingénieurs Génie Civil

Attachés à la qualité de l'aménagement horizontal, urbain ou rural, *nous recherchons des Ingénieurs diplômés ayant quelques* années d'expérience dans les études et suivis VRD de lotissements.

Ils seront responsables des travaux liés aux terrains, de la mise en place des réseaux et de l'intégration harmonieuse de la voirie et du cadre végétal à l'espace bâti.

Investis de responsabilités financières de l'ordre de 1,6 à 2 M.F./an, ils auront une préoccupation constante de rentabilité. Voiture de fonction. Rémunération motivante.

Veuillez adresser confidentiellement C.V. avec précisions sur expérience sous réf. M 415 à notre consultant.

CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL
3, Boulevard René Levasseur 72000 LE MANS

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Très importante CONSERVERIE de Luxe d'AQUITAINE solidement implantée à l'échelon national et réalisant un développement régulier, recherche

Directeur des Ventes

Dépendant directement du PRESIDENT, il aura au minimum 32 ans et une expérience réussie *dans la fonction de 3 à 4 ans.*

Il devra animer une équipe nationale de plus de 60 V.R.P. Multicartes et développer un C.A. de plus de 80 M. Il sera responsable des grandes surfaces et des centrales. En étroite collaboration avec le MARKETING, il élaborera les orientations commerciales et les objectifs. C'est avant tout un homme de terrain au caractère battant et excellent négociateur.

Possibilités d'évolution. Salaire motivant.

Louis de MARCILLAC vous remercie de lui adresser CV détaillé et photo sous réf. 2 143 M à

OCS Conseil en Recrutement
37 Quai Richelieu
33024 BORDEAUX cedex

Village Phénix

Apporte en Normandie une réponse originale aux problèmes de l'habitat urbain ou rural.

Il recherche des

Assistantes de gestion

I.E.P., ECOFI, SUP de CO.
Enseignement supérieur

Dans une parfaite coordination avec les autres fonctions de la Société, elles auront pour mission :
— La saisie, l'analyse et la mise en forme de données financières, juridiques et commerciales.
— La création et le suivi de dossiers.
— La transmission et la réitération des informations et des directives.

Il est nécessaire d'avoir le goût d'entreprendre, une bonne disponibilité et de pratiquer la dactylographie.

Veuillez adresser C.V. et photo s/réf. M 413 à notre Consultant.

CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL
3, Boulevard René Levasseur 72000 LE MANS.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

- Vous avez acquis en usine une bonne expérience de la fonction "Personnel".
- Homme de contact et de dialogue vous possédez aussi bien l'art de négocier que celui de convaincre.
- Vous avez une formation supérieure et maîtrisez parfaitement les techniques modernes de gestion des hommes.

Nous sommes un important Laboratoire Pharmaceutique, filiale d'un groupe international et vous proposons de vous confier le poste de :

CHEF du PERSONNEL

de notre unité de fabrication (300 personnes) implantée dans une ville universitaire de l'Ouest.

Vous serez rattaché au Directeur de cette unité devant lequel vous serez responsable de l'ensemble *de la fonction étant entendu que vous* bénéficierez de l'appui fonctionnel de la Direction du Personnel.

Ecrire avec C.V., rémunération actuelle ou souhaitée, sous réf. 78009 M à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

MACHINISME AGRICOLE

INGENIEUR AGRO ou SUP de CO

CAPABLE DE PROMOUVOIR SUR LE TERRAIN UNE POLITIQUE COMMERCIALE MODERNE
(donc à l'aise avec les hommes, les faits, les chiffres)

Le leader Européen des constructeurs de tracteurs et machines agricoles, renforce ses Directions régionales pour intensifier sa politique de conseil et d'animation auprès d'un solide réseau de concessionnaires.

Les hommes qui nous rejoindront ont une formation supérieure et une expérience de la vente de biens d'équipement, ils recevront une formation complémentaire personnalisée pour conseiller utilement des concessionnaires de qualité (gestion technico-économique + animation, formation des équipes de ventes).

Si vous voulez en savoir davantage AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT demandez une documentation s/réf. 2106 à F. DOZOL — DELTA CONSEIL - 27, rue Dombasle 75015 Paris - Tél. 250.84.30

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Johnson-Johnson s.a.

Fabrication de produits parapharmaceutiques
Usine de SEZANNES (Marne)
350 personnes
recherche pour lui confier la responsabilité de son

BUREAU D'ETUDES MACHINES et OUTILLAGES – AGENCEMENT –

(5 TECHNICIENS)

INGENIEUR A.M. ou équivalent

- Quelques années d'expérience souhaitées, mais candidatures débutants acceptées.
- Connaissances en électronique, un atout.
- Anglais indispensable.

Poste évolutif pour candidat de valeur.

Envoyer C.V. détaillé avec photo (retournée) et prétentions à JOHNSON ET JOHNSON S.A. Direction du Personnel 95 rue Alexandre Fourny 94500 CHAMPIGNY S/MARNE.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE du SUD-OUEST recherche

UN PHARMACIEN DE PRODUCTION

Ayant une expérience industrielle d'au moins 5 ans de la fabrication des formes sèches.

Il travaillera en collaboration directe avec le chef de fabrication du secteur formes sèches et sera responsable de plusieurs ateliers de granulation.

Il gérera un effectif de 35 personnes.

Il participera dans sa première année de fonction à l'élaboration et la mise en place d'un nouvel ensemble d'ateliers intégrant les techniques les plus récentes de fabrication en respect des BPF.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à no 36544 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



NORMANDIE

En expansion très importante dans notre région, nous apportons une réponse originale aux problèmes de l'habitat urbain ou rural.

Nous engageons

2 ATTACHES FONCIERS

JEUNES DIPLOMES SUP. de CO, DROIT, SC. ECO.

En autonomie complète sur objectifs, ils auront à rechercher et négocier à tous niveaux, publics et privés, l'acquisition des espaces nécessaires au lancement de nos programmes en étant attentifs aux contraintes juridiques, financières et techniques.

Cette mission exige une pleine disponibilité, le goût des contacts, une excellente capacité à exploiter rapidement et réaliser concrètement.

Voiture de fonction et système motivant de rémunération.

Veuillez adresser un C.V. détaillé à notre *Consultant* sous réf. M 414

CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL
3, Boulevard René Levasseur 72000 LE MANS.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



Jouvenel & Cordier

Equipements de contrôle des Fluides recherche dans le cadre de l'informatisation de son outil de production un

DUT de Gestion

Option Comptabilité ou Administration pour gestion des stocks de composants.

Aptitude à assimiler la technologie indispensable.

Le poste est à pourvoir à l'usine de CHARTRES.

Ecrire à Monsieur RENET - Service du Personnel
JOUVENEL & CORDIER
53, rue de Beauce - 28110 LUCE

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Leader Français sur son marché
Filiale d'un groupe industriel de premier plan
offre un poste de

DIRECTEUR DES ETUDES INDUSTRIELLES

Profil : Ingénieur ARTS ET METIERS ou équivalent, 5 ans d'expérience minimum milieu industriel (si possible en *Production et Bureau d'Etudes*).

Mission : sous l'autorité de la Direction Générale, proposer, conduire et faire aboutir les études, notamment de produits nouveaux enrichissant la gamme de fabrication des Sociétés du Groupe, dans le secteur du second œuvre Bâtiment.

Lieu de travail : ville universitaire du Centre-Est.

Si le poste vous intéresse, adressez LETTRE MANUSCRITE, C.V., PHOTOGRAPHIE et prétentions, sous réf. DEI 930.
à Mademoiselle DE CLINCHAMPS
E.A.M. - 14, rue Gabriel-Péri - 92120 MONTROUGE

---

jeune directeur d'unité

REGION CENTRE

Nous sommes une Société française, C.A. 60 M de F, fabriquant de l'outillage, notamment des outils coupants - standard et spéciaux - leader sur notre marché.
Nous recherchons pour l'une de nos usines, REGION CENTRE, un JEUNE DIRECTEUR D'UNITE.

Placé sous l'autorité directe du PDG, il sera responsable du centre de profit (C.A. 20 M de F), assurera la direction technique en optimisant les moyens et les structures et orchestrera la concertation produits.

NOUS OFFRONS d'importants moyens techniques, un savoir faire éprouvé et des produits de marque de *qualité reconnue.*

IL NOUS FAUT un ingénieur grande école (**CENTRALE, A et M, etc...**) ayant une première expérience de la gestion industrielle moderne et capable d'animer son équipe dans un contexte évolutif.

Adressez lettre manuscrite et C.V. à Mme EDELMAN sous réf. 179-M à

CNPG
105 avenue Victor Hugo - 75116 Paris

CSNCOR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

RHÔNE-ALPES
Industrie métallurgique filiale d'un des plus importants groupes industriels français recherche, afin de faire face a un important projet d'industrialisation

INGÉNIEUR DE FABRICATION

diplômé grande ecole, métallurgiste ou Arts et Metiers, ayant au moins 5 ans d'experience professionnelle en fabrication.

Interessante possibilité d'évolution dans entreprise en expansion et groupe *d'importance internationale.*

Adr. dossier de candidature s/Réf. 1112
Serge BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche 75008 PARIS

Emplois et Entreprises



La Société Nouvelle de Roulements
4 000 personnes
recherche

UN INGÉNIEUR D'APPLICATIONS

Pour études et préconisations clients de roulements spécifiques

Cette fonction exige :
— Une formation ingénieur mécanique type Arts et Métiers.
— Une pratique courante de l'allemand.
— Une mobilité géographique en Europe.

Evolution possible vers fonction d'ingénieur de vente (France ou étranger)

Affectation de départ : **ANNECY**
ANNECY

Envoyer C.V., photo et prétentions à S.N.R. Service Emplois Cadres référence I.A.P., 1, rue des Usines, Boîte Postale n° 17, 74010 ANNECY CEDEX.

GMF MAISONS

DIRECTEUR DE LA FISCALITE

Homme ou femme d'au moins 35 ans, de formation DECS, ESC, ENI, ... c'est *un EXPERT EN COMPTABILITE*, possédant de préférence une expérience de plusieurs années de fiscalité internationale de sociétés.

Sa mission consistera à assurer le contrôle et la coordination des obligations fiscales de toutes les sociétés du Groupe, en étudiant et en analysant les nouveaux textes fiscaux et leur application à toutes les *nouvelles activités.*

Ce poste est basé à Cambrai. Il bénéficie d'une rémunération particulièrement motivante.

Le développement et la diversification des activités du Groupe, tant sur le plan national qu'international, permettront à un(e) candidat(e) de fort potentiel d'envisager une intéressante évolution de carrière.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. 3945- GROUPE MAISON FAMILIALE - Direction des Relations Humaines - Boite Postale 18 - 59403 Cambrai Cedex.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche
pour une Unité de Production située dans le LOIR et CHER :

INGENIEUR
Responsable du Service Méthodes
Contrôle – Qualité

— Il a une responsabilité d'encadrement d'un service de 12 techniciens environ.
— Il est chargé de définir les procédures, les moyens de contrôle, et de s'assurer du respect des devis.
— Il a des contacts suivis avec les méthodes de production, *les services* techniques centraux et les organismes officiels.
— Ce poste concerne un Ingénieur de formation Grande Ecole à dominante mécanique (Centrale - Sup' Aéro - A et M. . .), intéressé par les problèmes de production et ayant une première expérience industrielle.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo sous N° 7410 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris - qui transmettra



THOMSON-CSF
Division TUBES ÉLECTRONIQUES
38120 SAINT-EGREVE (près Grenoble)
recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDE
CHEF DE PROJET

OPTOELECTRONIQUE-VISUALISATION
Formation Grandes Écoles
(E.S.P.C.I. - SUP. OPTIQUE - ESE etc.).

Responsabilité d'un secteur étude de composants OPTO-ELECTRONIQUES en fort développement.

Ce poste très *technique conviendrait* à un ingénieur ouvert aux technologies de pointe prêt à assurer par son dynamisme et sa créativité la croissance d'une équipe de recherche appliquée.

Adresser C.V. et prétentions.
DISCRETION ASSUREE.

Fabricant de composants électroniques passifs, 250 personnes EPERNON (28)
recherche

INGENIEUR D'AFFAIRES

MEME DEBUTANT
ANGLAIS COURANT

Il aura pour mission *de développer* les ventes des produits qui lui seront confiés au travers du réseau Export existant. Il devra, à ce titre, fournir l'assistance technique nécessaire au réseau, faire les propositions et suivre l'exécution des ordres jusqu'à leur livraison.
Des déplacements en Europe de courte durée, *sont à prévoir.*

Envoyer curri.vitae détaillé + prétentions à :
M.GENIN - FRANCELCO S.A.
Boite Postale 25 - 28230 EPERNON

SOCIETE EN FORTE EXPANSION
Commercialisant produits alimentaires de luxe C.A. 140 millions
2/3 EXPORT, crée le poste de

CADRE COMPTABLE

qui, sous la responsabilité du Chef de service, contrôlera l'activité comptable de l'entreprise et animera une équipe d'une dizaine de personnes.
Formation DECS, BTS ou équivalent
Age minimum 30 ans.

Le poste est à pourvoir en GIRONDE

Merci d'adresser votre candidature manuscrite, C.V. détaillé, prétentions, photo (retournée) à

CIPPE, Chemin de la Matte
33360 LATRESNE (près Bordeaux)

PAPETERIES
Léon CLERGEAU
Nantes
Emballage Carton Ondulé, recherchent

JEUNE CADRE

***adjoint au service organisation.* Chargé, entre autres, de la mise en place du contrôle des procédures de gestion *dans les différents* établissements de la Société.**

Il aura formation supérieure à la gestion.
Nbreux déplacements à prévoir sur l'ensemble de la France.

***Env. CV manus., photo* prétentions s/réf.1543 à**
Mme A. GARRET, 11, rue Manvoisins 44200 NANTES

Organisme de prévoyance militaire en expansion offre poste actif à :
officier supérieur retraité résidant dans ville ou environs : Toulouse, Pau, nord de Bordeaux, Montpellier, Gap, Amiens ou Beauvais, Saint-Maixent-l'Ecole.
Envoyer C.V. à S.V.B.M.
49, avenue Hoche, 75008 Paris.

Importante société sud-est Renault Véhicules Industriels rech. un *adjoint de direction,* 30 ans envir., très gde expérience du poids-lourd — capable dans un premier temps d'assurer la responsabilité des ventes puis de l'après-vente — si capable poste d'avenir — *Fonction importante.*
Ecrire Havas Lyon n° 1672.

RECHERCHE **POUR AGDE**
UN OUVRIER MIROITIER
Ecrire à Miroiterie Agathoise 34300 AGDE - Envoyer C.V.
PAS SERIEUX S'ABSTENIR

C.R.I.H. BORDEAUX
équipé de Systèmes Centralisé et Décentralisés
Recherche un :

Respons. Méthodes

Placé à un niveau fonctionnel, il sera chargé des études d'opportunité - gestion et médical -, de la coordination des systèmes et sous-systèmes, de la planification des installations. Il participera également aux négociations avec les clients du Centre ainsi qu'avec les autorités compétentes qui définissent la politique du Centre.

Ce poste, à large responsabilité, exige une très bonne expérience de l'informatique, de *préférence* sur IBM DOS.

Envoyer C.V., photo et prétent. à C.R.I.H., 12, rue Dubernat, 33400 TALENCE.

CENTRE CULTUREL - LILLE
(à partir d'un gros équipement 1.500 adhérents)
UN DIRECTEUR HT NIVEAU
(25 ans minimum)
expérience de la coordination générale d'activités culturelles. Poste à pourv. tr. rapidement. Enc. C.V. + photo + prét. à *Monsieur le Président,*
94, av. Leo-Lagrange 59000 Lille.

---

chef de service administratif et financier

REGION CENTRE

Nous sommes une société industrielle leader sur son marché fabriquant des outillages standard et spéciaux et recherchons pour une de nos unités un CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER.

Cette unité récemment intégrée dans notre société, et en cours de restructuration traite un C.A. de 20 M de F. Elle deviendra un cen*tre de profit autonome mais obtiendra l'assistance* du siège de la Société sur le plan de l'organisation et de la gestion.

LE TITULAIRE aura pour mission de : • superviser la comptabilité générale et analytique • améliorer ou adapter les procédures administratives et de gestion en maîtrisant l'utilisation de l'informatique • prendre en charge les prévisions et suivi des budgets et constituer les Tableaux de bord de la Direction.

NOUS SOUHAITONS intégrer un candidat de formation supérieure et de bon niveau comptable (SUP de CO, Sciences Eco + DECS). Il aura une première expérience de l'entreprise industrielle et sera capable d'organiser son service à partir des problèmes "du terrain".

Adressez lettre manuscrite et C.V. en indiquant votre niveau actuel de rémunération sous référence 180-M à

CNPG
105 avenue Victor Hugo - 75116 Paris

CSNCOR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

METRAVIB Société pour la mesure et le traitement des vibrations et du bruit,
24 bis, chemin des Mouilles - 69130 Ecully
recherche
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
ou
UNIVERSITAIRE 3e CYCLE
débutant dans la vie active ou ayant quelques années d'expérience en acoustique ou mécanique des milieux continus possédant le goût de la recherche appliquée sous ses aspects expérience et calcul.

BAYER-PHARMA
recherche
DÉLÉGUÉ (ÉE) HOSPITALIER (ÈRE)
région NORMANDIE

Expérience de la visite médicale indispensable, ainsi que la connaissance de la région et des hôpitaux.

Se prés. M. Patrick GUESDON le *jeudi 13 déc., NOVOTEL-*PARIS-ORGEVAL, R.N. 13, 78 ORGEVAL. - Tél. 975-97-60 de 9 à 18 h. Discrét. tot. assurée

---

Ville de PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE
recrute animateur (trice) polyvalent à *orientation culturelle* pour M.M.J.C.
Adresser C.V. à M. le député-maire
13230 — PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE.

Sté Située à LILLE
recherche
INGÉNIEURS ÉLECTROMÉCANICIENS
bonne connaissance en contrôle qualité sous ensemble.
Tél. pour R.-V. 355-36-69
ou écrire SOPRAS
100, bd Voltaire, Paris-11e

Importante Société Électromécanique
recherche
pour usine de BASSE-NORMANDIE
UN

INGÉNIEUR D'ÉTUDES ÉLECTRONICIEN

ayant quelques années d'expérience dans le domaine *d'application des circuits intégrés et micro*-processeurs.

Il sera chargé des études de sous-ensembles électriques utilisés pour des fabrications en grande série et devra être capable d'animer une équipe de *techniciens.*

Connaissance de la langue Anglaise exigée.

Adrsser C.V. et prétentions à HAVAS qui transm. n° 7976 - B.P. 70 — 61002 ALENÇON

Groupe Pharmaceutique en forte expansion
VILLE UNIVERSITAIRE DE PROVINCE
recrute

CONTROLEUR DE GESTION

Après formation, le candidat prendra en charge la fonction dans une société du groupe. En outre, il sera chargé de missions d'organisation.

Cet emploi peut convenir à un candidat de formation supérieure (commerciale, de gestion, scientifique : Pharmacien...) même débutant.

L'anglais ou l'allemand parlé sera apprécié.

Le sens du contact, du concret, de la rigueur sont des conditions de réussite.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, sous le numéro 825.385 M. à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transm.

---

offres d'emploi offres d'emploi

LE LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS
cherche
INGÉNIEUR EN MÉTROLOGIE

2 ans d'expér. en thermique et mesures électriques de précision

Responsable d'un groupe température, étalonnage et évaluation d'instruments de mesure de température.

Envoyer C.V. et prétentions 1, r. Gaston-Boissier, 75015 Paris *sous réf. : 79 DEI 66.*

Cherche
CHEF BOUCHER
bon salaire
s'adresser boucherie MURAT, 128, boulevard Murat, Paris-16e.
TEL. : *647-75-87.*

Pour son club de loisirs d'enfants et de jeunes implanté dans le groupe H.L.M. de CHOISY-LE-ROI
recherchons

ANIMATRICES OU ANIMATEURS

Les postes à pourvoir sont à temps partiel mercredi et samedi après-midi et quelques *soirées par semaine.*

Ils permettent d'avoir une autre activité professionnelle.

Logement assuré.

Poste à pourvoir immédiatem.

Env. C.V. à L. J., 36, rue de Ponthieu, 75008 Paris.
NE PAS TELEPHONER.

Sté Petite *Mécanique* de précision recherche pour B.E. Puteaux
DESSINATEURS PROJETEURS
1er et 2e échelon
expérimentés. Ecr. avec C.V. et prét. sous n° 82.093 M BLEU 17, rue Lebel, 94300 Vincennes qui transmettra.

Organisme de format. continue recherche

OPÉRATEUR (TRICE)

Profil du candidat :
— Bac ou *niveau* bac.
— 25 ans *minimum.*
— Dactylographie appréciée.
— Notions d'informatique.
— Connaissance du *milieu* B.T.P. apprécié.

Poste :
— Tenue *de fichiers.*
— Relecture et correction de documents.
— Rédaction de bordereaux.

Indiquer salaire actuel et prét. Env. C.V. à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, *Format.* Continue, à l'attention de Mme BANCAREL, 28, r. des Saint-Pères, 75007 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS
recherche

AIDE-COMPTABLE
DEUXIÈME ÉCHELON

connaissant plan comptable *57,* pour tenue comptes banques et caisses.

Expérience souhaitée.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions n° 37.490
CONTESSE PUBLICITE,
20, av. de l'Opera, Paris-1er.

IMPORTANTE SOCIETE CONSTRUCTION MATERIEL *ELECTROMECANIQUE*
proche banlieue Nord, *recherche*

JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRO-TECHNICIENS
Grandes Ecoles
2 ou 3 ans d'expérience
TECHNICO COMMERCIAL EXPORTATION

Anglais courant, seconde *langue appréciée.*
Prévoir déplacements à l'étranger.
Adr. C.V. détaillé à n° 37.451,
CONTESSE PUBLICITE,
20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

REVUE PROFESSIONNELLE
recrute pour *Paris*
ASSISTANTE
BTS SO + DEUG ou licence orthographe, capacité de lecture ouvert. d'esprit, facilité de *contact. Pour gestion administ.,* techn., commerciale, publicité, édition livres, participation à réalisation revue.
Adress. lettre, C.V., prétentions.
Ecr. n° *1.760* « le *Monde* » Pub. 5, r. des Italiens, *75427* Paris-9e.

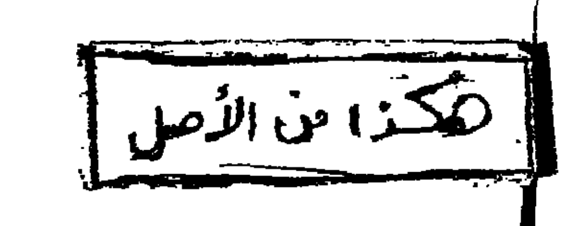
ASSOCIAT. D'UTILISATEURS INFORMATIQUES
200 SOCIETES MEMBRES
15 SALARIES
recherche

MIAGE OU ÉQUIVALENT
« CADRE DEBUTANT »

APTITUDE A LA REACTION et aux contacts avec les professionnels de l'Inform. et les utilisat.

Poste à responsabilité avec possibilité d'évolution.

Ecrire au C.X.P., avec C.V. et prétentions : 5, rue de Monceau, 75008 PARIS.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

NICOLAS

Directeur export

Notre C.A. à l'exportation : 35 millions.
Nos marchés à développer : USA, CANADA, ALLEMAGNE, BELGIQUE, SUISSE, DANEMARK, HOLLANDE.
Notre objectif + 10% dans les 5 ans.
Cela implique un Service Exportation dirigé par un expert : 35 ans environ, formation supérieure, il gère depuis plusieurs années déjà et en totalité un service semblable. (Idéalement produits alimentaires, vins ou boissons). Il s'exprime aisément en anglais voire en allemand.
Au sein de la direction commerciale et dans le cadre de la politique définie par la direction générale, il va élaborer l'ensemble des actions relatives à l'export, animer et contrôler les activités gérées, assurer le fonctionnement de son service. (Il pourra, le cas échéant, s'appuyer sur tous les services fonctionnels et opérationnels de la Société).
Ce poste peut - à terme - déboucher sur des responsabilités élargies.
Merci d'adresser votre candidature à :
J.M. DAGUENET. MSL INTERNATIONAL - 73, Boulevard Haussmann 75008 PARIS.

MSL International

Important Groupe recherche pour son département Chimie

ingénieur technico-commercial export

Responsable de zone, il sera chargé de la vente de l'ensemble des produits pour le secteur Europe du Sud Moyen-Orient et Afrique. Cette vente s'exerce directement ou par l'intermédiaire d'agents locaux.

Bénéficiant d'une large autonomie, il participera à l'élaboration des plans de vente.

Ingénieur chimiste ou équivalent, il aura une expérience confirmée de l'exportation de produits chimiques. Anglais impératif, espagnol souhaité.

Adresser dossier de candidature complet sous réf. 801 à

SVP RESSOURCES HUMAINES
7, rue de Logelbach 75017 Paris
CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT (CSNCR)

Société 1.500 personnes environ Leader dans le domaine des INSTRUMENTS et SYSTÈMES OPTIQUES, recherche :

INGÉNIEURS AUTOMATICIENS

(Formation ECOLES SUPERIEURES D'ELECTRONIQUE)

Pour conception et mise au point pratique d'équipements militaires.

Adresser curriculum vitae détaillé à SOPELEM, 125, boulevard Davout, PARIS (20e).

---

etap
4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS
Cadre haut niveau pour poste de développement des ressources humaines
référence KZ 328 AM

LA FILIALE ALGÉRIENNE DU GROUPE RAZEL recherche un Cadre de haut niveau pour lui confier des responsabilités importantes de développement des ressources humaines.

Rattaché à la Direction Générale, il interviendra au niveau du recrutement, de la formation professionnelle, de la détection des potentiels, de la sécurité sur les chantiers, afin de permettre au personnel local d'assumer progressivement des responsabilités d'encadrement à tous niveaux (l'effectif actuel de la société est de 3.200 personnes).

Poste très intéressant pour un candidat ayant une expérience confirmée dans les TP et/ou bâtiment, dynamique et fortement motivé par les problèmes humains.

Rémunération attractive pour candidat de valeur.

Poste à ALGER.

Jeune assistant chef de produits
référence BN 321 AM

PERNOD renforce la structure de son département Marketing et recrute un **Jeune Assistant Chef de produits** diplômé d'une école supérieure de gestion (HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent)

- n'ayant pas nécessairement l'expérience mais au moins le goût d'un marketing opérationnel et étroitement lié aux activités de la force de vente ;
- dont la première année d'intégration dans l'entreprise comportera 6 mois passés sur le "terrain", au sein des équipes de vente et de marchandising ;
- pour déboucher progressivement sur la responsabilité de l'animation et de la gestion commerciale d'une partie de notre gamme de produits.

Lieu de travail : Créteil.

Ingénieur de ventes responsable gamme de produits
référence HW 318 CM

UN IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE, rattachée à un grand groupe international, leader dans sa branche, recherche un Ingénieur pour lui confier des responsabilités complètes de marketing et de ventes concernant une ligne de produits industriels.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant minimum 3 ans d'expérience technico-commerciale dans le secteur des industries mécaniques (connaissance des industries automobiles appréciée).
Connaissance de l'anglais nécessaire.

Poste : banlieue Est Paris.

Assistant contrôleur de gestion
référence JY 319 AM

SAFT GROUPE CGE recherche pour un de ses principaux établissements industriels, **l'Assistant du Contrôleur de Gestion** qui a la responsabilité du contrôle ainsi que de la comptabilité générale et analytique.
Poste très formateur permettant de participer à l'ensemble des activités de ce contrôleur.

Cette situation conviendrait à un diplômé d'une grande école de gestion, ayant *des qualités de rigueur, de contact et d'organisation ainsi qu'un bon potentiel* d'évolution.

Lieu de travail : proche banlieue Est Paris.

Cadre marketing
référence GV 317 CM

UNE SOCIETE FRANÇAISE DU SECTEUR TERTIAIRE, rattachée à un groupe leader, offre une situation intéressante à un Cadre Marketing. Il s'agit d'un poste complet impliquant études de marchés, réalisation d'actions promotionnelles, suivi budgétaire...

Ce poste conviendrait à un candidat ESC ou équivalent, ayant de préférence une première expérience en marketing (la candidature d'un débutant peut être envisagée si formation et stages intéressants).
Larges perspectives de carrière au sein du groupe.

Poste : grande ville province.

etap
4, rue Massenet 75016 Paris

CNEH

Le Centre National de l'Equipement Hospitalier dans le cadre du développement de ses activités, recherche un

cadre administratif

De formation juridique, ayant quelques années d'expérience.
Il sera chargé de l'élaboration des contrats (dont les aspects techniques seront traités par des Ingénieurs) et de la gestion courante d'un département.
Ce poste nouveau demande rigueur, ouverture d'esprit et bons contacts humains ; la connaissance de la réglementation des marchés publics serait un atout.

Les dossiers de candidature (avec C.V., photo et prétentions) seront envoyés au : CNEH Département Etudes et Prototypes 5 bis, rue Pérignon - 75015 PARIS.

ENTREPRISE INTERNATIONALE BATIMENT, T.P. recherche

Un Responsable Transit

- 10 ans d'expérience des problèmes d'approvisionnements et douanes
- habitué aux contacts et s'adaptant à tous les milieux.

Envoyez CV, photo et prétentions *sous réf. 9650 à L.T.P.*
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

URGENT Société d'électronique en expansion *recherche*

Ingénieur Technico-Ccial

Vente de composants et instruments électroniques haut salaire + intéressement, anglais courant indispensable. (référence A 101).

Ingénieur d'Etudes

Bonnes connaissances des circuits logiques, microprocesseurs et analogiques.
Poste de grand avenir, conception, réalisation et suivi des projets. (référence A 102).

Agents Techniques

Niveau BTS, circuits logiques et analogiques
Bon salaire, postes stables. (référence A 103)

Ecrire avec C.V. en précisant la référence du poste choisi à : E. S. S. A. - B.P. 26 - 92380 GARCHES

TRES IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE AGRO-ALIMENTAIRE, recherche pour PARIS

ADJOINT AU DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT

Ce collaborateur aura pour mission essentielle de réaliser des études techniques et économiques et des évaluations concernant des procédés étudiés en laboratoire, des procédés industriels, des brevets en vue d'une diversification des activités de la Société.

Il doit correspondre très précisément au profil suivant : **INGENIEUR CHIMISTE**, expérience bivalente, opérationnelle usine ou chantier et fonctionnelle bureau d'études.
Secteur chimie, pétrochimie, agro-alimentaire.

Personnalité ouverte à fort potentiel de créativité.

Anglais indispensable.

Poste à dominante fonctionnelle, large autonomie, très bon climat de travail.

Adresser C.V. + photo + salaire actuel sous rérérence 117 à

SODECI 140, rue de la Croix Nivert 75015 PARIS

POUR IMPORTANTE ENTREPRISE SECOND-OEUVRE PARIS OUEST

FUTUR DIRECTEUR-COMPTABLE 110/120.000F PAR AN

- 30 ans minimum • bonne formation de base (type DECS) et de préférence bonne expérience comptabilité de chantier • connaissances en informatique appréciées.

Il prendra en charge l'ensemble de la comptabilité de l'entreprise, sera adjoint pendant un an à l'actuel Directeur Comptable et devra lui succéder à l'issue de cette période.

Adresser C.V. sous référence 8000/D à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 - PARIS (qui transmettra).

Société allemande de Services

recherche

pour la création de sa filiale française un

PROFESSIONNEL des TELECOM

de très haut niveau

ayant une expérience commerciale de plusieurs années dans ce domaine et dans les contacts avec l'Administration des P.T.T.

Activité indépendante au départ pouvant déboucher rapidement pour personnalité confirmée sur la direction de la société française.
Age indifférent.

Ecrire avec C.V. et photo à A. LAFONT, 7, résidence du Cerf, 91430 IGNY, qui transm. Référ. 1 350 - Discrétion et réponse assurées.

Société d'Études Techniques

recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

FORMATION METALLURGIE OU FONDERIE pour coordination programmes de recherche en fonderie

- Poste pouvant convenir à Ingénieur débutant ou légère expérience dans la spécialité.
- Nécessaire posséder forte personnalité.
- Nationalité française exigée.
- Lieu de travail : Banlieue Sud de Paris.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à S.E.T.I., Service du Personnel, Route de la Minière - 78530 BUC.

---

audit interne

CREUSOT-LOIRE recherche un Auditeur confirmé pour étoffer son service d'audit interne. Il sera chargé de missions de contrôle et d'assistance auprès des différentes sociétés du Groupe, afin de s'assurer du bon fonctionnement de leurs systèmes de gestion.
Ce poste s'adresse à un diplômé Grande Ecole, HEC, ESSEC, ESC... ayant acquis une première expérience professionnelle de 3 à 5 années dans un cabinet d'audit anglo-saxon, où il aurait par exemple une position de Senior, et désireux de poursuivre sa carrière en entreprise.
Une bonne pratique d'une langue étrangère ainsi que la possibilité de se déplacer environ 50% du temps à *partir de Paris sont indispensables.* Une seconde langue étrangère serait également appréciée.
Le poste offert constitue une bonne préparation pour évoluer ultérieurement vers des responsabilités opérationnelles au sein du Groupe.
Adresser les lettres de candidature, avec photo et indication de la rémunération actuelle ou souhaitée, à Monsieur GOZLAN, CREUSOT-LOIRE, Service d'Audit Interne, 8, rue de la Rochefoucauld, 75009 Paris.

CREUSOT-LOIRE

HAVAS CONTACT

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche pour son activité informatique de gestion

Ingénieurs commerciaux

niveau enseignement supérieur. Bonne expérience de la vente de services.
Chargés de la prospection, négociation, gestion administrative et de la coordination des réalisations.
Lieu de travail : région parisienne.
Adresser C.V. et prétentions à **CISI**, Direction du Personnel, 35, boulevard Brune, 75014 Paris.

Emplois et Carrières

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

SI VOUS AVEZ REUSSI

Soit comme "MANAGEMENT CONSULTANT".
Soit comme "RESPONSABLE OPÉRATIONNEL"
dans les domaines suivants
• Planification Stratégique - Diversification Plans opérationnels.
• Etudes d'opportunité - Rentabilité Acquisition - Financement des activités.
• Mise en place de systèmes de gestion, Marketing, Finance, Production.

NOUS VOUS PROPOSONS

• D'être "Associé" au lancement de la Filiale Française d'une Firme Internationale- (16000 personnes, 57 pays).
• De mettre en pratique votre "Expérience" et votre "Créativité" dans la solution des problèmes de Direction Générale.
• De travailler au sein d'une structure "ouverte" donnant une large place aux initiatives individuelles.

Ecrire à

Serge Audouin & Associés
MANAGEMENT SERVICES
17 Avenue HOCHE 75008 PARIS

Nos contacts seront maintenus d'une manière strictement confidentielle.

PARIS
RÉGION PARISIENNE

En raison d'une restructuration urgente
LA FILIALE
D'UN GROUPE EUROPÉEN
recherche

SON CHEF DES VENTES ET SON ÉQUIPE

ILS DEVRONT :
- avoir une bonne connaissance des problèmes de gestion ;
- savoir utiliser leurs qualités de contact dans le but de vendre un matériel et un service répondant aux besoins du marché ;
- être décidés à être disponibles.

Les rémunérations intéresseront les hommes efficaces.

Env. C.V. manuscrit, photo sous réf. DEMS à



waxell
48, rue de Provence
75009 Paris

Le P.D.G. d'une P.M.E. de grande notoriété, à Paris Ouest (C.A. 60 millions, taux annuel d'expansion 25 %) spécialisée dans l'importation de matériels électroniques et dans la production d'appareils d'éclairage à usages industriel et commercial, crée, dans le cadre de son développement les deux postes suivants :

Directeur financier — *130 000 F*

Responsable de la gestion financière (bilan, trésorerie, comptabilité) ; il aura également en charge les questions administratives, fiscales et de gestion de personnel propres à l'entreprise. Ce poste de confiance et de responsabilité sera confié à un candidat, 45 ans minimum, justifiant de la compétence nécessaire et d'une expérience similaire acquise, si possible, dans le cadre de petites ou moyennes entreprises dynamiques, en expansion. Anglais souhaité. Réf. 6114/M

Directeur du département éclairage — 150 000 F

Responsable du développement de cet important secteur d'activité, il aura pour mission essentielle d'en définir la politique commerciale, d'animer une équipe d'excellents technico-commerciaux et d'assurer lui-même, par rapport à celle-ci, un C.A. important.
Ce poste à grande potentialité ne peut convenir qu'à un spécialiste de l'éclairage, industriel et commercial, 35 ans minimum ; *il justifiera déjà*, auprès d'une clientèle solide, de plusieurs années d'expérience en ce domaine, impliquant la parfaite connaissance des utilisateurs et du milieu concerné : cabinets d'architectes et bureaux d'études, grandes entreprises industrielles ou commerciales, *administrations, centres commerciaux, grandes surfaces, parkings...*
Anglais souhaité. Réf. 6115/M

sélé CEGOS — *Adresser* lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo sous référence choisie, à Fr. ROUSSEAU, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

Proche banlieue Est

Société Industrielle française, 130 personnes, nous faisons partie d'un Groupe international.
Nos productions : des périphériques de calculateurs et de systèmes.
Notre taux de progression : 30 %/an.

Nous créons 3 postes nouveaux :

Un responsable de production

Ingénieur de type A.M. possédant une pratique de la gestion de production de 8 à 10 ans, ayant une approche des problèmes à la fois souple et rigoureuse. Anglais indispensable.
Il animera un atelier d'une cinquantaine de personnes ; il assurera le suivi des méthodes et de l'industrialisation, il sera responsable de la logistique interne et externe.
Ce poste dépend du Directeur général. *Réf. 71531/M*

Un responsable de l'administration des ventes et du service après-vente

Service « charnière » entre la production et le commercial.
Un homme de métier, ayant prouvé sa capacité à organiser des services analogues ou comparables.
Responsable de l'animation de 25 personnes, il devra, dans un premier temps, mettre en place et suivre l'application de procédures efficaces sur base d'études de coûts rigoureuses ; ensuite, il aura la responsabilité d'études de marché et devra regrouper nos diverses statistiques commerciales. Anglais apprécié.
Ce poste dépend du Directeur commercial. Réf. 71532/M

Un jeune contrôleur de gestion

Diplômé d'études supérieures, ayant une expérience d'au moins 2 ans de la gestion budgétaire acquise dans une société pratiquant des méthodes de gestion moderne. Il sera responsable des comptabilités analytique et budgétaire, des prévisions, du contrôle de la trésorerie ainsi que d'études économiques. Anglais apprécié.
Ce poste dépend du Directeur financier. Réf. 71533/M

Ces 3 postes conviennent à des personnalités réalistes, d'un très bon potentiel, capables de s'intégrer à un Groupe de direction particulièrement actif.

L'intérêt de notre société :
- un marché très porteur tant sur le plan national qu'européen, 50 % du C.A. à l'export.
- des structures légères permettant le plein exercice des responsabilités.
- *des matériels sophistiqués à forte valeur ajoutée.*

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous référence choisie à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

---

ingénieur de maintenance

90 000 Frs

L'activité de notre société américaine concerne les équipements de tests pour composants et sous-ensembles électroniques.

Nous avons récemment opéré une réorganisation et, de ce fait, nous étoffons notre équipe maintenance.

Il s'agit d'un poste où vous serez chargé de réaliser l'implantation de nos systèmes, d'en assurer la maintenance et d'apporter à vos clients (utilisateurs et fabricants de semi-conducteurs) la formation technique nécessaire.

Nous souhaitons confier ce poste à un ingénieur diplômé d'une Grande École en électronique ayant une première expérience ou même débutant.

Par contre, il est nécessaire de parler couramment l'Anglais et d'être disponible pour des déplacements en clientèle.

Nous espérons vous rencontrer prochainement pour vous définir ce poste plus en détail.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 4365 à Michel GARNIER :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



SOCIÉTÉ DES GRANDS MAGASINS
Samadoc
recherche pour son magasin
Samaritaine Vélizy 2

son responsable de la gestion du personnel

Il aura 30 ans minimum.

De formation supérieure (DUT, CNAM...) il devra avoir 4 à 5 ans d'expérience dans la fonction "Personnel", afin de s'occuper,
– du recrutement du personnel,
– de la gestion administrative,
– des relations sociales au niveau du magasin.

Adresser curriculum vitae manuscrit détaillé, photo et prétentions à, SAMADOC, Service des Affaires Sociales - 19, rue de la Monnaie, 75001 Paris.

HAVAS CONTACT

---

directeur d'usine

Importante Société produisant des panneaux à base de bois recherche, pour l'une de ses unités industrielles, un ingénieur diplômé d'une grande école, de 35 ans au moins et possédant une expérience confirmée de la production de panneaux. Il aura la responsabilité non seulement d'assurer la marche quotidienne de son usine mais encore d'en développer l'activité jusqu'à sa capacité optimale. Son *embauche est prévue dans un climat de progression du* chiffre d'affaires et son évolution dans la Société n'aura d'autres limites que les siennes propres. Ecrire avec C.V. *explicite sous référence* O/DUL à

CSNCR

CETACEP
• 30, AV. AMIRAL LEMONNIER - 78160 MARLY LE ROI •

---

transac groupe CGE

recherche pour sa
DIRECTION COMMERCIALE FRANCE

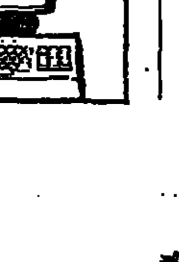
chefs de secteurs ET ingénieurs commerciaux

CADRES DE HAUT NIVEAU ayant :
— expérience réussie de la vente dans le domaine informatique;
— aptitude à la négociation de contrats importants;
— formation supérieure, dynamisme, autonomie.

NOUS VOUS OFFRONS :
- une gamme de produits hautement compétitive ;
- la dynamique d'un taux de progression de 40% par an depuis 3 ans;
- un plan de croissance qui nous donne les moyens financiers et industriels de nos ambitions : 320 M.F. en 1979 - 1200 M.F. en 1983 ;
- des *possibilités exceptionnelles de développement de* carrière associées à une rémunération stimulante (fixe de haut niveau + intéressement).

Bureaux situés à l'ETOILE.

Candidature (avec lettre manuscrite et photo) à envoyer à
Madame VALLEE-LAURENT
TRANSAC S.A.
25, Avenue de la Grande Armée
75116 PARIS.



GROUPE DE SOCIETES
(C.A. 800 M. FF) filiales d'une entreprise multinationale recherche son :

Directeur Informatique

Rattaché à la Direction Générale et ayant en charge :
• la coordination des activités *informatiques* dans 5 centres majeurs et d'un réseau informatisé de distribution.
• la responsabilité d'un groupe de *développement pour applications* communes aux divers centres de profit.
Le titulaire représentera sa zone géographique auprès de la Direction Informatique Européenne du Groupe.
La structure Hardware étant basée sur des IBM 34 et 38, une connaissance des produits G.S d'IBM est recommandée. La connaissance de l'anglais parlé et écrit est indispensable. Le lieu de travail est à PARIS ou dans la périphérie Sud Ouest *(80 kms)*.
La rémunération proposée sera fonction des connaissances et de l'expérience.

Adresser C.V. *et prétentions s/réf.* 2824 à P.LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

GROUPE EDITION - DIFFUSION - GESTION
(CA 20 M. de Francs) - en expansion régulière
recherche

Directeur Administratif et Financier

Nous demandons :
— Age minimum 28 ans
— Formation HEC, ESSEC, ou équivalent
— 5 ans expérience, si possible en PME
— Bonnes connaissances de l'outil informatique
— Experience des relations bancaires
— Dynamisme, créativité, capacité de s'impliquer
— Libre rapidement.

Nous offrons :
— des responsabilités variées
— une grande autonomie
— un bon climat de travail
— 130.000 F an + suivant expérience.

Envoyer CV complet + lettre mansucrite + photo sous référence 6607 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra..

---

analystes-programmeurs

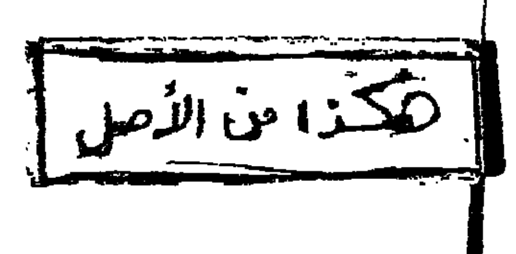
DEBUTANTS (stage possible)
ou PREMIERE EXPERIENCE

Le Groupe de la COMPAGNIE BANCAIRE est un des plus importants organismes spécialisés dans le crédit (7000 personnes - 52 milliards de francs d'encours de crédits distribués au 31 décembre 1978).

Le développement de nos applications nous conduit à compléter l'équipe informatique recrutée l'année dernière.

Si vous êtes intéressé par la mise en place de nouvelles applications sur IBM 30/33 - MVS/SE, adressez votre C.V. sous référence 420 à COMPAGNIE BANCAIRE - Service Orientation-Recrutement - 5, avenue Kléber, 75116 PARIS.

compagnie bancaire



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

CITROËN

cherche à étoffer son SERVICE INFORMATIQUE parisien, l'un des plus importants en FRANCE.
Suivant les postes à pourvoir, nous souhaitons rencontrer des

INGENIEURS CONFIRMES ou des INGENIEURS DEBUTANTS

Les postes que nous cherchons à pourvoir sont principalement ceux-ci

- RESPONSABLE d'un important centre de traitement comportant :
  - une configuration multimachines de grande puissance,
  - des logiciels et des dispositifs évolués,
  - des prestations de service à assurer tant au niveau de la Société qu'au niveau du Groupe,
- CHEFS de PROJET chargés de l'étude et de la réalisation de systèmes dans le domaine :
  - de l'ingénierie informatique en France et à l'étranger
  - *de la gestion industrielle* et administrative,
  - du contrôle de processus appliqué à l'expérimentation et à la fabrication.
- INGENIEURS INFORMATICIENS ayant une bonne expérience dans les domaines :
  - des mini-ordinateurs,
  - des logiciels de base (télétraitement, système d'exploitation, métrologie, audit).

Tous ces postes s'adressent à des INGENIEURS ISSUS d'UNE GRANDE ECOLE

Une expansion informatique basée sur un plan à long terme autorise de larges perspectives de développement et de diversification de carrière. Envoyer C.V et lettre manuscrite au SERVICE DU PERSONNEL - BUREAU 44 INF - 133 Quai André Citroën - 75747 PARIS CEDEX 15.

CITROËN

AUCHAN

Auchan est une des entreprises les plus performantes dans le secteur dynamique de la distribution grâce à une organisation et une gestion très décentralisées. Aujourd'hui : 25 hypermarchés ; bientôt 6 nouvelles unités. Un hypermarché Auchan compte environ 350 personnes, dont 50 cadres et agents de maîtrise, et se compose d'équipes jeunes, dynamiques, animées d'une même volonté : celle de réussir.

Dans le cadre de la prochaine ouverture d'un hypermarché à

PARIS-LA DÉFENSE (92)

nous recherchons :

5 cadres commerciaux
(Réf. N 864)

La nature de la fonction : elle consiste à prendre la direction d'un des 5 secteurs commerciaux de l'hypermarché, c'est-à-dire : – définir et appliquer sa politique commerciale – gérer un chiffre d'affaires d'environ 100 millions de francs – embaucher, former et animer une équipe composée de 5 responsables de rayons et de 50 employés.

Le profil du candidat : les candidats retenus sont de jeunes cadres expérimentés, diplômés de l'enseignement supérieur. Ils ont acquis une expérience dans la direction d'équipes et désirent accéder à des postes largement autonomes et à responsabilités importantes.

1 chef des services généraux
(Réf. N 865)

La nature de la fonction : elle consiste à : – animer une équipe d'une trentaine de personnes chargée de la surveillance, de la sécurité et du nettoyage du magasin – suivre les travaux de construction de l'hypermarché – assurer les contacts avec les entreprises et administrations.

Le profil du candidat : le poste conviendrait à un homme âgé de 35 ans environ, ayant déjà exercé une fonction similaire, soit dans une entreprise industrielle ou commerciale, soit dans le génie civil ou militaire.

nous offrons :

– une formation complète à la gestion d'un hypermarché qui sera dispensée dans un de nos magasins de la région parisienne;
– une rémunération en rapport avec les responsabilités du poste, complétée par un 13e mois;
– une *prime d'intéressement aux résultats du magasin* et une participation à ceux de la société, plus de nombreux avantages sociaux;
– de réelles possibilités de promotions.

Si cette offre vous intéresse, envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions en précisant la référence du poste à M. Antoine Fontaine-Descambres, Hypermarché Auchan, avenue Joffre, 94120 Fontenay-sous-Bois. Une réponse sera adressée à toute candidature.

Adjoint à la Direction Commerciale

80 000 F +

Nous sommes une importante société d'édition d'annuaires professionnels.

Afin de renforcer l'action de la direction générale et commerciale de notre entreprise, nous souhaitons recruter UN JEUNE DIPLOME de l'enseignement supérieur (ESSEC, ESC ou équivalent).

Sa fonction sera à la fois administrative, commerciale et marketing :
- contrôle et suivi de la réalisation
- administration des ventes
- relation avec les agences de publicité
- participation au recrutement et à l'animation de la force de vente.
- étude des industries concernées par *les* annuaires.

Une première expérience de la fonction commerciale ou de la gestion constitue un atout important pour s'intégrer à notre entreprise.

La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 901110 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Monique NERVET.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC



recherche

DIRECTEUR DEVELOPPEMENT PRODUITS NOUVEAUX

Le candidat devra posséder une expérience technique étendue :
- basée sur une formation supérieure en chimie
- *confirmée* dans les activités d'études produits
- acquise au sein d'un groupe international de produits de grande consommation.

Sous les ordres directs du Directeur Général, *il mettra en place et animera les moyens d'étude* et de développement des produits nouveaux, en liaison étroite avec le marketing pour les marchés français et étrangers.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser candidature avec C.V. et photo à
PRICEL
Direction du Personnel
24, rue des Jeuneurs 75002 PARIS

Directeur Commercial

PARIS 200 000 F

Notre entreprise (800 personnes), rattachée à un groupe important, fabrique des articles de confection Femme et Homme sous plusieurs marques connues du grand public.

Nous recherchons notre Directeur Commercial : collaborant avec le chef de produit, il anime l'équipe de ventes France (9 exclusifs) et à l'export (20% du C.A.), assure les négociations à haut niveau, contrôle l'administration commerciale et participe activement à l'expansion du C.A.

Ce poste clef sera confié à un homme plutôt jeune, mobile, justifiant d'une formation commerciale supérieure et d'une "sensibilité" produit, maîtrisant bien l'anglais *et si possible l'allemand et ayant déjà tenu* un poste *similaire* avec succès, de préférence dans la confection ou dans un produit de grande consommation influencé par la mode.

L'importance de notre groupe permettra de ménager une réelle évolution de carrière pour des candidats de valeur.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 91277 M (à mentionner sur l'enveloppe) à J.P. VELLA.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Filiale Informatique d'un Important Etablissement financier recherche

chef du service financier et comptable

Dans le cadre d'une large délégation, il assurera : • la coordination des opérations de comptabilité générale et analytique, • l'élaboration *et le suivi des modes de financement* et des plans de trésorerie, • le conseil en matière financière et fiscale et l'assistance auprès des départements opérationnels.

Profil recherché : diplômé d'une Grande Ecole de Commerce ou équivalent. Bonnes connaissances Informatique. Expérience de 5 ans minimum dans une fonction financière et comptable, de préférence dans une entreprise de Service. Aptitudes à l'encadrement et aux relations humaines. La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat retenu.

Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite et prétentions sous référence 4576 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

PR1ME INC.

a atteint en peu d'années une position très enviable sur le marché des constructeurs d'ordinateurs (160 M. $ de chiffre, 3.000 systèmes installés, 18% de profitabilité). En France, nos résultats et notre ambition sont à la mesure de ceux du Groupe (doublement du chiffre d'affaires et des effectifs en 1980). Dans le cadre de son expansion, PR1ME recherche :

"Employee relations manager"

En liaison directe avec le P.D.G., il fera partie intégrante de l'équipe de direction, sera responsable de la planification et du recrutement, de la formation et du développement des hommes, de la politique des salaires, des relations industrielles, de l'organisation et du développement des structures de la Société. Dans ces domaines, il devra agir en étroite collaboration avec les services de la compagnie en France et avec la direction fonctionnelle du groupe à Londres.

Le candidat retenu devra justifier d'une formation supérieure, d'une bonne expérience dans le domaine de la gestion du personnel, si possible dans un environnement multinational, et d'une parfaite connaissance de l'ANGLAIS.

Envoyer C.V. et prétentions sous Réf. N 902 à : *PRIME INFORMATIQUE*
LE SPÉCIALISTE DE L'ORDINATEUR CONVERSATIONNEL 33, rue Fernand-Forest 92150 SURESNES - Tél. : 772.91.17.

PR1ME

collaborateur économique et politique

Nous cherchons pour assister une PERSONNALITE INDUSTRIELLE dans le développement de son activité politique et économique un collaborateur possédant de bonnes connaissances en macroéconomie (monnaie, inflation, chômage...).

Diplômé si possible de l'ENA, SCIENCES POLITIQUES, SCIENCES ECONOMIQUES..., il serait intéressant que le candidat ait déjà exercé des fonctions dans un CABINET MINISTERIEL ou dans une PREFECTURE, qu'il ait l'habitude des relations avec les Assemblées Nationales et Départementales, une bonne connaissance du travail municipal.

Nous assurons une totale discrétion aux personnes intéressées et les remercions d'envoyer leur dossier de candidature sous réf. 1851 M à

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

GROUPE INDUSTRIEL
Leader européen dans sa spécialité
recherche

JOURNALISTE

Travail dynamique et varié.
Formation supérieure indispensable
Rémunération en rapport
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à no 37259
CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.
Discrétion absolue.

IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS
Banlieue Sud-Ouest de Paris
recherche

jeune DUT électronicien

dégagé des obligations militaires

Il sera chargé de l'élaboration, de la conception du test et des méthodes de plateformes.

Connaissances en programmation souhaitées.

Possibilités, ultérieurement de déplacements chantiers avec contrat.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions sous no 37214 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

digital

filiale du plus grand constructeur mondial d'ordinateurs interactifs, poursuit son expansion et le développement de son DEPARTEMENT APRES VENTE.

inspecteurs de maintenance confirmés (Réf. M 120)

Si vous possédez une formation technique de bon niveau (BTS, DUT, ESME) étayée d'une solide expérience professionnelle d'environ 3 - 5 ans des relations clientèle et maintenance systèmes, vous nous intéressez. A l'issu d'une formation en europe et/ou aux USA nous vous conférerons un poste à responsabilités
- **technique** : Responsable de compte Paris ou province
- **humaine** : Responsable de groupe dans l'une de nos *Agences existantes ou à créer en région parisienne ou en province.*

A Digital où la formation existe en continu, le développement de carrière est une réalité.
Tél. à Philippe Hugon au 687.23.33.

ingénieur de pré-installation (Réf. M 121)

- Chargé du développement et de la coordination des activités de pré-installation sur l'ensemble du territoire (préparation des sites, alimentation électrique, conditionnement d'air, etc...).
- Une expérience de plusieurs années dans cette fonction sera vivement appréciée.

Poste à pourvoir immédiatement à Rungis.
Pour plus de détails, téléphoner à notre Responsable du Service d'Installation : Jean Daniel au 687.31.09.

Vous pouvez également nous écrire en précisant la référence choisie à la Direction du Personnel DIGITAL EQUIPMENT FRANCE 18, rue Saarinen - Silic 225 - 94528 RUNGIS Cédex.

Société
NORBERT BEYRARD FRANCE
études économiques, financières génie industriel
spécialisée dans Assistance technique aux pays en voie de développement
68, rue Pierre-Charron, Paris-8e
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

ayant sérieuse formation économique et informatique, connaissances COBOL, FORTRAN, GESTION BASE DE DONNEES, appréciées, pouvant envisager voyages, éventuellement séjours à l'étranger.
Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo.

Sté de maintenance automatisée *en pleine expansion* recherche PLUSIEURS

● INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

DEBUTANTS et CONFIRMES.
Env. C.V., photo et prétentions à T 17.242 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Très importante société internationale d'édition *recherche pour la France son futur*

DIRECTEUR COMMERCIAL de la distribution du livre

Son rôle essentiel sera d'animer l'ensemble des forces de vente placées sous sa responsabilité, directe ou indirecte (75 représentants).

Il devra également assurer une liaison efficace avec les politiques commerciales des éditeurs, et coordonner son action avec le développement des potentiels logistiques.

Les candidats souhaités seront de formation commerciale supérieure et auront l'habitude de la répartition des fonctions au sein d'une grande entreprise.

Ils auront développé avec succès une carrière commerciale dans la vente et/ou la distribution de produits de communication (livre, disque, presse) ou, à défaut, d'autres produits de grande diffusion.

La rémunération proposée est de nature à intéresser des candidats de haut niveau.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. au Cabinet Serge Bailly, 40, avenue Hoche, 75008 Paris, sous référence 1212.

Société française Hoechst

vous propose près de **Compiègne (Oise)**
dans sa principale unité de production le poste de

INGENIEUR TRAVAUX NEUFS ELECTRICITE-INSTRUMENTATION

VOTRE MISSION :
Au sein des Services Techniques de l'Usine :
Vous participez *aux avant-projets et à la mise au point des programmes de renouvellement et d'amélioration.*
Vous êtes responsable de la réalisation (sur le plan technique, coûts et délais) des installations électriques de contrôle et de régulation.
Vous assurez *l'assistance technique des services d'exploitation et d'entretien.*

Pour réussir, il vous faut :
- une formation d'Ingénieur Grande Ecole (ECP, ESE, IDN, A.M., ESME *ou équivalent) complétée par une expérience industrielle similaire de quelques années minimum, acquise si possible dans* l'industrie chimique.
- la connaissance de l'allemand ou, à défaut, de l'anglais.

L'expérience acquise dans ce poste clé permettra une large évolution de vos responsabilités au sein de l'usine et de la Direction Industrielle de la Société.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 239 à notre Département Ressources Humaines Tour Roussel Nobel Cedex 03
92080 PARIS LA DEFENSE.

Hoechst



SCAM
SCAM Établissement de la CEM

Cette annonce parue le 4/4/79 nous a permis déjà de recruter 5 ingénieurs. Pour poursuivre son expansion, la SCAM

● recherche
chef de département
D'ACTIVITES ENSEMBLIERES
équipements thermiques de centrales

Ecole centrale, Arts & Métiers, Mines de Paris ou Ingénieur ENSI + Doctorat 3ème cycle ou grandes écoles étrangères. Option mécanique et thermique. 35 ans minimum.

Anglais ou allemand obligatoire.

Cet ingénieur qui a été chef de projet doit être rompu à traiter tous les aspects des affaires d'ensembles et doit pouvoir *animer et développer en quelques mois* les activités d'un département.

Ce poste suppose un sens élevé des relations humaines, de la rigueur dans le jugement et la décision, de l'esprit d'entreprise.

Rémunération suivant expérience. *(Réf. CD)*

● recherche
ingénieurs débutants
MECANICIENS-THERMICIENS
diplômés grandes écoles.

Après une période de formation de 2 à 5 ans dans les centres de production, d'étude et d'essais de la société française, ils prendront la position d'ingénieurs technico-commerciaux - postes qui s'ouvrent sur les fonctions de chef de groupe, chef de département.

Il leur sera aussi possible au bout de 5 ans d'orienter leur carrière à l'étranger dans les représentations ou usines du groupe, après avoir éventuellement suivi un stage adapté dans ses sociétés européennes.

Anglais ou allemand obligatoire.

Rémunération de départ : 70.000 *(Réf. ID)*

● recherche
technico-commerciaux
PRODUITS INDUSTRIELS : FILTRES

BTS mécanicien - 5 ans d'expérience commerciale. Anglais nécessaire.

Après une formation technique dans les ateliers et les bureaux d'études de l'établissement, ils seront chargés de mettre en application une prospection rationnelle permettant de développer la vente de produits ou d'ensembles de produits.

Déplacements fréquents de courte durée.

Rémunération suivant expérience. *(Réf. TC)*

Envoyer C.V. sous référence au Service du Personnel - SCAM - 89, rue La Boétie - 75008 PARIS.

Schlumberger

Groupe multinational de 70 000 personnes
recherche pour son activité
MESURE ET REGULATION
développant des produits dans des techniques de pointe et leader dans différents secteurs d'activité.

ingénieur en propriété industrielle

Pour travailler au sein du service
BREVETS

DIPLOME D'UNE ECOLE D'INGENIEUR (EN ELECTRICITE, ELECTRONIQUE OU PHYSIQUE) ET DU CEIPI.

Responsable en propriété industrielle d'une activité du Groupe, son *domaine d'action englobera l'ensemble des problèmes de propriété* industrielle, notamment :
● Rédaction de brevets. ● Procédure d'obtention de brevets (France et Etranger). ● Marques. ● Etudes de validité et de contrefaçon; ● Licences.

Cet Ingénieur, ayant 2 à 3 ans d'expérience dans ce domaine et ayant de bonnes connaissances en ALLEMAND et en ANGLAIS, sera jeune, motivé et performant. Son dynamisme et sa valeur lui permettront d'envisager des possibilités d'évolution au sein d'un Groupe véritablement international.

Si ce poste vous intéresse, veuillez adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
Melle M.J. VILLOING - 12, place des Etats-Unis -
B.P. 121 - 92124 MONTROUGE CEDEX



Un laboratoire pharmaceutique franco-américain recherche un collaborateur désireux de s'intégrer au sein de son équipe médicale.

Ce médecin aura pour mission de participer au lancement et au suivi des expérimentations dans les principaux centres hospitaliers à Paris et en Province.

Ce poste conviendrait à un médecin, homme ou femme, même débutant, ayant une formation statistique, une grande rigueur intellectuelle et le goût du travail en équipe.
La maîtrise de l'anglais constituera un atout.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 91280 M (à *mentionner sur l'enveloppe*).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

---

chef de projets confirmé

Une grande SSCI parisienne (90 MF, 450 p.) vous propose de ***seconder le responsable de son département Mutuelles-Assurances.***
Ce jeune département (fort de 30 p.) réalise de grosses applications "sur mesure", développées en Assembleur et COBOL et exploitées sur nos 370-158/DOS-VS/VM.
Son responsable veut vous associer à la vie de son département et commence par vous confier le suivi de son plus gros client ; vous traitez avec les dirigeants, conduisez les études, gérez les applications existantes et supervisez l'exploitation. Il vous voit **de formation supérieure (Ingénieur ou universitaire avec un complément du style IAE) et possédant une solide expérience (au moins cinq ans) de la conduite d'équipe dans un environnement gros systèmes IBM. Ce poste vous permet d'acquérir chez un conseil une expérience proche de celle d'un responsable informatique.**

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3695 LM) à **"Carrières de l'Informatique".**



MEMBRE DE SYNTEC



recherche pour son Etablissement de
LA COURNEUVE

chef du personnel

140.000 F +

Collaborateur direct du Chef d'Etablissement, il sera élément moteur en matière de développement social. Il participera à l'élaboration des politiques de personnel de la Société et veillera à leur application dans l'établissement concerné. Il sera responsable de la *mise en œuvre de tous les aspects de la fonction :* recrutement, formation, salaires, promotion, législation sociale, etc.
Le candidat, de formation supérieure (Droit, Sciences Humaines, ...) devra posséder une première expérience dans une fonction similaire, acquise dans l'industrie ou le secteur tertiaire.
Les candidats intéressés, sont invités à adresser leur lettre de candidature *avec C.V. et photo sous référence 79.263* à J. MAUREL — Direction du Personnel - Peintures CORONA —
BP 377 - 59307 VALENCIENNES.
Réponse et discrétion assurées.



Jeune société de distribution en pleine expansion dans les domaines de la micro-informatique, micro-électronique, télématique, crée 3 *nouveaux postes d'*

ingénieurs technico-commerciaux

chargés de suivre la clientèle existante et de la développer, soit sur Paris et région Parisienne, soit sur la Province.

Ces postes conviendraient à de jeunes ingénieurs, éventuellement débutants pour Paris, expérimentés pour la Province, et désireux d'évoluer dans des techniques en pleine expansion.

L'entreprise propose à ses vendeurs un salaire fixe et une voiture.

Un poste pour un **ingénieur sédentaire** de haut *niveau sera également à pourvoir afin* d'assurer une assistance technique au siège social.

Bureaux banlieue Ouest.

Veuillez écrire sous réf. 6058, à Intercarrières, *5, rue du Helder 75009 Paris.*

MEDIA-SYSCAM

SCIENCES PO - DOCTORAT DROIT/GESTION (150.000 F/an)
GESTION PERSONNEL
GROUPE INDUSTRIES MECANIQUES

Nous renforçons l'équipe de direction de l'une de nos unités de fabrication en région parisienne (3000 professionnels hautement qualifiés) en recherchant un

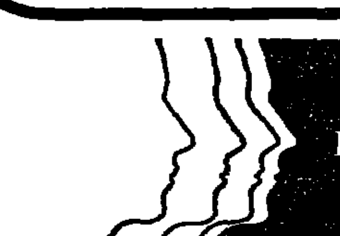
RESPONSABLE HAUT NIVEAU GESTION DU PERSONNEL

Capable de diriger au sein de l'état-major du Directeur Industriel la mise en œuvre d'une politique de gestion prévisionnelle du personnel, de prendre en charge les divers aspects de la fonction en liaison notamment avec les organisations syndicales et les représentants du personnel.

Le poste exige une solide expérience des questions de personnel (acquise, si possible, dans des entreprises de mécanique), des idées novatrices, des qualités de contacts, des compétences juridiques (droit du travail). Il ouvre au sein du groupe sur de larges perspectives de carrière.

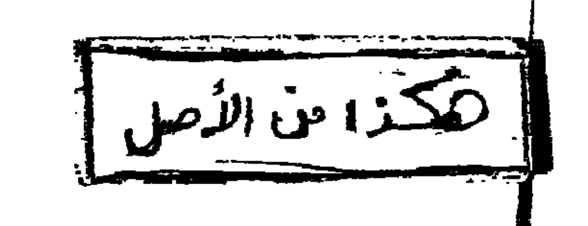
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé avec photo et prétentions sous le no 37207 à CONTESSE *PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra* 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra

---



Le Médaillier FRANKLIN, filiale française d'une société multinationale, commercialisant par correspondance des produits de haut de gamme destinés aux collectionneurs et à la décoration (porcelaines, médailles, timbres, bijoux, lithographies) recherche un homme jeune, bilingue Anglais, si possible diplômé *de l'Enseignement Supérieur (économique ou commercial), ayant une bonne connaissance du marketing,* de la promotion et de la publicité.
En liaison avec notre Directeur du Marketing, vous participerez à la mise en place de nos plans d'action publi-promotionnels, et cela d'autant mieux que vous aurez un sens aigu de l'efficacité, de l'analyse et de la synthèse.
Etes-vous cet homme ?
Claude LE MENN vous remercie de lui envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 91027 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

AGRO-ALIMENTAIRE

C.A. : 175 MF - 2 USINES - 550 PERS.
FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT
rech. pour Siège 50 km S.O. de PARIS

JEUNE CONTROLEUR BUDGETAIRE

Adjoint au D.A.F. pour ADAPTER LE CONTROLE BUDGETAIRE et la COMPTABILITE ANALYTIQUE aux besoins croissants de l'Entreprise.

POSTE EVOLUTIF
SI COMPETENCE, PERSONNALITE et AMBITION

— INDISPENSABLE —
- 4/5 ans d'EXPERIENCE REUSSIE en CONTROLE BUDGETAIRE et COMPTABILITE ANALYTIQUE dans l'INDUSTRIE.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. dét. salaire, photo ss réf. 4217 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

DOW THE DOW CHEMICAL COMPANY

L'une des plus grandes Sociétés de Produits chimiques au monde
12 000 personnes en Europe :

ingénieur en agronomie

DOW CHEMICAL FRANCE VOUS OFFRE
- d'intégrer une équipe européenne chargée *d'élaborer des produits performants*
- de participer à un programme de recherches et de développements agricoles en bénéficiant d'une large autonomie
- de vous joindre à sa réussite en cultivant l'obsination

POUR CELA...
votre diplôme et deux à trois ans d'expérience *dans la mise en place et le suivi* d'essais en petites parcelles, reflètant une solide formation agricole.
Vous pouvez vous exprimer couramment en anglais et posséder le sens de la communication.
Vous aurez à résider à l'Ouest de Paris et votre disponibilité géographique sera à terme un atout majeur.

Ecrivez lettre + C.V. + photo à :
DOW CHEMICAL FRANCE, Département des Relations Humaines
Aéroport NICE Côte d'Azur - 06050 NICE cédex

---

directeur des ventes

Paris Ile-de-France — 33 ans minimum

La filiale française (CA : 80 Millions de F) d'un Groupe International leader mondial dans sa spécialité - biens d'équipement professionnels - recherche un spécialiste expérimenté de la vente de l'encadrement et de l'animation d'équipes de vente. Ce poste intéresse un cadre de vente directe, spécialiste du terrain, voulant accéder à des responsabilités globales, participer à l'élaboration de la politique commerciale et en orchestrer l'application. La rémunération négociable en fonction de l'expérience ne sera pas inférieure à 120.000 F/An.

Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel, appelez le 763.11.15 Information Carrière, de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h.
Référence : 798.
On peut aussi adresser son dossier à SVP Ressources Humaines 7, rue de Logelbach 75017 Paris.

INFORMATION CARRIERE **SVP**

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT (CSNCR)

Société américaine de matériel médical.
Banlieue Sud.

Controller

28 ans minimum.
Rattaché au Directeur Général de la filiale française pour
Superviser les opérations administratives, financières et comptables.
Assurer le reporting mensuel auprès des différentes divisions du Groupe.
Expérience similaire de 3 ans dans une société multinationale à justifier.
Connaissance de la comptabilité anglo-saxonne et de l'informatique *exigée - gestion de personnel souhaitée.*
Diplôme supérieur finances-comptabilité + DECS très appréciés.
Parfaite maîtrise de l'anglais.
Ecrire avec C.V. détaillé, photo, salaire actuel, téléphone privé, sous référence P 9030 à :

MRI conseil
Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis - 92522 Neuilly

Professeurs ou ingénieurs

Importante société d'ingénierie générale recherche d'urgence des professeurs ou des ingénieurs pour rédaction de programmes d'instruction (anglais souhaité) et, éventuellement, séances d'instruction (anglais nécessaire), dans les domaines des techniques aéronautiques :
électronique, moteurs, cellules, voilures tournantes.
Niveau techniciens élémentaires et supérieurs.

Lieu de travail : proche banlieue Sud, avec possibilités ultérieures de séjours à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature, le plus rapidement possible, à *Lénaïck MEYERS - rsc carrières, 14 rue de Castiglione* - 75001 PARIS.

---

bases de données et télétraitement

Deux techniques que nous allons utiliser pour mener à bien plusieurs projets que nous développerons dans les cinq ans à venir sur des configurations IBM. Votre expérience vous permet, aujourd'hui, d'être considéré comme un spécialiste. Votre rémunération pourra être élevée en fonction, bien entendu, de votre niveau technique. Nous souhaiterions vous rencontrer pour vous fournir des informations *précises sur les postes à pourvoir. Ecrire s/réf.5705* à P.LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

---

ingénieurs & techniciens supérieurs

INDUSTRIE DU PETROLE
recherchés
POUR POSTES FRANCE ET ETRANGER

1. INGENIEUR PROJET connaissant techniques de récupération secondaire pour contrôle conception/réalisation.
2. ASSISTANTS D'INGENIEUR DE PROJET ayant très bonne expérience bureau d'étude en : projet implantation unités/raffineries/plateformes offshore, tuyauterie, coordination des différentes disciplines, préparation dossiers appel d'offre montage.
3. INSPECTEURS ET RELANCEURS pour contrôle qualité et délai.
4. INGENIEURS ET SUPERVISEURS TRAVAUX PORTUAIRES ET OFF-SHORE ayant compétence en préfabrication, transport, levage, battage, assemblage, raccordement.
5. INGENIEUR ENTRETIEN ET AGENT METHODES pour activités de conception et conseil en organisation.

critères de selection : expéreince confirmée 10 ans minimum - anglais indispensable - BTS et diplôme d'ingénieur -

Les candidatures doivent préciser référence du poste demandé, numéro de téléphone personnel - joindre photo.
Ecrire C.V. et *prétentions* sous référence 5711 M à P. LICHAU S.A. - BP 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

DEVENIR CONSEIL MARKETING "NIELSEN"

Diplômé d'une Grande Ecole commerciale (HEC - ESSEC - ESCP) ou scientifique (Centrale, Mines), votre première expérience, d'une à deux années, vous a sensibilisé aux produits de grande consommation.
Vous êtes attiré par les fonctions de Conseil, et vous estimez en avoir les capacités : qualité d'analyse et de synthèse, maîtrise de votre expression orale, disponibilité aux problèmes des clients, autonomie.
Nous proposons à des candidats correspondant à ces exigences, des fonctions de Conseil en *Marketing. Totalement responsables des dossiers* qui leur seront confiés, ils prendront en charge l'exploitation et le développement d'études de marchés réalisées pour le compte d'entreprises clientes (Panel Distribution - Etude ad hoc) : analyse des résultats, établissement et présentation des recommandations, définition d'études spécifiques, négociation des budgets annuels. Une formation de plusieurs mois est prévue, intégrant un stage à l'étranger. Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire, celle de l'allemand serait un atout supplémentaire.

Les candidatures sont à adresser, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photo, à :

Mademoiselle THORBAHN,
A.C. NIELSEN Co,
28, boulevard de Grenelle - 75015 PARIS.

A. C. NIELSEN COMPANY

Importante Société
Industrielle et Commerciale
(9.000 personnes), cherche

LE RESPONSABLE du Centre de CALCUL SCIENTIFIQUE

Le candidat âgé d'au moins 30 ans sera responsable de l'animation et de la gestion de ce centre composé de 4 personnes.

Par ailleurs, il devra être capable d'apporter son assistance informatique et mathématique aux différents services « Utilisateurs ».
Une formation de mathématiques et statistiques niveau maîtrise est nécessaire.

Des connaissances en mécanique seraient un atout supplémentaire de même qu'une expérience sur des ordinateurs transactionnels.

Lieu de travail : Banlieue Ouest
Nous vous remercions d'adresser votre candidature avec CV, photo et prétentions sous réf. 4414 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Ingénieur d'études

PERI-INFORMATIQUE

Un grand groupe souhaite engager pour le centre de recherche et développement de l'une de ses divisions, un jeune *ingénieur (H.F.)* - Sa formation (ENSI ou *équivalent*) en électronique ou électromécanique et une expérience professionnelle d'au moins 2 ans, soit dans un service de recherches, soit chez un constructeur d'ordinateurs doivent lui permettre d'être rapidement opérationnel (Si il *est débutant* et spécialisé en Informatique, nous étudierons également sa candidature) - Il aura à définir les produits en développement (produits péri-informatique) et à assister les équipes de vente chez nos clients - Anglais lu, écrit, parlé.
Adressez votre dossier (CV, photo et prétentions) sous réf. *273* aux consultants de ALPHA CDI

ALPHA CDI
59, rue St Didier - 75116 PARIS.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche
pour le service juridique de sa Direction du Personnel:

REDACTEUR JURIDIQUE

— Il se verra confier des études de règlementation impliquant des recherches de documentation et la consultation d'organismes spécialisés.

— Il participera également à la définition et à la mise en oeuvre des procédures d'applications de la Direction du Personnel.

Ce poste concerne un juriste diplômé débutant ou quelques années d'expérience (option droit du travail) ayant de réelles qualités de rigueur et d'organisation.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo
sous Nº 7398 à PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

CNEH

La Centre National de l'Equipement Hospitalier
développe ses activités :
études sur le matériel médical, conseil sur le choix des équipements et mise au point de nouveaux matériels.
Il recherche des

ingénieurs

ayant une expérience de 2 à 5 ans et désireux de participer à la création d'une nouvelle équipe pour les secteurs suivants :
— Secteur MATERIEL d'URGENCE et REANIMATION,
— Secteur BLOC OPERATOIRE,
— Secteur MEDECINE NUCLEAIRE,
— Secteur SERVICES GENERAUX HOSPITALIERS.

Votre formation : Ingénieur (mécanique - électromécanique) ou Physicien (pour notre activité médecine nucléaire).
La connaissance de l'Anglais est souhaitée.

Vous pouvez adresser un dossier de candidature
(C.V., photo et prétentions) en précisant le secteur retenu à :
CNEH - Département Etudes et Prototypes -
5 bis, rue Perignon - *75015 PARIS.*

CONSEIL - INGENIERIE - RAFFINAGE - PETROCHIMIE - ENGRAIS -
Région Parisienne recherche

INGENIEURS EXPERIMENTES

POUR POSTES EN FRANCE ET DETACHEMENT AUX ETATS-UNIS

réf.361/1 - Gestion et contrôle projet (polyvalence technique)
réf.361/2 - Process pétrole raffinage
réf.361/3 - Process pétrochimie
réf.361/4 - Mécanicien machines tournantes
réf.361/5 - Mecanicien Vessels and Piping
réf.361/6 - Contrôle couts et délais
réf.361/7 - Commandes et marches
réf.361/8 - Estimation d'investissements

Expérience 10 ans minimum - Anglais courant -
Envoyer C.V. et photo en précisant référence poste demandé sous le nº *5712 M à P. LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02 qui* transmettra.

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE
recherche
pour son Service d'ANALYSE FINANCIÈRE

ANALYSTE FINANCIER

— Agé d'environ 28 ans,
— 3 ans d'expérience,
— Membre de la S.F.A.F. de préférence.

Lieu de travail : PARIS 2e arrondissement

Adresser curriculum vitae et prétentions sous la réf. 7347 à P. LICHAU S.A. BP 220 — 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

DIRECTEUR COMMERCIAL
HAUT NIVEAU

Constructeur de matériel médical et filiale d'un groupe international, nous fabriquons et commercialisons nos équipements en France et à l'étranger. Le poste, très opérationnel, comprend en toute responsabilité les missions suivantes :

— animer, dynamiser, organiser une équipe de représentants exclusifs en France ;
— développer et organiser le réseau export ;
— rechercher et promouvoir les produits nouveaux ;
— définir et mettre en place les stratégies et les moyens.

L'homme (35 ans minimum), Ingénieur de préférence, sera obligatoirement un « gagneur », un battant et un bon négociateur.

Il sera également bon gestionnaire de sa division (20 personnes).

De sérieuses connaissances en marketing et une bonne pratique de l'Anglais sont indispensables. Une connaissance du monde médical sera un atout. Lieu de travail : Proche banlieue Est de Paris. Déplacements France et étranger.

Adresser lettre manuscrite et C.V. avec photo sous réf. 1.710, à P. LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra votre dossier en toute discrétion.

- Il aime l'ordre et la méthode
- Il ne craint pas les missions n'importe où dans le monde
- Il connait le matériel T.P. et les aciers, les palplanches, les ciments
- Il parle et écrit couramment l'Anglais et peut-être l'Espagnol

Qui est-il ?
c'est l'ACHETEUR

que recherche notre Entreprise, présente dans 23 pays, dont le siège social est à LA DEFENSE.

Envoyez CV, photo et prétentions à
D.T.P. Tour Eve - LA DEFENSE
92806 PUTEAUX

Lévi-Tournay Pub.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
BANLIEUE NORD-OUEST

INGÉNIEURS DÉBUTANTS
Diplômés ESE, ENST, ENSI, INSA ...

POUR L'ETUDE DE :
— systèmes complexes de communications ;
— matériels analogiques modernes ;
— équipements logiques nouvelle génération ;
— circuits intégrés spéciaux.

INGÉNIEURS CONFIRMÉS
Diplômés ECOLE A VOCATION ÉLECTRONIQUE

Pour l'encadrement équipes d'ingénieurs et agents techniques.

Ils participeront à la conception et à la réalisation de systèmes complexes et d'équipements nouvelle génération dans le domaine des communications.

La rémunération sera fonction de l'expérience des candidats.

De larges possibilités d'évolution seront offertes aux candidats de valeur.

Adresser C.V., photo, prétentions, N° 37.124, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr. Discrétion et réponse assurées.

INFOGEM
SOCIETE DE DEVELOPPEMENTS INFORMATIQUES

Notre métier, le vôtre aussi, c'est l'INFORMATIQUE.
Toute l'INFORMATIQUE, en particulier appliquée à la GESTION. Nous utilisons tous les types de matériel, pour les applications les plus variées. Nous recherchons des

ANALYSTES PROGRAMMEURS
et des
PROGRAMMEURS

Ils ont une formation supérieure (MIAGE, DUT, ...) et déjà une première expérience (Le COBOL et le FORTRAN seront nécessaires). Vous travaillerez en petite équipe, sur le terrain, avec de nombreux contacts, sur des projets variés. (Si vous le souhaitez vous irez à l'ETRANGER). Nous vous offrons de réelles possibilités de formation et d'évolution de carrière.

Adressez C.V. et prétentions à :
INFOGEM - Service du Personnel
BP 26 - 75562 PARIS CEDEX 12.

L'AIR LIQUIDE
recherche
POUR SON CENTRE D'ÉTUDES
PRÈS VERSAILLES
UN INGÉNIEUR

- ARTS ET METIERS ou formation équivalente.
- Débutant ou quelques années d'expérience.

Pour mise au point de matériels de production et d'application des gaz.

Ecrire avec C.V. + photo, sous référ. A 212, à TELEX P.A., 34, bd Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.

JEUNE SOCIETE D'EDITION
en expansion rapide
recherche

● 1 RESPONSABLE COMPTABLE
de haut niveau

IL AURA :
— La responsabilité d'ensemble de la gestion financière et comptable ;
— Solide expérience, familiarité avec les méthodes de gestion anglo-saxonnes ;
— Bilingue français-anglais.

● 1 RESPONSABLE COMMERCIAL

Il sera chargé de créer et de développer la prospection et la vente au niveau européen.
— Homme jeune, dynamique.
— Réel talent de vendeur.
— Bilingue anglais et/ou allemand.
— Expérience vente par téléphone souhaitée.

Ecrire avec C.V. détaillé (photo) en précisant la rémunération actuelle à SYBEX FD, 18, rue Planchat - 75020 PARIS.

Jeune Société, filiale groupe américain spécialiste mondial de l'emballage de protection recherche

ATTACHÉ TECHNICO-COMMERCIAL

dynamique, quelques années d'expérience, ayant le goût de la vente technique, désireux de contribuer à notre forte expansion secteur Est et Sud région parisienne.

Salaire attractif + intéressement + voiture + frais
Une bonne connaissance de l'anglais est un atout appréciable.

Prière adresser lettre + curriculum vitae à
SEALED AIR / INSTAPAK
B.P. 27 - 89300 Joigny.



recherche

ESC DEBUTANT

option finances et comptabilité pour son :

SERVICE BUDGET

Il sera chargé de :
• l'élaboration et contrôle des budgets
• études financières.

Disponibilité rapide.

Envoyer CV, photo et prétentions à :
MERCEDES-BENZ FRANCE
Direction Centrale du Personnel
BP No 100
78150 - LE CHESNAY

Réponse et discrétion assurées

LABORATOIRE HOMÉOPATHIQUE
recherche

CHEF DES VENTES
POUR LA MOITIÉ NORD-OUEST DE LA FRANCE

Sous la responsabilité du directeur de région

Il aura pour fonctions :
— d'élaborer les programmes commerciaux du territoire ;
— de recruter, former et animer l'équipe des délégués médicaux et pharmaceutiques ;
— de couvrir les opérations de relations publiques ;
— de visiter lui-même certains prescripteurs et clients ;
— de suivre les statistiques de vente.

Etudes supérieures commerciales ou expérience préalable nécessaire.

Basé à Paris, nombreux déplacements nécessitant une grande disponibilité.

Envoyer C.V. + photo + prétentions ss n° 82430 M à BLEU Publicité
17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

---

steria

Pour son unité
STERIA INGENIERIE

recherche pour participer au développement de systèmes temps réel à *base de miniordinateur et de microprocesseurs* des

informaticiens temps réel

1-Ingénieurs débutants justifiant d'une formation adaptée (Informatique, électronique, automatique)
2-Ingénieurs ayant de 1 à 5 ans d'expérience professionnelle.

Ils travailleront dans des secteurs de pointe;
- Process contrôl, robotique, télésupervision de complexes industriels.
- Commutation téléphonique ou télex
- Applications spatiales.

Ces postes se situent dans un environnement très dynamique, offrant de larges possibilités de formation et de progression de carrière.

Adresser C.V. et prétentions à :
J.C. NARCONTI - STERIA
steria 26, avenue de l'Europe
78140 VELIZY - VILLACOUBLAY

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQUE
(C.A. 65 M.F.-370 PERSONNES)
PARTENAIRE D'UN GROUPE INDUSTRIEL DE TAILLE INTERNATIONALE, recrute dans le cadre de ses activités en informatique de gestion

Ingénieurs Informaticiens

1) DEBUTANTS
ils seront intégrés dans des équipes dynamiques

2) CONFIRMES
2 à 4 ANNEES D'EXPERIENCE :
- il leur sera confié un poste de chef de projets
+ DE 4 ANNEES D'EXPERIENCE :
- ils assumeront des responsabilités d'encadrement et/ou exerceront une activité de consultant à haut niveau.

Adresser C.V., lettre manuscrite, prétentions et photo à N. 5513 PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
située à PARIS
recherche
pour PROGRAMMATION et MISE AU POINT de LOGICIEL TELEPHONIQUE

INGÉNIEURS et TECHNICIENS INFORMATICIENS
Débutants ou confirmés

Connaissance d'un langage assembleur indispensable
Déplacements en FRANCE et à l'ETRANGER.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 37.007 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris, qui tr.



LABORATOIRES D'ELECTRONIQUE ET DE PHYSIQUE APPLIQUEE
3, AVENUE DESCARTES (B.P. 15)
94450 LIMEIL-BREVANNES

recrute

INGENIEUR DE RECHERCHE
EXPERIMENTE OU DEBUTANT

Formation Grandes Ecoles ou Universitaire équivalente pour Etudes impliquant des travaux théoriques et expérimentaux sur :

ANTENNES ET CIRCUITS EN HYPERFREQUENCES.

Il s'intégrerait dans une équipe travaillant dans le domaine de la réception de télévision par satellite. Goût pour l'innovation indispensable, *ainsi que volonté de conduire une étude de la conception à sa réalisation.*

Ecrire Service du Personnel avec C.V. + photo.

Le département
GESTION DE PRODUCTION
de notre division
SYSTÈMES DE GESTION
recherche

ANALYSTE
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
PROGRAMMEUR

possédant connaissance des *mini-systèmes.*
Salaire selon expérience.
Envoyer C.V. et prétentions à Mlle DIALO
2 et 4, Avenue de l'Europe 78140 VELIZY
ou tél. 946.96.38 poste 429

smo
200 millions de CA
800 personnes
30 succursales

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
D'UN GROUPE MÉTALLURGIQUE
recherche

SON RESPONSABLE

du SERVICE CONTENTIEUX (assurance + juridique) POUR SON ACTIVITE BATIMENT.
CE POSTE, A POURVOIR RAPIDEMENT, conviendrait à un LICENCIE EN DROIT (ou équivalent), DISPOSANT D'UNE EXPERIENCE de plusieurs années.
LE POSTE BASE A PARIS (17e) nécessite de FREQUENTS DEPLACEMENTS de courtes durées EN PROVINCE.

RÉMUNÉRATION SELON EXPÉRIENCE
Téléphoner au 227-43-61 (poste 51)

I N S E A D INSTITUT EUROPEEN D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES
recherche

COMPTABLE
EXPERIMENTE HOMME OU FEMME

Niveau BTS minimum. Bonnes connaissances anglais nécessaires. Disponible rapidement.

Envoyer C.V. détaillé, références, photo et prétentions :
au Service du Personnel - Bd de Constance
77305 FONTAINEBLEAU CEDEX

Importante Société en forte croissance recherche son

Responsable de la Gestion du Personnel

Il connait et diffuse les contraintes juridiques et administratives en matière de personnel. Il élabore et fait vivre les outils de gestion sociale pour optimiser le potentiel de l'Entreprise. Sa compétence s'étend aux domaines suivants: Etude de rémunérations - effectifs - bilan social - définitions de fonctions - Droit du Travail.

L'homme que nous cherchons a une formation supérieure. C'est un homme de personnel, il dialogue avec les Directeurs hiérarchiques pour définir, mettre en place et contrôler les procédures de gestion des hommes.

La Société : C.A. en croissance annuelle de 25% - Effectif 2000 pers. (+25% en 18 mois).

Merci d'adresser votre candidature avec une photo s/réf. 9951 à COFAP 40 rue de Chabrol 75010 PARIS qui transmettra.




THOMSON-CSF
Activité Spatiale

INGÉNIEURS PROGRAMMES
POSITION II
FORMATION GRANDES ÉCOLES

Expérience domaine électronique - Pratique PERT.
Anglais lu et parlé indispensable.
Lieu de travail : REGION PARISIENNE-PROVINCE.

Adresser C.V., rémunération souhaitée, photo au Service du *Personnel, Départ.* ESPACE-SATELLITES Boite Postale 51 - 92360 MEUDON-LA-FORET.

SOCIETE DE SERVICES
ds le sect. de l'ind. graphique
recherche

1 DÉLÉGUÉ (E) CCIALE
chargé (e) de dével. la client.
Fixe + commission
Env. lettre + C.V. + photo à *Evelyne Philippe. Techni Maitri* 39, r. Vivienne, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE ET DE CONSEIL
QUARTIER ETOILE

ayant I.B.M. 370/158
M.V.S./T.S.O. et réseau téléinformatique de 100 lignes

recherche

INFORMATICIEN SYSTÈME
(maîtrise, I.U.T., etc.)

TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN
(B.T.S., notions d'informatique appréciées).

ANALYSTE CONFIRMÉ
— Formation universitaire ;
— Connaissance Cobol — P.L. 1.
Si possible Protee

Env. C.V., photo et prét. à n° 81 876 M — BLEU, 41, av. du Château, 9 VINCENNES

Société GETA ENGINEERING
GROUPE ETUDES
par direction aérospatiale
recherche

UN INGÉNIEUR FORMATION PHYSICIEN
avec option électronique et informatique, dynamique, sens des contacts humains. Sa fonction sera *adjoint au directeur* dans l'engineering d'exécution. Libre de suite.

Société Geta Engineering,
7, rue Baillet-Reviron, Versailles
Tél. 953-70-20

Contrôleur gestion très expér. des affaires gest. comptab. fisc. 4 a. expér. mn Nbx dépl. pour contrôle et assistance de groupements et entrepr. — Ecr. av. C.V., *photo et prétentions* à F.N.C.G.A., 41, avenue Hoche, 75008 PARIS.

DIRECTION FINANCIERE
d'un *grand groupe industriel*, cherche

JEUNE ASSISTANT
Niveau DECS.
ESCP, ESSEC
ou équivalent

pour seconder le responsable des services de financement dans les domaines trésorerie, relations bancaires, changes, titres et analyse *financière.*

Ce poste requiert une bonne connaissance des techniques comptables.
La connaissance de l'allemand serait un atout complé*mentaire* mais non indispensable.

Lieu de travail :
Quartier Saint-Lazare.

Envoyer C.V. et prétentions *au no 37.267* CONTESSE PUB., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SERV. ETUDES ECONOMIQU.
recherche

ÉCONOMÈTRE
MI-TEMPS
Doctorat 3e cycle ou équivalent
Projections moyen terme - 3.000 F selon compétences.
Adr. C.V. : Mme Serre, 5, r. PASTEUR, 92100 BOULOGNE.

ORGANISME PROMOTION IMMOBILIERE
recherche

GESTIONNAIRES de PROGRAMMES
— Age minimum 25 ans.
— Formation supérieure. Sciences économiques. Droit.
— Expér. *professionnelle* appréciée mais non exigée.
— Rémunération élevée, progression possible au sein d'un groupe dynamique.

Samedis et fêtes juives chômés

Ecr. avec C.V. et prét. à.:
SIPEP. Réf. N° 86
3, rue de Choiseul,
75002 - PARIS.

Importante entreprise travaux recherche attaché de direction pour gestion administrative et contrôle SUP de CO, ESSEC + DECS ou niveau licence droit appréciée. 100 000 F l'an.
CENAF 297-49-95.

EAM
Société d'études et de réalisations informatiques en développement rapide
offre poste

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Profil :
Ingénieur ou MIAGE ou DUT option programmation, système exploitation.
Fonction :
Analyse et programmation en vue du développement de logiciel sur micro-ordinateur. Lieu de travail : Paris (7e).

Adr. lettre man., C.V., photo et prétentions sous référ. 98 à Mlle de Clinchamps, EAM Recrutement, 14, rue Gabriel-Péri, 92120 MONTROUGE.
Réponse et discrétion assurées.

EAM

Dans le cadre de son expansion

BANQUE PRIVÉE
recrute à Paris

Correspondant informatique

pour lui confier les liaisons entre les diverses unités administratives concernées par le système de gestion informatisée actuel, et participer à l'élaboration de la future structure informatique du groupe.

Le candidat, débutant ou ayant une première expérience, est titulaire d'un D.U.T. informatique et possède *de solides connaissances en* comptabilité générale et analytique.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions et date de disponibilité, sous *réf. 6 130, à MEDIA SYSTEM,* 104, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

BOURJOIS S.A.
recherche pour son usine de PANTIN

UN ADJOINT DU CHEF DE SERVICE COMPTABILITE
ANALYTIQUE et de GESTION
Ce poste s'adresse à un *diplômé BTS comptabilité* ou DUT, sortant d'école ou ayant 1 an de pratique.
Il devra posséder de bonnes *notions* des prix de revient, du contrôle budgétaire, de la valorisation des stocks et des *imputations de frais.*
Ce sera un homme dynamique ayant de grandes possibilités d'adaptation et qui pourra dialoguer avec l'informatique.

Position assimilé cadre avec possibilité d'avancement.

Env. lettre manusc., C.V., photo et prét., Serv. du Personnel, B.P. 173, 93501 PANTIN cedex.

O.P.H.L.M. recrute

INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE
par concours sur titres ou mutation.
Adresser C.V. à M. le Président de l'Office, B.P. 44, 92800 PUTEAUX.

Banque privée paris, moyenne importance membre d'un groupe de premier plan recherche dans le cadre d'une restructuration

GRADES ET CADRES
ayant expérience ds la gestion clientèle de particuliers et d'institutionnels. Adr. rép. avec C.V. sous n° 7.172 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Pr empl. stables, hor. et sal. intéress. : Inf. D.E. et aide-soignante. D.E. chirurgie jour. Tél : 959-48-12.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

offres d'emploi

Société ELECTRONIQUE
Région VERSAILLES
Groupe américain
recherche

TECHNICO-COMMERCIAL
(PARIS)

TECHNICO-SÉDENTAIRE

Introduits marchés composants passifs - connectiques.

Ecr. C.V. et prétent. ss réf. 9946 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris qui transm.

CABINET EXPERTISE COMPTABLE
recherche
COLLABORATEUR COMPTABLE DÉBUTANT
DECS, ou niveau DECS.
Ecr. avec CV et prétentions, SINEC, 8, r. Charles-Pathé, 94300 VINCENNES

Jeune Editeur universitaire, bien appuyé, propose poste d'avenir à :
CADRE D'EDITION POLYVALENT
pour partager responsabilités directoriales, éditoriales et techn. Bnes notions scientif., exp. enseign. et édition souhaitée. Possibilité association. Ecr. n° T 017199 M Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

proposit. com. capitaux

INVENTEUR ch. associés pour constituer une S.A. multinat. afin d'exploiter découverte quadridimensionnelle sur les 5 continents. Minimum 1 million de francs lourds par action. M. ALEX, B.P. 256 Paris 75827 CEDEX 17.

CAPITAL DISPONIBLE
Pour des projets internationx viables, 500.000 dollars min. Egalement d'excellentes occas. d'investissem. aux Etats-Unis et à l'étranger.
Venture Capital Consultants
15300 Ventura Bd, suite 500 A, Sherman Oaks, California 91403
Télex 651355 VENCAP LSA.

SOCIETE NEGOCE MATERIAUX de CONSTRUCT.
désirant se spécialiser dans la diffusion des matériaux et matériels.

- ÉNERGIE NOUVELLE
- ISOLATION
- ÉNERGIE SOLAIRE

recherche
fabricant intéressé pour diffusion de son matériel sur région RHONE-ALPES.
Tél. pour R.-V. : (76) 97-31-13.

cours et leçons

Prof. donne cours particuliers angl., entrepr., prépar. exam. Tél. : 326-41-25.

secrétaires

Filiale groupe Américain domaine électronique
recherche

SECRETAIRE BILINGUE

très expérimentée pour activités variées : administratives et commerciales.

Poste comportant nombreux contacts : FRANCE ET U.S.A

La fonction exige une parfaite connaissance de la langue anglaise.

Voiture souhaitée

Envoyer C.V. photo et prétentions s/n° 8937 PIERRE MULOT Publicité 69, rue de Provence - 75009 PARIS qui transmettra.

GROUPE DE PRESSE
recrute
SECRETAIRE DE DIRECTION
excellent sténodactylo, sérieuses références. Horaires se terminant après 20 heures.
Ecrire : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

NOVOTEL PARIS-BAGNOLET
METRO GALLIENI
recherche
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO BILINGUE ANGLAIS
Ecrire avec C.V., photo et prét. sous référence KL/78
Service du Personnel
1, avenue de la République
93170 BAGNOLET.

enseignem.

CLUBS ANGLAIS
Cours et conversation avec professeurs d'origine - 354-01-72.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (280 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78, Le Chesnay

travail à domicile

Demande

Secrétaire direction confirmée, frappe tous texte sur IBM boule - Tél. 051-44-49.

J. F., frappe thèses, mémoires, manusc., s. IBM à boule. Trav. rapide et soigné. 535-29-85.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidem. trav., peinture, décoration, coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84, 898-30-02.

occasions

Grand choix de moquette en solde. Exemple de prix velours sur mousse en 4 m : 19,99 F le m2 ; murale textile, 6,46 F le m2. - 340-72-72.

Achat comptant bijoux or, brillants, etc. ARGENTERIE. 4, Chaussée-d'Antin, OPERA. 37, av. Victor-Hugo, Etoile - PERRONO - Ventes occasions décemb. Ouvert tous les lundis.

ANNONCES CLASSÉES TELEPHONÉES
296-15-01

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Horizon SX, mars 79, 12.500 km B.V. autom. jante allu, Argus 31.500 F. Créd. 30 mois. Tél. 774-82-12 après 18 h.

12 à 16 C.V.

A vendre MERCEDES 280 SL 1968, beige, intér. cuir noir, H.T., boîte mécanique, peinture neuve. Tél. 899-18-55 à partir de 19 heures.

AUDI, 80 GL, 1976, 38.000 km. vert métal., 4 H.P., peint. neuve Tél. 739-51-82 matin et soir.

divers

CONCESSIONNAIRE
B.M.W
63, Bd. J. Jaurés
92 CLICHY. Tél. 731-05-05

ACHETER OU LOUER VOTRE B.M.W.
PRESENTATION et ESSAIS de
TOUTE LA GAMME
NEUVES DISPONIBLES
Nombreuses occasions
GARANTIE BMW

NEUBAUER PEUGEOT

100 VOITURES D'OCCASION !
modèles 79 et 80 d'exposition ou de direction
104 - 305 - 504
505 - 604 !!!
PRIX EXCEPTIONNELS
CREDIT GRATUIT 6 MOIS
M. Gérard ou M. Hervé
Tél. 243-02-43,
227, bd A.-France, Saint-Denis
Me Mairie de Saint-Ouen
OUVERT LE DIMANCHE MATIN 16 DECEMBRE

SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT
VEND AMIABLEMENT véhicules repris en cours de contrat

ALFA ROMEO 1,6, 5 vitesses, modèle 79 - 26.200 km. Très belle.
BMW 5,25 mod. 79, 29.400 km, quelques travaux tolerie, glaces teintées, mont. stéréo.
MERCEDES 280 TE Break, janvier 79. 10.200 km, boîte automatique état neuf.
ROVER 2600 modèle 79, boîte automatique, vient d'être révisée.
JAGUAR XJ 6 4l 2, modèle 79 18.900 km, boîte automatique installation radio stéréo, très belle.
INNOCENTI 90 L, 6 CV, février 79, 3.850 km, état neuf.
TRIUMPH Spitfire, juillet 79, 12.700 km, avec hard top Over drive, très belle.
TOYOTA Carina, février 78 75.000 km, très bel état, prix intéressant.
MINI 1000 S, juin 79, 20.350 km très belle.
HONDA CIVIC, juin 79, 8.200 km état neuf.
HONDA fourgonnette, acty 3 CV avril 79, 15.200 km, très belle affaire.
Téléphone : 754-69-29

B.M.W. OCCASIONS
316 - 320 - 323 - 520 - 525 - 728 79-80, peu roulé garanties Auto Paris XV. - 533-69-95
63, r. Desnouettes, Paris-15e

demandes d'emploi

DIRECTEUR - ATTACHÉ DE DIRECTION
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
150.000 F

Organisme de Crédit - Financement des Investissements - Aménagement du territoire, des zones rurales en particulier - Construction de maisons individuelles et promotion immobilière - Représentation professionnelle dans le secteur du bâtim.

PARIS - ANGERS - NANTES

47 ans, de formation supérieure de type Ingénieur, de grande culture générale, après avoir exercé des responsabilités nationales pendant 8 ans. Je dirige depuis 12 ans en province, une P.M.E. de Bureau d'études, de construction de maisons individuelles, de restaurations immobilières, d'aménagement rural, de représentation socio-professionnelle. Je pourrai me dégager relativement rapidement.

Ecrire n° 7.167, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

CADRE SUPÉRIEUR
TOURISME HOTELLERIE
Gestion Grands ensembles touristiques
Clubs de vacances - Chaînes hôtelières

J'ai 41 ans et 14 ans d'expérience de développement et de milieu touristique.
Disponible pour étudier toutes propositions.

Ecrire sous n° 1.756 à « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

INGÉNIEUR E.G.A.T., TUNIS, 50 ans
25 ans d'expérience en Afrique Tropicale, Madagascar, Polynésie et Amérique Latine
recherche
situation dans organisme ou Groupe INTERNATIONAL
Elaborant ou réalisant PROJETS AGRICOLES ou AGRO-INDUSTRIELS

Ecrire n° 36.719 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Secrét. de dir., 8 a. expér, bon. not. angl., télex, pratique approfondie secrét. technique et financières ch. poste à responsabilit. Ecr. n° 1.763 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 26 a., niv. licence, biling. allemand, anglais courant. 2 ans et demi expérience de la vente, rech. emploi stable avec respons. Accepte déplac. Ecr. n° 6141 « le Monde » Pub 5, r. des Ital., 75427 Par. C. 09.

CHEF SERV. JUR. et CONT. ht niv., form. sup. très exp. (avoc., banq., ass. mar. et ter.) angl., ch. sit. en rapp. Lib suite. Ecr n° 1.735 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE TECHN. - CCIAL BAT. 33 a., expér. 8 a. Asie Afrique, chef subd T.P./chef expl. forest. et 2 a. ccial B.P.E. France, bil. angl., ch. poste RESP. DIR. Ecr. n° 7.156 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COMPTABLE QUALIFIÉ
65 ans, ch. travaux gestion ou comptab. forfait ou temps part. Marcel VIGNEAU, 35, rue des Batignolles - 75017 PARIS.

H. 31 a., clerc de notaire 2e catégorie, lic. en droit privé, ch. poste de rédacteur ou dans contentieux. Ecr. 3, bd Carnot, Bât. D, Villiers-le-Bel, 95400, Arnouville-les-Gonesse.

J. H. 31 ans
CAMBISTE COMPTANT
recherche poste banque, agent de change, broker, concilliant analyse financière exhaustive et négociation à rendement intensif. Dynamique, agressif sans démesure, pondéré, rapide, autant de dénominatifs psychologiques qui, peut-être, vous décideront à rencontrer l'homme sans tenir compte des mots.
Libre de suite.
Ecr. n° 1757 « le Monde » Pub. 5, r. des Ital. 75427 Paris C. 09.

Chef d'équipe monteur câbleur, expér. Afrique, rech. contrat export. Ecr. Havas, 20, rue Gambetta 01000 Bourg. Réf. 7306.

COLLABORATRICE 35 ans
Après 4 ans passés aux U.S.A., 15 ans de carrière ccîale et de relations publiques, souhaiterait un premier contact avec dirigeant, afin de lui exposer ses connaissances et ses ambitions pour son avenir professionnel. Ecrire pour contact à Mlle Karine SANTERRE 30, rue Sergent-Bauchat, n° 506 — 75012 — Paris. Toute offre sera prise en considérat.

INGÉNIEUR MINES 39 ans
EXCELLENT NEGOCIATEUR
manager diplômé (France-étranger), bon réseau de relat. (Espagne, Amériqt lat., Angleterre e. R.F.A.), connaiss. approfondies de l'entrepr. + expérience du milieu de la construction industrielle et civile, recherche direction de Sté de projet (France ou étranger), contrat à durée déterminée accepté. Libre de suite. Tél. au (4) 457-42-45, ou écrire sous n° T 17.250 M, à : REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CONTROLEUR DE GESTION
36 ans, BESE, DECS informatique, marketing, propose collaboration à P.M.E., même temps partiel.
Ecr. HAVAS DIJON n° 38735.

CADRE ADMINISTR.
NATIONALITE ANGLAISE
PARFAITE CONNAISSANCE LANGUE FRANÇASE
Office manager en Algérie pendant trois ans. Cherche poste similaire en Algérie ou autre pays Afrique francophone
Tél. : M. DARBY
Gosport (Angleterre) 83356
ou écrire : C/O M. Neetens
7, rue Henri-Barbusse,
93370 Montfermeil, qui transm.

EXPERT ANALYSTE EN EVALUATIONS D'ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES (46 ans) ayant expér. de l'évaluation de toutes immobilisations, des stocks et des éléments incorporels, après audit comptable et diagnostic général de l'entrepr., possédant sérieuses références, cherche emploi,
région indifférente.
Ecrire n° 1759 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cédex 09.

Secrétaire cciale hôtesse, dactylo, 37 a., rech. poste à responsab. avec contacts. Tél. le mat. 366-90-58 ou écr. C. Jardet, 31 r. Villiers-Isle-Adam, 75020 Paris.

J.F. 28 ans attaché direction, tril. angl., all. tr. bonne exp. édition : vente par correspond., fabrication, rech. poste secteur édition, imprimerie. Ecr. réf. n° T 017.224 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Artiste, expérience enseignement cherche cours particulier ou animation atelier peinture, dessin modelage. Téléphone : 345-23-60.

Comptable princ. femme, cadre assimilé, 30 a. d'expér. compt. gle, déclar., soc., fiscales et bil. informatiq. (CSM et OBBO) ch. pl. stable 6.000 × 13. Ecrire n° T 017.226 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. parfaitem. bil., anglais, franç., niv. agrégation normal sup., expér. relations publiques pub. presse, recherche format. anglais français tous niveaux. Rech. poste RESPON. CREATIVITE, CONTACT. T. 224-75-19.

Secrétaire direction ch. travail à domicile anglais - espagnol. TEL. : 379-27-78.

ASSIST. DIRECT. D'ACHATS recherche poste équivalent. Disponible, voyager, bil., anglais. Pos. cadre disp. 1/3 5.000 × 13. Ecr. n° 1.716 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CENTRALIEN, 30 ans, exp. de chantier, angl. et ita. excell., allem. pratique rech. emploi à responsabilité secteur internat. Ecr. n° 1.764 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPORT
(Français, 54 ans)

rompu aux négociations à niv. élevé, connaissant bien la haute administration, aptitude à la coordination entre partenaires.

Grande pratique de l'anglais et parlant arabe. Solide expérience et nombreux contacts dans les pays arabes et islamiques.

Recherche activité d'initiative et de responsabilité dans le cadre action de développem. France-Etrang. : relations extérieures, mont de proj., suivi d'opérat.

Ecr. n° 1.754 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRET. PARF. TRILINGUE allemand, français, anglais, 7 a. expérience secrétariat de direct. et presse, très bonne dactylo et télexiste, rech. emploi stable Paris-centre. Prière d'écrire : Mlle G. DRESSEL, 28, quai des Carrières, 94220 Charenton-le-Pont ou Téléph. : 376-03-33.

Jeune F. SECRETAIRE
COMPTABLE ET CCIALE
expérience 2 ans. Cherche emploi stable Paris ou banlieue Est.
Ecr. n° 6140 « le Monde » Pub 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

J. Fille 17 a. déb. ch empl. bur. poss. BEPC 1er deg. de compt. BEP agent administrat. dact. Ecr. n° 6.142 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Anc. réd. en chef, critique cinématograph. et littér., diplômé d'études sup. de journalisme, licencié en théologie, spécialisé dans l'étude de la langue et de la civilisation grecques mod., ch. emploi de la presse, édition etc. C. Papodopoulos Constantin 15, rue Danton, 92 Vanves.

Contrôleur de gestion, 36 ans, DESE, DECS, informatique, marketing, propose collaboration à PME, même temps partiel. Ecrire HAVAS DIJON n° 58 737

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

J. F. CADRE. — Secrétaire de direction trilingue (anglais, allemand). Formation supérieure. 13 ans d'expérience professionnelle dans sociétés commerciales (contacts clientèle).

RECHERCHE : dans société Import-Export situation évolutive avec responsabilités Paris - Région Rhône-Alpes. (Section BCO/JCB.)

CHARTERED ACCOUNTANT britannique. — 48 ans. Inscrit expert comptable et commissaire aux comptes, mettrait à la disposition de confrères établis à Paris (ou éventuellement ailleurs en France) sa longue expérience en cabinet anglo-saxon en vue de développer le service de leur clientèle étrangère. (Section BCO/JCB.)

J. H. — 30 ans. Maîtrise Sc. Eco., D.E.C.S. Expérience 7 mois en cabinet comptable.
RECHERCHE : poste dans services financiers (banques, entreprise ou cabinet d'expertise comptable). Langue : anglais (notions). (Section BCO/GB.)

INGENIEUR AGRONOME. — 30 ans. Expérience 4 ans en agriculture, organisation du travail, gestion industrielle (froid et vinicole). Directeur de marketing service vins et alcools. Au Brésil 3 ans. Langues : anglais, portugais.

RECHERCHE : poste de gestion de conseil dans l'agriculture, coopérative, agro-industrie. (Section BCO/GB.)

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

BEAUBOURG
dans imm. XVIIIe beau studio cuis., bains, 50 m2.
SEGONDI. - 874-08-45

4e arrdt.

VRAI MARAIS
Très belle rénovation
5-7-9, RUE DES TOURNELLES,
reste à vendre
un 4 P., 100 m2, mansardé, et deux 2 P. S/pl., 14 h. 30 à 18 h., sauf dimanche. Tél. : 274-59-18.

EXCEPTIONNEL
ILE DE LA CITE
2 P. VUE SUR SEINE
Travaux goûts client
RARE. - 329.000 F. - 325-75-42

5e arrdt.

LUXEMBOURG
BEL IMM. PIERRE DE T.
2e ET. ASC., BALCON.
VRAI 5 PIÈCES
CONFT. CHBRE SERVICE.
PRIX : 1.050.000 F
RENOVATION COMPRISE
ASSUREE PAR NOS SOINS.
MERCREDI-JEUDI 13 à 18 H.
15, rue des Ursulines, 5e ou tél. 526-51-33.

Me Luxembourg, imm. pierre de t., beau 5 pces, 105 m2, 1er ét., cave, parkg, 900.000 F sur pl., mardi et mercredi 10, 18 h., 56, rue Gay-Lussac.

GROUPE SESIMA
144, Haussmann. - 622-35-05

6e arrdt.

RUE DU DRAGON, très élégant, raffiné, 70 m2, grande double réception + 2 chambres. Téléphone : 260-34-47.

MABILLON-STUDIO
kitchen., S. d'eau, w.-c., poutres. Bon état, 150.000 F. 577-91-49.

QUAIS Rive gauche
face Seine **PONT NEUF**
APPARTEMENT CARACTERE
LIBRE IMMEDIATEMENT
SALLE SEJOUR 70 m2
avec 5 fenêtres dont 3 face
PLACE DAUPHINE
ET SEINE, cheminée pierre d'époque, poutres apparentes, 2 chbres avec bains attenants, cuis. équipée, chambre service. Ensemble en parfait état.
CHARME EXCEPTIONNEL
PRIX TOTAL : 1.450.000 F.
VISITE MERCREDI ET JEUDI
1 rue Séguier 17-20 HEURES
Serge KAYSER. 329-60-60.

VAVIN BD RASPAIL - Récent 3e étage, 136 m2, gd living, 3 chbres calmes. Prix 1.250.000 F. « TAC » : 329-33-30.

ODEON près - Bel immeuble pierre de taille ravalé, tapis et asc. payés
2 P., BAINS OCCUPE
STUDIO kitchenette, w.-c. LIBRE
3-4 P., BAINS 3,80 m sous plafond.
OCCUPE. Ce jour et demain, 14 à 19 h : 15, r. GUENEGAUD 354-63-50 et 354-48-79

7e arrdt.

Bd du Montparnasse, très beau 5 Pces, bel imm. P. de T., asc., soleil, balcon, chambre de service. Prix : 1.250.000 francs. Sur rendez-vous : 878-97-52.

SEVRES-BABYLONE. - LUMINEUX 5-6 PIECES, 2 BAINS, 147 m2, immeuble 1930. Prix : 1.200.000 F. Eicher : 359-99-69.

Me VANEAU, 2 P., TT CONFT, immeuble P. de T., R.-de-Ch., calme, clair, tél. PRIX INTERESSANT. — 544-21-97, matin.

BAC BEL IMM. 6 P., 2 services **205 M²**
1.580.000 F PROFESSION. 577-96-85

RUE VILLERSEXEL
7 P GDE CLASSE
EXCLUS. SIIF Tél. 550-94-00

8e arrdt.

SAINT-AUGUSTIN
6 p., 180 m2, 3e ét., tt cft. Idéal profession libérale.
MICHEL ET REYL. - 265-90-05

11e arrdt.

Me ST-AMBROISE, Richard-Lenoir, imm. P. de T., 2e étg., gd appt 5-6 P., tt cft, 140 m2 : 850.000 F. Téléphone : 874-70-47.

LEDRU-ROLLIN
Imm. rénové, diverses surfaces à aménager, de 30 à 140 m2. Téléphone : 272-40-19.

BD DU TEMPLE
bel imm. APPART. OCCUPES
2 PIECES : 130.000 F
3 PIECES : 180.000 F
4 PIECES : 230.000 F
Rend.-Vous : 281-27-59

13e arrdt.

ARAGO DENFERT - 354-95-10
8e ET. Soleil, grandes TERRASSES, séj., 2 chbres, imm. 77, park.

14e arrdt.

Denfert-Rochereau : atelier + chbr. + mezzan., cuis., bns, bon état, étg. él., bon imm., terras., aménageab. 690.000 F. 633-45-40.

15e arrdt.

FELIX-FAURE, stud., tt conft. ét., étg. él., asc., b. imm., ter., Gérance « FAC » : 337-69-59.

16e arrdt.

PTE DAUPHINE. Imm. Pierre de Taille, exceptionn., 350 m2, très belles réceptions. Possibil. professionn. Prix : 2.500.000 F. IMMO BALZAC : 723-58-08.

16e PORTE SAINT-CLOUD
2 Pièces tout confort. Tapis escalier.
URGENT. 245.000 F. 325-77-32.

16e Prop. vd beau 2 p., cuis., bains, wc, chff., ref. neuf. 106, rue Boileau - 11 à 19 h.

O.R.T.F. Gd 4 pièces, 130 m2, luxueusement aménagé + serv. et park., étage élevé, calme, soleil. Prix élevé justifié. - 624-56-88.

PLACE D'IÉNA
DS TRES BEL IMM. PIERRE DE TAILLE, 3e ETAGE. ASC.
GRAND 6 PIECES entrée, cuisine, wc, bains + service. A rénover
PRIX 1.695.000 F
Visite mardi, 14 h à 18 h :
18, RUE BOISSIERE ou TEL. 723-96-85

78 - Yvelines

LOUVECIENNES, près gare : résidentiel, très bel appartement 170 m2, jardin privatif et loggia. Prix : 950.000 francs. Téléphone : 727-36-62.

ST-CYR-L'ECOLE - CENTRE : gd 3 Pces, 80 m2, 2e et dernier étage, comprenant : entr., séj. 30 m2, cuis., 2 chbres, S. de B., w.-c., cave, grenier, 2 garages. Prix 308.000 F. I.N. : 045-29-09.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY. Imm. récent, studio, cft, jard. priv. 277.000 F. SAINT-PLACIDE IMM. Tél. 544-08-76.

NEUILLY SUR BOIS, 59, BD CHARCOT
APPTS 3-5 et 6 PIECES
TERRASSE TT CFT, box.
Sur place de 14 h. 30 à 16 h. 30

94 Val-de-Marne

KREMLIN, récent, grand conft, 3 Pces, 60 m2, balcons, soleil, parfait : 310.000 F. T. 535-56-92.

Province

HAUTE-SAVOIE - COMBLOUX. Station été-hiver : studios et appartements à part. de 180 000 avec 36.000 francs comptant + crédit.
ERIGE-VENTE,
B.P. 25, 74160 Saint-Julien-en-Genevois. Tél. : (50) 49-00-00.

appartem. achat

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

URGENT, PARIS ou NEUILLY, rech. appts 2 à 4 Pces, paiem. compt. chez notaire. Téléphone, M. THOMINE : 046-09-94.

RECH. appts 3 à 5 Pces, PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 4e, 3e, paiem. cpt chez notaire. Tél. : 873-20-67, même le soir.

URGENT, ach. appts 2 à 4 P., paiem. comptant chez notaire, Paris 1er, 5e, 6e, 7e, 8e, 14e, 15e, 16e, 17e et NEUILLY. Téléphone, 261-39-78, à Mme LEULIER et 900-84-25, le soir.

appartements occupés

MAIRIE 18e, bon imm., parfait état, 2 Pces, cuis., w.-c., possib. s. d'eau. Occupé par dame âgée. Prix 76.000 F, crédit 80 %. Voir propriétaire, 14 h. 30 à 16 h. 30, 28, RUE LETORT.

constructions neuves

RECHERCHONS PARIS, NEUILLY
TRES PROCHE BANLIEUE
IMMEUBLE DE RAPPORT
pour investisseurs privés très bon standing, beau quartier. Tél., SEGPI : 790-06-32.

INVESTISSEZ.
PARIS 5e près du PANTHEON
2-3 P. Imm. neuf. A partir de 9.580 F le m2
707-20-29 65, rue LHOMOND
13 à 19 h (sauf samedi)

locations non meublées Offre

Paris

158, RUE DE LA POMPE
2 Pièces, kitchen., entièrement équip., S. de B., 2.850 F charg. comprises. Sur place, mercredi, de 17 heures à 18 h. 30.

ANGLE RUE ORDENER. Dans imm. neuf avec ascens., chauff. centr., park., tr. beau 3 Pces, tt conft. : 1.960 F. Tél. 606-23-48.

14e STUDIO TOUT CONFORT
Tél. 1.221 F net. POR. 03-83.

13e MAISON 3 PIECES, confort, jardin, parking, 2.500 F. - POR. 03-83.

Région parisienne

VILLEJUIF, dans un immeuble MODERNE, 2 Pces CONFT 5e étage, ascens. Tél., le matin, SEGECO : 522-69-92.

PARIS EST
93 BAGNOLET
SANS COMMISSION
4 pièces, 78 m2, loyer 1.500 F, charges 544 F
5 pièces, 96 m2, loyer 1.600 F, charges 670 F.
PARKINGS COMPRIS
S'adresser de 9 à 12 h au Bureau de Gérance du lundi au samedi :
LES PARCS DE LA NOUE
1 à 13, rue de la Noue, Bagnolet - Tél. 858-02-31
Métro : Gallieni
Bus : 78 et 101 N

LOUE direct. SANS AGENCE
NEUILLY 280 m2 + chbre serv. 5.000 F m. + charges
REPRISE JUSTIFIEE : 30 000 F
Tél. de 19 h à 21 h : 757-90-30.

Etranger

ANNABA, Algérie, 2 P., cuis., dches, terras., pl. centre. Libre 1-1-80. Tél., le soir au : 249-12-87.

locations non meublées Demande

Paris

Jne couple, 1 enft, ch., d'urgce, à louer directem. appt 3 Pces, tt cft, Paris, ctre, 1.500 F env. par mois. — Tél. : 704-95-05.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris, et villa, banlieue ouest. Propriétaire direct. — Tél. : 265-67-77.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

Ingénieur recherche appartement meublé, de standing, garanties de société. — Tél. : 500-54-50.

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE
rech. appartements de standing pour DIPLOMATES et CADRES EUROPEENS. Loyers garantis par SOCIETES ou BANQUES. 555-84-23 ou 705-52-89.

bureaux

DOMICILIATION ARTISANS BUREAU SIEGES COMERCX PERMAN. - TEL. : 770-85-54.

CHAMPS-ELYSEES
A louer directement bureaux refaits neufs - 563-17-27.

30, AV. GEORGE-V
Dans immeuble de gd luxe, à louer bureaux divisibles de 60 à 600 m2
1.450 F le m2.
Possibilité location précaire - Tél. : 723-78-08.

9e TRINITÉ, 230 M2
stand. 7 burx, 4 lignes, parkg. Bal 137.000 F/an. - 265-64-11

3 BIS, QUAI AUX FLEURS
EXCEPTIONNEL
Entre Notre-Dame et le Palais de Justice, pptaire loue directement :
5 GRANDS BUREAUX
dont un avec boiseries + 4 petits + 2 caves surf. 200 m2. 6 lig. tél.
Bail 3-6-9. Sans droit au bail. 12.000 F mensuel.
Tél. 272-51-51 ou visite par gardienne immeuble.

DOMICILIATIONS
CONSTITUTION DE STÉS
ASPAC : 281-18-18

PPTAIRE loue à bail 3-6-9
BASTILLE 1.600/650 m2 impeccables
Climatisés. Libres. T. 563-83-33.

fonds de commerce

A V. entre NICE et CANNES, artère principale, fonds négoce meubles (bail tous commerces). Ecr. T 017.232 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cède cse maladie librairie-pap. neuve, Vincennes. Px à déb. Téléph. : 328-01-83, URGENT.

Etablissement retraite privé, 56 lits, gd stdg, cft mod. équiv. à 3 ét. en société à céder pour prix des murs seulement couvrant 1.200 m2 en développé. Références exigées. Cabinet Lazon, spéc. clinique, 14, rue Mazagran, 13001 Marseille. - Tél. (91) 47-71-76.

MONTBELLIARD (25)
Cause départ en retraite
FONDS DE CAFÉ-BAR
artère passante, affaire et loisirs. Aff. familiale dep. 1930.
S.M.C.I., 1 bis, pl. République 68100 Mulhouse.
TEL. : (89) 46-10-92.

locaux commerciaux

Rech. local Cctal, 30 à 50 m2, rez-de-chaussée dans PARIS, quartier indifférent. Tél. 288-42-44.

ARCUEIL, R.E.R., station Gentilly à 6' LOCAL à usage bureau, atelier, 240 m2, sur 2 niveaux, 2e accès sur rue + Pav. 4-5 p. tt cft, 3 lignes tél. ch. cent. Parf. état. 600.000 F Gros crédit. Téléphone 845-79-54

hôtels-partic.

VIIe EXCEPTIONNEL
SUR VERDURE
Hôtel Part. de GDE CLASSE,
700 M² TERRAIN
avec très belle construction
1.100 M2 HORS ŒUVRE
PRIX ELEVE JUSTIFIE
Ecrire Service n° 91, Boîte Postale du MAZET 186-75062 Paris, Cedex 02, qui transmettra.

pavillons

Part. vd pavillon Petit-Clamart caractère, 7-8 p., tt cft, double gar., cave, terrasse, jd. 300 m2, px 850.000 F - Tél. 587-36-72.

villas

4 km BOIS-D'ARCY, sur 2 500 m2 de terr., entrée, séj. dble, cuis., 3 chbres, tout cft, ss-sol complet, garage. Prix : 550.000 F - I.N. 045-29-09.

ST-CLOUD. Pav. Calme. Jardin séjour, gde chbre + chbre d'enfant pouponnière, s. bains. 670.000 F. 603-60-88.

PARC DE SCEAUX
sur terrain 560 m2, maison de caractère, gd hall, séj. double, poutres apparentes, cheminée, cuis., 4 chbres, mezzanine, sous-sol total, ch f gaz, tt cft.
1.480.000 F. - ERBE. 663-26-54

URGENT 5' lycée ENGHIEN Belle villa récente 150 m2 + ss-sol total + greniers, jard. 540 m2. 989-31-74

maisons de campagne

150 km PARIS, fermette normande, séjour 30 m2, cheminée, solives, cuisine, s. de bains, wc, 3 chbres, le tout de plain-pied, terrain planté 6.000 m2 avec 2 dépendances, 310 000 F, avec 70.000 F. T. (32) 44-55-83.

PERIGORD, 7 km de BELVES Part. vd ferme anc. restaur., 1 séj., 4 chbres, cuis., 1 s. bs, 1 cab. de toil. et 1 s. de dches + grange à amén., terrain 2 ha. 700.000 F. Tél. 722-24-18, H.B.

chalets

MOLINES-QUEYRAS
Prox. pistes, site expect., magn. chalet 4-5 P., ter. boisé 2.900 m2. Agence s'abstenir. T. : 607-43-74.

terrains

Entrepreneur-Constructeur
recherche
PARIS
ET REGION PARISIENNE
TERRAINS A BATIR ET PROPRIETES
POUR REALISATIONS
Immeubles de standing
OU GROUPES
de maisons individuelles.
BRUNO ROSTAND
4, avenue de l'Opéra,
75001 PARIS - 296-01-25.

viagers

R. Michel-Ange, appt 3 P. 63 m2 occupé 73 ans, 80.000 + rente. 3440 LODEL - 355-00-44.

NOGENT - Appt 6 p., 2 bs, 131 m2, 6e étg. asc., occupé 76-77 ans, 80 000 F plus 2 300 rente LODEL - 355-00-44.

immeubles

Recherchons tous immeubles commerciaux et locatifs. Solutions rapides - 563-83-33.

NANTES - Fermettes, châteaux (certains s/mer), placem. imm. bon marché. CELTIQUE, 22, r. Héronnière, 44000 NANTES.

COPROR 21, rue de la Source, Paris 16e
ach. IMM. Habitation ou Commercial. Libres ou occupés.
EXPERTISE GRATUITE
524-56-01

MARC KLEIN
achète pour son groupe : IMMEUBLES
Intermédiaires sollicités.
Commission + intéressement.
555-91-80 poste 51.

INFORMATIONS «SERVICES»

LA MODE

La capitale en soldes

Encore une saison maussade qui, pour cause de mévente, fait avancer les dates des soldes dans toutes les rues commerçantes. Mais peut-être préférez-vous attendre les grands événements de la capitale : si vous êtes sportive, tous les centres régionaux de la périphérie parisienne solderont du 26 décembre au 5 janvier. Et à Paris même, vous pourrez réaliser des affaires au Forum des Halles, du 3 au 12 janvier. Pour faciliter le transport de vos achats, les barrières du parking seront gratuitement ouvertes : quatre-vingt-cinq boutiques de créateurs et de couturiers vous attendent au niveau 1 et la grande diffusion au niveau 3.

Comment profiter au mieux de cette incitation aux achats ? D'abord, notez soigneusement les tailles et proportions de ceux que vous voulez habiller. Attention à la largeur des ourlets, à la ligne des coutures. Si les coupes sont très étriquées, ce sont souvent des productions d'Extrême-Orient qui devraient être vendues dans les premiers prix. Vérifiez l'épaisseur des étiquettes, qui peuvent cacher la véritable origine d'un vêtement. Sachez que, même dans les soldes, vous êtes protégée contre les vices de fabrication : coutures qui lâchent d'un coup ou appareils ne fonctionnant pas. Les commerçants sont tenus de vous les reprendre ou de les échanger. Au mieux, exigez qu'on fasse marcher les appareils électriques avant de passer à la caisse.

Enfin, sachez faire la différence entre les « soldeurs ». Notre calendrier est consacré aux « fins de série » des maisons dont nous parlons dans l'année. Il ne s'agit donc pas de spécialistes du genre ni de « liquidations », mais du stock normal de détaillants, à découvrir à cette occasion.

NATHALIE MONT-SERVAN.

D'UN QUARTIER A L'AUTRE

Bon Marché : du 8 au 31 janvier, « Braderie mode » ;

C. & A : du 2 au 12 janvier ;

Galeries Lafayette : à partir du 25 décembre ;

Marks & Spencers : à partir du 26 décembre ;

Au Printemps : du 26 décembre au 5 janvier.

Samaritaine : du 9 au 19 janvier, « Grande Braderie ».

POUR ELLE

Ambre : à partir du 3 janvier ; 21, rue d'Edimbourg, 83, av. du Général-Leclerc ;

Andréa Pfister : le 3 janvier ; 56, rue du Four, 4, rue Cambon ;

Auteuil (grandes tailles) : du 2 au 15 janvier ; 99, rue de Passy, 39 et 41, rue Lafayette, Arcade du Lido ;

Balenciaga : à partir du 2 janvier ; 10, av. George-V ;

La Bagagerie : à partir du 7 janvier ; 74, rue de Passy, 41, rue du Four, 13, rue Tronchet ;

Candide : à partir du 10 janvier ; 4, rue de Miromesnil ;

Louis Féraud : A partir du 5 janvier ; 47, rue Bonaparte ;

Franck & Fils : le 10 janvier ; 91, avenue Paul-Doumer, 80, rue de Passy ;

Givenchy : du 10 au 15 décembre ; 66, av. Victor-Hugo ;

Charles Jourdan : le 29 et le 31 décembre ; 40, rue François-1er ;

Lanvin : les 9 et 10 janvier ; 22, faubourg Saint-Honoré, 15, faubourg Saint-Honoré.

Mancini : le 17 décembre, 72, avenue Victor-Hugo ; le 19 décembre, 20, rue Boccador ;

Marie-Martine : à partir du 3 janvier ; 8, rue de Sèvres, 78, rue des Saints-Pères, 50, faubourg Saint-Honoré ;

Cesare Piccini : du 15 au 31 janvier ; 11, faubourg Saint-Honoré.

Pinet Magli : à partir du 2 janvier ; 76, Champs-Elysées, 1, bd de la Madeleine, 70, rue de Passy ;

D. Porthault : du 2 au 31 janvier ; 18, av. Montaigne ;

Révillon : du 2 au 31 janvier ; 42, rue de La Boétie, 44, rue du Dragon ;

Rodier : à partir du 3 janvier ; dans tous les points de vente à travers la France ;

Jean-Louis Scherrer : à partir du 4 janvier ; 51, av. Montaigne, 31, rue Tournon ;

Victoire : du 22 au 26 janvier ; 12, place des Victoires ;

Philippe Vallereuil : du 19 au 22 décembre ; 36, faubourg Saint-Honoré ;

Gianni Versace : à partir du 4 janvier ; 53, rue Bonaparte. Linge de maison : du 25 février au 15 mars ; 25, rue Bayard.

POUR LUI

Amphiboles : à partir du 3 janvier ; 271, rue Saint-Honoré ;

Arnys : du 15 janvier à la fin du mois ; 14, rue de Sèvres ;

Berel : du 4 janvier à la fin du mois ; 12, rue de Sèvres ;

Delaveine : à partir du 3 janvier ; 13, bd Montmartre, 58, av. de Clichy ;

Dorian Guy : à partir du 19 janvier ; 36, av. George-V ;

Elysées Soieries : à partir du 2 janvier ; 65, Champs-Elysées ;

Francesco Smalto : du 23 au 26 janvier, nocturne le 23 ; 44, rue François-1er, 5, place Victor-Hugo ;

Gérard Sools : à partir du 3 janvier ; 22, av. Victor-Hugo ;

Hipolyte : à partir du 3 janvier ; 19, rue de l'Ancienne-Comédie ;

Salima : à partir du 3 janvier ; 57, rue Bonaparte.

Sulka : du 2 au 31 janvier ; 2, rue de Castiglione.

Gary : du 1er janvier à la fin du mois ; 73, av. des Champs-Elysées.

St-Germain-des-Prés : du 10 au 20 janvier ; 37, rue du Four ;

Lorys : du 1er janvier à la fin du mois ; 33, rue Pierre-1er-de-Serbie.

POUR TOUS

Burberrys : à partir du 2 janvier ; 10, bd Malesherbes ;

Cerruti : du 2 au 5 janvier ; 27, rue Royale, 15, place de la Madeleine ;

Charvet : du 26 décembre au 5 janvier ; 8, place Vendôme ;

Christian Dior : du 4 au 7 décembre ; 30, av. Montaigne, 12, rue Boissy-d'Anglas ;

Jaeger : A partir du 7 janvier ; 5, faubourg Saint-Honoré ;

Jones : super-soldes le 29 décembre ; 39, av. Victor-Hugo ;

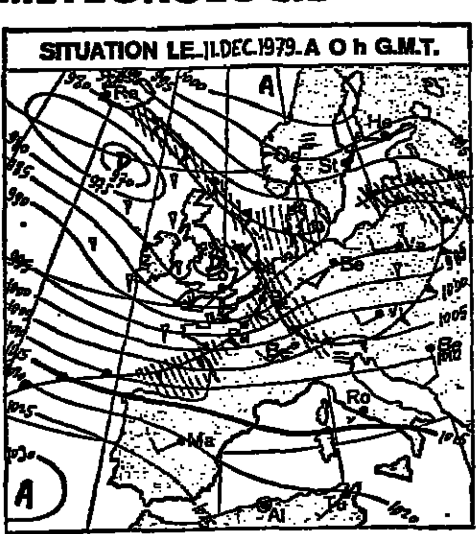
Ted Lapidus : à partir du 7 janvier ; 6, place Victor-Hugo, 1, pré Saint-Germain, 37, avenue Pierre-1er-de-Serbie ;

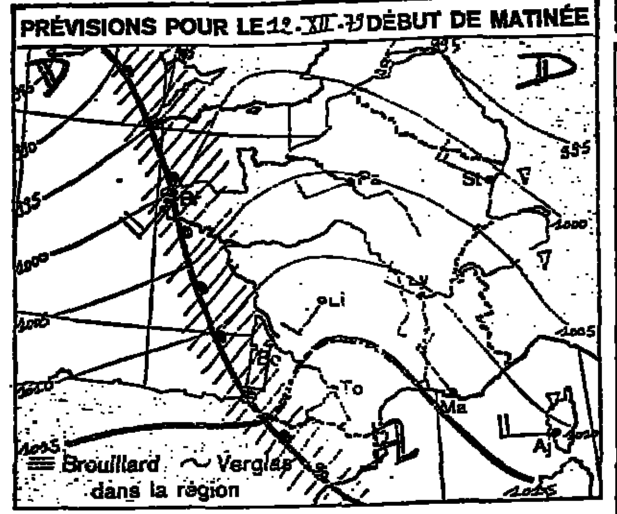
Latreille : le 26 décembre ; 62, rue Saint-André-des-Arts ;

Georges Rech : à partir du 3 janvier (femmes), 54, rue Bonaparte et 23, avenue Victor-Hugo ; à partir du 4 janvier (hommes), 74, rue de Seine, nocturne le 4 janvier ;

Renoma : du 3 au 5 janvier ; 129, rue de la Pompe, 19, avenue Matignon ;

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 noeuds, 10 noeuds, 50 noeuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 11 décembre à 0 heure et le mercredi 12 décembre à 24 heures :

Persistance du rapide courant perturbé océanique. Une accalmie temporaire se produira sur la France, mais une nouvelle perturbation venant des côtes américaines atteindra notre pays.

Mercredi 12 décembre, en début de journée, des vents moins forts et des éclaircies entraîneront une baisse assez sensible des températures minimales. Quelques averses se produiront de l'Alsace aux Alpes et à la Corse, tandis qu'une nouvelle zone pluvieuse abordera nos régions de l'Ouest et du Sud-Ouest. Ces pluies, se développant vers l'intérieur, gagneront au cours de l'après-midi le Bassin parisien, le Massif Central et le Midi méditerranéen. Elles seront accompagnées d'un nouveau renforcement des vents de secteur ouest, et une nouvelle tempête est à craindre le soir sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche. Les températures maximales subiront une légère baisse.

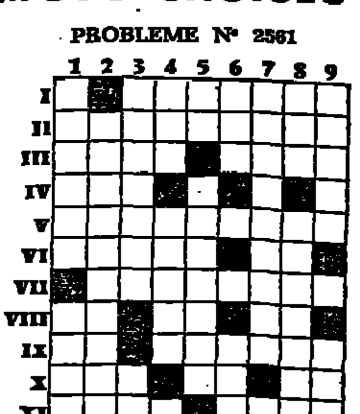
Le mardi 11 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 992,6 millibars, soit 744,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 16 et 9 degrés ; Biarritz, 18 et 13 ; Bordeaux, 14 et 13 ; Brest, 14 et 9 ; Caen, 13 et 10 ; Cherbourg, 12 et 9 ; Clermont-Ferrand, 15 et 13 ; Dijon, 12 et 10 ; Grenoble, 9 et 8 ; Lille, 12 et 9 ; Lyon, 12 et 12 ; Marseille, 17 et 8 ; Nancy, 12 et 11 ; Nantes, 14 et 11 ; Nice, 17 et 9 ; Paris-Le Bourget, 14 et 11 ; Pau, 17 et 13 ; Perpignan, 16 et 9 ; Rennes, 15 et 11 ; Strasbourg, 15 et 12 ; Tours, 14 et 12 ; Toulouse, 14 et 9.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 8 degrés ; Amsterdam, 11 et 7 ; Athènes, 18 et 10 ; Berlin, 10 et 5 ; Bonn, 12 et 7 ; Bruxelles, 12 et 8 ; Le Caire, 20 et 11 ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 8 et 0 ; Genève, 12 et 9 ; Lisbonne, 17 et 14 ; Londres, 11 et 8 ; Madrid, 15 et 11 ; Moscou, —4 et —6 ; Nairobi, 27 et 15 ; New-York, 8 et 6 ; Palma-de-Majorque, 18 et 6 ; Rome, 16 et 13 ; Stockholm, —1 et —7 ; Téhéran, 10 et 7.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2561



HORIZONTALEMENT

I. Appareil indispensable pour une bonne prise de son. — II. Qu'il vaut donc mieux ne pas chercher. — III. Evoque une vilaine gueule ; Refuge pour un serpent. — IV. Vieilles planches. — V. Adjectif qui évoque la calotte. — VI. Fondateur de séminaire ; Pronom. — VII. Qualifie un certain dirigisme. — VIII. Mis en action ; Pas culotté ; Point de départ. — IX. Sur la Tille ; Comme le front quand tout va bien. — X. Evoque une façon de parler ; Saint ; Dans l'alternative. — XI. Victime d'une tromperie ; Souvent difficiles à marier quand ils sont chauds.

VERTICALEMENT

1. Nom qu'on peut donner à la souris mâle ; Souvent mauvaise quand on est patient. — 2. Qui sont toujours prêtes à piquer. — 3. Faisait des éclats ; Possessif. — 4. Pas libre ; Mot qu'on ne prononce qu'en parlant du maître. — 5. Note ; Comme certain travail. — 6. Endroit où l'on peut taper ; Mot qui peut valoir un renvoi. — 7. Pierre de taille. — 8. Coule en Chine ; Nom qu'on donne à une assemblée. — 9. Donna lieu à une théorie ; Pas du tout ficelés.

Solution du problème n° 2560

Horizontalement

I. Epigramme. — II. Giroflée. — III. Aloi ; Cure. — IV. Lonnrot. — V. Rif ; Vers. — VI. Gier ; Ea. — VII. — Et ; Epi. — VIII. Rée ; Roman. — IX. Garniture. — X. Europe. — XI. Energie.

Verticalement

1. Egal ; Gorges. — 2. Pilori ; Eau. — 3. Ironie ; Erre. — 4. Goinfre ; Non. — 5. RF ; Tripe. — 6. Alcôve ; Oter. — 7. Meute ; Emu. — 8. Mer ; Réparai. — 9. Saine.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITE

MERCREDI 12 DECEMBRE

« Le Gothique retrouvé », 10 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec.

« Le château de Fontainebleau », 13 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Oswald.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier.

« Notre-Dame de Paris », 15 h., façade, Mme Meyniel.

« Saint-Savin », 16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Hôtel de Sully, Mme Saint-Girons.

« Musée des monuments français », 15 h., Palais de Chaillot (Mme Angot).

« Eglise Saint-Louis-en-l'Ile », 15 h., rue Saint-Louis-en-l'Ile (l'Art pour Tous).

« L'Opéra », 14 h. 30, devant l'entrée (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Le Marais », 14 h. 45, façade de l'Eglise Saint-Gervais (M. de La Roche).

« Le poste d'aiguillage de la gare Saint-Lazare », 14 h. 45, hall, monument aux morts (Tourisme culturel).

« La Place des Vosges », 15 h., 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

« L'Egypte contée aux jeunes », 15 h., métro Louvre (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

12 h. 30, Paroisse Saint-Augustin, 7, rue de la Bienfaisance, M. Jean Marin : « L'homme et le chrétien face à l'information et à la communication » (Déjeuner-Débat).

14 h. 30, 107, rue de Rivoli : « La vie quotidienne en France au dix-septième siècle » (Pour les jeunes).

15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « Sienne et sa commune ».

18 h. 15, 35, rue de Sèvres, M. R. Chahine : « Les droits de l'homme dans le Coran » (Fraternité d'Abraham).

19 h., Plaza-Opéra, 8, boulevard de la Madeleine : « Elevage ou élévation ? » (Agence mondiale d'information). (Entrée libre.)

17 h. 30, 6, rue Ferrus, MM. Barry Blechman, Andrew J. Pierre : « La politique américaine de vente d'armes » (Institut français des relations internationales) (en anglais).

19 h., 62, rue Madame : « Les Turcos-Mongols des origines à Attila » (Arcus).

19 h., Musée des monuments français, place du Trocadéro, M. Lucien Musset : « Rapports entre les architectures romanes en Normandie et en Angleterre » (Centre international d'études romanes).

20 h. 30, 15, rue Georges-Bizet, M. Elie Elmaleh : « Tradition orale et écriture » (Fédération Sépharade de France).

20 h. 30, 44, rue de Rennes, M. Jean-François Lyotard : « La condition post-moderne » (Centre d'études des modes de vie).

20 h. 30, Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. Formation de l'esprit : conscient - inconscient » (Psycho-santé).

20 h. 30, Musée de l'homme, M. André Langaney : « Les gènes du Bon Dieu ».

20 h. 30, Centre Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, docteur Sénécha : « Le drame des réfugiés cambodgiens ».

20 h. 30, Maison des jeunes et de la culture bretonne, 22, rue Delambre : « Les écoles maternelles en langue bretonne ».

21 h., Radio-France, auditorium 105, MM. J.-P. Vernant, M. Olender : « Œdipe : mythe et tragédie ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 10 et 11 décembre 1979 :

DES DECRETS

● Portant nominations et promotions dans l'armée active ;

● Modifiant le décret du 29 avril 1971 aux fonctions et au régime indemnitaire des fonctionnaires de l'Etat et des établissements publics au traitement de l'information ;

● Fixant le taux de la taxe au profit du centre technique interprofessionnel de la canne et du sucre de la Martinique pour la campagne 1978-1979 ;

● Relatif aux travaux réalisés dans les immeubles bâtis relevant du statut de la copropriété et qui ont pour but d'améliorer l'isolation thermique ou le rendement des installations consommant de l'énergie.

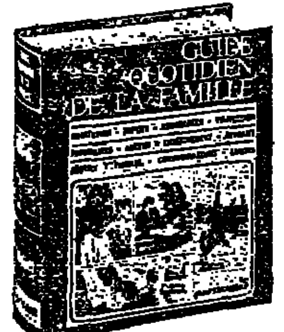
UN ARRETE

● Fixant le gain minimum susceptible d'être déclaré par les exploitants agricoles qui contractent, pour les membres de leur famille et pour eux-mêmes, une assurance complémentaire contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

VENTES

RECTIFICATIF. — La vente aux enchères des trois mille cinq cents bouteilles portant des étiquettes prestigieuses n'aura pas lieu le *samedi 13 décembre, comme nous* l'avions indiqué par erreur dans nos éditions datées 9-10 décembre, sous le titre « Riches bouteilles », mais le jeudi 13 décembre, par Mes Loudmer et Poulain, en leur hôtel du 73, faubourg Saint-Honoré.







Le Monde

équipement

EN APPUI AU PLAN « GRAND SUD-OUEST »

La Communauté européenne financera la promotion du tourisme de l'artisanat et des petites entreprises

M. Antonio Giolitti, membre de la Commission de la Communauté européenne, responsable de la politique régionale et de la coordination des fonds de la C.E.E., revient d'un voyage qui l'a conduit dans les trois régions du Sud-Ouest français (Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon). Un voyage qui avait lieu quelques jours après l'annonce, le 17 novembre, à Mazamet par M. Giscard d'Estaing du plan décennal de développement du Grand Sud-Ouest. C'était la première fois qu'un commissaire européen faisait un voyage officiel dans des régions françaises. Lors de son passage à Paris, après avoir rencontré le 7 décembre M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, M. Giolitti nous a indiqué comment, selon lui, le plan Sud-Ouest allait s'intégrer dans la politique régionale des Neuf.

« Par rapport au reste de l'Europe, les trois régions du Sud-Ouest vous apparaissent-elles comme des zones sous-développées ?

— Non. Sans doute, ces régions rencontrent-elles des problèmes de développement et de désenclavement : elles sont parfois en butte à des conversions difficiles, mais elles ne sont pas des pays sous-développés. Leur problème le plus grave, c'est le sous-peuplement des campagnes et le vieillissement démographique.

— Comment l'Europe peut-elle venir en aide au Sud-Ouest ?

— Le règlement du Fonds européen (FEDER) a été adopté par le conseil des ministres en février dernier. Le Fonds comprend deux sections, deux caisses si vous voulez : celle dite « sous quotas » et la section « hors quotas » (5 % des ressources du Fonds). Dès février, la commission de Bruxelles s'est mise au travail pour déterminer quelles opérations seraient soutenues au titre de la caisse hors quotas. Immédiatement nous sommes convenus que le Sud-Ouest constituait une priorité absolue. Nous voulions, en effet, que la section hors quota du Fonds profite d'abord aux régions des Etats membres qui allaient être influencées par l'élargissement de la C.E.E., avec l'entrée de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal. Le Mezzogiorno italien était lui aussi prioritaire.

— Par rapport aux mécanismes actuels d'attribution des aides du FEDER (1), *quelle originalité présente la nouvelle section hors quotas ?*

— D'abord, elle entrera en vigueur pour la première fois l'année prochaine, et c'est la France, dans le Sud-Ouest, qui constituera le banc d'essais. Nous voulons éviter le saupoudrage et la distribution « d'argent de poche ». Par rapopr t aux mécanismes déjà en vigueur d'attribution des aides selon les quotas de chaque pays, la commission aura désormais beaucoup plus de latitude et de souplesse. Ses pouvoirs d'initiative seront accrus.

» Jusqu'à maintenant, le Fonds européen ne pouvait aider que les infrastructures et les investissements selon des normes préétablies et très précises. La commission va proposer au conseil des ministres, dont la réunion est prévue le 18 décembre, d'adopter un règlement spécifique pour le Sud-Ouest et le Mezzogiorno.

Appuyer des activités du monde rural

— La France est-elle favorable à ce projet de règlement ?

— J'ai rencontré, le 7 décembre, M. Jean François-Poncet (2), et nous avons levé les deux ou trois dernières difficultés techniques. Le gouvernement de Paris est d'accord sur le projet de règlement. Désormais, au titre de la section hors quotas, la C.E.E. pourrait subventionner jusqu'à 70 % des dépenses pour certaines opérations de développement économique dans le Sud-Ouest.

— Quel genre d'opération ?

— Jusqu'à maintenant le FEDER subventionnait des investissements en capital ; désormais, nous pourrons aussi aider des poérations au titre de leurs dépenses de fonctionnement ; par exemple, dans le cas où des petits industriels du Roussillon ou du Lot-et-Garonne, faisant preuve d'initiative ou de goût du risque, décideraient de se grouper pour conquérir des marchés d'exportation, pour faire appel à des sociétés de services communes, pour développer la recherche ou encore pour expérimenter des techniques nouvelles de fabrication et de commercialisation.

» Seront aidés les P.M.E., les artisans et les initiatives en matière de tourisme rural essentiellement en Aquitaine et dans le Languedoc. Vous voyez qu'il existe un dénominateur commun à ces trois volets : il s'agit, chaque fois, d'appuyer des activités qui relèvent toutes, peu ou prou, du monde rural et de l'agriculture.

— Va-t-on alors assister à un dialogue et à des négociations bilatérales entre la commission et les régions ?

— Non, car les programmes pluriannuel de développement économique qui recevront l'aide du FEDER par le canal de sa section hors quotas auront été, bien évidemment, élaborés en concertation avec les administrations de chaque pays. Ce ne sera pas le résultat de l'imagination des fonctionnaires de la commission, mais plutôt le fruit d'une concertation et d'une collaboration efficaces, afin que les interventions européennes soient bien coordonnées avec les politiques nationales.

» Pour le Sud-Ouest, les programmes bénéficiant de l'aide européenne seront connus en janvier. Mais la commission garde une grande liberté et une grande initiative dans la définition des critères et des secteurs qui recevront les aides. Enfin, outre le Sud-Ouest et le Mezzogiorno, la section hors quotas du FEDER interviendra dans les domaines de l'approvisionnement en énergie et les énergies alternatives (en Italie), de la conversion des zones sidérurgiques (Belgique, Grande-Bretagne, Italie), de la réorganisation du secteur de la construction navale (surtout en Grande-Bretagne), enfin de l'amélioration de la situation économique et sociale des régions frontalières entre les deux Irlandes. Les ministres devraient adopter les règlements relatifs à ces actions le 18 décembre.

— L'argent européen viendra-t-il en supplément ou en substitution des crédits nationaux ?

— M. François-Poncet m'a donné l'assurance formelle que la contribution du FEDER ne servira pas à rembourser le Trésor français de ses dépenses budgétaires. Elle viendra en supplément des engagements financiers annoncés par M. Giscard d'Estaing à Mazamet pour le Sud-Ouest (3).

» Je précise que ces versements ne pourront pas servir éventuellement d'alibi pour diminuer les contributions « normales » du FEDER, à savoir les aides sous quotas, puisque ces dernières (95 % du total) ont un objet différent et obéissent à des critères différents. La commission pourra même, au titre du hors quotas, verser des avances ou effectuer des paiements accélérés lorsque les opérations seront jugées particulièrement opportunes.

— Quelles sommes y a-t-il dans la tirelire de la section hors quotas du FEDER qui seront utilisées à partir de l'an prochain ?

» Environ cent vingt millions d'unités de comptes sont prévus sur une période de cinq ans, soit sept cents millions de francs environ, à répartir à peu près à égalité entre le Mezziogiorno et le Sud-Quest.

» Si l'expérience est concluante et si les Etats l'estiment utile, la commission pourra proposer pour l'avenir à chaque gouvernement d'augmenter la part hors quotas du FEDER au-delà des 5 % actuels.

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Jusqu'à maintenant, les ressources du FEDER étaient réparties selon les clés suivantes : Belgique 1,39 % ; Danemark 1,2 % ; Allemagne 6 % ; France 16,86 % ; Irlande 6,46 % ; Italie 39,39 % ; Luxembourg 0,09 % ; Pays-Bas 1,58 % ; Royaume-Uni 27,03 %.

(2) M. François-Poncet est président du conseil général du Lot-et-Garonne.

(3) En 1980 les crédits publics affectés aux investissements d'infrastructure et à la mise en valeur du potentiel d'enseignement et de recherche seront de 3 milliards de francs. En cinq ans, l'enveloppe annoncée par le président de la République sera de 15 milliards. En Languedoc-Roussillon surtout, on estime que la manne du FEDER est, dans ces conditions, très insuffisante.

TRANSPORTS

La compagnie israélienne El Al est menacée de disparition

De notre correspondant

Jérusalem. — La compagnie israélienne El Al est en crise, à tel point qu'elle pourrait disparaître. Cette éventualité est de plus en plus souvent évoquée à Jérusalem dans les milieux politiques où l'on se soucie beaucoup du déficit énorme et croissant de la société comme de son mauvais fonctionnement. Après une nouvelle grève du personnel au sol les 23 et 24 novembre et au moment où s'engagent de très difficiles négociations entre la direction et les syndicats pour le renouvellement des accords salariaux, la rumeur d'un lock-out — qui pourrait préluder à une véritable fermeture — se répand avec insistance. Dans les discussions en cours, le compromis paraît difficile. De nouveaux débrayages sont envisagés alors que le gouvernement paraît résolu à ne pas en tolérer davantage.

Il n'est pas question pour Israël de se priver des services et du prestige d'une compagnie aérienne nationale. En fait, il s'agirait de mettre fin aux activités d'El Al pour créer à la place une nouvelle compagnie sur des bases plus saines. Cette solution permettrait notamment de réduire les effectifs avec la signature d'une nouvelle convention collective.

Le déficit d'El Al pour l'exercice 1978-1979 s'élève à plus de 50 millions de dollars alors que le chiffre d'affaires est estimé à environ 450 millions de dollars. Le nouveau ministre des finances M. Ygal Horowitz a déclaré que cette situation était « *intolérable* », ce qui signifie que, conformément au programme d'austérité et de réduction des dépenses de l'Etat, il n'entend pas aider la compagnie à « survivre ».

Partisan d'une politique draconienne pour enrayer la crise économique en Israël, M. Horowitz n'a jamais caché qu'il préférait voir disparaître les entreprises qui, à ses yeux, ne sont plus rentables. Dans le cas d'El Al, il a lancé une opération de la dernière chance le 13 novembre en faisant désigner à la tête du conseil d'administration M. Abraham Chalit, qui est par ailleurs le président de la principale organisation patronale en Israël. Jusqu'alors, les plans de réorganisation de la compagnie ont échoué devant la résistance des syndicats. Depuis deux ans les grèves sont fréquentes et les appareils d'El Al ont été à plusieurs reprises bloqués au sol.

L'ancienne direction prévoyait d'importantes réductions de personnel navigant « coûte » plus *effectifs* d'El Al, qui *compte* aujourd'hui près de six mille employés. Les dirigeants de la compagnie déclarent que le personnel naviguant « coûte » plus cher à El Al qu'aux autres compagnies internationales. Mais les syndicats répliquent que, par rapport au nombre de passagers transportés et de kilomètres parcourus, les charges salariales à El Al sont moindres que celles de beaucoup de compagnies américaines ou européennes en parfaite santé.

Les difficultés d'El Al sont nombreuses. Parmi elles il faut citer le fait que la compagnie possède une flotte d'appareils vétuste. Il s'agit en majorité de Boeing-707, gros consommateurs de carburant. Plusieurs d'entre eux ont déjà été vendus ces derniers mois, et, pour comprimer le budget, il a même fallu se résoudre à céder un gros porteur tel que le Boeing-847.

Le renouvellement rapide de la flotte paraît de plus en plus nécessaire, bien qu'aucune décision précise n'ait encore été prise depuis que le gouvernement a renoncé à l'achat d'Airbus, malgré l'avis favorable de la direction. Certaines lignes aériennes ont été fermées, mais ce qui est tout aussi inquiétant et reflète le malaise actuel d'El Al, c'est l'aveu de la direction elle-même à propos de la désaffection d'une partie de la clientèle traditionnelle d'El Al. Selon l'ancien directeur général, de nombreux passagers dénoncent les retards, l'inconfort, le mauvais service à bord des avions d'El Al et préfèrent utiliser d'autres compagnies.

FRANCIS CORNU.

LA R.A.T.P. PROPOSE DE PORTER A 1 F 75 LE PRIX DU TICKET DE MÉTRO DE DEUXIÈME CLASSE

Le prix de 1,75 F pour le ticket de métro de deuxième classe en 1980 (il est actuellement vendu *pour 1,50 F) a été retenu par la* R.A.T.P. comme hypothèse de calcul dans son projet de budget mais aucune augmentation n'a encore été décidée, déclare-t-on au ministère des transports où l'on *précise* qu'une hausse des tarifs de métro n'interviendrait pas avant le 1er juillet 1980.

Selon la R.A.T.P. c'est en fait un prix de 2,69 F pour le ticket de métro de deuxième classe qu'il serait nécessaire de demander à l'usager pour atteindre l'équilibre budgétaire de la Régie.

L'usager du métro parisien, on le sait, ne « couvre » plus aujourd'hui que 35 % du prix réel du ticket de métro. Le déficit est comblé par appel au budget de l'Etat ou de la région.

ENVIRONNEMENT

● *Enquête au Vieux-Pré.* — Une enquête publique concernant le barrage d'E.D.F. du Vieux-Pré, qui se trouve à cheval sur les départements de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges, débutera le 17 décembre. Il s'agit d'une retenue d'eau située sur la rivière la Plaine, qui est destinée à compenser les débits de la Moselle évaporés par les tours de refroidissement de la future centrale nucléaire de Cattenom. L'enquête ouverte dans les deux préfectures et six communes durera jusqu'au 19 février 1980.

● *Sabotage et pollution en Seine-et-Marne.* — A la suite d'un sabotage commis dans la nuit du samedi 8 au dimanche 9 décembre sur une cuve de station-service, à Lagny (Seine-et-Marne), 22 000 litres de gazole se sont répandus dans les champs et les ruisseaux. Grâce à des barrages et à des puisards, les pompiers ont empêché le produit de gagner la Marne, mais plusieurs hectares de culture sont perdus. — *(Corresp.)*

Le Monde

régions

FRANCHE-COMTÉ

L'année du patrimoine

FORTIFICATIONS DE VAUBAN ET DENTELLES DE LUXEUIL

LA Franche-Comté est prête à entrer dans l'Année du patrimoine : deux années régionales des châteaux et villages l'y auront préparée. La première Année des châteaux et villages de Franche-Comté était née, en 1978, des questions que l'on se posait, à la préfecture de région, sur la façon de célébrer le tricentenaire de la conquête française (pardon, de la « réunion de la Franche-Comté à la France »).

Une poignée de châtelains consentirent à ouvrir leur demeure, d'autres entrouvrirent seulement les grilles de leur parc. Il y eut aussi des propriétaires, soucieux de ne pas donner de mauvaises pensées à d'éventuels cambrioleurs, qui laissèrent voir leur gentilhommière seulement depuis la route. Mais si l'on n'empêcha pas l'ombre du « capitaine » Lauzon, célèbre pourfendeur de Français du dix-septième siècle, de se manifester, les fermes trapues du Haut-Doubs, les ruelles du vignoble jurassien, certains sites très peu connus des Comtois eux-mêmes, se trouvèrent pris sous la lumière de la publicité officielle. Les animations furent conduites un peu partout, mais, à la fin de l'année, les crédits s'étant plus ou moins enlisés dans la réorganisation des affaires culturelles, les travaux de restauration et de balisage étaient loin d'être terminés. Poursuivre l'opération ménageait en outre une excellente introduction à l'Année du patrimoine. Ainsi, la Franche-Comté eut sa seconde Année des châteaux et villages.

Le budget qui lui a été consacré en 1979 s'élève à 1 222 500 francs, provenant de la culture et de l'environnement, mais aussi du ministère de agriculture. L'établissement public régional y participe pour 380 000 francs, et la caisse régionale du Crédit agricole pour 20 000 francs. Quant aux quatre départements de la région, ils ont voté au total pour 87 500 francs de subvention. Ce n'est d'ailleurs pas la moindre originalité de l'opération que d'avoir suscité, autour des préfets, des comités départementaux réunissant des gens du tourisme, de la culture et de l'environnement et diverses personnalités locales, alors que la gestion de l'ensemble conservait son caractère régional, à travers les délégations ministérielles et le comité régional du tourisme.

Les comités départementaux sont intervenus dans le choix des sites à signaler au public. Mais on leur a surtout laissé une large part d'initiative dans la conception et l'organisation de la partie « animation » : la Haute-Saône a fait monter ses visiteurs dans de petits avions qui ont survolé châteaux et villages ; le Territoire de Belfort a conduit une troupe de théâtre jusque, par exemple, dans des villages de trois cents habitants.

Placardé sur des manifestations qui existaient bien avant, comme le Festival de musique de Besançon, les « portes ouvertes » de villages haut-saônois de Fondremans ou le « son et lumière » de Château-Chalon (Jura), le label « Année des châteaux » aura servi d'étendard à des manifestations propres dont le public rural aura amplement bénéficié.

Sans doute, une coordination plus soutenue aurait-elle été souhaitable. Mais l'Année du patrimoine permettra probablement de corriger les faiblesses passées. Car la même organisation, avec des comités départementaux, interviendra en 1980 pour mettre en valeur les fortifications de Vauban et la dentelle de Luxeuil, le Lion de Belfort et les édifices du Jura, l'architecture du dix-septième siècle bisontin et, on l'espère, les orgues anciennes de la région, tandis que le balisage des châteaux, villages, lavoirs, sites naturels (au total plus de cinq cents lieux seront signalés par des panneaux), encore inachevé cette année, se poursuivra.

C. F.

BILAN D'UN PLAN DE CIRCULATION EXEMPLAIRE A BESANÇON

De véritables réussites, quelques ratés

De notre correspondant

Besançon. — Le plan de circulation pour l'application duquel Besançon a été consacré ville-pilote s'est mis en place voici cinq ans. A l'occasion de cet anniversaire la direction des transports terrestres au ministère des transports a fait éditer une plaquette où est expliqué le bilan de l'opération.

Il en ressort que les résultats obtenus, tant par la création d'une zone rouge interdite (sauf dérogation) aux voitures privées que par l'aménagement de zones piétonnes et les investissements en matière de transports publics, sont positifs. Dans les zones piétonnes, le passage des chalands, comptés le mercredi après-midi, a augmenté de 59 % Grande-Rue et de 161 % rue Bersot. Les commerçants, hostiles en 1974 à la création de ces zones, ne songent plus à s'en plaindre, et il est probable que leur extension envisagée ne sera pas très vigoureusement contestée. A l'époque, beaucoup craignaient que les restrictions apportées à la pénétration des voitures dans le centre ne provoquassent une désaffection de la clientèle sollicitée par les grandes surfaces périphériques.

Mais le plan de déplacement des habitants, mis au point par la ville contre vents et marées et considéré comme exemplaire, aujourd'hui, jusqu'à l'étranger, comportait deux autres volets : l'aménagement d'une rocade de contournement pour les véhicules interdits de zone rouge et le renforcement, qui se révéla réellement spectaculaire, du réseau de transports publics.

Certes, la rocade a ses défauts, tracée qu'elle est dans des artères qui n'étaient pas faites pour ça et qui comportent encore pas mal de goulets d'étranglement (le percement d'un tunnel sous la Citadelle, théoriquement accepté par les services de l'équipement, paraît ne pas devoir faire l'objet d'une inscription budgétaire dans un avenir proche). Certes, aussi, si elle concourt à désencombrer le centre-ville, elle ne favorise pas toujours, par les détours qu'elle impose, les économies d'énergie. Mais cette rocade a le mérite de détourner du centre (« la Boucle », comme l'on dit à Besançon) une partie importante du trafic de transit, encore qu' « *un relâchement passager de la rigueur de dissuasion, joint au développement d'un esprit de fraude chez les usagers* », comme dit joliment l'adjoint au maire chargé de la circulation, font que, après une période d'hésitation, les automobilistes s'aventurent plus nombreux au centre-ville, en dépit de la présence de contractuels.

Les autobus roulent et gagnent

Il est vrai que la signalisation conditionnelle mise en place (des sens interdits qui ne le sont pas pour tous, des interdictions de tourner dont le respect ne s'impose qu'à certains et à certaines heures, etc.) invite à tenter sa chance ! Jusqu'aux dépliants touristiques qui conseillent aux visiteurs de ne pas tenir compte des interdits... La mairie pour sa part, bien que consciente du flou artistique de la signalisation inventée pour la circonstance (et qu'il faudra bien un jour harmoniser avec l'ensemble du territoire), précise, si l'on peut dire, que seuls les touristes se rendant dans un hôtel du centre peuvent braver les panneaux et les contractuels.

Mais faut-il être seulement à la recherche d'un toit pour la nuit ou exige-t-on que la chambre soit déjà retenue ? Et à partir de quelle distance parcourue avant d'atteindre la cité de Proudhon et de Victor Hugo est-on considéré comme un « touriste » ? C'est, nous dit-on, le commissariat qui règle ces sortes de choses. Et comme les agents sont de braves gens, les voitures immatriculées en Allemagne se rencontrent moins souvent à la fourrière que celles des Bisontins. Pas rancuniers, ceux-ci admettent, par l'intermédiaire de leur conseil municipal, que les gardiens de la paix usent gratuitement des autobus. Ceux-ci sont la gloire première, et sans doute justifiée, de la politique engagée par la première municipalité et poursuivie par l'équipe présente.

Ces bus, il est vrai, augmentés en nombre, passant aux heures de pointe à des cadences extrêmement rapides, parcourant 5 740 000 kilomètres (deux fois plus qu'en 1973) par an, assistés de l'électronique et de liaisons hertziennes, placent Besançon au premier rang par des villes de plus de cent mille âmes pour le nombre de voyages annuels effectués par habitant, avant Saint-Etienne, Reims, Marseille, Toulouse, Strasbourg...

Les statistiques parisiennes ne figurent pas dans la plaquette que la direction des transports terrestres a fait réaliser par le cabinet Codu, dont le gérant n'est autre que l'ancien élu municipal qui, en 1974, inventa le plan de circulation. Ce dernier a pu se faire, à la faveur des expériences lancées en grande partie grâce aux contribuables bisontins, une réputation dont on nous dit modestement qu'elle est mondialement reconnue. Il aurait été vain d'attendre de sa part autre chose qu'un certificat de réussite. Pourtant, si le plan de circulation a le mérite d'exister, s'il a, à l'évidence, décongestionné le centre-ville, si son application a sensiblement freiné la fuite des populations vers la périphérie et s'il permet de mesurer l'impact de trouvailles dont la valeur est sans doute inégale, telles que les taxis collectifs (aujourd'hui remplacés par des bus), la mise en service prochaine de minibus adaptés aux besoins particuliers des handicapés et la création d'un « forum », il n'a pas résolu tous les problèmes. Le passage intensif des autobus au centre-ville, par exemple, repose la question de la pollution par le bruit et les gaz d'échappement. Pour y remédier, la ville travaille sur des projets de véhicules à traction électrique et envisage de creuser une voie souterraine de 520 mètres.

CLAUDE FABERT.

FR 3 ET LA POLICE DANS LE MÊME IMMEUBLE

(De notre correspondant)

Besançon. — Ce n'est pas le trou des Halles, mais tout de même... Il y a quelques années, le préfet de la région Franche-Comté prenait l'initiative de faire étudier la construction d'un ensemble administratif sur un terrain de cinq hectares jouxtant la préfecture de Besançon. Il y voyait déjà les services de l'équipement, de la police, de l'agriculture, des finances et des archives. Bref, un vaste projet qui éveilla chez les amoureux du site une certaine émotion. Ne voulait-on pas construire un groupe d'immeubles de facture moderne dont les cinq niveaux auraient gâché la perspective sur le Doubs et la citadelle de Vauban ? Et cela dans le périmètre même de l'hôtel préfectoral, monument classé ? La commission des sites et celle des monuments historiques furent alertées, tandis que se développait une campagne dans la presse locale.

Aujourd'hui, après avis de la commission supérieure des monuments historiques, la décision est prise de ne construire à cet endroit que deux bâtiments modestes, l'un destiné à l'hôtel de police, l'autre à FR 3, le reste du terrain devant servir en grande partie à reconstituer les espaces verts que le parking de Chamars dispute aux promeneurs.

La décision est prise également de remettre en eau le bassin que le préfet de l'époque avait hâtivement, semble-t-il, fait combler. Tout le monde, associations de défense de l'environnement comprises, paraît à ce point satisfait du nouveau projet qu'on en oublierait presque que les contribuables feront les frais des travaux de remise en eau du bassin.

LES BISONTINS S'ESTIMENT VICTIMES D'UNE INJUSTICE FISCALE

(De notre correspondant.)

Besançon. — Le *Bulletin officiel de la ville de Besançon* développe, sous le titre « *Les contribuables bisontins victimes d'une loi mal faite* », une série d'arguments pour démontrer que la « *dotation ville-centre* » (un des éléments de la dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) versée par l'Etat aux collectivités locales) n'a pas les conséquences heureuses qu'on attendait pour les finances communales. Cette dotation, versée par l'Etat aux villes-centres, est destinée à « *tenir compte des charges qui résultent de l'utilisation de leurs équipements par une population extérieure* ». Le mode de calcul est complexe.

De toutes les capitales régionales, Besançon est, par tête d'habitant, celle qui perçoit le moins (Clermont-Ferrand 28,42 F, Nantes 34,63 F, Orléans 46,02 F, Rouen 78,61 F, Besançon, 3,32 F). En Franche-Comté même, Besançon arrive loin derrière Belfort (17,20 F) et Montbéliard (48,18 F).

Avec une dotation semblable à celle de Montbéliard, le pourcentage de hausse des impôts locaux pourrait être ici diminué de cinq points. Or, en 1978, l'impôt sur les ménages a été de 351,12 francs, à Montbéliard, de 318,08 francs à Belfort et de 533,88 francs à Besançon. Le sénateur et maire (P.S.) de Besançon, M. Robert Schwint, doit intervenir auprès des pouvoirs publics pour qu'il soit remédié à cette « *injustice* ».

C. F.

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

CONJONCTURE

LA PRÉPARATION DU VIIIe PLAN

La C.F.D.T. veut mettre l'emploi au centre des préoccupations

« L'absence de Plan est un véritable crime contre l'avenir du régime et l'avenir de certaines industries », a affirmé M. Edmond Maire, le lundi 10 décembre, devant la presse. *« Il faut reprendre l'offensive, ne pas abandonner le Plan alors même qu'on n'en a jamais eu autant besoin »*, a ajouté le secrétaire général de la C.F.D.T., après une longue intervention de M. Michel Rolant, secrétaire national et responsable du secteur économique de la confédération.

Celui-ci a dénoncé le manque de volonté politique dans la préparation du VIIIe Plan.

Après avoir évoqué les deux scénarios prévus dans le VIIIe Plan (scénario dit de régulation et scénario dit de restructuration) (*le Monde* du 26 octobre), M. Michel Rolant a poursuivi : *« La C.F.D.T., suivie partoutes les autres organisations, a demandé qu'un autre scénario soit établi, dans lequel la réduction du chômage serait un objectif central et non un résultat. L'étude d'une telle stratégie devrait permettre la mise en évidence des problèmes politiques et structurels qui doivent être affrontés et résolus. La C.F.D.T. estime qu'il vaut mieux prévoir des changements et en discuter plutôt que de laisser les problèmes devenir insolubles donc explosifs. Etablir une telle stratégie c'est, en fait, commencer à réunir les moyens d'un nouveau type de développement. On ne peut pas tout faire ; encore faut-il ne respecter que les vraies contraintes. »*

La C.F.D.T. ne croit pas que l'équilibre de la balance des comptes soit une nécessité absolue, pas plus que l'équilibre budgétaire. Les vraies contraintes, estime la confédération, tiennent à trois impératifs : *« réduire notre dépendance pétrolière, faire face à la concurrence internationale sans recourir à un protectionnisme artificiel, acheter des productions manufacturières dans le tiers-monde et l'aider à assurer son propre développement »*.

La C.F.D.T. veut faire de l'emploi la pièce maîtresse du Plan : *« L'emploi ne doit pas être un sous-produit du développement, mais la finalité du type de développement à redéfinir, et ceci par rapport à la demande sociale réelle d'emploi, celle des femmes et celle des jeunes, ce qui implique des changements dans de nombreux domaines : système de formation, conditions de travail, qualité des emplois, nature et quantité des équipements à créer et à développer, place de nouvelles techniques. »*

Conscient du coût de l'opération, la C.F.D.T. veut étudier les structures économiques qui conduisent aux bas salaires, développer la réflexion critique sur les politiques industrielles, étudier le problème de la division internationale du travail.

Bref, la C.F.D.T. ne veut pas que le Plan soit l'occasion d'une opération politique, une manière de renforcer la propagande gouvernementale, une invitation à renoncer. Elle ne prétend pas réussir à faire passer toutes ses revendications, mais *« elle entend pouvoir les défendre, sans que les jeux soient faits d'avance »*. — F. S.

Le C.N.P.F. estime qu'aucune dégradation profonde de la conjoncture ne se produira en 1980

« L'évolution de la conjoncture, depuis la rentrée, confirme la poursuite de la croissance notée au cours de l'été », écrit le C.N.P.F. dans sa dernière note de conjoncture.

« La production progresse toujours et les capacités de production disponibles continuent de se resserrer, en particulier dans les industries de base et les industries de la consommation. Le maintien de l'activité est généralement assuré jusqu'à la fin de l'hiver prochain, en raison de l'évolution récente de la demande.

» Les dernières indications sur les effectifs salariés confirment l'arrêt de la dégradation et la meilleure orientation de la situation de l'emploi », poursuit le C.N.P.F. *« Le redressement de l'expansion a résulté de la progression rapide de la production des industries de biens intermédiaires, comme d'ailleurs dans les autres pays industriels. Mais le mouvement a été plus accentué en France en raison du rattrapage des grèves qui ont affecté la sidérurgie au printemps dernier.*

« En dépit de certaines similitudes entre 1974 et la période actuelle, la situation de l'économie française se présente sous un jour plus favorable : les stocks sont en train de se reconstituer à partir du niveau le plus bas du début de l'année; les investissements productifs ont commencé à redémarrer pour répondre à des besoins essentiels, peu liés à la conjoncture immédiate, alors qu'en 1974 l'effort d'équipement des entreprises touchait à son terme;

« Pour cet ensemble de raisons, conclut le C.N.P.F., *on peut exclure, en l'état actuel des choses, toute perspective de dégradation profonde. On assistera plutôt à un ajustement conjoncturel.*

Une enquête de l'Union fédérale des consommateurs

Quatre commerçants sur dix ne respectent pas l'obligation d'affichage des prix

La concurrence, souverain remède aux dérapages de prix ? Voire ! Lorsque près de quatre commerçants sur dix négligent d'informer les consommateurs — et leurs concurrents — des prix qu'ils pratiquent en oubliant ou en refusant de les afficher, cette concurrence-là paraît bien aléatoire.

Ce défaut d'affichage a été mis en évidence par les militants des cent dix unions locales affiliées à l'Union fédérale des consommateurs qui, dans cent soixante villes de France, grandes ou petites ont, dans la semaine du 20 ou 27 novembre, scruté les vitrines et les étals de 27 735 magasins et boutiques, dans le cadre d'une opération intitulée « Pas vu pas pris ». Les résultats de cette enquête — et les oublis mineurs ou accidentels n'ont pas été pris en compte — sont accablants, puisque 10 491 de ces commerçants étaient en infraction, soit 37,8 % d'entre eux. C'est beaucoup.

Certes, quelques villes méritent la palme du respect de la réglementation : Dijon, en Côte-d'Or (où l'on ne relève que 18 infractions sur 339 vitrines de commerçants, soit 5,3 %), Saint-Etienne, en Haute-Loire (25 infractions pour 416 relevés, soit 6 %), ou Saint-Louis dans le Haut-Rhin (2 infractions sur 100 commerces...). On notera que souvent, dans ces lieux de haute moralité commerciale, les relevés se sont succédé, et même les contrôles de la direction départementale de la concurrence et de la consommation... A l'opposé, on trouve Saint-Martin-de-Crau, dans les Bouches-du-Rhône, avec 80,8 % d'infraction, mais aussi des villes aussi importantes que Clermont-Ferrand (72,99 %) ou Agen (62,8 %)...

Pourtant, l'affichage des prix est obligatoire, ainsi qu'en disposent un arrêté du 16 septembre 1976 et la circulaire qui l'explicite. C'est pourquoi, le lundi 10 décembre, la plupart des unions locales de l'U.F.C., après avoir porté les résultats de leurs enquêtes aux directions locales de la concurrence et de la consommation, sont, dans la foulée, allées porter plainte auprès du procureur de la République de leur ville. Sans grande illusion : en matière d'infractions économiques, la transaction est reine. De surcroît, il n'y a que peu de chances que le ministre de l'économie inverse le sens de son action, sous prétexte qu'une association de consommateurs, en une semaine et sur tout le territoire, en a fait presque dix fois plus que ses agents spécialisés — au demeurant en nombre décroissant — dans leur enquête de 1978.

Reste que cette démonstration prouvera peut-être aux fonctionnaires locaux d'abord, à M. Monory ensuite, que la liberté sans obligation ni contrôle n'est que licence...

ÉNERGIE

LA RÉUNION DE L'A.I.E. A PARIS

Les pays consommateurs entendent contrôler l'évolution du marché pétrolier

A une semaine de la conférence que l'OPEP doit tenir à Caracas le 17 décembre, le ministre koweitien du pétrole, Cheikh Ali Khalifa Al Sabah, s'est déclaré favorable à une « augmentation modérée et progressive » du prix du pétrole, de l'ordre de 4 à 5 % par an en termes réels (soit 15 % en 1980 environ). L'Irak s'oppose « à toute hausse brutale des prix du brut susceptible de perturber le marché mondial.

Réunis le 10 décembre à Paris, les ministres chargés de l'énergie dans les vingt principaux pays consommateurs — à l'exception de la France — ont fixé des « plafonds » pour leurs importations pétrolières pour 1980 et 1985. Ils ont aussi mis au point un mécanisme de contrôle qui permettra d'adapter ces « plafonds » à l'évolution du marché.

Les ministres chargés de l'énergie dans vingt pays industrialisés — membres de l'Agence internationale de l'énergie, — ont *« noté avec préoccupation l'évolution désordonnée du marché pétrolier mondial en 1979 »* et manifesté leur volonté *« de contribuer au rétablissement de l'ordre et à la réduction des tensions sur le marché mondial du pétrole de manière à éviter les nouvelles hausses brutales des prix »*.

Pour ce faire, ils ont décidé d'établir pour chaque pays des plafonds d'importation pour 1980 et 1985 et mis au point un système de contrôle de l'évolution du marché et de révision des plafonds en fonction de celui-ci.

Lors du sommet des grands pays industrialisés à Tokyo puis au cours des réunions des ministres chargés de l'énergie dans la Communauté économique européenne, les pays concernés avaient accepté de limiter leurs importations pétrolières. Les autres pays — l'Australie, l'Autriche, l'Espagne, la Norvège, etc. — ont à leur tour décidé de limiter leurs achats de brut pour 1980 et 1985. Globalement les vingt pays membres ont résolu de ne pas importer plus de 24,5 millions de barils par jour (1) en 1980 et de 26,2 millions de barils en 1985 (une légère réduction par rapport aux chiffres antérieurs).

Le secrétaire américain à l'énergie, M. Duncan, n'a donc pu obtenir de ses partenaires qu'ils réduisent dès maintenant leurs importations en deçà des objectifs antérieurs. Il n'a pas réussi non plus à faire adopter des sanctions en cas de non respect par un membre de l'Agence de son plafond. M. David Howell, le ministre britannique, s'était notamment déclaré opposé à l'adoption de mesures trop sévères et à la création d'un climat de panique *« injustifié »*.

Mais M. Duncan ne cachait pourtant pas sa satisfaction.

Une réunion de l'A.I.E. au niveau ministériel se tiendra au premier trimestre de 1980 pour reviser les plafonds en fonction de l'évolution de l'offre et de la demande de pétrole. Le conseil de direction de l'A.I.E. étudiera ensuite trimestriellement les résultats obtenus par chaque pays membre et l'évolution des approvisionnements pétroliers. Si des mesures correctrices sont nécessaires, *« les ministres se réuniront sans tarder »* (si les résultats obtenus par les pays ne sont pas satisfaisants ou en cas de modification profonde de la situation des approvisionnements). La modification des plafonds d'importation ne sera cependant pas identique pour tous les pays, mais devra tenir compte de la croissance, des prix intérieurs de l'énergie, des niveaux de consommation, etc.

Les pays de l'AIE ont encore affirmé qu' *« ils se féliciteraient de voir s'accroître les possibilités d'examiner ces questions avec les pays producteurs de pétrole »*, et ont fait état de *« leur préoccupation »* devant le prix du développement qu'est une énergie chère pour les pays les plus pauvres. Ils ont enfin décidé de se doter des moyens de mieux connaître l'évolution des stocks

Autant de mesures qui avaient déjà été envisagées lors du sommet de Tokyo puis en septembre lors d'une conférence à Paris des ministres de l'énergie des sept grands pays industrialisés, mais qui n'avaient guère été suivies d'effet. A une semaine de la conférence de Caracas, les pays consommateurs ont voulu affirmer *« leur solidarité »* et *« leur responsabilité »*. La réunion de Paris a visiblement été plus politique qu'énergétique. — B. D.

(1) 1 million de barils par jour : 50 millions de tonnes par an.

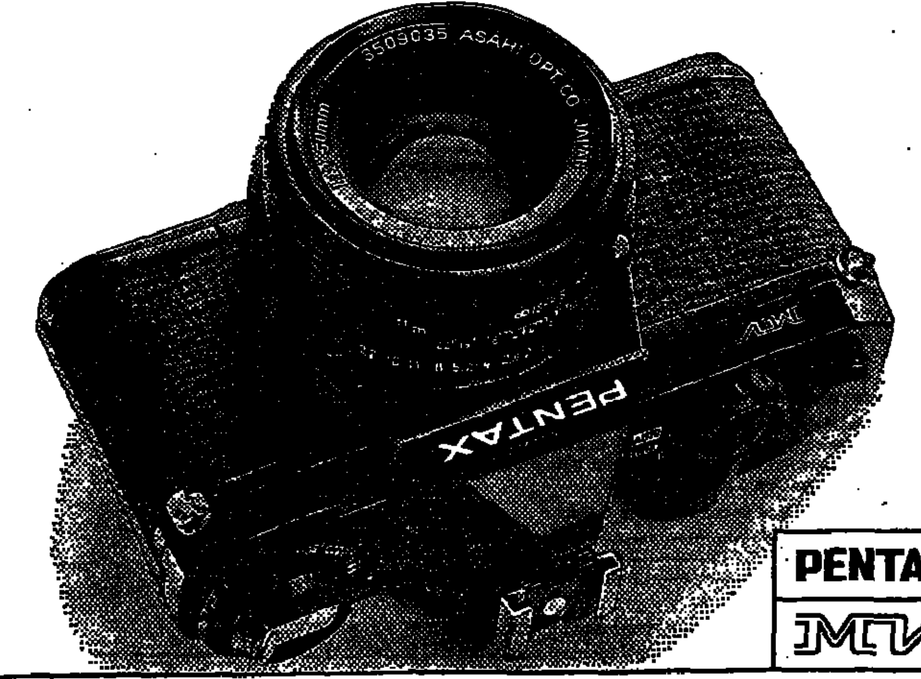
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1025	4,1050	— 85	— 55	— 150	— 110	— 325	— 255
$ can.	3,5230	3,5285	— 60	— 15	— 100	— 50	— 225	— 125
Yen (100)	1,7450	1,7515	+ 45	+ 75	+ 100	+ 130	+ 315	+ 370
DM	2,3495	2,3530	+ 45	+ 75	+ 80	+ 150	+ 405	+ 475
Florin	2,1240	2,1275	— 80	— 50	— 105	— 70	— 30	+ 20
F.B. (100)	14,4030	14,4225	— 310	— 140	— 550	— 330	—1300	— 750
F.S.	2,5475	2,5525	+ 120	+ 155	+ 235	+ 275	+ 785	+ 880
L. (1 000)	5,0200	5,0275	— 520	— 350	— 820	— 610	—1710	—1380
£	8,9370	8,9475	— 400	— 300	— 740	— 630	—1800	—1550

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 3/8	8 13/16	9 1/8	9 1/2	9 1/16	9 7/16	8 1/2	8 7/8
$ E.-U.	13 1/4	13 3/4	14 1/16	14 7/16	14 1/16	14 7/16	13 7/8	14 1/4
Florin	17 1/2	18	15 5/8	16 1/8	14 3/4	15 1/4	12 1/4	13
F.B. (100)	9 1/2	11 1/2	14	14 1/2	14	14 3/4	13 7/8	14 1/2
F.S.	2	2 3/8	5 7/8	6 1/4	5 11/16	6 1/16	5 1/2	5 7/8
L. (1 000)	20	30	19	22	18	21	17	19
£	13 7/8	14 7/8	15 1/2	16	16 7/8	17 3/8	16 1/2	17
Fr. franç.	11 7/8	12 1/2	14	14 1/2	14	14 1/2	13 7/8	14 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



A Grenoble
DOUZE MILLE LOGEMENTS POURRAIENT ÊTRE CHAUFFÉS PAR LA « CHAUDIÈRE NUCLÉAIRE »

(De notre correspondant)

Grenoble. — Les Grenoblois n'ont pas été surpris par les propositions du directeur du Centre d'études nucléaires de Grenoble (C.E.N.G.) visant à construire une chaudière nucléaire capable d'alimenter le réseau de chauffage urbain (*le Monde* du 11 décembre). Déjà, en décembre 1975, leur maire, M. Hubert Dubedout (P.S.), se demandait si l'on ne pouvait pas envisager *« de petites centrales nucléaires, robustes, pas du tout sophistiquées, pour chauffer et éclairer les villes »*.

Au C.E.N.G. même, on étudie de telles installations nucléaires « domestiques » depuis quatre ans. Depuis le 13 octobre 1975, le chauffage des bâtiments de la pile-piscine Siloé (35 mégawatts) est directement fourni par le réacteur lui-même. Les ingénieurs ont élaboré un projet de chaudière de 100 mégawatts.

Le C.E.A., qui a cherché où l'on pourrait installer une telle chaudière nucléaire, a finalement retenu Grenoble parmi une dizaine de sites possibles. Le C.E.N.G. possède des équipes qui ont une grande expérience de la conception, de l'exploitation et de l'utilisation de ce type de réacteur ; la ville veut diversifier son approvisionnement en énergie ; elle possède le second réseau de chauffage urbain après Paris.

On fait cependant remarquer, à la Société de chaleur de la ville, que l'eau qui sortira du « réacteur domestique » sera chauffée à 120 degrés, alors que les quatre centrales au fuel et au charbon actuellement en fonctionnement produisent de l'eau à 180 degrés. On rappelle aussi que 10 % du charbon de la mine de La Mure (Isère) sont utilisés par le chauffage urbain et qu'il faut maintenir cette priorité, car des menaces pèsent sur l'emploi des mille mineurs du bassin.

SOCIAL

LE LOGEMENT DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Pour la définition d'un type de contrat nouveau

Le gouvernement a adopté en conseil des ministres, le 19 septembre dernier, un projet de loi « portant création d'un contrat de résident » concernant les personnes âgées, les jeunes travailleurs et, principalement, les locataires des foyers d'immigrés. Ce projet de loi dit « d'Ornano » en raison de la compétence exercée en la matière par le ministre de l'environnement et du cadre de vie était inspiré directement, en ce qui concerne les travailleurs étrangers, des recommandations de la commission Delmon mise en place par M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation.

Le logement des travailleurs étrangers est sans doute l'un des domaines qui reflètent le plus les carences de notre politique migratoire. Quelque cent cinquante mille migrants se trouvent obligés de vivre dans des foyers gérés par la Sonacotra, association d'économie mixte, ou d'autres organismes plus ou moins bénévoles. Pratiquant un système sélectif et ségrégationniste, les divers gouvernements ont ainsi délibérément favorisé la création de logements-dortoirs, les *« foyers-casernes »* ou les *« foyers-prisons »* comme on les appelle, réservés au seul usage des célibataires, ou du moins des hommes seuls dont la famille et les enfants sont restés au pays.

Cette politique, menée au détriment des familles immigrées, enfermées pour leur part dans des cités de transit, où le provisoire devenait définitif, a aussi provoqué les révoltes massives des travailleurs africains ou maghrébins, parqués dans des foyers d'un confort plus que douteux. Conçus, au départ, dans les années 1956-1957, une partie de ces établissements ont été réalisés avant que divers incidents y éclatent — incendies, refus divers, puis grève des loyers. — *obligeant*, quelque vingt ans plus tard, le gouvernement à faire respecter certaines normes de sécurité. Ce n'est, en effet, qu'en 1974 qu'un arrêté a prévu une réglementation technique spécifique !

Des conflits

Or les premiers foyers avaient été financés sur prêts publics du Crédit foncier ou de la Caisse des prêts aux H.L.M., les constructions respectant les normes des logements familiaux de l'époque. Mais, pour attirer le client par des tarifs alléchants — inférieurs pour une journée à une heure de salaire minimum, — les gestionnaires n'ont pas craint d'héberger leurs résidents dans des conditions déplorables : deux personnes, voire plus, étaient acceptées dans des chambrettes prévues à l'origine pour une seule, et compartimentées par des cloisons.

La rareté des foyers n'a guère permis de diminuer le taux d'occupation, et l'une des conséquences *de cette politique fut la* dégradation plus rapide des immeubles, la vétusté des équipements, l'insuffisance des cuisines et des sanitaires, et surtout l'application de règlements intérieurs draconiens.

Ainsi prirent naissance les conflits de la Sonacotra et la grande grève des loyers. « *Depuis quatre ans*, indiquait par euphémisme le secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs immigrés (1er octobre 1979), *on a pu constater, chez bon nombre de résidents, un malaise dont les causes n'étaient pas clairement explicitées, mais qui se traduisent dans les faits par le refus de vingt mille d'entre eux de continuer à payer tout ou partie du loyer qui leur était demandé.* »

Afin de ne pas mettre en péril les organismes gestionnaires, il fut décidé de recourir au Fonds d'action sociale (FAS), financé *en partie par les travailleurs* immigrés, pour compenser les pertes de recettes enregistrées dans les foyers. Le montant de l'ensemble des aides accordées de la sorte s'élèvera, pour l'année 1979, à près de 350 millions de francs, soit plus de la moitié du budget du FAS, limitant ainsi singulièrement les possibilités *de financement* d'autres actions, pourtant aussi prioritaires.

Pour mettre fin à une telle situation, et sur la base d'une première étude présentée par M. Levard, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat à la condition des travailleurs immigrés, confiait en juillet 1978 à M. Pierre Delmon, président du conseil d'administration des Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais, le soin de réunir dans une commission les associations gestionnaires, les organisations syndicales, ainsi que des immigrés, grévistes ou non, représentant les résidents. Les conclusions du rapport Delmon, *« acceptées dans leur intégralité par le gouvernement »*, furent rendues publiques le 24 avril par M. Lionel Stoléru. Elles devaient servir de base au projet de loi d'Ornano. *Elles* avaient été vivement critiquées par les organisations syndicales, qui reprochaient notamment au rapport Delmon de faire le jeu du pouvoir, dès lors que l'on y affirmait qu'une véritable réhabilitation des foyers-logements passait *« par une diminution du nombre des résidents, soit par des départs naturels, soit par des relogements »*.

Le rapport notait pourtant avec *réalisme* que, maintenant *que* l'âge moyen du parc atteint une dizaine d'années, les besoins de réparations et de gros entretien ne peuvent être financés sur des prévisions *« qui n'ont pas été faites au niveau convenable »*. Il fallait donc trouver d'autres ressources financières. Celles-ci ont *été fournies* depuis plus de deux ans déjà par la fraction de la participation des employeurs à l'effort de construction réservée aux travailleurs étrangers. Mais il *fallait que, pour l'avenir,* les organismes gestionnaires constituent des provisions suffisantes dans leurs bilans. Le rapport ajoutait qu'il ne semblait pas y avoir de difficultés majeures en matière financière. De nombreux dossiers avaient été examinés par les commissions départementales *du logement des immigrés*, et 279 millions de francs de travaux avaient été agréés de fin 1975 à fin 1978. Les collecteurs du « un pour cent patronal » ont toujours accepté de les financer. Les responsables de la partie de la contribution des entreprises à *l'effort de constructions* réservées aux immigrés avaient accepté de développer l'effort financier des années antérieures, portant celui-ci (90 millions de francs par an) à un montant supérieur à *100 millions de francs* annuels durant encore quelques années. Mais il restait des obstacles juridiques en raison des délais assez longs entre la décision de financement des travaux et leur réalisation.

Il y avait surtout des obstacles politiques, certains foyers mal adaptés ne pouvant alors être améliorés sans l'expulsion des résidents. La commission concluait que cette situation ne serait pas résolue *« si un arbitrage ou une décision ne sont pas rendus au niveau approprié : département, région ou gouvernement »*. Faute de quoi, *« des conflits persisteront ou pis, dans certains cas, les conditions d'une vie saine de plusieurs milliers de personnes ne seront plus assurées »*.

Un « statut du locataire »

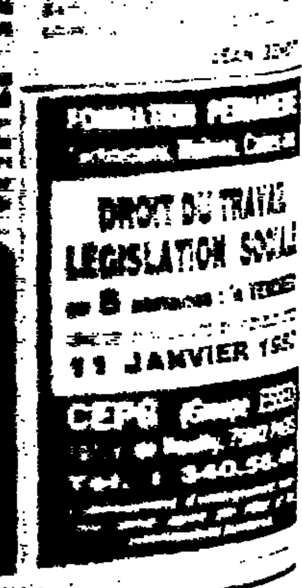
Là encore fallait-il la participation des résidents. Parmi les revendications de ces derniers figurait notamment la nécessité de définir le *« statut du locataire »*. La commission fut d'avis qu'il fallait recourir à un type de contrat nouveau pour fixer la nature du lien juridique entre logeurs et locataires, et qu'un tel contrat devrait concerner tous les occupants des foyers-logements quels qu'ils soient : handicapés, jeunes travailleurs, personnes âgées, travailleurs migrants. On voit à quel point le rapport Delmon franchit les limites fixées par l'initiative de M. Stoléru. C'est une formule proche de ce statut que préconise le texte de M. d'Ornano, puisqu'il officialise un contrat spécifique qui tient compte du caractère collectif de la vie en foyer.

On sait de quelle manière ce *« statut du résident »* a été imposé d'ores et déjà aux locataires en grève des loyers, forcés de quitter les lieux *manu militari* s'ils n'acceptaient pas de signer individuellement des contrats de résidence. Ces contrats, conclus *parfois avec l'assentiment ou* la complicité des organisations syndicales — peut-être un peu lassées du style par trop « gauchiste » du Comité de coordination des foyers en lutte — maintiennent la plupart du temps le pouvoir discrétionnaire des gérants.

Tout ceci ne préfigure-t-il pas, *en cette période de crise, le* développement d'une infrastructure qui vise à enserrer dans une réglementation précise les catégories « marginales » de la population, voire à les fractionner ? En cela le rapport Delmon, dont les auteurs n'ont peut-être pas souhaité une telle issue, va beaucoup *plus loin que sa parabole initiale.* Et la loi d'Ornano rejoint à coup sûr les projets Bonnet et Stoléru dans l'offensive générale déclenchée contre les immigrés.

JEAN BENOIT.

هكذا من الأصل



A PARIS

4860 travailleurs étrangers vivent encore dans des taudis

Fin 1979, selon les statistiques fournies par le ministère de l'intérieur, 416 933 étrangers vivent à Paris, soit 5 % de moins qu'en 1977. Parmi ces étrangers, les plus nombreux sont les Algériens, suivis par les Portugais, les Espagnols et les Tunisiens. Ces chiffres ont été donnés lundi 10 décembre aux édiles de la capitale par M. Lucien Lanier, préfet de Paris, dans sa communication sur « *les conditions de vie des travailleurs migrants* ». Le préfet a cependant précisé : « *Ces indications doivent être appréhendées avec prudence puisqu'il s'agit d'un comptage de documents et non pas d'un recensement de personnes. Elles ne tiennent donc pas compte des irréguliers et des clandestins, dont le nombre est impossible à chiffrer* ».

Evoquant la question du logement des travailleurs migrants, M. Lanier a affirmé que 503 familles avaient été relogées au 31 octobre 1979. Mais « *les autorités responsables dans les différents départements de la région Ile-de-France récusent de plus en plus les propositions de relogement qui leur sont présentées au profit des familles étrangères* ». Cette tendance est confirmée par les organismes d'H.L.M. « *qui ont de plus en plus tendance à considérer que leurs programmes comportent un nombre suffisant de familles étrangères* ».

Pour les travailleurs isolés, il existe 7 456 lits répartis dans les 39 foyers existant dans la capitale. Douze autres foyers comprenant 2 392 lits sont en construction à Paris. Mais, souligne M. Lanier, « *malgré une amélioration sensible de la situation du logement des isolés, les besoins demeurent importants* ».

Il a ajouté : « *La résorption des grands taudis et l'évacuation des foyers inadaptés et vétustes ne doivent pas faire oublier qu'il subsiste encore des locaux insalubres de moyenne capacité, voire de petite capacité, tout autant inacceptables.* »

Ces besoins peuvent être estimés à 4 860 lits. « *Mais il est peu probable,* conclut le préfet de Paris, *que les mal logés répondent, à plus de 50 %, aux offres de relogement qui leur sont faites.* »

Enfin M. Lanier a précisé que si, dans les écoles maternelles de la capitale, la diminution du nombre total des enfants se poursuit, celui des jeunes étrangers est en revanche en augmentation significative (13 765 contre 13 137 en 1977-1978). — J. P.

Après la rencontre entre les syndicats et M. Le Theule

Phase d'attente dans le conflit des contrôleurs aériens

Après leur rencontre jugée négative, le lundi matin 10 décembre, avec M. Joël Le Theule, ministre des transports, les contrôleurs aériens ont décidé d'engager de nouvelles actions sous des formes qui restent à déterminer. Des assemblées générales devraient se réunir le jeudi 13 décembre dans les centres de contrôles régionaux (C.C.R.) pour fixer les modalités de la reprise du mouvement.

Les représentants des contrôleurs aériens ont reconnu que le ministre a fait un pas en avant en décidant de recruter en 1980 *deux cent* officiers contrôleurs et cent cinquante techniciens de l'aviation civile supplémentaires. En revanche, si M. Le Theule a admis le principe du maintien du pouvoir d'achat des aiguilleurs du ciel en 1979 et 1980, il s'est *opposé* à leur *revendication sur* l'intégration des primes au salaire. Cela équivaudrait, à son avis, à la création d'un nouveau corps de la fonction publique.

Pour ce qui concerne l'organisation du travail, M. Le Theule a annoncé la création d'une mission d'inspection générale qui examinera les conditions dans lesquelles sont établis et exécutés les *tableaux de service. Ce rapport*, qui devrait être déposé avant le mois de mai 1980, sera rendu public.

Enfin, le ministre a refusé, selon les syndicats, de revenir sur les sanctions qui ont été prises *récemment à l'encontre des* contrôleurs aériens, notamment les mutations d'office. Aucun nouveau rendez-vous n'a été pris *d'ici à la fin de l'année. L'administration* a évoqué la possibilité de continuer les discussions au début du mois de janvier, compte tenu de l'emploi du temps très chargé de M. Le Theule.

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a dénoncé l'attitude « *vindicative et répressive* » du gouvernement dans le conflit des aiguilleurs du ciel.

Quant aux syndicats de la navigation aérienne, ils viennent de demander à la C.G.T., à la C.F.T.C., à F.O. et à la C.G.C. d'intervenir conjointement auprès de M. Barre, « *pour que s'ouvrent de véritables négociations* » qui sont « *la condition nécessaire au règlement durable du conflit sans lequel les personnels seraient conduits à reprendre l'action* ».

A Belfort

LA DIRECTION D'ALSTHOM-UNELEC RÉDUIT LA PRIME DE FIN D'ANNÉE POUR « FAITS DE GRÈVE »

(De notre correspondant)

Belfort. — Par 483 voix contre 86 (il y a eu 50 bulletins nuls), le personnel de l'usine Alsthom-Unelec, filiale à 99 % du groupe Alsthom-Atlantique installé à Beaucourt (Territoire de Belfort), s'est prononcé, le lundi 10 décembre, « *pour le libre accès aux lieux de travail* ».

Le conflit, qui a éclaté le 3 décembre, porte sur la prime de fin d'année (84 % du salaire mensuel) ou plutôt sur les abattements que la direction a décidé d'y appliquer en fonction de l'absentéisme, en prenant en compte les arrêts pour faits de grève. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont porté devant les tribunaux ce qu'ils considèrent comme des atteintes à des droits inscrits dans la Constitution.

Le « tarif » appliqué par la direction est sévère : 2,5 % d'abattement sur la prime de fin d'année pour moins d'une heure d'« absence », 5 % pour une « absence » d'une heure à une journée. La direction a « plafonné » les abattements a hauteur de 33 %. Une première négociation a eu lieu. Les abattements fixés à 25 % ont été ramenés à 10 %, mais ceux établis à 33 % n'ont été réduits que de 8 points.

Unelec-Beaucourt compte trois usines (fonderies, moteurs de série, moteurs unitaires) assurant la production de moteurs électriques de moins de 300 ch. Depuis 1977, une nouvelle direction a été mise en place, n'ayant, comme celle de l'usine Alsthom de Belfort, aucun lien avec la région. Les salariés de l'entreprise (dont la moitié sont des femmes) contestent ses méthodes et ses choix, qui sont plus financiers qu'industriels.

Tandis que trois cents postes ont été supprimés depuis 1977, l'entreprise, qui emploie aujourd'hui neuf cent vingt-six personnes, utilise de plus en plus la sous-traitance. De petits moteurs sont déjà produits en Pologne. Ils transitent par le Territoire pour y obtenir la griffe Unelec. Les syndicats affirment que la direction a ignoré certains créneaux rentables, tels les moteurs à courant continu. — P. M.

LA C.G.T. S'ÉLÈVE UNE NOUVELLE FOIS CONTRE LE PROJET DE RÉFORME DE L'A.N.P.E.

Le comité supérieur de l'emploi s'est réuni, samedi 8 décembre, pour examiner le projet de réforme de l'A.N.P.E. (Agence nationale pour l'emploi) prévoyant la transformation de l'Agence en établissement public à caractère industriel et commercial. Ce projet doit être ensuite transmis au Conseil d'Etat avant d'être soumis au conseil des ministres du 19 décembre.

La délégation C.G.T. au comité supérieur de l'emploi a fait part de sa vive hostilité à ce projet qui, dit-elle, « *dans sa dernière version aggrave encore les dispositions prévues* ». Elle regrette aussi « *que, sans attende ce décret sur l'A.N.P.E., le gouvernement ait fait voter par sa majorité parlementaire une loi qui supprime le lien entre l'inscription à l'A.N.P.E. et le droit à la couverture sociale, d'où sera bientôt exclu un demandeur d'emploi sur trois* ».

« *Ce n'est pas une telle modification qui va créer des emplois et contraindre les employeurs, notamment ceux des grandes entreprises, à confier leurs offres d'emploi à l'A.N.P.E.* », souligne la C.G.T., qui estime aussi que « *la nature d'établissement public à caractère industriel et commercial ne peut que (...) privilégier les bureaux de placement privés et les sociétés d'intérim* ».

« *En ce qui concerne le personnel,* dit encore la C.G.T., *cette réforme est un coup porté au statut des fonctionnaires en général, aux salariés de l'Agence en particulier, qui verront leurs garanties d'emploi, leurs conditions de travail, d'indépendance et de vie gravement remises en cause.* »

Enfin, la délégation cégétiste assure qu'il s'agit là d'une « *opération* » destinée à « *provoquer une baisse artificielle des demandeurs d'emploi* ».

LES ÉLECTIONS PRUD'HOMALES DU 12 DÉCEMBRE

Un double enjeu

Près de treize millions de salariés et environ un million d'employeurs sont appelés, mercredi 12 décembre, à élire quelque quatorze mille conseillers prud'homaux. Cette élection nationale, la première de ce genre depuis 1962 — où les salariés avaient à choisir les administrateurs des caisses de Sécurité sociale, — comporte un double enjeu.

Il s'agit, bien entendu, d'élire de nouveaux prud'hommes, c'est-à-dire des hommes et des femmes qui, après-demain, auront à juger paritairement — moitié salariés, moitié employeurs — des conflits individuels du travail. Pour la première fois, grâce à la loi du 18 janvier 1979, tout le territoire français sera couvert par la prud'homie, au total deux cent quatre-vingt-treize conseils. En outre, le personnel d'encadrement bénéficiera, pour la première fois aussi, d'une section spéciale qui, dans chaque conseil, s'ajoutera aux quatre sections traditionnelles, de l'industrie, du commerce, de l'agriculture et des activités diverses.

Le deuxième enjeu de ces élections est d'ordre syndicalo-politique, puisque le scrutin permettra de mesurer la représentativité des organisations syndicales. Ce qui explique à la fois les efforts considérables qu'ont déployés les centrales pour convaincre les électeurs, et les dérapages politiques de la campagne. Enjeu d'autant plus important, que la majorité des salariés ne sont pas syndiqués et que la liberté de candidature a permis à des syndicats autonomes de se présenter, comme la C.S.L. (ex-C.F.T.), qui, après accord avec d'autres organisations indépendantes, a constitué la liste groupée intitulée « Alliances».

L'issue du scrutin est d'autant plus incertaine que, lors d'autres élections d'ampleur beaucoup moins grande — celles qui portent sur le renouvellement des comités d'entreprise (C.E.), — des listes dites de non-syndiqués ont recueilli 18 % à 20 % des voix. Quel sera cette fois le choix des millions de travailleurs qui refusent de voter pour les grandes centrales ? La C.G.T. qui, en 1962, avait obtenu 44,30 % des voix et aux élections des C.E., en 1977, 37,4 % renforcera-t-elle sa place de leader ? La C.F.D.T. qui stagne autour de 19 % à 20 % dépassera-t-elle ce seuil et devancera-t-elle — et alors de combien — sa rivale la C.G.T.-F.O., qui enregistre depuis plusieurs années une progression lente mais régulière ?

Les résultats auront deux autres retombées importantes : les élections du 12 décembre permettront de mieux situer l'audience de la C.G.C. chez les cadres face aux syndicats de cadres confédérés qui, depuis des années, contestent la primauté de cette organisation. Elles vont aussi poser un problème délicat : celui de l'audience des syndicats autonomes jugés par leurs adversaires trop conciliants à l'égard du patronat et parfois même qualifiés de « jaunes ».

S'ils recueillent un nombre de suffrages beaucoup plus élevé que celui obtenu par la C.F.T.C., ils ne manqueront pas de réclamer la reconnaissance de leur « représentativité » au niveau national — même si l'audience n'est pas le seul critère de celles-ci — et par conséquent un droit d'entrée dans les instances sociales et économiques, et les grandes négociations.

Sauf abstention massive, le scrutin du 12 décembre devrait être une « opération vérité » dont les retombées sociales, mais aussi politiques, ne seront pas négligeables.

Au total, un scrutin politique ? Dans un pays démocratique, il aurait été hypocrite de nier cet aspect. De la C.G.T. à la C.F.T.C., chacun a abattu ses cartes. L'enjeu est clair. Aux électeurs de choisir, l'abstention étant la pire des solutions.

JEAN-PIERRE DUMONT.

Ne votez qu'une seule fois

Tout électeur ne pourra voter qu'une seule fois. Salariés ou employeurs, certaines *personnes se sont étonnées* de recevoir plusieurs cartes électorales. Il y a certes eu de nombreuses erreurs qui pourraient susciter des litiges et demandes d'annulation, mais il faut aussi savoir qu'une même personne peut être plusieurs fois salariée et en même temps employeur si, par exemple, elle exerce plusieurs activités et emploie une aide ménagère. Selon les règles fixées par les pouvoirs publics et le Parlement, il est interdit de voter deux fois : l'électeur ne peut à la fois voter comme salarié et employeur ; il ne peut pas voter à la section industrie et à la section encadrement s'il a reçu deux ou plusieurs cartes. De même, l'employeur ne peut pas voter deux fois dans la section industrie et dans la section encadrement. Pour le salarié, deux critères sont à retenir : le lieu de vote le plus proche de son lieu de travail principal et l'activité dont il retire les revenus les plus importants.

Toute infraction est susceptible de sanction, par application du code électoral, prévu par les scrutins politiques. L'article L 86 indique que « *toute personne qui se sera fait inscrire sur la liste électorale sous de faux noms ou de fausses qualités ou aura, en se faisant inscrire, dissimulé une incapacité prévue par la loi, ou aura réclamé et obtenu une inscription sur deux ou plusieurs listes, sera punie d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 360 francs à 3 600 francs* ». Et l'article L 113 stipule : « *(...) Quiconque (...) aura, par inobservation volontaire de la loi ou des arrêtés préfectoraux, ou par tous autres actes frauduleux, violé ou tenté de violer le secret du vote, porté atteinte ou tenté de porter atteinte à sa sincérité, empêché ou tenté d'empêcher les opérations du scrutin, ou qui en aura changé ou tenté de changer le résultat, sera puni d'une amende de 360 francs à 1 800 francs et d'un emprisonnement d'un mois à un an ou de l'une de ces deux peines seulement.* »

— *Modalités de vote* : les bureaux de vote — dont l'adresse est indiquée sur la carte électorale — seront ouverts, mercredi 12 décembre, de 8 heures à 18 heures, mais, dans plusieurs villes, les bureaux seront ouverts plus tôt le matin et fermés plus tard, jusqu'à 22 heures, afin notamment de permettre aux salariés qui travaillent en équipe de participer plus facilement au scrutin. L'employeur est tenu d'autoriser les salariés à s'absenter, durant le temps de travail, sans diminution des rémunérations.

— *Formalités* : chaque électeur doit être muni de sa carte électorale signée (cette carte devait lui être expédiée à son domicile au plus tard le 1er décembre) et d'une pièce d'identité. S'il n'a pas reçu ou s'il a perdu sa carte, l'électeur doit se procurer une attestation d'inscription, éventuellement le jour même, en se rendant à la mairie où il est inscrit.

— *Mode de scrutin* : liste proportionnelle à la plus forte moyenne (et non plus majoritaire), sans panachage ni rature. Il n'y a donc qu'un seul tour sur des listes bloquées.

AFFAIRES

L'IDI ouvre aux P.M.E. la route de la Chine

Décidément l'IDI (Institut de développement industriel, gêné aux entournures dans le cadre trop étroit de ses attributions d'origine, ne tient pas en place. Après avoir, des années durant, joué les bonnes fées auprès d'entreprises moyennes et dynamiques, en mal de fonds propres, puis les pères prodigues en dotant de « prêts d'honneur » les candidats entrepreneurs sans le sou, le voilà missionnaire, traçant la voie de la grande exportation à ses poulains.

De retour d'un périple en Extrême-Orient, l'équipe de direction de l'Institut étalait, lundi 10 décembre, la mine réjouie, le résultat de ses pérégrinations. Pas de contrats dorés sur tranche, ni de projets mirifiques, *mais deux accords, modestes encore — « volontairement » —* qui n'en ouvrent pas moins une voie originale et pragmatique vers le continent chinois à toutes les entreprises moyennes et performantes tentées par l'air du large.

Le premier accord, négocié depuis plusieurs mois, associe l'IDI et une ancienne société de Hongkong, Li & Fung, au sein d'une société de commerce pour l'Extrême-Orient (S.C.E.O.). Celle-ci pourra assurer pour les firmes aventureuses, outre des études de marché et la distribution de leurs produits dans tout le Sud-Est asiatique, des études en vue de mener un projet industriel avec un partenaire local et même le suivi de production, le contrôle de qualité et... les financements adéquats. En clair, le parfait « vade-mecum » de l'investisseur français dans le Sud-Est asiatique.

Le second accord, qui n'a que deux semaines, a été conclu par l'IDI avec le CITIC, une institution chinoise créée il y a deux mois et demi, sorte d'« IDI en creux », chargée de promouvoir et de coordonner les investissements étrangers en Chine. Les autorités chinoises, échaudées par les grands contrats, qui, faute de cadres, de devises et de réseaux commerciaux, n'étaient pas toujours compatibles avec les exigences du pays, cherchent désormais à promouvoir une coopération industrielle avec des entreprises de taille plus modeste, mieux accordées à la dimension de l'industrie chinoise, composée pour l'essentiel d'ateliers de cinq cents à six cents personnes, fédérés au sein d'organismes d'Etat.

Il y a donc une chance pour des entreprises françaises de taille moyenne, performantes et disposant de créneaux et de techniques spécifiques. Encore faut-il la saisir. « L'industrie française est très mal implantée dans cette partie du monde, qui va connaître un fort développement. Notre objectif est que les Français, cette fois, ne loupent pas le train », *assure le directeur de l'IDI. De fait, la* French Connection *ainsi ébauchée, paraît capable de résoudre deux obstacles majeurs : la compensation et la distance. Les firmes françaises ne pourront vendre des machines, du know-how à leurs associés chinois qu'à condition de garantir à terme la commercialisation à l'extérieur d'une partie des produits. C'est là qu'on retrouve la S.C.E.O. basée à Hangkong, qui, grâce à ses réseaux, peut se charger de la distribution en Asie du Sud-Est. On la retrouve aussi pour aplanir les difficultés nées de la distance et des barrières de langage : elle peut aider à l'élaboration du contrat de base et dénicher des compléments de financement locaux ; elle peut aussi, une fois le contrat signé, assurer le contrôle des produits et leur distribution.*

Le montage est prêt : reste à trouver en France les courageux volontaires. La tâche ne semble pas effrayer les « Indimen » qui, forts de leur connaissance du tissu industriel français et assurés dorénavant d'être informés à temps par la Chine de ses priorités sectorielles, des lois nouvelles et des appels d'offres, assurent avoir déjà au moins un fer au feu. Trois industriels (1) accompagnaient la mission : ils ne sont pas rentrés les mains vides.

V. M.

(1) Représentant les sociétés Leroy-Sommer (moteurs électriques), E.M.S. (machines pour fabriquer des pneus) et G.D.P. (visserie, boulonnerie).

● *M. Jean BARATTE*, qui préside actuellement le directoire de la *société automobiles* Peugeot entrera, à compter du 1er janvier 1980 au directoire du groupe PSA Peugeot-Citroën, qui comptera à cette date quatre membres. M. Baratte aura le *titre de directeur général du* groupe. M. Gérard De Pins, membre de ce directoire et secrétaire général de PSA Peugeot-Citroën, partant en retraite à l'expiration de son mandat, le 25 avril 1980, le *directoire de PSA Peugeot*-Citroën, sera à cette date ramené à trois membres (MM. J.-P. Parayre, P. Peugeot et J. Baratte).

● *Moins d'entraves en Ile-de-France.* — Selon M. Michel Giraud, président (R.P.R.) du conseil régional d'Ile-de-France, la DATAR va proposer au gouvernement diverses mesures pour faciliter l'installation des P.M.I. *dans cette région. Ces mesures* visent à assouplir la procédure de l'agrément. Les P.M.I. de moins de cent salariés bénéficieraient d'une liberté de localisation, et la région pourrait *intervenir pour favoriser* la réalisation d'opérations industrielles « pilotes » en milieu urbain.

ANCIEN PATRON DE LA B.N.P.

M. Pierre Ledoux est nommé président de l'Association française des banques

M. Pierre Ledoux, président **honoraire de la B.N.P., qu'il a quittée il y a deux mois, ayant atteint la limite d'âge, a été désigné comme président de l'*Association* française des banques (A.F.B.), en remplacement du baron Rodolphe Hottinguer, qui occupait ce poste depuis 1943.**

Ce changement de titulaire à la tête du « patronat des banques » revêt une signification certaine au moment où l'A.F.B. reprend un peu d'autonomie face à la « déstabilisation » de la profession bancaire qu'entreprend, au nom de la liberté et de la concurrence, M. Monory, ministre de l'économie. Chef d'un établissement, la banque Hottinguer, considérée, certes, comme l'un des fleurons de la haute banque protestante (H.S.P.), mais très petit par la taille et réduit à son seul siège, le baron Rodolphe se bornait à présider une association que certains considéraient comme une « chambre d'enregistrement » bien tenue en main par les pouvoirs publics. Aujourd'hui, l'A.F.B., confrontée aux conclusions du rapport Hayoux avec ses recommandations sur la décentralisation, la transparence des prix et la réforme des procédures, doit s'engager en eaux *libres. Ce ne sera pas pour dé*plaire à M. Pierre Ledoux, fervent amateur de voile, qui aura besoin de toute sa science de barreur dans son nouveau poste.

Ce Bordelais affable a déjà réussi ce que beaucoup considèrent comme un exploit : la fusion de deux établissements bancaires, la B.N.C.I. et le Comptoir national d'escompte, effectuée, *en 1966, pour en faire un en*semble cohérent et performant, et ceci sans beaucoup de frictions. C'était une opération difficile dans une profession où les questions de personnes sont primordiales.

Extraverti en apparence, l'œil vif, le teint mat sous une épaisse chevelure blanche, M. Pierre Ledoux a toujours gardé un goût prononcé pour le secret et la discrétion. Maintenant, cet H.E.C., inspecteur des finances, qui fut conseiller financier du général Leclerc, puis attaché financier en Chine avant de passer deux ans à Washington, va sans doute devoir se montrer davantage homme public et faire bénéficier sa profession de ses vingt et une années d'expérience bancaire au sein puis à la tête de la première banque européenne, tout en faisant face aux critiques venues de tous les horizons. — F.R.

ÉTRANGER

Échec de la conférence sur les pratiques commerciales restrictives

De notre correspondante

Genève. — La conférence des Nations unies sur les pratiques commerciales restrictives, ouverte le 19 novembre dans une ambiance plutôt optimiste — le secrétaire général de la CNUCED, *M. Gamani Corea avait annoncé* d'emblée que 80 % des problèmes soulevés avaient déjà fait l'objet d'un accord (*le Monde* daté 25-26 novembre) s'est ajournée le dernier week-end en pleine *nuit sur ce qu'on peut appeler* un échec.

Selon M. José Sanchis Muños, président de la conférence, les trois semaines de travaux ont permis de réaliser quelques progrès, *mais deux semaines* supplémentaires auraient été nécessaires pour que puissent être adoptés des principes et des règles permettant de contrôler les pratiques commerciales restrictives. Cependant on ignorait encore à Genève à quelle date sera fixée la reprise de la réunion.

Tous les travaux de la CNUCED sont généralement le théâtre d'affrontements entre les positions du groupe dit des « 77 », représentant les pays du tiers-monde, en principe les plus pauvres — bien que les Etats pétroliers en fassent partie — et celle des pays industrialisés. Le groupe D qui comprend les Etats de l'Est, joue généralement un rôle mineur, pour ne pas dire inexistant au cours des débats.

Exceptionnellement les rôles ont cette fois été inversés. Les pays du groupe des « 77 » et les pays en principe nantis du groupe B semblaient mûrs pour un compromis sur les moyens de lutter contre les pratiques commerciales restrictives, dont les pays pauvres sont victimes et dont les sociétés multinationales sont les principales bénéficiaires. La Chine paraissait se ranger à leur côté.

Ainsi il n'y eut point de divergences sur le principe s'opposant notamment à la création de cartels et à la fixation de prix exagérés. Les experts du groupe D ont vu d'un mauvais œil cette entente, refusant que les règles adoptées par la conférence soient applicables aux entreprises d'Etat, lesquelles ont le monopole du commerce extérieur sur leur territoire.

On estime par conséquent au Palais des nations que l'« *alliance sacrée Vodka-Cola* » a triomphé au profit des sociétés multinationales, qui ne peuvent plus, semble-t-il, que remercier les *pays de l'Est* d'avoir volé à leur secours.

ISABELLE VICHNIAC.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



elf gabon

Le conseil d'administration d'Elf Gabon, réuni le 7 décembre 1979 au siège social à Port-Gentil, a décidé de verser aux actionnaires un acompte à valoir sur le dividende de l'exercice 1979, de 1 600 francs C.F.A. par action, soit 32 francs français, auquel s'ajoutera un crédit d'impôt de 11,52 francs français pour ceux des actionnaires qui en bénéficient.

Le paiement de cet acompte *s'effectuera à compter* du vendredi 14 décembre 1979, contre remise du coupon n° 20, aux guichets des établissements bancaires suivants :

— Au Gabon : Union gabonaise de Banque ;

— En France : Crédit Lyonnais, Banque *Nationale de Paris*, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit Industriel et Commercial, Crédit Commercial de France, Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale, Société Générale.

PHILIPS

La société a décidé de distribuer, au titre de l'exercice 1979, un acompte sur dividende de 0,60 florin par action ordinaire d'une valeur nominale de 10 florins (inchangée par rapport à l'année précédente).

UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE (U I F)

Le conseil d'administration s'est réuni le 5 décembre 1979.

Après avoir examiné la situation provisoire du bilan au 30 juin 1979, il a pris connaissance du compte rendu d'activité et des perspectives de résultats de la société pour l'ensemble de l'exercice.

Le marché locatif des immeubles d'habitation demeure très satisfaisant et le taux d'occupation des appartements reste supérieur à 99 %.

Par ailleurs, l'état d'avancement des travaux de l'immeuble Deparcieux dont l'achèvement est prévu à la fin de l'année 1980 est conforme au planning établi.

Au vu des résultats prévisionnels de l'exercice qui incluent les indemnités compensatrices de loyers, il est permis d'envisager, d'ores et déjà, une nouvelle progression du dividende qui se montait à 12,25 francs au titre de l'exercice 1978.

Acier - Investissement

Au 30 novembre 1979, la valeur liquidative globale d'Acier-Investissement ressortait à 238,63 millions de francs, soit 136,36 francs par action

CIAL — CRÉDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE

Le conseil d'administration, dans sa dernière séance, a décidé d'augmenter le capital social à compter du 3 décembre 1979, par incorporation directe de 23 249 955 francs prélevés sur les réserves et par élévation de la valeur nominale des 1 549 997 actions existantes de 75 à 90 francs.

Après réalisation de cette opération, le capital passe de 116 249 775 francs à 139 499 730 F et le montant des réserves s'élève à 99 600 561 francs, soit un total de fonds propres de près de 240 millions de francs.

LE CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE A MADRID

M. Jean-Maxime Levêque, président-directeur général du Crédit Commercial de France, a inauguré officiellement le 26 novembre les locaux du bureau de représentation de la banque en Espagne.

A cette occasion, M. Jean-Maxime Levêque s'est entretenu avec M. Garcia Añoveros, ministre des finances, et M. Alvarez Rendueles, gouverneur de la Banque d'Espagne, ainsi qu'avec diverses personnalités.

Dirigé par M. José Antonio del Pino, ce bureau devrait permettre au Crédit Commercial de France d'apporter sa contribution au développement des échanges franco-espagnols.

L'adresse du bureau de Madrid est la suivante :

Marqués de la Ensenada, 16
Madrid.
Téléphone : 419-66-55 - 410-50-88.
Télex : 46 702 RCCF.



LA BANQUE NATIONALE DE PARIS AU JAPON

Déjà présente depuis 1968 à Tokyo, où elle a transformé en 1973 son bureau de représentation en succursale, la Banque nationale de Paris a ouvert le 2 novembre 1979 une agence à Osaka. Placée sous la direction de M. Eric de Montille, cette agence est installée à l'adresse suivante :

Ohbayashi Building,
37 Kyobashi 3. Chome,
Higashi-ku, Osaka 540 (Japon).
B. P. 157 GPO Osaka.
Télex :
pour opérations courantes, 5293404 NATOSA J ;
pour opérations de change, 5293405 OSAFEX J.
Tél. (06) 944-1351 A 54.

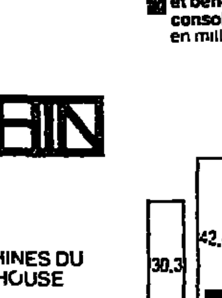
MANURHIN

Des activités diversifiées et spécialisées

La mécanique de précision - l'automatisation - l'électronique **les techniques militaires - l'ingénierie**

- plus d'**un milliard de chiffre d'affaires** consolidé en 1979 dont plus de **50 % à l'exportation.**
- 1er exportateur français dans le secteur de la **Machine-Outil**
- 1er constructeur mondial de **Machines Spéciales** de Cartoucherie
- 1er constructeur français de **Tours Automatiques**, dont 70% à commande numérique
- le Groupe MANURHIN comprend **18 filiales** en FRANCE, ALLEMAGNE et U.S.A. et un **réseau de vente mondial** (80 pays)
- **effectif du Groupe :** 5302 personnes au 30.09.1979 (soit + 1520 depuis le 1er janvier 1975).





augmentation de capital

de F70.003.600 à F87.504.500 par émission de 175.009 actions nouvelles

- prix d'émission : **F 450**
- jouissance : **1er janvier 1979**
- avantage fiscal : **exonération dans les limites et conditions prévues par la loi du 13 juillet 1978**
- délai de souscription : **du 19 novembre au 19 décembre 1979** inclus aux établissements domiciliataires
- souscription :
  — à titre irréductible : **une** action nouvelle pour **quatre** anciennes
  — à titre réductible : souscriptions admises

BALO du 12.11.79

Une note d'information, qui a reçu le visa n° 79-143 du 30 octobre 1979 de la Commission des Opérations de Bourse, est mise à la disposition du public, sans frais, au siège de la société (10, rue de Soultz - 68060 MULHOUSE CEDEX) ainsi qu'auprès des établissements chargés de recevoir les souscriptions :

BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ - BANQUE NATIONALE DE PARIS - CRÉDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE - CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE - CRÉDIT LYONNAIS - BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS - BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE - CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES - CRÉDIT DU NORD.

Avis financiers des sociétés

PERNOD RICARD

EXCELLENTE ANNÉE EN PERSPECTIVE
ACOMPTE SUR DIVIDENDE MAJORÉ DE 26 %

A fin octobre 1979, en volumes vendus	
Spiritueux France	+ 5,5 %
Spiritueux exportation	Egalité
Boissons sans alcool	+ 3,0 %

L'année 1979 devrait confirmer une progression globale des volumes de spiritueux et des boissons sans alcool vendus en FRANCE. L'exportation pourra marquer provisoirement le pas en raison des difficultés locales rencontrées en ESPAGNE par les anis et au CANADA et NIGERIA pour DUBONNET.

Résultats financiers 1er semestre 1979	
Chiffre d'affaires	+ 12,9 %
Résultat net	+ 28,5 %

Les résultats, en nette progression au 30 juin 1979, sont dus au remarquable rétablissement des sociétés SPBG et JFA-PAMPRYL et, bien entendu, à la bonne tenue de RICARD et de PERNOD

ESTIMATION DU RÉSULTAT NET DE 1979 : + 25 à 30 %.

Compte-tenu des résultats financiers acquis au 30 juin (+28,5 %), le résultat net au 31 décembre de PERNOD RICARD devrait, sauf événement imprévisible, progresser de 25 à 30 %. **Au cours moyen de novembre, le titre ne capitalise qu'environ 6 fois le résultat net attendu pour l'exercice 1979.**

ACOMPTE SUR DIVIDENDE

Acompte versé en janvier 1979 . 5 F.
Acompte versé en janvier 1980 - 6,30 F, soit + 26 %.

L'acompte de 6,30 F sur le dividende de l'exercice 1979 sera mis en paiement le 15 janvier 1980.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
10 DÉCEMBRE

Marché sans affaires

A l'image de la dernière séance de la semaine précédente, la Bourse s'est distinguée lundi par son absence totale d'intérêt. L'indicateur instantané a, en effet, cédé 0,2 % dans un marché très creux.

Les baisses et les hausses ont alterné dans la plupart des secteurs et les écarts, dans les deux sens, ont été très modérés.

Dans une ambiance vouée à l'ennui, les milieux boursiers se sont encore montrés très réticents à une semaine de la réunion de Caracas, au cours de laquelle les pays de l'OPEP doivent fixer un nouveau prix du pétrole. La baisse du dollar, la forte hausse du yen, la nouvelle progression des cours de l'or et la tension persistante en Iran ont continué à alimente rles conversations autour de la corbeille. Même les conclusions du patronat français n'ont pas réussi à détendre l'atmosphère. En effet, dans sa dernière note de conjoncture, le C.N.P.F. estime que toute perspective de dégradation profonde de la situation peut être exclue dans les mois à venir en France.

Parmi les titres bien orientés, on relevait S.A.T. (+ 6,6 %), Paris-France (+ 5,7 %), Radar (+ 3,5 %), le C.C.F. (+ 3 %), Carrefour et les Grands Travaux de Marseille (+ 2,5 %).

Au chapitre des baisses, B.S.N. et le Crédit du Nord baissaient de 3,5 %, Viniprix de 3 % et B.C.T. de 2 %.

Sensible hausse des mines d'or au compartiment des valeurs étrangères, où, en revanche, les américaines cédaient du terrain, de 2 à 4,5 %. Vive progression des titres nippons.

Sur le marché de l'or, le lingot, en cotant 58 250 F (+ 255 F), s'est rapproché du cours historique établi le 2 octobre dernier : 58 390 F. Le napoléon a, quant à lui, cédé 1,20 F, à 484,80 F. Le souverain, la pièce d'or britannique, a gagné 4 %, et la parité de l'once a terminé la séance à 440,68 dollars, contre 437,55 le 7 décembre.

LONDRES

PHYSIONOMIE NON PARVENUE

Or (ouverture) (dollars) 447 . contre 431 15

VALEURS	CLOTURE 10/12	COURS 11/12
Beecham	119 ..	122 ..
British Petroleum	364 ...	368 ...
Courtaulds	79 ...	80 ...
*De Beers	8 54	8 58
Imperial Chemical	362 ..	372 .
Rio Tinto Zinc Cor.	292 ...	392 ..
Shell	338 ..	342 ..
Vickers	186 .	182 .
War Loan 3 1/2 %	27 1/2	27 5/8
*West Driefontein	65 1/4	67 3/4
*Western Holdings	46 1/2	48 7/8

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ROUSSEL-UCLAF. — Le bénéfice net *consolidé pour les neuf premiers* mois s'élève à 72 millions de francs, soit un peu au-dessous du résultat dégagé en 1978 à pareille époque (74,1 millions, dont 12,9 millions de plus-values). La marge brute atteint 193,1 millions de francs contre 178,5 millions. Le bénéfice net de la société mère s'établit à 68,5 millions de francs contre 64,6 millions.

Pour l'exercice entier, l'accroissement des ventes devrait être comparable à la moyenne des années précédentes (environ 10 %) et le bénéfice net consolidé légèrement inférieur ou égal à celui de 1978 (95,4 millions de francs).

CERABATI. — A fin octobre, le résultat avant impôts, amortissements, provisions et hors plus-values, s'élevait à 20,3 millions de francs contre *15,7 millions* un an plus tôt, pour un chiffre d'affaires de 267 millions de francs (+ 11,1 %).

UNION CORPORATION. — Déjà détenteur de 50,9 % des actions de ce groupe minier sud-africain, la General Mining a engagé des discussions avec ses dirigeants en vue d'acquérir les 49,1 % restant de son capital d'une valeur estimée à 149,7 millions de livres (1 332,3 millions de francs). Les cotations des actions de ces deux groupes, mais aussi de Federal Mynbou, actionnaire à 53,9 % de la General Mining, ont été suspendues sur tous les marchés internationaux.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/12	11/12
1 dollar (en yens)	231 ..	236 ..

NEW-YORK

Indécision

Une légère reprise a eu lieu lundi à Wall Street à l'approche de la clôture après un petit accès de faiblesse initiale puis une tendance assez marquée à l'irrégularité. Finalement, l'indice des industrielles *s'est établi à 833,87, en hausse de* 0,69 point.

L'activité s'est fortement ralentie et 32,27 millions de titres ont changé de *mains contre 43,56 millions précédemment.*

Une grande indécision, en tout cas, a régné durant toute la séance, la question que les opérateurs se posaient étant de savoir si les taux d'intérêt avaient réellement atteint un plafond. Les avis, à ce sujet, sont très partagés. Tandis que les experts de la firme Salomon Brothers pronostiquent des taux de 16 % à 17 % pour le début 1980, la Bankers Trust estime que la décrue est déjà *amorcée.*

Sur 1 926 valeurs traitées, 829 ont monté, 680 ont baissé et 417 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 7/12	COURS 10/12
Alcoa	52 1/4	52 1/4
A.T.T.	54 ...	54 3/8
Boeing	49 ...	48 5/8
Chase Manhattan Bank	38 2/8	39 ...
Du Pont de Nemours	39 3/4	39 7/8
Eastman Kodak	48 5/8	48 3/8
Exxon	56 7/8	56 3/8
Ford	32 3/8	33 5/8
General Electric	46 7/8	46 5/8
General Foods	35 3/4	35 1/2
General Motors	52 1/8	52 ...
Goodyear	12 7/8	12 7/8
I.B.M.	66 3/4	66 1/8
I.T.T.	26 1/4	26 1/2
Kennecott	26 3/4	26 3/4
Mobil Oil	51 ...	51 1/2
Pfizer	39 3/4	40 1/4
Schlumberger	93 3/4	93 1/2
Texaco	28 1/4	28 1/4
U.A.L. Inc.	23 7/8	24 ...
Union Carbide	41 5/8	42 1/4
U.S. Steel	17 3/8	17 1/2
Westinghouse	19 1/4	19 3/8
Xerox	62 3/4	63 ...

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	7 déc.	10 déc.
Valeurs françaises	117,5	117,2
Valeurs étrangères	135,4	135,7

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	104,2	103,9

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 1/4 %

BOURSE DE PARIS - 10 DÉCEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 20	0 582
5 %	51 30	4 288
5 % 1920-1980	151 ..0	4 288
3 % amort. 45-54	71	1 082
4 1/4 % 1963	93 70	0 921
Emp. N. Eq.5% 65	118 10	0 857
Emp. N. Eq.6% 66	106	1 164
Emp. N. Eq.6% 67	90 30	3 164

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	210	212 50
U.A.P.	552	560

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	362	362
Loca-Expansion	187	144 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	141 30	141
Cie Lyon. Imm.	128	125 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Amrep G.	875	865
Elf-Antargaz	311	300
Hydroc.-St-Denis	...	167
Lille-Bonnières-C.	307	310 50
Carbone-Lorraine	119 ..	119
Delalande S.A.	166	170
Finalens	78	78
FIPP	105 30	102 50
(Ly) Gerland	318	320
Gévelot	132	130
Grande-Paroisse	127 ..	127 40
Parcor	1240	1240 ..
Ripolin-Georget	57 60	56
Rousselot S.A.	515	518
Soufre Réunies	205	201 30
Synthelabo	135 20	135
Thann et Mulh.	63	62 50
Ufiner S.M.D.	97	97
Agache-Willot	462	456
Filés-Fourmies	14 50	14 80
Lainière-Roubaix	43 20	d 42 70
Roudière	275	275
Saint-Frères	65 20	62 75
M. Chambon	...	165
Gén. Maritime	37 50	37 50
Delmas-Vieljeux	264	258
Nat. Navigation	79 80	78 80
Navale Worms	100	98
S.C.A.C.	134 50	132
Stemi	300	295 50
Tr. C.I.T.R.A.M.	122 ..	125
Trans. et Indust.	116	115
(Li) Baignol-Farj.	42 20	42 50
Blanzy-Ouest	225 10	231
La Brosse	..	131
Degremont	143	149
Duquesnes-Purina	336	350
Ferrailles C.F.F.	267	258
Havas	455	440
Locatel	365	370
Lyon-Alemand	118 10	118

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Pfizer Inc.	165 ..	161
Phenix Assurance	.. ..	19 50
Pirelli	.	.
President Steyn	108 20	111 10
Procter Gamble	311 90	311 70
Robeco	294	293 30
Rolinco	344 60	342 30
Shell fr. (port.)		20
S.K.F. Aktiebolag.	54 60	53 ..
Sperry Rand	... ..	282 80
Steel Cy of Can.	..	80 ..
Stilfontein	46 70	50 ..
Suéd. Allumettes	71	74 ..
Tenneco	178 ..	165
Thorn Electrical	28	28 ..
Thyss c. 1 000	...	182
Vaal Reefs	189 90	200 ..
Vieille Montagne	...	180
Wagons-Lits	130 10	140 ..
West Rand	15 90	17
C.E.C.A. 5 1/2 %		
Emprunt Young	272	259 .

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Intertechnique	780	720
Sicomucip	206 40	206 40
Alser	...	..
Banq. Fin. Eur.	...	...
Cellulose Pin	.. ..	.. ..
Coparex	460	460 .
Ecco	935	950
Général Aliment.	... ..	133 40
Iéna Industrie	16 40	d 18 40
Métall. Minière	... ..	130
Océanic	...	.
Prouptia	... ..	... ..
Sab. Mar. Corv.	... ..	...
Total C.F.M.	... ..	... ..
Utinex	... ..	... ..
Voyer S.A.	.. ..	.
Oce v. Grinten	.	...
Rorento NV	224 60	224 70

SICAV

VALEURS	Émission	Rachat
Natio-Valeurs	344 26	328 65
Oblisem	137 04	130 83
Paribas Gestion	224 07	213 91
Pierre Investiss.	268 20	256 99
Rothschild-Exp.	354	337 95
Sécur. Mobilière	338 27	322 93
Sélec. Croissance	185 29	176 82
Sélection-Rend.	145 74	139 13
Sélection val. fr.	151 74	144 86
Sélec. Mobil. Div.	196 65	187 73
S.P.I. Privinter	135 05	128 93
S.F.I. FR. et ETR.	228 43	218 43
Sicavimmo	333 04	317 94
Sicav 5 000	139 18	132 87
S. I. Est	510 42	487 27
Silvafrance	238 26	227 46
Silvam	151 87	144 98
Silvarente	171 11	163 35
Silvinter	152 68	145 47
S.L.G.	343 49	327 54
S.N.I.	589 42	562 69
Sogépargne	277 31	265 21
Sogevar	426 13	406 81
Soginco	139	132 70
Sogintor	459 35	438 52
Soleil-Investiss.	252 67	241 21
U.A.P.-Investiss.	177 01	168 98
Unifrance	166 19	158 65
Unifoncier	435 14	415 41
Unigestion	264 43	252 44
Uni-Hoche (Vern.)	233 17	279 88
Unijapon	305 19	291 35
Uni-Obl. (Vernes)	1871 48	1799 51
Uniprem. (Vernes)	1811 59	1741 91
Unirente	1188 51	1148 43
Unisic (Vernes)	220 36	210 37
Valorem	202 02	193 81
Worms Investiss.	302 53	288 81

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la *cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour* cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
198	Thomson-Br.	206 50	206	205 ..	205 10
235	— (obl.)	240 50	240 ..	240 ..	240 .
370	U.I.S.	366	360	360	380 ..
178	U.C.B.	181	176 50	176 50	180 ..
189	Un. F. Banq.	168	170	172 ..	173 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
215	Gen. Motors	222	212 ..	212	211
30	Goldfields	29 70	29 80	30 20	29 80
43	Harmony	48	50 20	49 90	49 20
4 24	Hitachi	4 37	4 59	4 54	4 59
285	Hoechst Akt.	285 50	286 50	290	283 20
16	Charter	15 70	15 85	16 ..	15 85
144	Chase Manh.	156 ..	156 80	156 20	155 10
155	Cie Petr. Im.	160	152 90	152 90	151 60
31	De Beers (S.)	34 70	34 50	34 50	34 45
585	Deuts. Bank	588 .	588 .	588	588
163	Dome Mines	179 90	177 .	177 50	175 20
166	Du Pont Nem.	172 50	168 ..	166	162 10
199	East Kodak	205	201	201	200 80
42	East Rand	60 30	62 80	65 ..	63
109	Ericsson	103 .	103	103	102 10
240	Exxon Corp.	242	*237	238 20	238 50
132	Ford Motor	138 50	132	132 ..	131
154	Free State	152 80	152 10	158 ..	157 30
189	Gen. Electr.	193 .	192 50	192 50	191 30

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
27	Rio Tinto Zin	26 30	26 60	26 70	26 70
95	St Helena Co	107	110 50	111	109 00
380	Schlumberger	396	389 20	390 10	388 90
31	Shell Fr. (S.)	29 60	29 50	29 35	28 50
605	Siemens A.G.	603 .	601	601	600
28	Sony	29 10	30 40	30 40	29 05
245	Unilever	243 50	245 .	245	... ..
42	Union Corp.	43 40	..	...	... ..
99	U. Min 1/10	104 80	107	109 50	106
152	Unit. Techn.	178	170 80	178 30	172 .
245	West Drief.	259	265 50	270 50	264
101	West Deep.	113 10	123	122 20	120 60
177	West Hold.	187 90	194 10	194 20	194 10
240	Xerox Corp.	265 50	259	259	257
1 15	Zambia Corp.	1 63	1 58	1 61	1 63

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10.12	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 125	4 116	4 020	4 280
Allemagne (100 DM)	235 010	234 950	227 ...	239
Belgique (100 F)	14 430	14 417	13 750	14 450
Pays-Bas (100 fl.)	212 200	212 320	204	215
Danemark (100 krd)	76	75 790	72 500	77 500
Norvège (100 k)	82 180	82 020	79 500	84 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 949	8 920	8 600	9 150
Italie (1 000 lires)	5 033	5 033	4 850	5 200
Suisse (100 fr.)	254 500	255 150	247	260
Suède (100 krs)	97 820	97 850	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 640	32 680	31 700	33 200
Espagne (100 pes.)	6 175	6 158	5 800	6 200
Portugal (100 esc.)	8 205	8 210	7 400	8 400
Canada ($ can. 1)	3 552	3 537	3 400	3 630
Japon (100 yens)	1 726	1 707	1 660	1 760

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10.12
Or fin (kilo en barre)	57500	57800
Or fin (en lingot)	57995	58250
Pièce française (20 fr.)	486	484 80
Pièce française (10 fr.)	348	353
Pièce suisse (20 fr.)	429	438 10
Union latine (20 fr.)	409 10	410 .
Souverain	488 10	490 50
Pièce de 20 dollars	2190 40	2190 40
Pièce de 10 dollars	1095	1096 20
Pièce de 5 dollars	725	...
Pièce de 50 pesos	2365	2385 50
Pièce de 10 florins	408 50	408 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



L'ASSASSINAT DE MUSTAPHA CHAFIK

Un étudiant iranien est entendu par les policiers de la brigade criminelle

M. Guy Joly, juge d'instruction au tribunal de Paris, a été chargé lundi 10 décembre d'instruire le dossier de l'assassinat de Chahryar Moustapha Chafik, neveu du chah d'Iran, tué vendredi 7 décembre à Paris, après l'ouverture par le parquet d'une information contre X... pour homicide volontaire.

Un ressortissant iranien, dont l'identité n'a pas été communiquée, devait être interrogé ce mardi dans les locaux de la brigade criminelle. Il avait été interpellé dimanche matin 9 décembre à Douvres par les services britanniques de l'immigration. Interrogé par des inspecteurs de la « special branch » (activités antiterroristes), il a été refoulé en France mardi matin 11 décembre accompagné d'un policier de la brigade criminelle qui s'était rendu sur place.

Le jeune Iranien était arrivé jeudi 6 décembre à Londres, venant des Etats-Unis. Un visa de sept jours lui avait été accordé. Il avait ensuite décidé d'effectuer une visite de deux jours à Paris.

Reconnaissant être un partisan de la révolution iranienne tout en niant y avoir pris une part active, cet étudiant, âgé de trente ans, est interrogé sur son emploi du temps à Paris le jour de l'assassinat. Rien ne permet, pour l'instant, d'affirmer qu'il ait été mêlé de près ou de loin au meurtre. On indique à la brigade criminelle qu'il s'agit d'une *« vérification de pure routine »*.

Une mise au point du ministère de l'intérieur

D'autre part, deux communiqués ont été publiés par le ministère de l'intérieur et la préfecture de police pour préciser qu'aucune demande de port d'arme — contrairement à ce qu'avait indiqué Me Marc Valle — n'avait été formulé par Mustapha Chafik, et que ce dernier n'avait également jamais demandé de mesure de protection, indique le ministère de l'intérieur, *« parce qu'il vivait en France sous une fausse identité. C'est sous cette fausse identité qu'il s'était déclaré à la préfecture de police. M. Chafik ne s'est d'ailleurs jamais officiellement manifesté sous sa véritable identité »*.

Le même communiqué précise qu'une demande de port d'arme *« a bien été faite pour un garde du corps de la princesse Azzadeh Chafik* [sœur de la victime], *mais que cette demande a été refusée, la princesse étant en permanence protégée par un fonctionnaire de police »*. Cette mise au point infirme les déclarations de la princesse Chafik, qui avait *affirmé* que la protection des autorités françaises lui avait été refusée *(le Monde* du 11 décembre).

L'OR BAT TOUS SES RECORDS A PLUS DE 440 DOLLARS L'ONCE

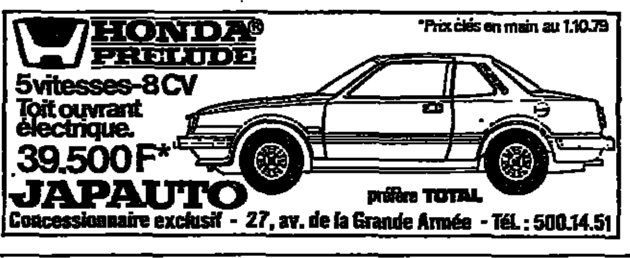
Le cours de l'or a fait un nouveau bond mardi 11 décembre, en passant de 431 dollars l'once de 31,1 grammes à 443 dollars, battant ainsi son précédent record de 437 dollars, établi le 2 octobre dernier. La veille au soir, il avait été très recherché sur les marchés américains de New-York et de Chicago.

Selon les spécialistes, la reprise du mouvement de hausse du métal donne à penser que le marché a « digéré » la hausse précédente et que les spéculateurs, ayant pris leurs bénéfices, il est prêt à pousser les cours encore plus haut : certains parlent déjà de 500 dollars.

Le dollar s'est légèrement affaibli, revenant à 1,7425 DM à Francfort et 4,10 F à Paris contre 4,1160 F lundi). A Tokyo, ses cotations ont été extrêmement agitées. Lundi 10 décembre, il a été victime de la plus forte chute qu'ait enregistré la mémoire des cambistes japonais, de 241 yen à 231 yen dans la journée, avant de toucher 229 yen pour remonter mardi à 236 yen. Selon le milieu financier, ce seraient les ventes de dollars par les Iraniens et leurs achats de yen qui expliqueraient ces mouvements. La décision prise par l'Iran de transférer ses avoirs serait également responsable de la hausse de la livre, du DM et du franc suisse.

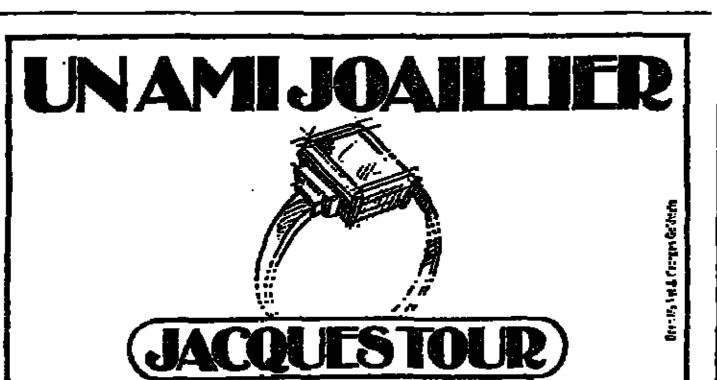
LES ÉLECTIONS NE POURRONT AVOIR LIEU EN ASSAM (Inde) EN RAISON DE TROUBLES COMMUNAUTAIRES

New-Delhi *(A.F.P., U.P.I.)*. — Les élections générales ne pourront avoir lieu dans dix des quatorze circonscriptions de l'Etat de l'Assam, dans le nord-est de l'Inde, en raison de l'absence de candidature. Cet Etat est depuis novembre le théâtre d'une vague d'agitation. Les Assamais n'ont pas présenté de candidats pour protester contre l'inscription sur les listes électorales de personnes qui ne sont pas originaires de l'Etat, mais du Bangladesh et du Bengale occidental. Lundi 10 décembre, des troupes ont été déployées dans la région de Barpeta pour maintenir l'ordre. Au moins une vingtaine de personnes ont été tuées et un millier d'habitations incendiées au cours des affrontements, ces dernières semaines, entre membres des différentes communautés.









LA QUERELLE DU BUDGET DE LA C.E.E. POUR 1980

Seul un compromis de dernière heure pourrait éviter une crise institutionnelle entre l'Assemblée européenne et les Neuf

L'Assemblée européenne, qui a ouvert lundi après-midi sa session de décembre, devait commencer à débattre mardi en deuxième lecture du projet de budget de la C.E.E. pour 1980, qu'elle avait considérablement amendé au cours de sa session de novembre en remettant en cause les orientations actuelles de la politique agricole commune et sans craindre le risque de déclencher une crise institutionnelle au sein de la Communauté (« le Monde » du 9 novembre). Le conseil des ministres des Neuf ayant rejeté ses amendements avec ménagement, mais sans lui faire aucune concession (« le Monde » daté 25-26 novembre), la commission du budget de l'Assemblée de Strasbourg propose aux députés européens de confirmer leur vote précédent en repoussant le projet de budget si le conseil persiste dans ses refus.

Voulant éviter l'épreuve de force qu'engendrerait une telle décision, le conseil des ministres des finances doit tenir mercredi après-midi à Strasbourg une réunion exceptionnelle afin de rechercher la possibilité d'un compromis de dernière heure avec les représentants de l'Assemblée.

Strasbourg. — La commission du budget, dont le rapporteur, M. Piet Dankert (socialiste, Pays-Bas), est l'auteur des principaux amendements ayant provoqué le conflit, estime que la réponse du conseil des ministre des Neuf au vote de l'Assemblée européenne constitue un « défi » pour l'avenir politique de celle-ci (1). Elle considère que, *par leur attitude*, les gouvernements des Etats membres (sauf l'Italie et les Pays-Bas, qui avaient voté pour les amendements) portent atteinte à l'autorité budgétaire de l'Assemblée. *En clair, il s'agit* bien d'une volonté délibérée d'affirmer le pouvoir législatif des nouveaux élus du suffrage universel face à l'exécutif de la C.E.E.

De notre envoyé spécial

Le conseil des Neuf ayant choisi la fermeté, la commission du budget réplique sur le même registre. Sa décision de rejeter le projet de budget a été prise *par 28 voix contre 2 (MM. Bonde*, indépendant, Danemark, et Flanagan, D.E.P., Irlande) et 4 abs*tentions* (Mmes Scrivener et Pruvot, membres du groupe libéral et démocratique ; MM. Mot*chane, socialiste*, et Simonnet, démocrate-chrétien). Comme au mois de novembre, la commission est assurée d'une large majorité au sein de l'Assemblée.

En son état actuel, le projet de budget est en effet jugé inacceptable pour des raisons diverses mais convergentes à la fois par les socialistes, les démocrates-chrétiens, les libéraux, les conservateurs, les travaillistes britanniques et les communistes italiens, dont les suffrages rassemblés excèdent largement la majorité requise en cas de vote. Opposés dans leur ensemble à toute extension des prérogatives de l'Assemblée — les plus déterminés sur ce point étant les communistes et les gaullistes, — les élus français se montrent tous très critiques à l'égard du texte qu'ils doivent examiner en seconde lecture, bien qu'ils ne s'alignent pas sur la position de la commission du budget.

Un rejet du budget à l'issue du scrutin qui doit avoir lieu jeudi mettrait la commission des Communautés européenes dans l'obligation de soumettre au conseil des Neuf un nouvel avant-projet.

Toutefois, Strasbourg ne vit nullement en ce moment dans une *atmosphère de crise*. Au palais de l'Europe, mardi matin, on s'accordait à penser que la négociation avec le conseil des Neuf pourrait débloquer la situation.

Comme les socialistes l'avaient fait au cours de leur réunion à Bruxelles (*le Monde* du 11 décembre), les membres du groupe libéral et démocratique auquel appartiennent plusieurs des élus de la liste de Mme Veil ont affirmé lundi leur volonté de négociation. Ils souhaitent que le conseil des Neuf accepte de majorer la marge de manœuvre qu'admet la procédure budgétaire *sur les dépenses non obligatoires* (fonds régional, fonds social, énergie, transports, recherche, aide aux pays en voie de développement, politique industrielle).

Cette marge n'est actuellement que de 250 millions d'unités de compte (1,450 milliard de francs), alors que l'Assemblée avait proposé en première lecture une *augmentation de ces dépenses de* l'ordre de 900 millions d'unités de compte (5,2 milliards de francs). Le groupe demande un relèvement du taux de la marge qui est de 13,3 % actuellement. *En outre les libéraux veulent* que les Neuf s'engagent *« formellement et définitivement à arrêter au cours de l'année prochaine des mesures destinées à changer le financement de la politique agricole commune sans modifier les propos de cette politique, et en particulier en évitant les propositions excédentaires »*.

Un geste

Les libéraux comme les autres membres de la majorité de l'Assemblée ne veulent pas cependant donner l'impression de mollir : *« Si le conseil nous oppose sur ces deux points un double refus, alors notre groupe unanime votera contre le budget »*, déclarait lundi soir M. André Rossi, U.D.F., ancien ministre du commerce extérieur. Ce point de vue est partagé par le groupe du parti populaire européen (démocrate-chrétien) où figurent les autres élus giscardiens. C'est à la quasi-unanimité (trois abstentions) que *celui-ci* a *décidé* de repousser le budget en cas de *statu quo*.

De source proche du gouvernement français, on indiquait mardi qu'un arrangement pourrait être conclu sur les bases présentées par les libéraux, à condition que l'Assemblée européenne modère ses exigences. On avançait l'argument que l'échec du sommet de Dublin inciterait sans doute l'Assemblée à réfléchir à deux fois avant d'envenimer davantage la situation communautaire.

Les membres de la majorité interprètent le déplacement du conseil des Neuf à Strasbourg comme un geste de conciliation.

Ils attendaient aussi que le conseil des ministres de l'agriculture réuni à Bruxelles s'engage à œuvrer pour la réduction des dépenses agricoles, notamment dans le secteur laitier.

ALAIN ROLLAT.

(1) M. Dankert a été élu par acclamations vice-président de l'Assemblée en remplacement de M. Anne Vondeling, décédé le 22 novembre dans un accident de la route.

En recevant le prix Nobel de la paix

MÈRE TERESA A ÉVOQUÉ LE « DEVOIR DE SOLIDARITÉ » DES NATIONS INDUSTRIALISÉES

Le roi Charles XVI Gustave de Suède a remis, lundi 10 décembre, les prix Nobel de physique, chimie, médecine, économie et littérature à leurs lauréats, au cours d'une cérémonie, à Stockholm. *Le prix Nobel de la paix avait été remis, un peu auparavant, lundi à Oslo, à mère Teresa de Calcutta.*

Dans le discours qu'elle a prononcé *à cette occasion, l'animatrice* des Missionnaires de la charité a insisté sur le « devoir de solidarité » des pays industrialisés à l'égard des pauvres. Elle a dit qu'elle acceptait le prix au nom des « plus pauvres des pauvres » à travers le monde. Mère Teresa a également déclaré que « l'avenir d'une nation est dans ses enfants » et dénoncé une nouvelle fois l'avortement. « Les pays qui ont légalisé l'avortement, a-t-elle dit, sont les pays les plus pauvres. Le plus grand destructeur de paix aujourd'hui est le crime contre les enfants à naître, qui doivent avoir une chance de vivre. »

Auparavant, *le professeur Sanness*, président du Comité du prix Nobel, avait loué le dévouement de mère Teresa pour les plus déshérités et exprimé l'espoir que les pays riches s'inspirent de son exemple pour aider *les plus pauvres*. — *(A.F.P.-Reuter-A.P.-UPI.)*

● *Une centaine d'intellectuels latino-américains* exilés en Espagne ont proposé dimanche 9 décembre que le prix Nobel de la paix soit accordé aux « folles de la plaza de Mayo » et ont formé un comité à cet effet. Il s'agit *des mères, épouses, sœurs ou* filles des disparus argentins qui se réunissent régulièrement sur cette place de Buenos-Aires pour réclamer la libération des disparus ou la vérité sur leur sort. — *(A.F.P.)*

● *L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture* organise une manifestation devant l'ambassade d'Argentine, à Paris, le *jeudi 13 décembre de 12 à 13 heu*res, à l'occasion du second anniversaire de la disparition à Buenos-Aires de deux religieuses françaises. (ACAT : 252, rue Saint-Jacques, Paris, 329-88-52.)

● *Deux personnes âgées* ont été retrouvées mortes après l'in*cendie, dimanche 9 décembre*, du siège du Mouvement communiste à Valladolid, apprend-on à Madrid. Cet incendie a été revendiqué par un groupe d'extrême droite, le Commando antimarxiste. — *(A.F.P.)*

Le numéro du « Monde » daté 11 décembre 1979 a été tiré à 646 181 exemplaires.

